

NOTE D'INFORMATION  
BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE EXTERIEUR  
- BMCE BANK -



EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE  
SUBORDONNE COTE ET NON COTE  
MONTANT GLOBAL DE L'EMISSION : **MAD 1 000 000 000**  
MATURITE : 10 ANS

	Tranche A (Cotée)	Tranche B (Cotée)	Tranche C (non Cotée)	Tranche D (non Cotée)
PLAFOND	MAD 1 Milliard	MAD 1 Milliard	MAD 1 Milliard	MAD 1 Milliard
NOMBRE DE TITRES	10 000	10 000	10 000	10 000
VALEUR NOMINALE	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000
NEGOCIABILITE DES TITRES	Bourse de Casablanca		De Gré à Gré	
TAUX	Fixe, Déterminé sur la base du dernier taux du BDT 10 ans observé sur le marché secondaire telle que arrêtée le 3 janvier 2013	Révisable annuellement, Déterminé sur la base du dernier taux du BDT 52 semaines observé sur le marché secondaire telle que publiée par Bank Al Maghrib le 3 janvier 2013	Fixe, Déterminé sur la base du dernier taux du BDT 10 ans observé sur le marché secondaire telle que arrêtée le 3 janvier 2013	Révisable annuellement, Déterminé sur la base du dernier taux du BDT 52 semaines observé sur le marché secondaire telle que publiée par Bank Al Maghrib le 3 janvier 2013
PRIME DE RISQUE	Entre 110 et 135 pbs	Entre 110 et 125 pbs	Entre 110 et 135 pbs	Entre 110 et 125 pbs
REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL	<i>In fine</i>			
MATURITE	10 ans			
METHODE D'ALLOCATION	Méthode d'adjudication à la française avec priorité aux tranches B et D à taux révisable			

**PERIODE DE SOUSCRIPTION : DU 7 JANVIER AU 9 JANVIER 2013 INCLUS  
SOUSCRIPTION RESERVEE AUX INVESTISSEURS QUALIFIES DE DROIT  
MAROCAIN TELS QUE LISTES DANS LA PRESENTE NOTE D'INFORMATION**

ORGANISME CHARGE DU PLACEMENT  
ET DE L'ENREGISTREMENT

**BMCE CAPITAL**  
BOURSE 

ORGANISME CONSEIL

**BMCE CAPITAL**  
CONSEIL 

ORGANISME CENTRALISATEUR  
ET CHARGE DU PLACEMENT

**BMCE BANK** 

**Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières**

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des valeurs mobilières -CDVM- et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le **18 décembre 2012**, sous la référence n° **VI/EM/045/2012**.

## ABREVIATIONS

<b>AFH</b>	African Financial Holding
<b>AGO</b>	Assemblée Générale Ordinaire
<b>ALCO</b>	Asset Liability Committee
<b>ALM</b>	Asset Liability Management
<b>BAM</b>	Bank AL Maghrib
<b>BCP</b>	Banque Centrale Populaire
<b>BDM</b>	Banque de Développement du Mali
<b>BEI</b>	Banque Européenne d'Investissement
<b>BES VIDA</b>	Banco Espirito Santo VIDA (filiale à 100% de Banco Espirito Santo)
<b>BMCD</b>	Banque Malienne de Crédit et de Dépôts
<b>BFCM</b>	Banque Fédérale Du Crédit Mutuel
<b>BMCI</b>	Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie
<b>BNR</b>	Bénéfice Net Réel
<b>BVC</b>	Bourse des Valeurs de Casablanca
<b>CA</b>	Chiffre d'Affaires
<b>CACI</b>	Comité d'Audit et de Contrôle Interne
<b>CAM</b>	Caja De Ahorros Del Mediterraneo
<b>CDM</b>	Crédit du Maroc
<b>CDVM</b>	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
<b>CEB</b>	Charges d'Exploitation Bancaire
<b>CIH</b>	Crédit Immobilier et Hôtelier
<b>CIMR</b>	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
<b>CSIS</b>	Center for Strategic International Studies
<b>CTM</b>	Compagnie de Transport Marocaine
<b>DAB</b>	Distributeur Automatique de Billets
<b>DAT</b>	Dépôts à Terme
<b>ESFG</b>	Espirito Santo Financial Group
<b>EUR</b>	Monnaie unique européenne
<b>FCFA</b>	Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>FCP</b>	Fonds Commun de Placement
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>GAB</b>	Guichet Automatique Bancaire
<b>GBP</b>	Livre sterling - Royaume Uni
<b>GDR</b>	Global Depositary Receipts
<b>GNS</b>	Global Network System

<b>GPBM</b>	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
<b>IG</b>	Intégration Globale
<b>IM</b>	Investment Management
<b>IPE</b>	Impression Presse Edition
<b>ITB</b>	Institut Technique de Banque
<b>IR</b>	Impôt sur le revenu
<b>IS</b>	Impôt sur les Sociétés
<b>K</b>	Millier
<b>LCN</b>	Lettre de Change Normalisée
<b>M</b>	Million
<b>MAD</b>	Dirham Marocain
<b>MAMDA</b>	Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances
<b>MCMA</b>	Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances
<b>Md</b>	Milliard
<b>MEE</b>	Mise en Equivalence
<b>MRE</b>	Marocain Résident à l'Étranger
<b>MSIM</b>	Morgan Stanley Investment Management
<b>Nb</b>	Nombre
<b>ND</b>	Non disponible
<b>OPCVM</b>	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
<b>OPV</b>	Offre Publique de Vente
<b>Pb</b>	Point de base
<b>PEB</b>	Produits d'Exploitation Bancaire
<b>PNB</b>	Produit Net Bancaire
<b>RBE</b>	Résultat Brut d'Exploitation
<b>RMA</b>	Royale Marocaine d'Assurances
<b>RMI</b>	Radio Méditerranée Internationale
<b>RNPG</b>	Résultat Net Part du Groupe
<b>RoE</b>	Return On Equity
<b>SCR</b>	Société Centrale de Réassurance
<b>SFCM</b>	Société Financière Crédit du Maghreb
<b>SFI</b>	Société Financière Internationale
<b>SICAV</b>	Société d'Investissement à Capital Variable
<b>STP</b>	Straight Through Processing
<b>TCN</b>	Titres de Créances Négociables
<b>TMT</b>	Télécommunications, Média & Technologies
<b>UBP</b>	Union Bancaire Privée
<b>LCB</b>	La Congolaise de Banque
<b>USD</b>	Dollar américain
<b>USSD</b>	Unstructured Supplementary Service Data

# SOMMAIRE

<b>ABREVIATIONS</b> .....	<b>2</b>
<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>4</b>
<b>PREAMBULE</b> .....	<b>7</b>
<b>PARTIE I :</b> .....	<b>8</b>
<b>ATTESTATIONS ET COORDONNEES</b> .....	<b>8</b>
I.    LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BMCE BANK .....	9
II.   LES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	10
III.  LE CONSEIL JURIDIQUE .....	18
IV.  LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE.....	18
V.    AGENCES DE NOTATION.....	19
<b>PARTIE II :</b> .....	<b>20</b>
<b>PRESENTATION DE L'OPERATION</b> .....	<b>20</b>
I.    CADRE REGLEMENTAIRE DE L'OPERATION.....	21
II.   OBJECTIFS DE L'OPERATION .....	21
III.  STRUCTURE DE L'OFFRE .....	21
IV.  RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE .....	22
V.    COTATION EN BOURSE DE LA TRANCHE A ET B .....	33
VI.  CALENDRIER DE L'OPERATION .....	34
VII.  ORGANISMES CHARGES DU PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS .....	34
VIII. GARANTIE DE BONNE FIN.....	35
IX.  MODALITES DE SOUSCRIPTION .....	35
X.    MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES .....	37
XI.  MODALITES DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES.....	40
XII.  MODALITES D'ENREGISTREMENT .....	40
XIII. MODALITES DE PUBLICATION DES RESULTATS DE L'OPERATION .....	40
XIV.  FISCALITE .....	41
XV.  CHARGES RELATIVES A L'OPERATION (SUPPORTEES PAR L'EMETTEUR).....	42
XVI.  COMMISSIONS A FACTURER AUX SOUSCRIPTEURS .....	42
<b>PARTIE III : PRESENTATION DE BMCE BANK</b> .....	<b>43</b>
I.    RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL .....	44
II.   RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR .....	46
III.  MARCHE DES TITRES BMCE BANK.....	50
IV.  NOTATION (EXTRAITS TRADUITS) .....	57
V.    ORGANES D'ADMINISTRATION DE BMCE BANK .....	62
VI.  ORGANES DE DIRECTION.....	66
VII.  GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE .....	78
<b>PARTIE IV : ACTIVITE DE BMCE BANK</b> .....	<b>84</b>
I.    HISTORIQUE DE BMCE BANK .....	85
II.   APPARTENANCE DE BMCE BANK AU GROUPE FINANCECOM .....	88
III.  FILIALES DE BMCE BANK.....	93
IV.  CAPITAL HUMAIN .....	131
V.    STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT .....	139
<b>PARTIE VI : SITUATION FINANCIERE DE BMCE BANK - COMPTES CONSOLIDES IFRS</b> .....	<b>142</b>
<b>2009- JUIN 2012</b> .....	<b>142</b>
I.    PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS .....	143
II.   ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS .....	146
III.  ANALYSE DU BILAN CONSOLIDE IFRS .....	157
<b>PARTIE VII :</b> .....	<b>172</b>
<b>PERSPECTIVES</b> .....	<b>172</b>

---

<b>PARTIE VIII : FACTEURS DE RISQUE.....</b>	<b>175</b>
IV. RISQUES AFFERENTS À LA BANQUE ET À SON SECTEUR .....	176
V. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES.....	181
<b>PARTIE IX : ANNEXES .....</b>	<b>183</b>
VI. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES IFRS .....	184
VII. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES IFRS JUIN 2012-2009 .....	207
VIII. RAPPORTS DE NOTATION DE BMCE BANK .....	266

## AVERTISSEMENT

**Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

**L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en obligations comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes au Groupe BMCE Bank.**

**La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition d'obligations, objet de ladite note d'information.**

**Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.**

**Les organismes de placement ne proposeront les obligations, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où elle fera une telle offre.**

**Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni BMCE Capital Conseil n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par les intermédiaires financiers.**

**L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination. L'effet de cette clause de subordination étant de conditionner en cas de liquidation de l'émetteur le remboursement de l'obligation au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.**

## PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par BMCE Capital Conseil, conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2012 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Rapports annuels et rapports de gestion relatifs aux exercices 2009, 2010 et 2011 ;
- Les liasses comptables et fiscales relatives aux exercices 2009, 2010 et 2011 ;
- Rapports et statistiques du GPBM ;
- Comptes consolidés IFRS de BMCE Bank sur la période 2009- 2011 ;
- Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration, des AGO et des AGE tenus durant les exercices 2009, 2010 et 2011 et l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs aux exercices de 2009 à 2011 en normes IFRS ;
- Rapports des commissaires aux comptes pour les comptes semestriels consolidés au 30 juin 2010 et au 30 juin 2011 en normes IFRS ;
- Rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions réglementées des exercices clos au 31 décembre 2009, 2010 et 2011 ;
- Et, différents commentaires, analyses et statistiques recueillis par nos soins auprès de la Direction de BMCE Bank.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières – CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public au siège de BMCE Bank, au 140, Avenue Hassan II- 20000 Casablanca et sur son site ([www.bmcebank.ma](http://www.bmcebank.ma)). Tél : (0522) 49 80 03 ;
- Tenue à la disposition du public au siège de BMCE CAPITAL BOURSE, à la Tour BMCE- Rond-point Hassan II- 20000 Casablanca. Tél : (0522) 49 81 33 ;
- Tenue à la disposition du public au siège de BMCE Capital Conseil, au 63, Boulevard Moulay Youssef - 20000 Casablanca. Tél. : (0522) 42 91 00 ;
- Disponible sur le site internet du CDVM ([www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma));

- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site internet [www.casablanca-bourse.com](http://www.casablanca-bourse.com).



## **PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES**

---



---

## **I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BMCE BANK**

---

A notre connaissance, les données de la présente note d'information sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de BMCE Bank ainsi que les droits rattachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions pouvant en altérer la portée.

Par ailleurs, le Président Directeur Général s'engage à respecter l'échéancier de remboursement selon les modalités décrites dans la présente note d'information.

**Othman BENJELLOUN**  
Président Directeur Général, BMCE Bank

## II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

---

### Identité des commissaires aux comptes

---

<b>Dénomination ou raison sociale :</b>	<b>Ernst &amp; Young</b>
<b>Représenté par :</b>	<b>Bachir TAZI</b>
<b>Fonction :</b>	Associé
<b>Adresse :</b>	37, Bd Abdellatif Ben Kaddour - 20 050 Casablanca
<b>Téléphone :</b>	05 22 95 79 00
<b>Télécopie :</b>	05 22 39 02 26
<b>E mail :</b>	<a href="mailto:bachir.tazi@ma.ey.com">bachir.tazi@ma.ey.com</a>
<b>Date du premier exercice soumis au contrôle</b>	2002
<b>Date d'expiration du mandat</b>	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2013

---

---

<b>Dénomination ou raison sociale :</b>	<b>Fidaroc Grant Thornton</b>
<b>Représenté par :</b>	<b>Faïçal MEKOUAR</b>
<b>Fonction :</b>	Associé Gérant
<b>Adresse :</b>	47, rue Allal Ben Abdallah - 20 000 Casablanca
<b>Téléphone :</b>	05 22 54 48 00
<b>Télécopie :</b>	05 22 54 23 21
<b>E mail :</b>	<a href="mailto:f.mekouar@fidarocgt.ma">f.mekouar@fidarocgt.ma</a>
<b>Date du premier exercice soumis au contrôle</b>	2008
<b>Date d'expiration du mandat</b>	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2013

---

**Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative à l'émission obligataire subordonnée de BMCE Bank : comptes consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009**

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées en normes IFRS contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées en normes IFRS, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS de BMCE Bank, au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009 tels que audités par nos soins.

**Ernst & Young**  
**Bachir TAZI**

**Fidaroc Grant Thornton**  
**Faïçal MEKOUAR**

**Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés : exercice du 1er janvier au 31 décembre 2011**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank), comprenant le bilan au 31 décembre 2010, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**Responsabilité de la Direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion sur les états financiers**

BMCE BANK a reçu en mars 2011 une seconde lettre de notification de l'administration fiscale suite à la vérification portant sur les exercices 2006 à 2009 au titre de l'Impôt sur les Sociétés (IS), l'Impôt sur le Revenu (IR) et la Taxe sur la Valeur Ajoutée. Ayant marqué son désaccord sur les chefs de redressement notifiés, la banque a initié un recours devant la Commission Locale de Taxation. En l'état actuel de la procédure, nous ne sommes pas en mesure d'estimer les impacts éventuels de ce contrôle sur le résultat et les capitaux propres du Groupe au 31 décembre 2011.

A notre avis, sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe BMCE Bank au 31 décembre 2011 ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 23 avril 2012

**Fidaroc Grant Thornton**  
**Faïçal MEKOUAR**

**Ernst & Young**  
**Bachir TAZI**

**Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés : exercice du 1er janvier au 31 décembre 2010**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank), comprenant le bilan au 31 décembre 2010, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**Responsabilité de la Direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Opinion sur les états financiers**

BMCE BANK a reçu en décembre 2010 la première notification de l'administration fiscale suite à la vérification portant sur les exercices 2006 à 2009 au titre de l'Impôt sur les Sociétés (IS), l'Impôt sur le Revenu (IR) et la Taxe sur la Valeur Ajoutée. La banque a constaté dans sa première réponse à l'administration fiscale la majorité des redressements notifiés. En l'état actuel de la procédure, nous ne sommes pas en mesure d'estimer les impacts éventuels de ce contrôle sur le résultat et les capitaux propres du Groupe au 31 décembre 2010.

A notre avis, sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe BMCE Bank au 31 décembre 2010 ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 15 avril 2011

**Fidaroc Grant Thornton**  
**Faiçal MEKOUAR**

**Ernst & Young**  
**Bachir TAZI**

#### **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés : exercice du 1er janvier au 31 décembre 2009**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank), comprenant le bilan au 31 décembre 2009, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

#### **Responsabilité de la Direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des

méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Opinion sur les états financiers**

BMCE BANK a reçu le 12 janvier 2010 un avis de vérification fiscale de l'Impôts sur les Sociétés (IS), l'Impôt sur le Revenu (IR) et la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) au titre des exercices 2006, 2007 et 2008. En l'état actuel de la procédure, nous ne sommes pas en mesure d'estimer les impacts éventuels de ce contrôle sur le résultat et les capitaux propres du Groupe au 31 décembre 2009.

A notre avis, sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe BMCE Bank au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 17 mai 2010

**Fidaroc Grant Thornton**  
**Faïçal MEKOUAR**

**Ernst & Young**  
**Bachir TAZI**

#### **Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative à l'émission obligataire subordonnée de BMCE Bank : comptes consolidés en normes IFRS au 30 juin 2012 et au 30 juin 2011**

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées en normes IFRS contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés semestriels en normes IFRS.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées semestrielles en normes IFRS, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS de BMCE Bank, au 30 juin 2012 et au 30 juin 2011, objets de la revue limitée.

**Ernst & Young**  
**Bachir TAZI**

**Fidaroc Grant Thornton**  
**Faïçal MEKOUAR**

#### **Attestation d'examen limité de la situation intermédiaire consolidée au 30 juin 2012**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2012. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 15.867.553, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 525.122.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec

le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BMCE Bank a fait l'objet durant l'année 2010 d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2006 à 2009 au titre de l'Impôt sur les Sociétés (IS), l'Impôt sur le Revenu et la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Ayant marqué son désaccord sur les chefs de redressement notifiés, la banque a initié courant l'exercice 2011 un recours devant la Commission Locale de Taxation. En l'état actuel de la procédure, nous ne sommes pas en mesure d'estimer les impacts éventuels de ce contrôle sur le résultat et les capitaux propres du Groupe au 30 juin 2012.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCE Bank arrêtés au 30 juin 2012, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 27 septembre 2012

**Fidaroc Grant Thornton**  
**Faïçal MEKOUAR**

**Ernst & Young**  
**Bachir TAZI**

#### **Attestation d'examen limité de la situation intermédiaire consolidée au 30 juin 2011**

En application des dispositions du Dahir portant loi nOI-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur « BMCE Bank » comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et les états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2011. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 15.395.353, dont un bénéfice net de KMAD 520.825, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

La banque a reçu en mars 2011 une seconde lettre de notification de la part de l'administration fiscale suite à la vérification portant sur les exercices 2006 à 2009 au titre de l'Impôt sur les Sociétés (IS), l'Impôt sur le Revenu (IR) et la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Ayant marqué son désaccord sur les chefs de redressement notifiés, la banque a initié un recours devant la Commission Locale de Taxation.

En l'état actuel de la procédure, nous ne sommes pas en mesure d'estimer les impacts éventuels de ce contrôle sur le résultat et les capitaux propres de BMCE Bank au 30 juin 2011.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur « BMCE Bank » arrêtés au 30 juin 2011, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 23 septembre 2011

**Fidaroc Grant Thornton**  
**Faiçal MEKOUAR**

**Ernst & Young**  
**Bachir TAZI**



## L'ORGANISME CONSEIL

### Identité du conseiller financier

---

<b>Dénomination ou raison sociale :</b>	<b>BMCE Capital Conseil</b>
<b>Représentant légal :</b>	Mehdi Jalil DRAFATE
<b>Fonction :</b>	Président du directoire
<b>Adresse :</b>	63, Boulevard Moulay Youssef - 20000 Casablanca
<b>Téléphone :</b>	05 22 42 91 00
<b>Télécopie :</b>	05 22 43 00 21
<b>E mail :</b>	mj.drafate@bmcek.co.ma

---

### Attestation

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de BMCE BANK à travers :

- Les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension recueillis auprès de la Direction Générale de BMCE Bank ;
- L'analyse des comptes agrégés (2009- juin-2012) et consolidé en normes IFRS (2009- juin 2012), les rapports de gestion 2009, 2010 et 2011 ainsi que la lecture des procès-verbaux des organes de direction et des assemblées d'actionnaires de BMCE Bank ;
- Les principales caractéristiques du métier des établissements bancaires.

BMCE Capital Conseil est une filiale à 100% du groupe BMCE Bank. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

**Mehdi Jalil DRAFATE**  
Président du Directoire

### III. LE CONSEIL JURIDIQUE

---

#### Identité du conseiller financier

---

<b>Dénomination ou raison sociale :</b>	<b>KETTANI LAW FIRM SCP</b>
<b>Représentant légal :</b>	Maître Nadia KETTANI
<b>Fonction :</b> LAW FIRM	Avocat à la Cour de Cassation, Associée au Cabinet KETTANI
<b>Adresse :</b>	8, Rue Lahcen El Basri, 20 000 - Casablanca
<b>Téléphone :</b>	05 22 43 89 00
<b>Télécopie :</b>	05 22 20 59 25
<b>E mail :</b>	<a href="mailto:nadia@kettlaw.com">nadia@kettlaw.com</a>

---

#### Attestation

L'opération d'émission d'obligations subordonnées de BMCE Bank, objet de la présente note d'information, est conforme aux stipulations statutaires de BMCE Bank et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

La présente opération porte sur l'émission de titres subordonnés. Cette caractéristique ne porte pas atteinte aux règles du droit des souscripteurs d'obtenir le paiement de leurs titres en capital et intérêts. Toutefois, en cas de liquidation de la BMCE Bank, ces titres ne seront remboursés qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et chirographaires.

Cette attestation est délivrée pour servir et faire valoir ce que de droit.

**Nadia KETTANI**  
Avocat à la Cour de Cassation  
Associée à KETTANI LAW FIRM SCP

### IV. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

---

Pour toute information et communication financière, prière de contacter :

**Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI**  
Administrateur Directeur Général Délégué  
Téléphone: 05 22 49 80 11 / 12  
Fax: 05 22 26 49 65  
E-mail : [bbenjelloun@bmcebank.co.ma](mailto:bbenjelloun@bmcebank.co.ma)

---

**V. AGENCES DE NOTATION**

---

**AGENCE : MOODY'S INVESTORS SERVICE**

Adresse : Kanika Business Centre, 319, 28th October Avenue, PO Box 53205  
CY3301, Limassol, Cyprus  
Téléphone: +357 2558 6586  
Fax : +357 2558 6677  
E-mail : [stathis.kyriakides@moodys.com](mailto:stathis.kyriakides@moodys.com)

**AGENCE : STANDARD & POOR'S**

Adresse : 21-25, rue Balzac, 75406 Paris Cedex 08  
Téléphone: +33 1 44 20 66 86  
Fax : +33 1 44 20 66 97  
E-mail : [anouar\\_hassoune@standardandpoors.com](mailto:anouar_hassoune@standardandpoors.com)

**AGENCE : CAPITAL INTELLIGENCE**

Adresse : Oasis Complex, Block E, Gladstone Street, P.O. Box 53585,  
CY 3303 Limassol, Cyprus  
Téléphone : +357 25 342300  
Fax : +357 25 817750  
E-mail : [capital@ciratings.com](mailto:capital@ciratings.com)

**AGENCE : FITCH RATINGS LIMITED**

Adresse : 30 North Colonnade  
London E14 5GN  
Téléphone : +44 20 3530 1223

**PARTIE II :**  
**PRESENTATION DE L'OPERATION**

---

---

## I. CADRE REGLEMENTAIRE DE L'OPERATION

---

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration, autorise ce dernier et toute personne dûment déléguée par lui à cet effet de procéder à une ou plusieurs émissions, avec appel public à l'épargne, d'obligations subordonnées non convertibles à durée déterminée régies par les dispositions des articles 292 à 315 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes et par les art. 3 et 19 de la circulaire de Bank Al Maghrib numéro 24/G/2006, (les fonds en résultant étant éligibles au titre des fonds propres complémentaires de second niveau au sens de cet article) dans la limite d'un plafond de DEUX MILLIARDS DE DIRHAMS (2.000.000.000 DH).

La ou les émissions ainsi autorisées peuvent être réalisées en une ou plusieurs tranches, dans un délai maximum de cinq ans.

L'Assemblée Générale Ordinaire délègue, en vertu de l'article 294 de la loi n° 17-95, au Conseil d'Administration et à toute personne dûment habilitée par lui tous pouvoirs à l'effet :

- De fixer les modalités et la nature définitive de la ou des émissions obligataires autorisées ;
- De réaliser définitivement la ou lesdites émissions ;
- Et d'une manière générale, prendre toutes mesures utiles, le tout dans les conditions légales et réglementaires en vigueur lors de ces émissions.

## II. OBJECTIFS DE L'OPERATION

---

Cette opération a pour objectifs de :

- Favoriser le renforcement des fonds propres complémentaires de BMCE Bank ;
- Financer les opérations courantes relatives à l'exercice de l'activité de BMCE Bank.

## III. STRUCTURE DE L'OFFRE

---

La présente opération porte sur un montant global de MAD 1 000 000 000 (un Milliard de Dirhams). Elle se décompose en deux tranches :

- Une tranche « A » à taux fixe, cotée à la Bourse de Casablanca d'un plafond de MAD 1 Md (Un milliard de dirhams) d'une valeur nominale de MAD 100 000 ;
- Une tranche « B » à taux révisable, cotée à la Bourse de Casablanca d'un plafond de MAD 1 Md (Un milliard de dirhams) d'une valeur nominale de MAD 100 000 ;
- Une tranche « C » à taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca d'un plafond de MAD 1 Md (Un milliard de dirhams) d'une valeur nominale de MAD 100 000 ;
- Une tranche « D » à taux révisable, non cotée à la Bourse de Casablanca d'un plafond de MAD 1 Md (Un milliard de dirhams) d'une valeur nominale de MAD 100 000 ;

- Le montant total adjugé sur les quatre tranches ne devra en aucun cas dépasser MAD 1 000 000 000 (Un milliard de dirhams) dans le cadre du plafond de MAD 2 000 000 000 (deux milliards de dirhams) autorisé par l'Assemblée Générale.
- La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain suivants : Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières, Compagnies Financières<sup>1</sup>, Etablissements de Crédit, Compagnies d'Assurance et de Réassurance et Caisse de Dépôts et de Gestion ainsi que les organismes de pension et de retraite.

#### IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE

##### **Avertissement :**

**L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créances contractuellement défini par la clause de subordination. L'effet de la clause de subordination est de conditionner, en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'emprunt au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.**

##### ***Caractéristiques de la tranche A (Obligations à taux fixe cotées à la Bourse de Casablanca)***

➤ <b>Nature :</b>	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
➤ <b>Plafond de la tranche :</b>	MAD 1 000 000 000
➤ <b>Nombre maximum de titres à émettre :</b>	10 000 obligations subordonnées.
➤ <b>Forme juridique :</b>	Au porteur.
➤ <b>Valeur nominale :</b>	MAD 100 000
➤ <b>Durée de l'emprunt :</b>	10 ans
➤ <b>Période de souscription :</b>	Du 7 janvier 2013 au 9 janvier 2013 inclus
➤ <b>Date de jouissance :</b>	21 janvier 2013
➤ <b>Date d'échéance:</b>	21 janvier 2023
➤ <b>Prix d'émission :</b>	100%, soit MAD 100 000 à la date de souscription
➤ <b>Méthode d'allocation</b>	Méthode d'adjudication à la française avec priorité aux tranches B et D à taux révisable.

<sup>1</sup> Article 14 Loi 34-03 du 14 février 2006 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés. Les dispositions des articles 47, 49, 50, 51, 53, 55 et 57 ainsi que celles du chapitre II du titre IV de la présente loi sont, dans les conditions fixées par circulaire du gouverneur de Bank Al Maghrib, après avis du Comité des établissements de crédit, applicables aux compagnies financières.

Sont considérées comme compagnies financières, au sens de la présente loi, les sociétés qui ont pour activité principale, au Maroc, de prendre et gérer des participations financières et qui, soit directement soit par l'intermédiaire de sociétés ayant le même objet, contrôlent plusieurs établissements effectuant des opérations à caractère financier dont un, au moins, est un établissement de crédit.

➔ <b>Taux d'intérêt facial :</b>	<p>Taux fixe.</p> <p>le taux d'intérêt facial est déterminé en référence à la courbe secondaire des BDT 10 ans telle que arrêtée le 3 janvier 2013. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 110 pbs et 135 pbs.</p> <p>Le taux d'intérêt facial sera publié au plus tard le 4 janvier 2013 par BMCE BANK dans un journal d'annonces légales et communiqué à la Bourse de Casablanca.</p>
➔ <b>Mode de calcul :</b>	<p>La détermination du taux de référence sera réalisée par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 10 ans (base actuarielle).</p>
➔ <b>Prime de risque :</b>	<p>Entre 110 et 135 points de base.</p>
➔ <b>Intérêts :</b>	<p>Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 21 janvier de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 21 janvier si celui-ci n'est pas un jour ouvré.</p> <p>Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par la BMCE Bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.</p> <p>Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : [Nominal x taux facial].</p>
➔ <b>Remboursement du capital</b>	<p>La tranche A, cotée à la Bourse de Casablanca, fera l'objet d'un remboursement <i>in fine</i> du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de BMCE Bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et obligations de BMCE Bank. Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation de BMCE Bank, subordonné à toutes les autres dettes.</p>
➔ <b>Remboursement anticipé :</b>	<p>Aucune possibilité de remboursement par anticipation</p>
➔ <b>Assimilations antérieures :</b>	<p>Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées objet de la tranche A aux obligations subordonnées émises antérieurement par BMCE Bank,</p>
➔ <b>Assimilations ultérieures :</b>	<p>Au cas où BMCE Bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>
➔ <b>Cotation des titres :</b>	<p>Les obligations subordonnées objet de la tranche A seront cotées à la Bourse de Casablanca.</p> <p>Les obligations subordonnées de la tranche A feront l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 16 janvier 2013 sur le compartiment obligataire sous le code 990163 et auront pour ticker OB163.</p>

	<p>Pour être coté à la Bourse de Casablanca, le cumul des montants alloués aux tranches A et B doit être supérieur ou égale à un montant de 20 millions de dirhams. Si à la clôture de la période de souscription le cumul des montants alloués aux tranches A et B est inférieur à 20 millions de dirhams, les souscriptions relatives à ces tranches seront annulées.</p>
➔ <b>Procédure de 1<sup>ère</sup> cotation :</b>	<p>La cotation de la tranche A sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs.</p>
➔ <b>Négociation des titres :</b>	<p>Les obligations subordonnées objet de la tranche A sont librement négociables à la Bourse de Casablanca. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.</p>
➔ <b>Enregistrement de l'opération à la Bourse :</b>	<p>L'enregistrement sera effectué par la société de bourse BMCE Capital Bourse.</p>
➔ <b>Rang de l'emprunt :</b>	<p>Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.</p> <p>L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.</p> <p>En cas de liquidation de BMCE Bank, les titres subordonnés de la présente émission seront remboursés en capital à prix égal au pair. Leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui ont été et qui pourraient être émis ultérieurement par BMCE Bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant le cas échéant.</p>
➔ <b>Maintien de l'emprunt à son rang :</b>	<p>BMCE Bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.</p>
➔ <b>Garantie de remboursement :</b>	<p>La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.</p>
➔ <b>Notation :</b>	<p>La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.</p>
➔ <b>Représentation de la masse des obligataires :</b>	<p>Le Président du Conseil d'Administration décide de désigner Monsieur Hamad JOUAHRI gérant de la fiduciaire marocaine juridique et d'expertises, JURICOM sise au 44, rue Mohamed Smiha, 3<sup>°</sup>ét. - 20000 Casablanca, en qualité de mandataire provisoire des détenteurs d'obligations subordonnée de la tranche A, B,C et de la tranche D et ce, en attendant la tenue de l'assemblée générale ordinaire des obligataires devant désigner le ou les mandataires desdits obligataires, étant entendu que la date d'entrée en vigueur de cette décision de désignation sera la date d'ouverture de la souscription aux obligations de la de la tranche A,B, C et de la tranche</p>



---

	D.
➤ <b>Droit applicable :</b>	Droit marocain
➤ <b>Jurisdiction compétente :</b>	Tribunal de commerce de Casablanca

---

**Caractéristiques de la tranche B (Obligations à taux révisable cotées à la Bourse de Casablanca)**

➔ <b>Nature :</b>	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au depositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
➔ <b>Plafond de la tranche :</b>	MAD 1 000 000 000
➔ <b>Nombre maximum de titres à émettre :</b>	10 000 obligations subordonnées.
➔ <b>Forme juridique :</b>	Au porteur.
➔ <b>Valeur nominale :</b>	MAD 100 000
➔ <b>Durée de l'emprunt :</b>	10 ans
➔ <b>Période de souscription :</b>	Du 7 janvier 2013 au 9 janvier 2013 inclus
➔ <b>Date de jouissance :</b>	21 janvier 2013
➔ <b>Date d'échéance:</b>	21 janvier 2023
➔ <b>Prix d'émission :</b>	100%, soit MAD 100 000 à la date de souscription
➔ <b>Méthode d'allocation</b>	Méthode d'adjudication à la française avec priorité aux tranches B et D à taux révisable.
➔ <b>Taux d'intérêt facial :</b>	<p>Révisable annuellement.</p> <p>Pour la première année, soit du 21 janvier 2013 au 20 janvier 2014, le taux facial des titres subordonnés sera calculé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines monétaire constaté ou calculé par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire telle que publiée par Bank Al Maghrib le 3 janvier 2013 (hors prime de risque) . Le taux ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque comprise entre 110 et 125 points de base.</p> <p>Le taux d'intérêt facial sera publié au plus tard le 4 janvier 2013 par BMCE BANK dans un journal d'annonces légales et communiqué à la Bourse de Casablanca.</p> <p>Pour les années suivantes, le taux facial des titres subordonnés sera calculé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines monétaire constaté ou calculé par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire telle que publiée par Bank Al Maghrib, et ce, dans la période de 30 jours calendaires précédant chaque date d'anniversaire d'au moins 5 jours de bourse. Le taux ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque comprise entre 110 et 125 points de base et communiqué à la Bourse de Casablanca au moins 5 jours de bourse avant la date d'anniversaire.</p>
➔ <b>Mode de calcul :</b>	<p>A chaque date d'anniversaire, le taux de référence qui sera retenu sera déterminé selon les modalités suivantes :</p> <p>Le taux de référence des titres subordonnés sera calculé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines monétaire constaté ou calculé par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire telle que publiée par Bank Al Maghrib, et ce, dans la période de 30 jours calendaires précédant chaque date d'anniversaire d'au moins 5 jours de bourse.</p> <p>Le taux ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque comprise entre 110 et 125 points de base.</p>
➔ <b>Prime de risque :</b>	Entre 110 et 125 points de base

➔ <b>Intérêts :</b>	<p>Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 21 janvier de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 21 janvier si celui-ci n'est pas un jour ouvré.</p> <p>Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par la BMCE Bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.</p> <p>Les intérêts seront calculés selon la formule suivante :  <math display="block">[\text{Nominal} \times \text{taux facial} \times (\text{nombre de jours exact} / 360 \text{ jours})]</math>.</p>
➔ <b>Remboursement du capital</b>	<p>La tranche B, cotée à la Bourse de Casablanca, fera l'objet d'un remboursement <i>in fine</i> du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de BMCE Bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et obligations de BMCE Bank. Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation de BMCE Bank, subordonné à toutes les autres dettes.</p>
➔ <b>Remboursement anticipé :</b>	Aucune possibilité de remboursement par anticipation
➔ <b>Assimilations antérieures :</b>	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées objet de la tranche B aux obligations subordonnées émises antérieurement par BMCE Bank,
➔ <b>Assimilations ultérieures :</b>	Au cas où BMCE Bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
➔ <b>Cotation des titres :</b>	<p>Les obligations subordonnées objet de la tranche B seront cotées à la Bourse de Casablanca.</p> <p>Les obligations subordonnées de la tranche B feront l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 16 janvier 2013 sur le compartiment obligataire sous le code 990164 et auront pour ticker OB164.</p> <p>Pour être coté à la Bourse de Casablanca, le cumul des montants alloués aux tranches A et B doit être supérieur ou égale à un montant de 20 millions de dirhams. Si à la clôture de la période de souscription le cumul des montants alloués aux tranches A et B est inférieur à 20 millions de dirhams, les souscriptions relatives à ces tranches seront annulées.</p>
➔ <b>Procédure de 1<sup>ère</sup> cotation :</b>	La cotation de la tranche B sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs.
➔ <b>Négociation des titres :</b>	Les obligations subordonnées objet de la tranche B sont librement négociables à la Bourse de Casablanca. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations

	subordonnées.
➔ <b>Enregistrement de l'opération à la Bourse :</b>	L'enregistrement sera effectué par la société de bourse BMCE Capital Bourse.
➔ <b>Rang de l'emprunt :</b>	<p>Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.</p> <p>L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.</p> <p>En cas de liquidation de BMCE Bank, les titres subordonnés de la présente émission seront remboursés en capital à prix égal au pair. Leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui ont été et qui pourraient être émis ultérieurement par BMCE Bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant le cas échéant.</p>
➔ <b>Maintien de l'emprunt à son rang :</b>	BMCE Bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
➔ <b>Garantie de remboursement :</b>	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
➔ <b>Notation :</b>	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
➔ <b>Représentation de la masse des obligataires :</b>	Le Président du Conseil d'Administration décide de désigner Monsieur Monsieur Hamad JOUAHRI gérant de la fiduciaire marocaine juridique et d'expertises, JURICOM sise au 44, rue Mohamed Smiha, 3 <sup>o</sup> ét. - 20000 Casablanca, en qualité de mandataire provisoire des détenteurs d'obligations subordonnée de la tranche A, B,C et de la tranche D et ce, en attendant la tenue de l'assemblée générale ordinaire des obligataires devant désigner le ou les mandataires desdits obligataires, étant entendu que la date d'entrée en vigueur de cette décision de désignation sera la date d'ouverture de la souscription aux obligations de la de la tranche A,B, C et de la tranche D.
➔ <b>Droit applicable :</b>	Droit marocain
➔ <b>Juridiction compétente :</b>	Tribunal de commerce de Casablanca

**Caractéristiques de la tranche C (Obligations à taux fixe non cotées à la Bourse de Casablanca)**

➔ <b>Nature :</b>	Obligations non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
➔ <b>Plafond de la tranche :</b>	MAD 1 000 000 000
➔ <b>Nombre maximum de titres à émettre :</b>	100 000 obligations subordonnées.
➔ <b>Forme juridique :</b>	Au porteur.
➔ <b>Valeur nominale :</b>	MAD 100 000
➔ <b>Durée de l'emprunt :</b>	10 ans
➔ <b>Période de souscription :</b>	Du 7 janvier 2013 au 9 janvier 2013 inclus
➔ <b>Date de jouissance :</b>	21 janvier 2013
➔ <b>Date d'échéance :</b>	21 janvier 2023
➔ <b>Prix d'émission :</b>	100%, soit MAD 100 000 à la date de souscription
➔ <b>Méthode d'allocation :</b>	Méthode d'adjudication à la française avec priorité aux tranches B et D à taux révisable.
➔ <b>Taux d'intérêt facial :</b>	Taux fixe. le taux d'intérêt facial est déterminé en référence à la courbe secondaire des BDT 10 ans telle que arrêtée le 3 janvier 2013. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 110 pbs et 135 pbs. Le taux d'intérêt facial sera publié au plus tard le 4 janvier 2013 par BMCE BANK dans un journal d'annonces légales et communiqué à la Bourse de Casablanca.
➔ <b>Mode de calcul :</b>	La détermination du taux de référence sera réalisée par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 10 ans (base actuarielle).
➔ <b>Prime de risque :</b>	Entre 110 et 135 points de base.
➔ <b>Intérêts :</b>	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 21 janvier de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 21 janvier si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par la BMCE Bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : [Nominal x taux facial].
➔ <b>Remboursement du capital :</b>	La tranche C, non cotée à la Bourse de Casablanca, fera l'objet d'un remboursement <i>in fine</i> du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de BMCE Bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et obligations de BMCE Bank. Le remboursement du capital

	est, en cas de mise en liquidation de BMCE Bank, subordonné à toutes les autres dettes.
➔ <b>Remboursement anticipé :</b>	Aucune possibilité de remboursement par anticipation
➔ <b>Négociation des titres :</b>	De gré à gré. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
➔ <b>Assimilations antérieures :</b>	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées objet de la tranche C aux obligations subordonnées émises antérieurement par BMCE Bank.
➔ <b>Assimilations ultérieures :</b>	Au cas où BMCE Bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
➔ <b>Rang de l'emprunt :</b>	Le capital fait l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation de BMCE Bank, les titres subordonnés de la présente émission seront remboursés en capital à prix égal au pair. Leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui ont été et qui pourraient être émis ultérieurement par BMCE Bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant le cas échéant.
➔ <b>Maintien de l'emprunt à son rang :</b>	BMCE Bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
➔ <b>Garantie de remboursement :</b>	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
➔ <b>Notation :</b>	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
➔ <b>Représentation de la masse des obligataires :</b>	Le Président du Conseil d'Administration décide de désigner Monsieur Hamad JOUAHRI gérant de la fiduciaire marocaine juridique et d'expertises, JURICOM sise au 44, rue Mohamed Smiha, 3 <sup>o</sup> ét. - 20000 Casablanca, en qualité de mandataire provisoire des détenteurs d'obligations subordonnée de la tranche A, B,C et de la tranche D et ce, en attendant la tenue de l'assemblée générale ordinaire des obligataires devant désigner le ou les mandataires desdits obligataires, étant

	entendu que la date d'entrée en vigueur de cette décision de désignation sera la date d'ouverture de la souscription aux obligations de la de la tranche A,B, C et de la tranche D.
➔ <b>Droit applicable :</b>	Droit marocain
➔ <b>Juridiction compétente :</b>	Tribunal de commerce de Casablanca

### ***Caractéristiques de la tranche D (Obligations à taux révisable non cotées à la Bourse de Casablanca)***

➔ <b>Nature :</b>	Obligations non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
➔ <b>Plafond de la tranche :</b>	MAD 1 000 000 000
➔ <b>Nombre maximum de titres à émettre :</b>	100 000 obligations subordonnées.
➔ <b>Forme juridique :</b>	Au porteur.
➔ <b>Valeur nominale :</b>	MAD 100 000
➔ <b>Durée de l'emprunt :</b>	10 ans
➔ <b>Période de souscription :</b>	Du 7 janvier 2013 au 9 janvier 2013 inclus
➔ <b>Date de jouissance :</b>	21 janvier 2013
➔ <b>Date d'échéance</b>	21 janvier 2023
➔ <b>Prix d'émission :</b>	100%, soit MAD 100 000 à la date de souscription
➔ <b>Méthode d'allocation</b>	Méthode d'adjudication à la française avec priorité aux tranches B et D à taux révisable.
➔ <b>Taux d'intérêt facial :</b>	<p>Révisable annuellement.</p> <p>Pour la première année, soit du 21 janvier 2013 au 20 janvier 2014, le taux facial des titres subordonnés sera calculé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines monétaire constaté ou calculé par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire telle que publiée par Bank Al Maghrib le 3 janvier 2013 (hors prime de risque) . Le taux ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque comprise entre 110 et 125 points de base.</p> <p>Le taux d'intérêt facial sera publié au plus tard le 4 janvier 2013 par BMCE BANK dans un journal d'annonces légales.</p> <p>Pour les années suivantes, le taux facial des titres subordonnés sera calculé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines monétaire constaté ou calculé par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire telle que publiée par Bank Al Maghrib, et ce, dans la période de 30 jours calendaires précédant chaque date d'anniversaire d'au moins 5 jours de bourse. Le taux ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque comprise entre 110 et 125 points de base.</p>
➔ <b>Mode de calcul :</b>	<p>A chaque date d'anniversaire, le taux de référence qui sera retenu sera déterminé selon les modalités suivantes :</p> <p>Le taux de référence des titres subordonnés sera calculé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines monétaire constaté ou calculé par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire telle que publiée par Bank Al Maghrib, et ce, dans la période</p>

	<p>de 30 jours calendaires précédant chaque date d'anniversaire d'au moins 5 jours de bourse.</p> <p>Le taux ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque comprise entre 110 et 125 points de base.</p>
➔ <b>Prime de risque :</b>	Entre 110 et 125 points de base.
➔ <b>Intérêts :</b>	<p>Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 21 janvier de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 21 janvier si celui-ci n'est pas un jour ouvré.</p> <p>Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par la BMCE Bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.</p> <p>Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : [Nominal x taux facial x (nombre de jours exact / 360 jours)].</p>
➔ <b>Remboursement du capital</b>	<p>La tranche D, non cotée à la Bourse de Casablanca, fera l'objet d'un remboursement <i>in fine</i> du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de BMCE Bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et obligations de BMCE Bank. Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation de BMCE Bank, subordonné à toutes les autres dettes.</p>
➔ <b>Remboursement anticipé :</b>	Aucune possibilité de remboursement par anticipation
➔ <b>Négociation des titres :</b>	<p>De gré à gré.</p> <p>Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.</p>
➔ <b>Assimilations antérieures :</b>	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées objet de la tranche D aux obligations subordonnées émises antérieurement par BMCE Bank.
➔ <b>Assimilations ultérieures :</b>	<p>Au cas où BMCE Bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>
➔ <b>Rang de l'emprunt :</b>	<p>Le capital fait l'objet d'une clause de subordination.</p> <p>L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.</p> <p>En cas de liquidation de BMCE Bank, les titres subordonnés de la présente émission seront remboursés en capital à prix égal au pair. Leur remboursement</p>



	n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui ont été et qui pourraient être émis ultérieurement par BMCE Bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant le cas échéant.
➔ <b>Maintien de l'emprunt à son rang :</b>	BMCE Bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
➔ <b>Garantie de remboursement :</b>	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
➔ <b>Notation :</b>	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
➔ <b>Représentation de la masse des obligataires :</b>	Le Président du Conseil d'Administration décide de désigner Monsieur Hamad JOUAHRI gérant de la fiduciaire marocaine juridique et d'expertises, JURICOM sise au 44, rue Mohamed Smiha, 3 <sup>o</sup> ét. - 20000 Casablanca, en qualité de mandataire provisoire des détenteurs d'obligations subordonnée de la tranche A, B,C et de la tranche D et ce, en attendant la tenue de l'assemblée générale ordinaire des obligataires devant désigner le ou les mandataires desdits obligataires, étant entendu que la date d'entrée en vigueur de cette décision de désignation sera la date d'ouverture de la souscription aux obligations de la de la tranche A,B, C et de la tranche D.
➔ <b>Droit applicable :</b>	Droit marocain
➔ <b>Juridiction compétente :</b>	Tribunal de commerce de Casablanca

## V. COTATION EN BOURSE DE LA TRANCHE A ET B

➔ <b>Date d'introduction et de cotation prévue</b>	16 janvier 2013
➔ <b>Code</b>	Tranche A : 990163 Tranche B : 990164
➔ <b>Ticker</b>	Tranche A : OB163 Tranche B : OB164
➔ <b>Mode de cotation</b>	Fixing
➔ <b>Procédure de première cotation</b>	Cotation directe
➔ <b>Etablissement centralisateur</b>	BMCE Bank
➔ <b>Etablissement chargé de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca</b>	BMCE Capital Bourse

## VI. CALENDRIER DE L'OPERATION

Ordres	Etapes	Délais au plus tard
1	Réception du dossier complet de l'opération par la Bourse de Casablanca	17/12/2012
2	Emission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation	18/12/2012
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la Note d'information visée par le CDVM	18/12/2012
4	Publication au Bulletin de la cote de la Bourse de Casablanca de l'avis d'introduction des obligations émises dans le cadre de la tranche A et B cotées	19/12/2012
5	Publication de l'extrait de la Note d'information dans un journal d'annonces légales	20/12/2012
6	Publication du taux d'intérêt facial par l'émetteur dans un journal d'annonces légales	04/01/2013
7	Ouverture de la période de souscription	07/01/2013
8	Clôture de la période de souscription	09/01/2013
9	Réception par la Bourse de Casablanca des résultats de l'opération	10/01/2013 avant 10h
10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cotation des obligations</li> <li>• Annonce des résultats de l'opération au Bulletin de la cote</li> <li>• Enregistrement des transactions en Bourse</li> </ul>	16/01/2013
11	Règlement / Livraison	21/01/2013
12	Publication des résultats de l'émission dans un journal d'annonces légales	22/01/2013

## VII. ORGANISMES CHARGES DU PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Type d'intermédiaires financiers	Dénomination	Adresse
<b>Coordinateur global de l'opération</b>	BMCE Capital Conseil	Tour BMCE – rond point Hassan II - Casablanca
<b>Conseiller</b>	BMCE Capital Conseil	63, Boulevard Moulay Youssef – 20000 Casablanca
<b>Organisme Chargé du Placement</b>	BMCE Capital Bourse/BMCE BANK	Tour BMCE – rond point Hassan II – Casablanca/Avenue Hassan II Casablanca
<b>Etablissement assurant le service financier de l'émetteur</b>	BMCE BANK	Tour BMCE – rond point Hassan II - Casablanca
<b>Etablissement chargé de l'enregistrement</b>	BMCE Capital Bourse	Tour BMCE – rond point Hassan II – Casablanca

## VIII. GARANTIE DE BONNE FIN

---

Néant.

## IX. MODALITES DE SOUSCRIPTION

---

### 1. Période de souscription

La période de souscription à la présente émission débutera le 7 janvier 2013 et sera clôturée le 9 janvier 2013 inclus.

### 2. Souscripteurs

La souscription des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain suivants :

- Les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du 4 rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les compagnies financières visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les établissements de crédit visés à l'article premier du Dahir n°1-05-178 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les entreprises d'assurance et de réassurance agréées telles que visées à la loi 17-99 portant code des assurances sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- La Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;
- Les organismes de retraite et de pension sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

Les souscriptions sont toutes en numéraire, quelle que soit la catégorie de souscripteurs.

### 3. Identification des souscripteurs

Les organismes chargés du placement devront s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories prédéfinies. A ce titre, ils devront obtenir une copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories, et la joindre au bulletin de souscription.

Catégorie de souscripteur	Document à joindre
<b>OPCVM de droit marocain</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Photocopie de la décision d'agrément :               <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pour les fonds communs de placement (FCP), le certificat de dépôt au greffe du tribunal ;</li> <li>➤ Pour les SICAV, le modèle des inscriptions au registre de commerce.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Investisseurs qualifiés de droit marocain (hors OPCVM)</b>	Modèle des inscriptions au registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie.

### 4. Modalités de souscription

Les souscripteurs peuvent formuler une ou plusieurs demandes de souscription en spécifiant le nombre de titres demandé et la nature de la tranche souhaitée.

A moins d'être frappées de nullité, les souscriptions sont cumulatives quotidiennement, par montant de souscription; et les souscripteurs pourront être servis à hauteur de leur demande et dans la limite des titres disponibles.

Il n'est pas institué de plancher ou de plafond de souscription au titre de l'Emission d'Obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, dans la limite du montant de l'opération, soit MAD 1 milliard.

Chaque souscripteur a la possibilité de soumissionner pour l'emprunt coté et/ou non coté, à taux fixe et/ou révisable. Les titres sont payables au comptant en un seul versement le 21/01/2013 (jour de règlement/livraison) et inscrit sur le compte du souscripteur le même jour.

Les organismes chargés du placement sont tenus de recueillir les ordres de souscription auprès des investisseurs à l'aide de bulletins de souscription, fermes et irrévocables, dûment remplis et signés par les souscripteurs, selon le modèle joint en Annexe.

Par ailleurs, les organismes chargés du placement s'engagent à ne pas accepter de souscription collectée par une autre entité. Aucune souscription ne pourra être acceptée en dehors de la période de souscription.

Les ordres de souscriptions seront collectés par le biais des organismes chargés du placement.

Au cours, de la période de souscription, les souscripteurs doivent s'adresser aux organismes chargés du placement afin de formuler une ou plusieurs demandes de souscription en spécifiant le nombre de titres demandé et la nature de la tranche souscrite souhaitée.

Tout bulletin de souscription doit être signé du souscripteur ou son mandataire et transmis aux organismes chargés du placement. Toutes les souscriptions se feront en numéraire et doivent être exprimées en nombre de titres.

## **X. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES**

---

### **1. Modalités de centralisation des ordres**

Les organismes chargés du placement, BMCE Capital bourse et BMCE Bank, sont tenus de recueillir les ordres de souscription auprès de sa clientèle, à l'aide d'un bulletin de souscription ferme et irrévocable (modèle joint en Annexe).

Chaque souscripteur devra :

- Remettre, préalablement à la clôture de la période de souscription, un bulletin de souscription dûment signé, ferme et irrévocable, sous pli fermé auprès de organismes chargés du placement ;
- Formuler son (ses) ordre (s) de souscription en spécifiant le nombre de titres demandé, le montant de sa souscription, le taux de souscription ainsi que la tranche souhaitée.

Au cours de la période de souscription, les organismes chargés du placement doivent établir un état récapitulatif des souscriptions qu'ils auront reçus pendant la journée.

En cas de non - souscription pendant la journée, l'état des souscriptions devra être établi avec la mention « Néant ».

Il sera alors procédé à 16h, à la fin de la période de souscription, à :

- L'annulation des demandes qui ne respectent pas les conditions et modalités de souscription susmentionnées ;
- La consolidation de l'ensemble des demandes de souscription recevables, c'est-à-dire, toutes les demandes de souscription autres que celles frappées de nullité ;
- L'allocation des obligations.

### **2. Modalités d'allocation**

L'allocation des obligations sera effectuée à la clôture de la période de souscription qui s'étale du 7 janvier 2013 au 9 janvier 2013 inclus.

A l'issue de la période de souscription, les organismes chargés du placement BMCE Capital Bourse et BMCE BANK devront procéder à la consolidation de tous les bulletins de souscription et établir un état récapitulatif des souscriptions.

Il sera alors procédé, le 9 janvier à 17 heures, au siège de BMCE Capital, à :

- L'ouverture des plis;
- La consolidation de l'ensemble des souscriptions ;
- L'allocation selon la méthode définie ci-dessous.

Les montants adjugés ne pourront, en aucun cas, dépasser MAD 1 000 000 000.

La méthode d'allocation :

Les tranches B et D seront servies en priorité par rapport aux tranches A et C dans la limite du montant global de l'émission. Si à la clôture de la période de souscription, le montant total des souscriptions reçues pour les tranches B et D est supérieur ou égal au montant global de l'émission, aucun montant ne sera alloué aux tranches A et C. Ainsi, la quantité demandée retenue pour le calcul du taux d'allocation sera égale aux souscriptions reçues pour les tranches B et D.

Si le montant total des souscriptions reçues pour les tranches B et D est inférieur au montant global de l'émission, les obligations seront allouées à hauteur du montant total des souscriptions reçues pour les tranches B et D à l'intérieur de la fourchette de taux indiquée (bornes comprises). Le reliquat sera alloué aux tranches A et C à l'intérieur de la fourchette indiquée (bornes comprises) dans la limite du montant global de l'émission, soit 1 milliard de dirhams.

Dans la limite du montant alloué à chaque tranche, l'allocation des obligations subordonnées de la BMCE Bank se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française.

La méthode d'allocation relative à l'adjudication à la Française se déclare comme suit :

Les organismes chargés du placement retiendront les soumissions aux taux les plus bas, à l'intérieur de la fourchette proposée (bornes comprises), jusqu'à ce que le montant de l'émission soit atteint. Les organismes chargés du placement fixeront, alors, le taux limite de l'adjudication, correspondant au taux le plus élevé des demandes retenues. Les soumissions retenues sont entièrement servies au taux limite soit au taux le plus élevé des demandes retenues.

Ainsi, si le montant des souscriptions pour une tranche est inférieur au montant qui lui est alloué, les souscriptions reçues seront toutes allouées à hauteur des montants demandés au taux limite soit au taux le plus élevé des demandes retenues. Si par contre le montant des souscriptions pour ladite tranche est supérieur au montant qui lui est alloué, deux cas de figure pourraient se présenter :

- Dans le cas où les souscriptions retenues ont été exprimées avec plusieurs taux, les demandes retenues exprimées aux taux les plus bas seront servies en priorité et intégralement. Celles retenues exprimées au taux le plus élevé feront l'objet d'une allocation au prorata sur la base d'un taux d'allocation déterminé comme suit :

« Quantité offerte au taux le plus élevé / Quantité exprimée au taux le plus élevé »

Le taux retenu sera égal au taux le plus élevé des demandes retenues et sera appliqué à tous les souscripteurs retenus ;

Dans le cas où les souscriptions retenues ont été exprimées avec un seul taux à l'intérieur de la fourchette proposée (bornes comprises), toutes les demandes retenues seront servies à ce taux, au prorata, sur la base d'un taux d'allocation déterminé comme suit :

« Quantité offerte/ Quantité demandée retenue »

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure.

Les rompus seront alloués, par pallier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

A noter que les tranches B et D seront servies en priorités par rapport aux tranches A et C et ce même si ces dernières enregistrent des taux de soumissions inférieurs à ceux enregistrés au niveau des tranches B et D.

A l'issue de la séance d'allocation, un procès-verbal d'allocation (détaillé par catégorie de souscription et par tranche) sera établi par BMCE Bank.

L'allocation sera déclarée et reconnue « définitive et irrévocable » à l'issue de la dite séance et suite à la signature dudit procès-verbal.

Si le cumul des montants alloués aux tranches cotées A et B est inférieur à 20 millions de dirhams, les souscriptions y afférentes seront annulées. Dans ce cas, l'allocation des souscriptions reçues, déductions faites des souscriptions annulées des tranches A et B, se fera entre les tranches C et D avec une priorité à la tranche D.

### **1. Modalités d'annulation des souscriptions**

Toute souscription qui ne respecte pas les conditions contenues dans la présente note d'information ou le contrat de placement est susceptible d'annulation par les organismes chargés du placement.

---

## **XI. MODALITES DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES**

---

### **1. Règlement/livraison**

Le règlement livraison entre l'émetteur et les souscripteurs s'effectue dans le cadre du module OTC - Over-the Counter (filiale de gré à gré) offert par la plateforme de dénouement Maroclear. Il se fera à la date de jouissance prévue le 21/01/2013.

Les titres sont payables au comptant en un seul versement le 21/01/2012 et inscrit sur le compte du souscripteur le jour même.

BMCE BANK se chargera à la date de jouissance de l'inscription en compte des obligations subordonnées.

### **2. Domiciliaire de l'émission**

BMCE Bank est désigné en tant que domiciliaire de l'opération, chargé d'exécuter toutes opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre de l'émission objet de la présente note d'information.

---

## **XII. MODALITES D'ENREGISTREMENT**

---

A l'issue de l'allocation, les titres attribués à chaque souscripteur sont enregistrés dans son compte titres le jour du Règlement/Livraison.

L'entité chargée de l'enregistrement de l'opération est la société de Bourse BMCE CAPITAL BOURSE.

---

## **XIII. MODALITES DE PUBLICATION DES RESULTATS DE L'OPERATION**

---

Les résultats de l'opération seront publiés par la Bourse de Casablanca au Bulletin de la Cote le 16/01/2013 et par BMCE Capital Bourse dans un journal d'annonces légales le 22/01/2013 pour les quatre tranches.



## XIV. FISCALITE

---

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur. Ainsi les personnes morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

### 1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

#### Personnes Résidentes

##### 1) Personnes soumises à l'IR :

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit de restitution pour les bénéficiaires personnes morales et les personnes physiques soumises à l'IR selon le régime du BNR ou du BNS. Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :
  - Le nom, prénom, adresse et le numéro de la CIN ou de la carte d'étranger ;
  - Le numéro d'article d'imposition à l'IR.

##### 2) Personnes soumises à l'IS :

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20% imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice en cours duquel la retenue a été opérée.

Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- La raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- Le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt des sociétés.

### 2. Plus-values

#### Personnes morales résidentes

##### 1) Personnes soumises à l'IR

- Pour les titres non-inscrits à l'actif professionnel, le taux d'imposition est de 15% pour les profits nets résultant des cessions d'obligations et autres titres de créance.

- Pour les titres inscrits à l'actif professionnel, les plus-values sur cession de titres de créances sont comprises dans le résultat imposable imposé à l'IR au taux de barème progressif.

## 2) Personnes soumises à l'IS

Les plus-values issues de la cession d'obligations sont comprises dans les produits de la société et imposées à l'IS au taux de droit commun.

## **XV. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION (SUPPORTEES PAR L'EMETTEUR)**

---

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 0,56% du montant de l'opération. Ils comprennent notamment les charges suivantes :

- Les frais légaux ;
- Le conseil juridique ;
- Le conseil financier ;
- Les frais de placement et de courtage ;
- La communication ;
- La commission d'admission à la Bourse de Casablanca ;
- La commission relative au visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières.

## **XVI. COMMISSIONS A FACTURER AUX SOUSCRIPTEURS**

---

A l'exception de la commission d'admission à la bourse de Casablanca pour les tranches cotées A et B qui s'établit à 0,05‰ HT du montant de l'opération plafonnée à 10 KDH HT, aucune autre commission ne sera facturée au souscripteur.

**PARTIE III :**  
**PRESENTATION DE BMCE BANK**

---

---

**I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL**

▪ <b>Dénomination sociale :</b>	Banque Marocaine du Commerce Extérieur, BMCE Bank.
▪ <b>Siège social :</b>	140, avenue Hassan II, Casablanca.
▪ <b>Téléphone :</b>	05 22 49 80 04/15
▪ <b>Télécopie :</b>	05 22 26 49 65
▪ <b>Site Web :</b>	<a href="http://www.bmcebank.co.ma">www.bmcebank.co.ma</a>
▪ <b>Forme juridique :</b>	Société Anonyme à Conseil d'Administration.
▪ <b>Date de constitution :</b>	31 août 1959.
▪ <b>Durée de vie :</b>	99 ans.
▪ <b>Numéro d'Inscription au Registre de Commerce :</b>	27 129 Casablanca
▪ <b>Exercice social :</b>	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
▪ <b>Objet social :</b> (Article 3 des statuts)	<p>BMCE Bank a pour objet, dans le cadre du Dahir portant loi du 14 février 2006, relative aux établissements de crédit et assimilés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ d'effectuer toutes opérations de banque, de change, de trésorerie, d'aval, d'acceptation, d'escompte, de réescompte, de découvert en compte courant et toute forme de crédit à court, moyen et long termes ; contracter tous emprunts, tous engagements en toutes monnaies ; acheter, vendre ou céder tous biens mobiliers ou immobiliers ; pratiquer toutes opérations de transit ou de commissions, de commerce de métaux précieux ;</li> <li>➤ d'effectuer tous placements, souscriptions, achats et ventes en bourse ou autrement, au comptant ou à terme de titres et d'effets de toutes natures ;</li> <li>➤ de prendre, de détenir et de gérer des participations dans toutes entreprises bancaires financières, immobilières, industrielles et commerciales pour elle-même ou pour le compte de tiers ;</li> <li>➤ et plus généralement, d'effectuer toutes opérations bancaires, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social.</li> </ul>
▪ <b>Capital social :</b> (31 octobre 2012)	MAD 1 719 633 900 composé de 171 963 390 actions d'une valeur nominale de MAD 10.
▪ <b>Documents juridiques :</b>	Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de BMCE Bank.
▪ <b>Liste des textes législatifs applicables :</b>	<p>De par sa forme juridique, BMCE Bank est régie par le droit marocain et la loi N° 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 ;</p> <p>De par son activité, BMCE Bank est régie par le Dahir N° 1-05-178 du 15 moharrem 1427 (14 février 2006) portant promulgation de la loi N° 34-03 relatif à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et</p>

organismes assimilés (loi bancaire) ;

De par la cotation de ses actions sur la Bourse de Casablanca, BMCE Bank est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :

- Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs modifié et complété par les lois 34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 ;
- Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 et par l'arrêté n°1268-08 du 7 juillet 2008 ;
- Dahir portant loi n°1-93-212 du 4 rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par les lois n°23-01, 36-05 et 44-06 ;
- Règlement Général du CDVM tel qu'approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°822 08 du 14 avril 2008 ;
- Dahir n°1-95-3 du 24 chaâbane 1415 (26 janvier 1995) portant promulgation de la loi n°35-94 et de l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux titres de créances négociables ;
- Dahir portant loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi N° 43-02 ;
- Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;
- Dahir N° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la Loi N° 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier et modifié par la loi n° 46-06.

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Régime fiscal :</b></li> </ul>	BMCE Bank est soumise, en tant qu'établissement de crédit, à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (10%).
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Tribunal compétent en cas de litige :</b></li> </ul>	Tribunal de Commerce de Casablanca.

## II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR

### 1. Renseignements à caractère général

A la veille de la présente opération, BMCE Bank est doté d'un capital social de MAD 1 719 633 900, composé de 171 963 390 titres d'une valeur nominale de MAD 10, entièrement libéré.

Il convient de rappeler, qu'en date du 22 septembre 2008, BMCE Bank avait procédé au split de son action, ramenant sa valeur nominale à MAD 10 contre MAD 100 précédemment et ce, conformément aux dispositions de la loi 20-05 modifiant et complétant la loi n°17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes.

### 2. Historique du capital

Date	Nature de l'opération	Capital avant opération (en MAD)	Nombre d'actions émises <sup>2</sup>	Montant de l'augmentation (en MAD)	Capital après opération (en MAD)
1990	Souscription en numéraire	380 000 000	1 200 000	120 000 000	500 000 000
1991	Attribution d'actions gratuites	500 000 000	750 000	75 000 000	575 000 000
1991	Souscription en numéraire	575 000 000	1 750 000	175 000 000	750 000 000
1992	Attribution d'actions gratuites	750 000 000	750 000	75 000 000	825 000 000
1992	Souscription en numéraire	825 000 000	1 750 000	175 000 000	1 000 000 000
1996	Attribution d'actions gratuites	1 000 000 000	2 857 142	285 714 200	1 285 714 200
1996	Souscription réservée aux institutionnels étrangers	1 285 714 200	1 369 394	136 939 400	1 422 653 600
1996	Souscription réservée aux institutionnels étrangers	1 422 653 600	205 409	20 540 900	1 443 194 500
2000	Attribution d'actions gratuites	1 443 194 500	1 443 194	144 319 400	1 587 513 900
2008	Split de l'action	1 587 513 900	158 751 390 <sup>3</sup>	-	1 587 513 900
2010	Augmentation de capital réservée à la BFCM	1 587 513 900	10 712 000	107 120 000	1 694 633 900
2010	Augmentation de capital réservée au personnel	1 694 633 900	2 500 000	25 000 000	1 719 633 900

Source : BMCE Bank

L'attribution d'actions gratuites par incorporation de réserves, ayant porté le capital social à MAD 1 587 513 900, a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 13 juin 2000.

BMCE Bank a établi depuis novembre 2002 un programme de rachat par la Banque de ses propres actions, en vue de régulariser le marché et ce, conformément aux dispositions de l'article 281 de la loi N° 17-95 relative aux sociétés anonymes.

<sup>2</sup> À une valeur nominale de MAD 100

<sup>3</sup> Création de 158 751 390 actions au nominal de MAD 10, en remplacement des 15 875 139 actions anciennes de MAD 100 chacune de valeur nominale

Le Conseil d'Administration de BMCE Bank a reconduit ce programme quatre fois ; le dernier en date a été proposé et approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 20 novembre 2008.

Toutefois, il convient de signaler que BMCE Bank a procédé, en date du 22 mars 2010, à la cession au profit de la CAISSE DE DEPOTS ET DE GESTION de 8% du capital à un cours unitaire de MAD 267, soit un montant total de MAD 3,4 Md. Cette transaction a permis, ainsi, d'annuler le solde du programme de rachat. Rappelons que BMCE Bank ne dispose plus de programme de rachat depuis Mai 2010.

La même année, BMCE BANK a procédé à un renforcement de ses fonds propres à travers :

- Une augmentation de capital réservée à la BFCM pour un montant de MAD 2,5 milliards en octobre 2010 ;
- Et, une augmentation de capital réservée au personnel du Groupe pour un montant de MAD 500 millions en décembre 2010.

### **3. Pactes d'actionnaires**

Néant.

### **4. Evolution de la structure d'actionariat**

Dans le cadre de la consolidation de son actionariat et de sa stratégie de s'ériger en Banque des Réseaux d'alliances internationales, BMCE Bank a conclu, en 2004, un accord de partenariat avec le Crédit Industriel et Commercial - CIC, filiale du Groupe Crédit Mutuel – France avec une prise de participation de 10% du capital de BMCE Bank.

S'appuyant sur une convergence des orientations stratégiques des deux banques, le partenariat conclu sert les ambitions de développement régional de BMCE Bank et du CIC. Il devrait également dynamiser leur positionnement sur le continent africain, en particulier au Maghreb, en leur permettant de saisir les opportunités offertes par l'ouverture croissante des marchés algérien, tunisien, libyen et mauritanien sur de nouvelles zones de libre-échange.

Par ailleurs, *Morgan Stanley Investment Management - MSIM* -, a acquis sur le marché boursier 3%<sup>4</sup> du Capital de BMCE Bank en septembre 2004. *Morgan Stanley Investment Management* est la division de gestion d'actifs de Morgan Stanley & Co, firme multinationale au service d'une clientèle mondiale institutionnelle tels que les gouvernements et sociétés, les caisses de retraite et fonds de pension, les fondations ainsi que la clientèle patrimoniale.

En 2005, et au vu du succès de l'opération d'intéressement du personnel réalisée en février 2003, et dans le cadre de sa politique d'encouragement de l'actionariat des salariés et de renforcement de l'appartenance des membres du personnel au Groupe BMCE, BMCE Bank, a mis en place un nouveau Programme de Participation de Capital<sup>5</sup>. Ce dernier portait sur 628 841 actions BMCE, représentant 3,96% du capital. Au 28 mai 2007, les salariés de la Banque ont eu la possibilité de céder un tiers de leurs participations au cours de MAD 2 750 (avant split de l'action).

<sup>4</sup> Cette participation a entièrement été cédée en mai 2007

<sup>5</sup> Visé par le CDVM le 10 mai 2005 sous la référence VI/EM/007/2005

En date du 19 avril 2007, la *Caja De Ahorros Del Mediterráneo -CAM-* rejoint le tour de table de BMCE Bank à hauteur de 5%. Cette nouvelle alliance constitue un véritable partenariat industriel (i) dans le domaine de l'immobilier au Maroc, (ii) en faveur des Marocains Résidant en Espagne (iii) dans les métiers de Banque d'Affaires et de l'International, (iv) dans le domaine de la coopération technique et (v) en matière sociétale.

Le 26 mars 2008, BMCE Bank a cédé 5% de parts supplémentaires de son capital au profit du Groupe français Crédit Mutuel au prix unitaire de MAD 3 000 (avant split de l'action). Cette nouvelle acquisition porte ainsi la participation du CIC dans le capital BMCE Bank à la limite de 15%.

Par ailleurs, dans le cadre d'un reclassement de ses actifs et participations, CIC a opéré en date du 30 décembre 2008 un transfert de l'intégralité de sa participation dans BMCE Bank au profit de son actionnaire majoritaire, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel -BFCM-.

Le 5 février 2009, le Groupe CIC a procédé à l'acquisition à travers la BFCM de 4,9% de parts supplémentaires de capital de BMCE Bank, soit au total plus de 7,7 millions d'actions au prix unitaire de MAD 290 dirhams (après split de l'action). Ainsi, sa participation dans le capital de BMCE est passée de 15,05% à 19,9%.

Le 22 mars 2010, BMCE Bank a cédé au profit de la Caisse de Dépôts et de Gestion 8% de son capital pour un montant de MAD 3,4 Milliards.

En octobre 2010, le Groupe BMCE a procédé à une augmentation de capital réservée à la BFCM, portant sa participation à 25% (MAD 2,5 milliards). Consécutivement à cette opération, le groupe a procédé début décembre 2010 à une augmentation de capital en faveur du personnel pour MAD 500 millions.

En août 2011, *Caja De Ahorros Del Mediterráneo -CAM-* se retire du tour de table de BMCE Bank en cédant sa participation au profit de FinanceCom.

## **5. Structure de l'actionariat**

Le capital de BMCE Bank s'établit à MAD 1 719 633 900 composé de 171 963 390 actions d'une valeur nominale de MAD 10.

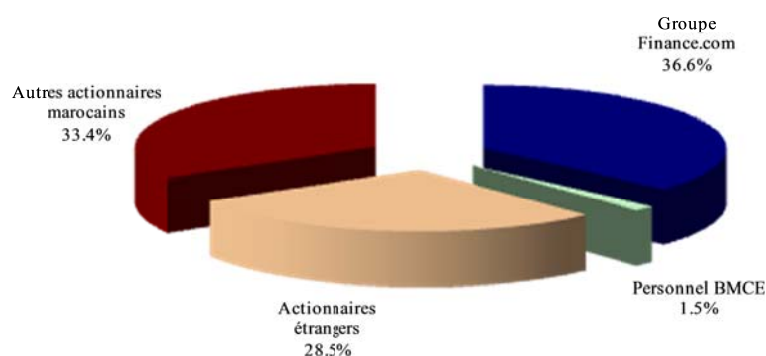


Au 13 octobre 2012, l'actionnariat de BMCE Bank se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% du capital	% des droits de vote
<b>Bloc de contrôle</b>	<b>62 995 803</b>	<b>36,63%</b>	<b>36,63%</b>
<i>RMA Watanya*</i>	48 512 295	28,21%	28,21%
<i>Financecom</i>	13 576 303	7,89%	7,89%
<i>SFCM</i>	907 205	0,53%	0,53%
<b>Participations stables</b>	<b>79 662 458</b>	<b>46,32%</b>	<b>46,32%</b>
<i>Banque Fédérative du Crédit Mutuel</i>	44 665 802	25,97%	25,97%
<i>Caisse de Dépôt et de Gestion</i>	14 423 718	8,39%	8,39%
<i>MAMDA/MCMA</i>	8 757 193	5,09%	5,09%
<i>CIMR</i>	7 414 505	4,31%	4,31%
<i>BES VIDA</i>	4 401 240	2,56%	2,56%
<b>Autres</b>	<b>29 305 129</b>	<b>17,04%</b>	<b>17,04%</b>
<i>Personnel BMCE</i>	2 491 813	1,45%	1,45%
<i>Flottant</i>	26 813 316	15,59%	15,59%
<b>TOTAL</b>	<b>171 963 390</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

(\* ) Hors OPCVM dédiés de RMA Watanya

#### Structure de l'actionnariat au 13 octobre 2012



Source : BMCE Bank

### III. MARCHE DES TITRES BMCE BANK

#### 1. Caractéristiques des actions BMCE Bank

La valeur BMCE Bank est cotée à la Bourse de Casablanca sous le code de cotation 11 835.

A fin juin 2012, le flottant du titre BMCE Bank est de 15,29% du capital, représentant 26 293 202 actions.

La performance boursière réalisée par l'action BMCE Bank depuis le début de l'année jusqu'au 29 juin 2012 ressort à -11%<sup>6</sup>. Au titre de l'exercice 2011, BMCE Bank a procédé à la distribution d'un dividende unitaire de MAD 3, fixant le rendement de dividende à 1,36% sur la base du cours de clôture moyen de MAD 220,7 observé du 3 janvier 2011 au 31 décembre 2011.

#### 2. Caractéristiques des GDRs émis en 1996 (A fin juin 2012)

Au cours de l'exercice 1996, BMCE Bank avait procédé à une augmentation de capital à travers l'émission de USD 60 millions d'actions GDRs<sup>7</sup> (*Global Depositary Receipts*) cotées à la Bourse de Londres. L'objectif de cette opération visait en premier lieu une internationalisation plus grande du capital de BMCE Bank, lui conférant une assise plus importante comparativement à d'autres banques des marchés émergents.

Type de GDR	REG S (*)
<b>Ticker</b>	BMED
<b>Nombre de titres au 31 août 2012</b>	1 409 370 <sup>8</sup>

Type de GDR	144 A (**)
<b>Ticker</b>	BQMCY
<b>Nombre de titres au 31 août 2012</b>	180

Source : BMCE Bank

(\*) Reg S : GDRs qui peuvent être détenus par des porteurs (personnes physiques ou morales) à l'extérieur des Etats-Unis.

(\*\*) 144 A : GDRs qui sont uniquement réservés aux investisseurs qualifiés aux Etats-Unis, connus sous « QIBs » - Qualified Institutional Buyers. Les QIBs sont des institutions qui détiennent pour leur propre compte au moins USD 100 millions de titres. Les QIBs ne peuvent pas être des personnes physiques.

#### 3. Programme d'émission de certificats de dépôt émis à partir du 16 avril 2001

En 2001, BMCE Bank a lancé un programme d'émission de certificats de dépôts dont le plafond s'élève à MAD 5 000 000 000. Les émissions opérées en mai 2001 ont été entièrement remboursées.

<sup>6</sup> Sur la base d'un cours de clôture au 30/12/2011 de MAD 214.

<sup>7</sup> Certificats nominatifs, libellés dans une devise internationale, généralement le dollar, émis par une banque dépositaire (le plus souvent par une banque britannique ou luxembourgeoise) en contrepartie de titres étrangers déposés auprès d'une banque gardienne locale dans le pays de la société émettrice.

<sup>8</sup> Après split de l'action BMCE Bank

En Août 2008, BMCE Bank a procédé à l'extension de son plafond d'émission, après validation du CDVM en date du 1<sup>er</sup> août 2008, le portant à MAD 10 000 000 000 (Dix Milliards de Dirhams).

### Caractéristiques du programme :

➤ <b>Nature</b>	Certificats de dépôt
➤ <b>Montant de l'ancien Programme</b>	MAD 5 000 000 000
➤ <b>Montant du nouveau Programme</b>	MAD 10 000 000 000
➤ <b>Montant de l'encours à fin Août 2012</b>	MAD 7 830 400 000
➤ <b>Valeur nominale des titres <sup>(9)</sup></b>	MAD 100 000
➤ <b>Nombre de titres restant à fin Août 2012</b>	78 304 bons

Source : BMCE Bank

### Caractéristiques des certificats de dépôt à fin août 2012

Nre de bons	Montant	Durée	Nature du Taux	Jouissance	Echéance
5 000	500 000 000	2 ans	FIXE	08/04/2010	28/12/2012
2 300	230 000 000	2 ans	FIXE	12/04/2010	28/12/2012
6 050	605 000 000	2 ans	FIXE	26/10/2010	26/10/2012
300	30 000 000	3 ans	FIXE	26/10/2010	26/10/2012
240	24 000 000	2 ans	VARIABLE	26/10/2010	26/10/2012
1 000	100 000 000	2 ans	FIXE	05/11/2010	05/11/2013
1 300	130 000 000	2 ans	FIXE	16/11/2010	16/11/2012
100	10 000 000	2 ans	VARIABLE	16/11/2010	16/11/2012
1 000	100 000 000	3 ans	FIXE	16/11/2010	18/11/2013
140	14 000 000	2 ans	FIXE	16/12/2010	17/12/2012
4 000	400 000 000	2 ans	FIXE	10/01/2011	10/01/2013
10 210	1 021 000 000	52 semaines	FIXE	14/11/2011	12/11/2012
2 500	250 000 000	52 semaines	FIXE	16/11/2011	14/11/2012
1 000	100 000 000	52 semaines	FIXE	08/12/2011	06/12/2012
3 200	320 000 000	52 semaines	FIXE	30/12/2011	28/12/2012
6 300	630 000 000	2 ans	FIXE	30/12/2011	30/12/2013
6 100	610 000 000	26 semaines	FIXE	08/03/2012	06/09/2012
6 540	654 000 000	52 semaines	FIXE	08/03/2012	07/03/2013
1 000	100 000 000	52 semaines	FIXE	12/03/2012	11/03/2013
1 000	100 000 000	52 semaines	FIXE	15/03/2012	14/03/2013
8 974	897 400 000	52 semaines	FIXE	16/04/2012	15/04/2013
100	10 000 000	26 semaines	FIXE	16/04/2012	15/10/2012
550	55 000 000	52 semaines	FIXE	19/04/2012	18/04/2013
4 400	440 000 000	26 semaines	FIXE	24/05/2012	22/11/2012
2 400	240 000 000	26 semaines	FIXE	21/06/2012	20/12/2012
2 600	260 000 000	13 semaines	FIXE	21/06/2012	20/09/2012

Source : BMCE Bank

<sup>9</sup> Modificatif de la circulaire n°2/G/96 du 30 janvier 1996

**4. Emission d'un emprunt obligataire subordonné en février 2008**

En Février 2008, BMCE Bank a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné (Tranche A cotée et Tranche B non cotée) pour un montant global plafonné à MAD 1 milliard. Au même titre que l'émission de novembre 2005, cette opération a pour objectif principal de renforcer les fonds propres de BMCE Bank en vue d'accompagner le développement de son réseau à l'international et d'accroître sa capacité à distribuer des crédits à la clientèle. Les fonds correspondant à ladite émission de titres subordonnés en capital ont été classés parmi les fonds propres complémentaires de l'établissement.

**Caractéristiques de la tranche A (cotée)**

➔ Valeur nominale	MAD 100 000
➔ Nombre de Titres	2 850
➔ Taux d'intérêt du 26/02/2008 au 26/02/2009	4,50%
➔ Taux d'intérêt du 26/02/2009 au 26/02/2010	4,33%
➔ Taux d'intérêt du 26/02/2010 au 26/02/2011	4,43%
➔ Taux d'intérêt du 26/02/2011 au 26/02/2012	4,20%
➔ Taux d'intérêt du 26/02/2012 au 26/02/2013	4,40%
➔ Remboursement	In fine, avec possibilité de
➔ Date de la première révision	26 février 2009
➔ Maturité	10 ans
➔ Date de remboursement	26 février 2018
➔ Encours	MAD 285 000 000
➔ Coupon 2011	MAD 12 800 854 ,17

Source : BMCE Capital

**Caractéristiques de la tranche B (non cotée)**

➔ Valeur nominale	MAD 100 000
➔ Nombre de Titres	7 150
➔ Taux d'intérêt du 26/02/2008 au 26/02/2009	4,50%
➔ Taux d'intérêt du 26/02/2009 au 26/02/2010	4,33%
➔ Taux d'intérêt du 26/02/2010 au 26/02/2011	4,43%
➔ Taux d'intérêt du 26/02/2011 au 26/02/2012	4,20%
➔ Taux d'intérêt du 26/02/2012 au 26/02/2013	4,40%
➔ Remboursement	In fine, avec possibilité de remboursement anticipé à partir de la cinquième année après accord de Bank Al Maghrib
➔ Date de la première révision	26 février 2009
➔ Maturité	10 ans
➔ Date de remboursement	26 février 2018
➔ Encours	MAD 715 000 000
➔ Coupon 2011	MAD 32 114 423.61

Source : BMCE Capital

**5. Emission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel octobre 2008**

En octobre 2008, BMCE Bank a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire perpétuel subordonné pour un montant global de MAD 1 milliard. Cet emprunt est destiné à favoriser le renforcement des fonds propres de la Banque dans le cadre de la réglementation bancaire et financière ainsi que dans l'objectif de financer les opérations fondamentales à l'exercice de son activité.

**Caractéristiques de la Tranche A (Obligations à taux fixe, cotées)**

➤ Valeur nominale	MAD 100 000
➤ Nombre de titres	1 000 obligations subordonnées
➤ Taux d'intérêt du 15/10/2008 au 15/10/2018	5,95%
➤ Taux d'intérêt au-delà du 15/10/2018	6,95%
➤ Durée	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10 <sup>ème</sup> année, après accord de Bank Al Maghrib.
➤ Encours	MAD 100 000 000
➤ Coupon 2011	MAD 5 950 000

Source : BMCE Capital

**Tranche B (Obligations à taux révisable, cotées)**

➤ Valeur nominale	MAD 100 000
➤ Nombre de titres	1 000 obligations subordonnées
➤ Taux	Révisable annuellement, déterminé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines observé sur le marché secondaire, tel que publié par Bank Al Maghrib le 13 octobre de chaque année, ou le jour ouvré précédent
➤ Prime de risque	100 pbs
➤ Augmentation de la prime de risque	100 pbs à partir de 11 <sup>ème</sup> année de
➤ Taux d'intérêt du 15/10/2008 au 15/10/2009	4,96%
➤ Taux d'intérêt du 15/10/2009 au 15/10/2010	4,31%
➤ Taux d'intérêt du 15/10/2010 au 15/10/2011	4,50%
➤ Taux d'intérêt du 15/10/2011 au 15/10/2012	4,46%
➤ Date de la première révision	15 octobre 2009

➤ <b>Durée</b>	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10 <sup>ème</sup> année, après accord de Bank Al Maghrib.
➤ <b>coupon 2011</b>	4 562 500
➤ <b>Encours</b>	MAD 100 000 000

Source : BMCE Capital

**Tranche C (Obligations à taux fixe, non cotées)**

➤ <b>Valeur nominale</b>	MAD 100 000
➤ <b>Nombre de titres</b>	500 obligations subordonnées
➤ <b>Taux d'intérêt du 15/10/2008 au 15/10/2018</b>	5,95%
➤ <b>Taux d'intérêt au-delà du 15/10/2018</b>	6,95%
➤ <b>Durée</b>	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10 <sup>ème</sup> année, après accord de Bank Al Maghrib.
➤ <b>Encours</b>	MAD 50 000 000
➤ <b>Coupon 2011</b>	MAD 2 975 000

Source : BMCE Capital

**Tranche D (Obligations à taux révisable, non cotées)**

➤ <b>Valeur nominale</b>	MAD 100 000
➤ <b>Nombre de titres</b>	7 500 obligations subordonnées
➤ <b>Taux</b>	Révisable annuellement, déterminé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines observé sur le marché secondaire, tel que publié par Bank Al Maghrib le 13 octobre de chaque année, ou le jour ouvré précédent
➤ <b>Prime de risque</b>	100 pbs
➤ <b>Augmentation de la prime de risque</b>	100 pbs, à partir de la 11 <sup>ème</sup> année de l'emprunt
➤ <b>Taux d'intérêt du 15/10/2008 au 15/10/2009</b>	4,96%
➤ <b>Taux d'intérêt du 15/10/2009 au 15/10/2010</b>	4,31%
➤ <b>Taux d'intérêt du 15/10/2010 au 15/10/2011</b>	4,50%
➤ <b>Taux d'intérêt du 15/10/2011 au 15/10/2012</b>	4,46%
➤ <b>Date de la première révision</b>	15 octobre 2009
➤ <b>Durée</b>	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10 <sup>ème</sup> année, après accord de Bank Al Maghrib.
➤ <b>Coupon</b>	34 218 750
➤ <b>Encours</b>	MAD 750 000 000

Source : BMCE Capital

**6. Emission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel mai 2009**

En mai 2009, BMCE Bank a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire perpétuel subordonné pour un montant global de MAD 1 milliard. Au même titre que l'émission d'octobre 2008, cet emprunt est destiné à favoriser le renforcement des fonds propres de la Banque dans le cadre de la réglementation bancaire et financière et à accompagner l'établissement dans ses projets de développement tant au Maroc qu'à l'international.

Les tranches A et B n'ont pas été souscrites.

**Tranche C (Obligations à taux fixe, non cotées)**

↘ Valeur nominale	MAD 100 000
↘ Nombre de titres	500
↘ Taux d'intérêt du 03/06/2009 au 03/06/2019	5.30%
↘ Taux d'intérêt au-delà du 03/06/2019	6.30%
↘ Durée	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10 <sup>ème</sup> année, après accord de Bank Al Maghrib
↘ Augmentation de la prime de risque	100 pbs à partir de la 11 <sup>ème</sup> année
↘ Prime de risque	120 pbs
↘ Encours	MAD 50 000 000
↘ Coupon 2011	MAD 2 650 000

Source : BMCE Capital

**Tranche D (Obligations à taux révisable, non cotées)**

↘ Valeur nominale	MAD 100 000
↘ Nombre de titres	9 500
↘ Taux	4.51%
↘ Prime de risque	100 pbs
↘ Augmentation de la prime de risque	100 pbs à partir de la 11 <sup>ème</sup> année
↘ Taux d'intérêt du 03/06/2009 au 03/06/2010	4,51%
↘ Taux d'intérêt du 03/06/2010 au 03/06/2011	4,57%
↘ Taux d'intérêt du 03/06/2011 au 03/06/2012	4,45%
↘ Taux d'intérêt du 03/06/2012 au 03/06/2013	4.50%
↘ Date de la première révision	03 juin 2010
↘ Durée	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10 <sup>ème</sup> année, après
↘ Encours	950 000 000

**↔ Coupon 2011**

MAD 44 017 986.11

*Source : BMCE Capital***7. Emission d'un emprunt subordonné perpétuel consenti par la SFI<sup>10</sup> en avril 2008****↔ Montant**

EUR 70 000 000

**↔ Taux**

- Jusqu'à l'année 5 : application du taux EURIBOR 6 mois + [1,50 %] par an ;
- Entre l'année 5 et l'année 10 : la marge d'intérêt à distribuer sera la plus élevée (i) de la marge précédemment distribuée et (ii) de la moyenne pondérée des marges d'intérêt sur le LIBOR, EURIBOR ou des taux du Trésor Marocain au titre de l'ensemble du capital complémentaires de premier niveau non remboursé par l'Emprunteur ;
- A compter de l'année 11 : augmentation de la marge distribuée à hauteur de 50 % de la marge distribuée entre l'année 5 et 10 ;
- Taux fixe ou variable applicable pendant les cinq premières années; au delà, application du taux variable;
- Taux d'intérêt : 5,86% y compris prime de risque.

**↔ Durée**

Perpétuelle

**↔ Coupon 2011**

KMAD 46 894

*Source : BMCE Capital*

En mai 2009, BMCE Bank a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire perpétuel subordonné pour un montant global de MAD 1 milliard. Au même titre que l'émission d'octobre 2008, cet emprunt est destiné à favoriser le renforcement des fonds propres de la Banque dans le cadre de la réglementation bancaire et financière et à accompagner l'établissement dans ses projets de développement tant au Maroc qu'à l'international.

Cet emprunt est, conformément au terme du contrat de prêt en date du 4 mars 2008, assorti d'une option de conversion en actions. L'Assemblée Générale du 5 avril 2011 a autorisé une augmentation de capital de la banque d'un montant maximum correspondant à la contre-valeur en dirhams de 70 millions d'euros, à réaliser par compensation de créances. Cette autorisation avait été consentie le 8 avril 2008 et a été renouvelée pour une période de 3 ans jusqu'au 5 avril 2013.

<sup>10</sup> La Société Financière Internationale est l'institution du Groupe de la Banque Mondiale chargée des opérations avec le secteur privé.



**8. Emission d'un emprunt subordonné consenti par PROPARCO<sup>11</sup> en mai 2008**

➤ <b>Montant</b>	EUR 50 000 000
➤ <b>Taux</b>	5,90% y compris prime de risque
➤ <b>Durée</b>	10 ans
➤ <b>Coupon 2011</b>	KMAD 34 014

Source : BMCE Capital

**IV. NOTATION (EXTRAITS TRADUITS)**

Les rapports de notation sont annexés au présent dossier d'information.

**1. Fitch Ratings**

Dans son rapport du 23 février 2012, Fitch Ratings confirme « la notation support de la BMCE à 3, étant donné que la BMCE BANK peut compter sur le soutien de l'Etat Marocain en cas de besoin. Néanmoins, la probabilité de soutien est modérée compte tenu de la notation du Maroc (BBB-/Stable). Il est à noter que la BMCE est la 3ème plus grande banque au Maroc (total bilan) avec une forte présence nationale.

Les principaux actionnaires sont FINANCECOM, un holding local (37,6% à fin S1-2011) et la Banque Fédérative du Crédit Mutuelle (BFCM ; AA-/Stable/F1+) qui détient 24,6% des actions.

Fitch n'est pas en mesure d'évaluer la capacité de FINANCECOM de soutenir BMCE BANK car elle l'agence n'a pas de visibilité sur la situation financière du Holding. De son côté BFCM a certes la capacité de soutenir la BMCE, mais sa volonté de le faire reste limitée à cette étape.»

**2. Capital Intelligence**

En juin 2011, l'agence de notation Capital Intelligence -CI- confirme les notations de la BMCE BANK, dont les éléments suivants sont extraits :

« Ainsi la notation des devises étrangères à long terme est confirmée à BBB- tandis que celle des devises étrangères à court terme reste stable à A3 avec des perspectives stables. La notation concernant la situation financière de la banque, quant à elle, est maintenue à BBB. Suite au renforcement de la participation de CM-CIC Groupe dans la BMCE BANK, qui devrait être amenée à augmenter dans le futur, la notation support est relevée à 2. De plus, la BMCE BANK jouit d'une bonne position dans le paysage bancaire marocain et accapare une part importante des actifs, dépôts et crédits du secteur. Par ailleurs, la qualité du portefeuille de crédit est acceptable et s'est finalement stabilisée en 2010 et ce, malgré une forte hausse des créances en souffrance en 2009. Le niveau des créances en souffrance de la BMCE BANK est actuellement inférieur à la moyenne du secteur et le taux de couverture est adéquat. Le défi à relever serait de maintenir cette position malgré les pressions exercées sur l'économie nationale et la croissance plus faible prédite pour 2011.

<sup>11</sup> PROPARCO est une institution financière de développement, conjointement détenue par l'Agence Française de Développement (AFD) et par des actionnaires privés du Nord et du Sud. Sa mission est de favoriser les investissements privés dans les pays émergents.

La BMCE a un profil de liquidité sain, capitalisant sur une base adéquate d'actifs liquides et sur un encours de crédit financé par les dépôts de la clientèle. Par ailleurs, la part de crédit par rapport au total des actifs est modérée et son taux de transformation est le plus bas parmi ses consoeurs. Finalement, son ratio de solvabilité s'est amélioré en 2010 suite à une injection de capital du CM-CIC Group.

Le principal challenge de la BMCE demeure une bonne rentabilité. Les rendements sont actuellement restreints, en raison de la faible rentabilité des actifs productifs de la Banque. Le rendement devrait s'améliorer du fait de la volonté de BMCE de renforcer sa position dans le domaine de l'activité de détail.

« En résumé, les perspectives restent stables. »

### **3. Moody's (octobre 2012)**

**Moody's Investors Service a baissé le rating des dépôts en monnaie locale de BMCE Bank de 'Baa3/Prime-3' à 'Ba1/Non Prime' et l'évaluation du risque de crédit intrinsèque (credit assessment) de Ba2 à Ba3. Toutes les notes de la Banque intègrent des perspectives négatives.**

« L'abaissement de la note de BMCE Bank par Moody's reflète la montée du risque de crédit de la Banque, suite à sa stratégie d'expansion en Afrique Subsaharienne, et la dégradation de la qualité des actifs et de la capitalisation. La structure de financement ainsi que le profil de liquidité de la Banque sont d'autres éléments négatifs ayant impacté la note.

Ce rating est effectué suite à l'annonce de Moody's le 25 mai dernier relative à la revue de la notation de la Banque à la baisse.

#### **BIEN FONDE DU RATING**

##### **1. RATING STANDALONE (HORS SOUTIEN EXTERIEUR POTENTIEL)**

L'abaissement de la note relative à l'évaluation du risque de crédit intrinsèque (Standalone credit assessment) à Ba3 reflète (i) la dégradation de la qualité des actifs de BMCE Bank avec davantage de pression sur l'activité de la Banque tant sur le marché local qu'international, notamment dans les pays d'implantation du Groupe en Afrique Subsaharienne, (ii) la capitalisation relativement faible, compte tenu notamment du contexte de développement de la Banque dans des marchés à risque élevé et (iii) les inquiétudes par rapport au profil de liquidité et de refinancement.

##### **2. PRESSIONS SUR LA QUALITE D'ACTIFS DE LA BANQUE EN RAISON DU DEVELOPPEMENT (DU GROUPE)**

Le premier critère ayant impacté la notation de BMCE Bank est la détérioration de la qualité des actifs. Moody's prévoit, à l'avenir, une détérioration plus forte du portefeuille, en raison de son exposition sur le marché local et le marché d'Afrique Sub-saharienne, présentant un risque élevé. Le taux de contentieux a augmenté à 6,6% en 2011, contre 4,9% en 2008, selon les états financiers consolidés. Les opérations issues des activités africaines représentent 46% des créances en souffrance du Groupe au 31 décembre 2011, avec un taux de contentieux pour ce segment de crédit augmentant à 9,9% à fin 2011 contre 5,8% à fin 2008.

Moody's prévoit, à l'avenir, une détérioration plus forte de la qualité des actifs en raison de (1) la pression exercée par le ralentissement économique dans la majorité des pays européens (notamment

la France et l'Espagne, les principaux partenaires commerciaux du Maroc), qui influence la croissance économique au Maroc, (2) l'environnement volatil en Afrique Sub-saharienne qui représente 19% des crédits du Groupe. Moody's estime que ces crédits continueront d'être la principale composante des créances en souffrance, compte tenu de leur profil très risqué.

### **3. DES FONDS PROPRES RELATIVEMENT FAIBLES**

Le 2ème élément influant la notation de BMCE Bank sont les fonds propres relativement faibles, notamment dans un contexte d'expansion sur les marchés très risqués d'Afrique Sub-saharienne. Selon les résultats consolidés de BMCE Bank, le ratio Tier-1 s'est établi à 8,73% à fin décembre 2011, tandis que le ratio des capitaux propres sur le total actif a baissé de 8,5% à fin décembre 2010 à 7,5% à fin juin 2012. Bien que Moody's reconnaisse les efforts de BMCE Bank pour renforcer ses fonds propres -compte tenu de l'annonce du plan de renforcement des fonds propres de 4 Milliards de DH (à parts égales entre capital et dette subordonnée) pour la période 2012-2015- ce niveau des fonds propres demeure en ligne avec la note de Ba3 (Standalone credit assessment).

### **4. RETRECISSEMENT DE LA LIQUIDITE**

Le 3ème critère impactant la notation de BMCE Bank est le niveau de liquidité et le refinancement de BMCE Bank. BMCE Bank s'appuie principalement sur les financements en dépôts, par ailleurs le poids des dépôts de la clientèle dans le total actif a diminué à 64% au 30 juin 2012 suite à une baisse de 3% des dépôts sur le premier semestre 2012, indiquant un accroissement de la dépendance sur le financement de marché. Au 30 juin 2012, les certificats de dépôts comptent pour 6% de l'actif selon les estimations de Moody's, tandis que les emprunts bancaires ont augmenté de 14% du passif contre 7% au 31 décembre 2010.

Selon Moody's, ces sources de refinancement sur le marché sont moins stables que les dépôts clientèle, notamment les dépôts des particuliers.

### **5. LA NOTATION DES DEPOTS CONTINUE DE BENEFICIER DU SOUTIEN SYSTEMIQUE**

La note de soutien de BMCE Bank continue de recevoir 2 crans (Notches) du soutien systémique, résultante d'une note des dépôts en monnaie locale de Ba1. Ceci reflète l'appréciation de Moody's d'une forte probabilité de soutien de l'Etat marocain à BMCE Bank, étant donné son importance en tant que 3ème banque au Maroc avec 15% de part de marché en termes de total actifs.

### **6. NOTE DE LA DETTE SUBORDONNEE**

La note de la dette subordonnée de BMCE Bank a également été baissée de B1 à Ba1 à B1, pour refléter l'opinion de Moody's sur la capacité de résorption de la dette, le Tier-2 étant un élément qualifiant des fonds propres.

Même si la réglementation distingue aujourd'hui plusieurs classes de dette subordonnée, selon la capacité à absorber des pertes en dehors d'un scénario de liquidation, Moody's estime qu'il devra y avoir des améliorations du cadre réglementaire dans lequel évolue la Banque, compte tenu de ce qui est observé dans différents systèmes bancaires, notamment en Europe, permettant le partage du risque entre l'Etat et les créanciers, affectant particulièrement les détenteurs des titres de dette subordonnée.

Ainsi, la note de la dette subordonnée de BMCE Bank n'inclut aucune amélioration du soutien systémique, et se positionne à 1 cran (Notch) en-dessous de la note de crédit de la banque (pour plus

de détail, se référer au spécial Moody's « Le soutien des notations de la dette des banques revues à la baisse en raison de nouvelles approches de résolution des défaillances bancaires », février 2011).

## 7. ARGUMENTAIRE DES PERSPECTIVES NEGATIVES

*Les perspectives négatives de la note de BMCE Bank reflètent le risque élevé lié à l'expansion rapide de la Banque en Afrique Subsaharienne, et le risque d'une plus grande détérioration des indicateurs financiers de la Banque, notamment la qualité des actifs, en raison du risque élevé sur ces opérations. »*

### 4. Standard & Poor's

En janvier 2011, Standard & Poor's a émis un rapport de notation « BBpi » dont les éléments suivants sont extraits :

*« La notation de la BMCE reflète un niveau adéquat de sa capitalisation compte tenu de son profil de risque ainsi que les risques liés à sa stratégie d'expansion géographique et à profitabilité modeste. Ces éléments sont toutefois compensés par une forte position commerciale de la BMCE BANK, un niveau de liquidité satisfaisant et une diversification géographique en amélioration.*

*Avec des actifs consolidés totalisant MAD 172 Md au 30 juin 2010, BMCE BANK est la troisième banque au Maroc. Elle détient plusieurs filiales notamment dans les secteurs du leasing, factoring, assurance crédit, crédit à la consommation, gestion d'actifs et banque d'investissement. BMCE BANK concentre ses efforts dans le développement de son activité de détail et de corporate business au Maroc et dans l'expansion de ses activités à l'étranger. A ce titre, la banque a augmenté sa participation dans le capital de BANK OF AFRICA –BOA- à 55,8% en août 2010, avec pour objectif de contrôler et de contribuer au montage de projets de financement en Afrique à travers sa filiale anglaise spécialisé dans la banque d'investissement à savoir BMCE BANK INTERNATIONAL. Bien que cela améliore la diversification géographique de la banque, Standard & Poor's considère la stratégie d'expansion de BMCE BANK comme étant une source de risque en raison de l'augmentation conséquente des risques opérationnels et de crédit dus à la zone géographique couverte par BOA. A noter que BOA a été consolidé dans les états de synthèse IFRS de BMCE BANK depuis le 30 juin 2008. Signalons par ailleurs, que les filiales africaines du Groupe BMCE participent à hauteur de 19% dans le total des crédits et de 18% dans les résultats consolidés du Groupe au terme du premier semestre 2010.*

*Côté actionnariat, FINANCECOM demeure le plus important actionnaire de la banque avec une part de 33,1% au décembre 2010, tandis que la Banque fédérative du Crédit Mutuel –BFCM- (A+/stable/A-1) détient 24,6% des parts en 2010 contre 10% en 2007. La qualité des actifs de BMCE BANK s'est détériorée lors des trois dernières années, fixant ainsi le taux de contentieux à 6,1% au 30 juin 2010. Bien que nous ne prévoyions pas de changement spectaculaire dans un avenir proche, nous restons sur nos gardes quant au secteur immobilier marocain et à l'expansion rapide de la banque à l'étranger. Le taux de couverture de la banque s'est détérioré à 69% en juin 2010, suite à l'augmentation des créances en souffrance. La BMCE a décidé de ne pas augmenter ses provisions pour créances en souffrance car elle a estimé que le niveau de provisionnement était suffisant.*

*La liquidité de BMCE reste satisfaisante et ce, malgré quelques signes d'affaiblissement. Par ailleurs, BMCE BANK dispose d'un bon niveau de dépôts à la clientèle (des ressources à faible coût), couvrant largement le portefeuille de crédit. Néanmoins, le taux de transformation de la banque a augmenté durant les six dernières années à l'instar des banques de la place et devrait poursuivre cette tendance mais avec une hausse de la part des dépôts rémunérés. Par conséquent, les marges seraient réduites du fait d'un coût de refinancement plus élevé à long terme, plombant éventuellement la rentabilité de BMCE BANK. Le niveau de capitalisation de la banque est adéquat, à notre avis, eu égard à l'augmentation rapide des actifs, à la stratégie d'expansion géographique, la capacité limitée de génération interne de capital et la qualité du capital. Signalons que la banque a procédé à*

*l'émission d'un important emprunt obligataire subordonné en vue de renforcer son ratio de solvabilité réglementaire. Toutefois, nous sommes positif quant au renforcement du capital de BMCE opéré en 2010, période durant laquelle la banque a vendu ses propres actions à une entreprise publique pour un montant de MAD 3,1 Md, a reçu en octobre une injection de fonds de MAD 2,5 Md de la part de la BFCM et a réalisé une augmentation de capital de M MAD 500 réservée au personnel. Sur la base du bilan à fin juin 2010, et en tenant compte de la double augmentation du capital de la BFCM et du personnel de la banque, nous estimons le ratio de solvabilité ajusté à 5,5% et à 4,4% avant augmentation du capital. Ce niveau de ratio de solvabilité est inférieur à la moyenne de celui des banques internationales, mais reste favorable comparé aux banques de la place. »*

**V. ORGANES D'ADMINISTRATION DE BMCE BANK****1. Conseil d'administration**

BMCE Bank est administré par un Conseil d'Administration composé de douze membres et présidé par Monsieur Othman BENJELLOUN, Président Directeur Général.

Administrateurs	Date de nomination	Expiration du mandat	Lien de parenté
<b>M. Othman BENJELLOUN</b> <i>Président Directeur Général</i>	1995	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2012	Aucun lien de parenté avec les autres membres
<b>BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL</b> <i>(Holding du Groupe Crédit Mutuel / CIC)</i> <i>représentée par M. Michel LUCAS</i>	2005	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2013	Idem
<b>BANCO ESPIRITO SANTO</b> <i>représentée par M. Mosqueira DO AMARAL</i>	2000	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2017	Idem
<b>CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION</b> <i>Représentée par M. Anass ALAMI</i>	2009	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2015	Idem
<b>M. David SURATGAR</b> <i>Intuitu personae</i>	1995	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2012	Idem
<b>FINANCECOM</b> <i>représentée par M. Zouheir BENSAID</i>	2001	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2014	Idem
<b>RMA WATANYA</b> <i>Représentée par M. Azeddine GUESSOUS</i>	1995	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2012	Idem
<b>M. Adil DOURI</b> <i>Intuitu personae</i>	2008	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2015	Idem
<b>M. Amine BOUABID</b> <i>Intuitu personae</i>	2007	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2012	Idem
<b>M. Mamoun BELGHITI</b> <i>Administrateur Directeur Général Délégué BMCE Bank</i>	2004	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2015	Idem
<b>M. Brahim BENJELLOUN TOUIMI</b> <i>Administrateur Directeur Général Délégué BMCE Bank</i>	2004	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2015	Idem
<b>M. Mohamed BENNANI</b> <b>Administrateur</b>	2004	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2015	Idem

Source : BMCE Bank (août 2012)

## **2. Comités issus du Conseil d'Administration**

Il s'agit du Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe, du Comité d'Audit et de Contrôle Interne et du Comité de Gouvernance.

### **➔ Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe –CACI Groupe-**

Se réunissant au moins trois fois par an, le Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe est composé de quatre Administrateurs non dirigeants. Egalement, des membres de la Direction Générale de la Banque peuvent être associés aux travaux du Comité d'Audit.

Les principales missions du CACI Groupe ont trait à :

- ☞ Vérification des opérations et des procédures internes ;
- ☞ Mesure, maîtrise et surveillance des risques ;
- ☞ Vérification de la fiabilité de la collecte, du traitement approprié et de la conservation des données comptables ;
- ☞ Circulation efficace de la documentation et de l'information tant au plan interne qu'externe ;
- ☞ Evaluation de la cohérence et de l'adéquation des dispositifs de contrôle mis en place ;
- ☞ Evaluation de la pertinence des mesures correctrices proposées ou mises en œuvre ;
- ☞ S'assurer de la conformité de la comptabilité et de la cohérence des systèmes de contrôle interne au niveau de chaque entité ayant une vocation financière appartenant au Groupe ;
- ☞ Examen des comptes sociaux et consolidés avant leur soumission pour approbation au Conseil d'Administration ;
- ☞ Examen de la pertinence des activités d'audit interne dans les entités du Groupe ;
- ☞ Examen de la situation de conformité -Compliance- dans le Groupe et de l'état d'avancement des actions dans ce domaine pour chacune des entités composant le Groupe ;
- ☞ Présentation au moins deux fois par an au Conseil d'Administration de la situation des encours des créances en souffrance, des résultats des démarches amiables et du recouvrement contentieux des créances, des encours des créances restructurées et de l'évolution de leur remboursement ;
- ☞ Veiller à la qualité et à la véracité de l'information délivrée aux actionnaires.

Le dispositif de vérification des opérations et des procédures internes doit, en outre, permettre de s'assurer :

- ☞ De la conformité des opérations et des procédures internes aux prescriptions légales et réglementaires ainsi qu'aux normes et usages professionnels et déontologiques en vigueur ;
- ☞ Du respect des normes de gestion et des procédures internes fixées par les organes compétents.

### ➤ **Comité d'Audit et de Contrôle Interne -CACI-**

Se réunissant au moins deux fois par an, le Comité d'Audit et de Contrôle Interne est composé de quatre Administrateurs non dirigeants. Egalement, des membres de la Direction Générale de la Banque peuvent être associés aux travaux du Comité d'Audit.

Les principales missions du CACI ont trait à :

- ☞ La vérification des opérations et des procédures internes ;
- ☞ La mesure, la maîtrise et la surveillance des risques ;
- ☞ La vérification de la fiabilité de la collecte, du traitement, de la diffusion et de la conservation des données comptables ;
- ☞ La circulation efficace de la documentation et de l'information tant sur le plan interne qu'externe ;
- ☞ L'évaluation de la cohérence et de l'adéquation des dispositifs de contrôle mis en place ;
- ☞ La qualité de l'information délivrée aux actionnaires ;
- ☞ La vérification de la conformité de la comptabilité et de la cohérence des systèmes de contrôle interne au niveau de chaque entité ayant une vocation financière appartenant au Groupe ;
- ☞ L'examen des comptes sociaux et consolidés avant leur soumission au Conseil d'Administration ;
- ☞ L'élaboration du rapport annuel de l'activité et des résultats du contrôle interne qui sont soumis à l'examen du Conseil d'Administration ;
- ☞ L'information, au moins deux fois l'an, du Conseil d'Administration relativement aux encours des créances en souffrance, aux résultats des démarches amiables ou judiciaires entreprises, de même qu'aux encours des créances restructurées et de l'évolution de leur remboursement ;
- ☞ L'évaluation de la pertinence des mesures correctives proposées ou mises en œuvre.

### ➤ **Comité de Gouvernance**

Instance émanant du Conseil d'Administration, le Comité de Gouvernance émet son avis et recommandations au Conseil et à ce titre, il est chargé de :

- ☞ Veiller au respect des principes de bonne gouvernance et des dispositions légales et réglementaires en vigueur et à les communiquer aux actionnaires ;
- ☞ Examiner et faire des recommandations par rapport, à la composition, les missions et travaux du Conseil d'Administration et de ses Comités Spécialisés ;
- ☞ Prévenir et veiller à la résolution d'éventuels conflits d'intérêt pouvant surgir entre les membres du Conseil d'Administration, liés à des opérations ou transactions, associant les dirigeants ou les actionnaires ;



- ☛ Proposer des procédures de cooptation des Administrateurs et des membres de la Direction Générale ainsi que formuler des recommandations au Conseil pour la désignation d'un nouveau membre ;
- ☛ Proposer une politique de rémunération des Administrateurs et des membres de la Direction Générale conformément aux critères fixés au préalable par le Conseil d'Administration.

Composé de quatre Administrateurs non exécutifs, le Comité se réunira semestriellement ou chaque fois que nécessaire à la discrétion des membres du Comité.

### **3. Autres mandats d'administrateur du Président Othman BENJELLOUN**

Monsieur Othman BENJELLOUN, Président Directeur Général de BMCE Bank assure également d'autres fonctions au sein des participations de la Banque :

Participations	Capital en Millions	Quote-part détenue	Mandat du Président de BMCE Bank
BMCE International Madrid	EUR 18,03	100%	Président du Conseil d'Administration
Maghrebail	MAD 102,532	51%	Administrateur (intuitu personae)
ESFG S.A.	EUR 758,549	1,2%	Administrateur (intuitu personae)
Centre Monétique Interbancaire	MAD 98,2	11,2%	Président du Conseil d'Administration
MARTCO	USD 0,6	20%	Administrateur (représentant de BMCE Bank)
BMCE Bank International Holding	GBP 64	100%	Président du Conseil d'Administration

Source : BMCE Bank (août 2012)

## VI. ORGANES DE DIRECTION

---

### 1. Organisation

L'organigramme est de dimension Groupe et de vocation multinationale, articulé autour de deux grands blocs, l'un au Maroc et le second à l'étranger :

- ☛ Le premier bloc regroupe BMCE Bank S.A. et ses filiales spécialisées consolidées au Maroc ;
- ☛ Le second bloc regroupe les établissements financiers consolidés à l'international, à savoir le Groupe Bank Of Africa, *BMCE Bank International*, La Banque de Développement du Mali et La Congolaise de Banque.

La description de cette nouvelle organisation se focalise davantage sur la composante "Maroc".

Trois principes ont présidé à l'élaboration d'un tel organigramme, cités ci-après (*Points a,b,c*) :

#### **a. Les instances de Gouvernance ont été renforcées :**

Trois instances sont issues du Conseil d'Administration :

- ☛ Le Comité de Gouvernance : sa mission essentielle est de veiller au respect des principes de la bonne gouvernance et des dispositions légales et réglementaires afférentes, à une communication adéquate aux actionnaires sur ces thématiques, de même que d'examiner et faire des recommandations par rapport à la composition, aux missions et aux travaux du Conseil et de ses Comités Spécialisés et proposer des procédures de cooptation et une politique de rémunération des Administrateurs et des membres de la Direction Générale. Le Comité de Gouvernance est présidé par un Administrateur non-exécutif de BMCE Bank, représentant les actionnaires de référence ;
- ☛ Les deux Comités d'Audit et de Contrôle Interne Banque et Groupe, présidés par des Administrateurs non-exécutifs, assurent un contrôle de 3<sup>ème</sup> niveau des structures de la Banque ou du Groupe et ce, à travers, notamment, l'appréciation de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables appliquées, le contrôle de l'existence, l'adéquation et l'application des procédures internes ainsi que des dispositifs de mesure, de maîtrise et de surveillance suffisants des risques bancaires et ratios prudentiels, l'examen des comptes sociaux et consolidés avant leur soumission au Conseil d'Administration.
- ☛ Le Comité Stratégique, issu de la Présidence du Groupe, est en charge de l'animation de la réflexion stratégique au sein du Groupe. Il émet des recommandations, au Conseil d'Administration sur la stratégie du Groupe. A ce titre, il définit les orientations, exécute la stratégie, lance les grands projets et évalue les nouvelles opérations d'investissement ou de désinvestissement stratégiques de même qu'il suit l'environnement concurrentiel national et international.

L'instance de dirigeance, placée au cœur du fonctionnement du Groupe Bancaire au Maroc et domiciliée au sein de BMCE Bank, est le Comité de Direction Générale. Présidé par l'ADG Délégué

auprès de la Présidence, ce Comité représente le relais opérationnel du Comité Stratégique Groupe au sein de la Banque et pour les filiales, dans l'élaboration de propositions d'axes de développement et la mise en œuvre de la stratégie telle que validée par le Conseil d'Administration. Il pilote les activités et arbitre toute question opérationnelle et fonctionnelle relevant de la compétence des directions et des comités internes. Il adresse désormais les thématiques de synergies Groupe, associant tous les trimestres les dirigeants des filiales au Maroc et à l'international. Il a créé, en son sein, un Comité de Fonctionnement en tant qu'instance de remontée, de partage de l'information et d'arbitrage de toute problématique liée au fonctionnement des activités de la Banque. Il apporte ainsi une expertise métier et émet des recommandations au Comité de Direction Générale afin d'éclairer ses décisions sur ces aspects.

Par ailleurs, dans le cadre de la consolidation de la filière risques et sa mise en conformité aux meilleures pratiques internationales, est institué, au sein du Comité de Direction Générale, le Comité de Coordination des Risques et Contrôles dont la mission est notamment de coordonner l'action du dispositif de Contrôle Interne du Groupe, et d'assurer sa cohérence et son efficacité.

En outre, le Contrôle Permanent et la Conformité Banque est rattaché au Comité de Direction Générale.

Certaines entités, compte tenu de leurs missions intrinsèques, demeurent directement rattachées à la Présidence du Groupe : le Contrôle Général Groupe, la Fondation BMCE Bank, le Secrétariat de la Présidence et les Relations Publiques Groupe.

#### **b. L'organisation commerciale de BMCE Bank est centrée sur le client au sein des régions**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de Régionalisation, BMCE Bank a érigé 8 Directions Régionales, articulée autour de 8 régions, en cohérence avec les régions administratives du Royaume et ce, afin de rapprocher les centres de décision au plus près de ce qui représente la raison d'être et la raison d'exercer d'une Banque, à savoir son client.

Fondée sur une Régionalisation à la fois déconcentrée (Engagement, Juridique & Contrôle Permanent) et décentralisée (Pilotage, Animation & Coordination Support), la Direction Régionale est désormais unique et commune pour les deux filières Part/Pro et Entreprises, disposant d'une large autonomie et responsable de l'ensemble des aspects de gestion de la région en termes de réalisations commerciales, maîtrise des risques, rentabilité...

Les Directions Régionales sont appuyées par les structures du Siège qui se recentrent davantage sur leurs missions fondamentales : définition des pratiques et des normes, apports d'expertises, mise en place de dispositifs d'évaluation, suivi et contrôle.

Ainsi, au sein de :

- La Banque des Particuliers & Professionnels figurent un *pool* de compétences *Marketing*, spécialisé par marché - particuliers, professionnels, clientèle privée, migrants - chargé d'accompagner le réseau dans la mise en œuvre de la stratégie commerciale et dans l'animation de la distribution, le Réseau Extérieur MRE et le Multicanal responsable de déployer un modèle de banque articulé autour de plusieurs canaux intégrés. Ce dispositif commercial et marketing est complété par une entité Produits &

Services qui mutualise la conception des produits et services pour tous les marchés, le Pilotage, Moyens & Projets, et la Gestion Préventive des Risques amenée à être positionnée au niveau régional.

- ☛ La Banque de l'Entreprise fédère les PME et les Grandes Entreprises, notamment le Financement de l'Investissement, chacune avec ses fonctions transverses tel le Marketing & Pilotage, le Développement & Moyens..

La Banque d'Affaires, BMCE Capital, est au service de trois grands types de clientèles : les institutionnels, la clientèle Particuliers & Haut de Gamme ainsi que le Groupe Bancaire lui-même.

Organisée en quatre lignes métiers intégrées, BMCE Capital privilégie les synergies dans la création de valeur pour le client opérant, au Maroc et à l'international à travers ses filiales, dans la gestion d'actifs et de patrimoine, l'intermédiation boursière, les activités de marchés ainsi que le conseil et l'ingénierie financière.

Figurent par ailleurs sur l'organigramme, les Filiales Financières Spécialisées dans le but de promouvoir les synergies commerciales et fonctionnelles intra-groupe, les produits desdites filiales ayant vocation à être, pour l'essentiel, commercialisés à travers le Réseau : le crédit à la consommation, le leasing, la bancassurance, le *factoring*, la location longue durée.

Une filiale en charge du recouvrement, *RM Experts*, a été instituée en 2010. Son périmètre d'activités est prévu de couvrir le Groupe, puis, en fonction de l'importance de ses réalisations, de nouveaux horizons d'affaires à l'international lui seront ouverts au travers des différentes implantations à l'international.

### **c. Les compétences des entités fonctionnelles sont élargies aux autres composantes du Groupe au Maroc et, progressivement, à l'international**

Le Pôle Finances & Risques Groupe, rapproche les filières Risques et Finances, dans un contexte où la dimension élargie du Groupe BMCE Bank et l'envergure de sa stratégie de développement au Maroc et à l'étranger se renforcent. Lui est rattaché l'entité Participations & Synergies qui a comme missions essentielles, outre l'optimisation et le suivi du portefeuille de participations, la contribution au développement des synergies.

Le Pôle *Information Technology & Process* Groupe, œuvre à préserver la cohérence de l'évolution technologique et à l'optimisation des *process*, à travers le Groupe. Il fédère les entités de support chargées des *Back Offices*, de la Maîtrise d'Ouvrage et des Synergies Technologiques, de la Qualité, des Achats ainsi que de la Logistique et ce, au sein du Groupe BMCE Bank. Il supervise, en outre, l'ensemble des entités filiales qui évoluent dans l'environnement des technologies et des *process* - *EurAfric Information*, *Global Network System*, *MagShore* et leurs filiales respectives.

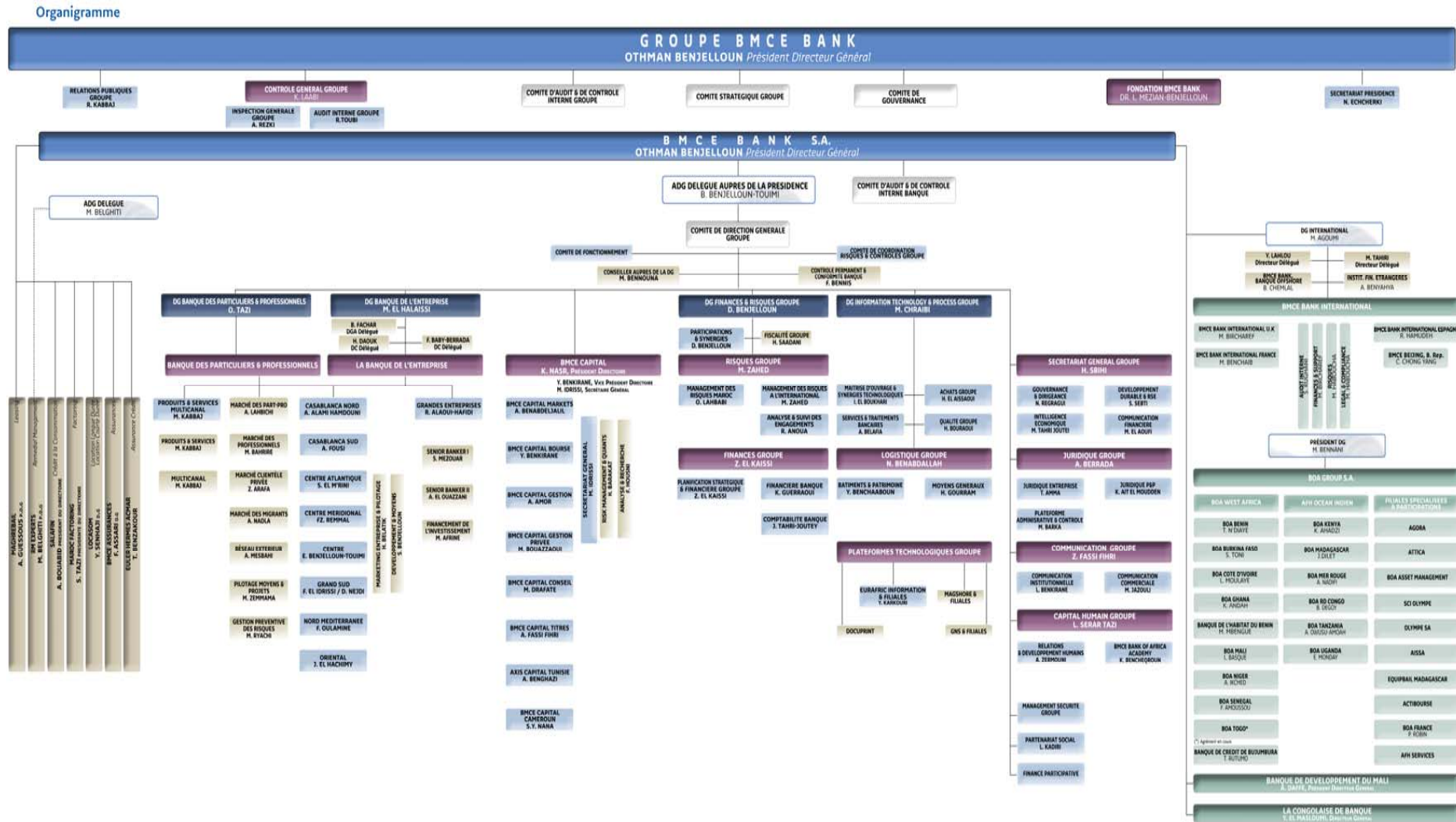
Les autres entités transverses sont directement rattachées à l'ADG Délégué auprès de la Présidence, à savoir le Secrétariat Général Groupe, les Pôles Juridique Groupe, Capital Humain Groupe, Communication Groupe, et le *Management* de la Sécurité Groupe.

Pareillement, une fonction liée à la mise en œuvre de la politique sociale de l'entreprise et de la veille sociale a été institutionnalisée. Ainsi, cette activité représentera une force de proposition afin de consolider le partenariat et le dialogue social à travers (i) la gestion et l'animation des relations

sociales et des instances représentatives du personnel, et (ii) la mise en œuvre d'actions pour satisfaire les exigences de la Législation Sociale, et les obligations légales et réglementaires relatives aux conditions et relations de travail.

Les activités à l'international relèvent désormais d'un Pôle de Direction Générale, sous la responsabilité de M. Mohammed AGOUMI, nommé par le Conseil d'Administration du 23 mars 2012 en tant que Directeur Général Délégué en charge de l'International. Lui sont également rattachés la succursale Tanger Offshore et les relations avec les Institutions Financières Etrangères.

2. **Organigramme de BMCE Bank (novembre 2012) :**



Source : BMCE Bank

### **3. Curriculum Vitae des principaux dirigeants**

#### ***M. Othman BENJELLOUN***

Reconnu, au plan national et International, particulièrement dans le domaine de la finance, Othman BENJELLOUN est Président Directeur Général de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur, BMCE Bank -depuis sa privatisation en 1995- et Président du Holding FinanceCom, holding opérant dans 4 secteurs: -bancaire: BMCE Bank, Assurance: la compagnie RMA Watanya, les télécoms, Médias et Technologies et l'industrie-. M. BENJELLOUN siège au sein de plusieurs Conseils d'Administration.

M. BENJELLOUN préside le Groupement Professionnel des Banques du Maroc depuis 1995 et a présidé l'Union des Banques Maghrébines de 2007 à 2009.

Il est également Conseiller au Center for Strategic International Studies de Washington D.C. présidé par le Dr. Henry Kissinger.

M. BENJELLOUN a présidé le Conseil d'Administration de MEDITELECOM, premier opérateur privé de la téléphonie mobile au Maroc, de janvier 2005 à juillet 2012.

M. BENJELLOUN a été nommé Chancelier de l'Université Al Akhawayn d'Ifrane par feu Sa Majesté le Roi Hassan II et ce, de 1998 à janvier 2004. Le Conseil d'Administration qu'il présidait, ambitionnant de hisser l'Université au niveau de l'élite des académies internationales, prônant des valeurs d'excellence et de mérite.

Dans le domaine de la Responsabilité Sociale d'Entreprise, M. BENJELLOUN est le Fondateur de la Fondation BMCE Bank, à laquelle il a assigné deux priorités essentielles : l'Education, particulièrement la lutte contre l'analphabétisme, avec le Programme Medersat.com de construction et de gestion d'écoles communautaires rurales à travers le Royaume et la Protection de l'Environnement.

M. BENJELLOUN a été honoré Officier de l'Ordre du Trône du Royaume du Maroc par Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, Commandeur de l'Etoile Polaire du Royaume de Suède par Sa Majesté le Roi. Il a également été décoré de la Médaille de Commandeur dans l'Ordre National du Lion de la République du Sénégal par le Président Abdoulaye Wade. Il a pareillement été distingué de l'Ordre « Ecomienda de Numero de la Orden de Isabel la Catolica » par Sa Majesté le Roi Juan Carlos du Royaume d'Espagne.

Il fut honoré « Honorary Fellow » de King's College of LONDON et nommé le « Banquier de l'Année 2007 » par l'Union des Banques Arabes.

Il est Commandeur de l'Ordre du Trône – Wissam Al Arch –, élevé à cette dignité depuis le 7 Avril 2010, par Sa Majesté le Roi Mohammed VI ainsi que Commandeur des Arts et des Lettres de la République Française.

Né en 1932 à Casablanca, M. BENJELLOUN, père de deux enfants, est marié au Dr Leïla MEZIAN BENJELLOUN, médecin ophtalmologiste.

**Brahim BENJELLOUN-TOUIMI****Administrateur Directeur Général Délégué auprès de la Présidence**

M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur Directeur Général Délégué auprès de la Présidence en charge de la coordination des entités du Groupe BMCE Bank depuis mars 2010. Il assure également la Présidence du Comité de Direction Générale, la Vice Présidence du Comité de Crédit Senior et la Présidence du Conseil de Surveillance de *BMCE Capital S.A* et de *Salafin* ; de même, il est membre des Conseils des filiales de la Banque d'Affaires et de Filiales Financières Spécialisées. M. BENJELLOUN-TOUIMI est également Administrateur de *BOA Holding* et Président du Conseil de *BMCE Euroservices*, entité en charge de l'activité MRE en Europe.

Ayant rejoint BMCE Bank en 1990, son parcours a notamment été marqué par la mise en place, à travers des filiales dédiées, des activités d'intermédiation boursière et de gestion d'actifs, ainsi que par la création des premiers *OPCVM* de la *Bourse de Casablanca*.

Au titre de ses fonctions au sein de la Banque, il est Président du Conseil de Surveillance d'*Eurafric Information* - une *joint venture* spécialisée dans le domaine technologique, créée par BMCE Bank, *RMA Watanya*, et le *Groupe Crédit Mutuel-CIC*.

Membre du Conseil d'Administration d'*Euro Information* en France, filiale technologique du Groupe *Crédit Mutuel*, M. BENJELLOUN-TOUIMI préside le Conseil d'Administration de plusieurs filiales technologiques du Groupe BMCE Bank. Par ailleurs, il est membre du Conseil de Surveillance de la compagnie d'assurances *RMA Watanya* du Groupe FinanceCom.

Administrateur de la *Fondation BMCE Bank* et d'autres ONG à caractère éducatif, il est Président de *PlaNet Finance Maroc*, Organisation de Solidarité Internationale dédiée au développement de la Micro Finance ainsi que Président de *l'Association Nationale des sociétés Marocaines par Actions* (ANMA).

M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Docteur en *Monnaie, Finance et Banque* de l'Université *Paris I Panthéon Sorbonne*. Au cours de son cycle de Doctorat, il avait été sélectionné par le FMI pour conduire des recherches sur le système financier d'un de ses pays membres. Il a débuté sa carrière sur les marchés financiers en France et a assumé la responsabilité de la recherche au sein de la Salle des Marchés d'une grande banque d'affaires française.

Né en 1960, M. BENJELLOUN-TOUIMI est marié et père de trois enfants.

**Mamoun BELGHITI****Administrateur Directeur Général Délégué en charge de RM Experts**

M. Mamoun BELGHITI est Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank et Président Directeur Général de la filiale du Groupe dédiée à l'activité de Recouvrement, *RM Experts*. Il est également Administrateur de *BOA-COTE D'IVOIRE*, filiale du Groupe BOA.

Monsieur Mamoun BELGHITI a débuté sa carrière en 1972 au sein des Services Généraux puis à la Direction de l'Inspection. Il s'est vu confier, en 1981, la responsabilité de la Direction Crédit et Trésorerie et, en 1991, celle de la Direction de l'Investissement et du Crédit. A ce titre, M. BELGHITI



a négocié au nom de la Banque plusieurs lignes de crédit notamment avec la *Banque Mondiale*, *IFC*, le *FMI*, la *BAD* et la *BEI*.

Dès 1996, il prend en charge la *Direction des Affaires Financières*, où il participe activement à la mise en place du plan stratégique de développement et à la réorganisation de la Banque. Durant la même année, il participera, aux côtés du Président et d'autres cadres supérieurs, à l'opération GDR qui a permis à BMCE Bank d'augmenter son capital à travers les marchés internationaux de capitaux. Durant ce même exercice, M. BELGHITI est promu au poste de Directeur Général Adjoint.

En février 1998, il est nommé en tant que Directeur Général en charge aussi bien de la *Direction des Affaires Financières* que de la *Banque du Réseau Maroc*. En avril 2002, il accède au titre de *Conseiller Principal* du Président en charge notamment de la représentation de la Banque auprès des Institutions Nationales et Internationales ainsi que des relations avec les autorités monétaires. Il siège, par ailleurs, dans les instances où la Banque est actionnaire.

En mars 2004, M. BELGHITI est coopté *Administrateur Directeur Général* en charge du *Remedial Management Groupe*.

Il compte également, à son actif, de nombreux séminaires dont il a assuré l'animation aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

Né en 1948, M. BELGHITI est marié et père de deux enfants.

### ***Driss BENJELLOUN***

#### ***Directeur Général Délégué des Finances & Risques Groupe***

M. Driss Benjelloun est Directeur Général Délégué en charge des Finances & Risques du Groupe BMCE Bank. Il est également Administrateur de filiales du Groupe BMCE Bank, notamment BOA Groupe, BOA Benin et BMCE Capital.

Ayant intégré le Groupe BMCE Bank en 1986, M. Driss BENJELLOUN a été chargé de conduire le projet de création d'une entité de Contrôle de Gestion visant l'amélioration du pilotage des activités puis chargé, à partir de 1990, de doter la Banque d'une Direction Audit et Contrôle de Gestion.

Après la privatisation de BMCE Bank, M. Driss BENJELLOUN fut nommé Responsable de la *Direction Production Bancaire* avec pour mission de rationaliser les entités de back-office et les doter d'outils et de moyens nécessaires pour mieux servir les clients.

En 1998, M. Driss BENJELLOUN fut nommé *Directeur Général Adjoint* en charge de plusieurs Directions de la Banque constituant le *Pôle de Support Groupe - Production Bancaire, Systèmes d'Information, Organisation, Moyens Généraux, Sécurité* -. La principale mission de ce Pôle était de coordonner et de mobiliser ces entités pour mieux répondre aux nouveaux défis de développement de la Banque tant à l'international qu'au niveau national.

En 2003, M. Driss BENJELLOUN a pris en charge le Pôle Financier Groupe en vue de renforcer notamment l'intégration des différentes filiales de BMCE Bank, que ce soit au Maroc, en Europe ou en Afrique.

En parallèle, il était chargé de conduire deux grands projets structurants de la place, à savoir le passage aux normes *IFRS* des comptes du Groupe et l'implémentation des normes édictées par *Bâle II*.

Il a piloté le processus de création de plusieurs entités telles que *BMCE Internacional Madrid, Maroc Factoring*, le *Centre Monétique Interbancaire* et *Docuprint*. En Afrique, il a participé à la restructuration de la BDM et piloté la fusion de cette dernière avec la *BMCD*.

Il a débuté sa carrière en tant qu'*Auditeur-Consultant* dans divers cabinets étrangers de renom et a été chargé de cours à l'*Université de Picardie*.

M. Benjelloun est titulaire d'un Doctorat en Finance de l'*Université Paris Dauphine* et du *Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures*.

Né en 1955, M. Benjelloun est marié et père de trois enfants.

***M'Fadel EL HALAISSI***

***Directeur Général Délégué en charge de la Banque de l'Entreprise***

M. M'fadel EL HALAISSI est Directeur Général Délégué en charge de la Banque de l'Entreprise. Ce pôle de Direction Générale a été érigé début 2010 au sein de BMCE Bank afin de regrouper et de dynamiser le marché des Entreprises, de la PME-PMI à la Grande Entreprise.

Cette responsabilité lui est confiée après 25 ans de carrière au sein de BMCE Bank, dans les activités de crédit, de financement d'investissement, de restructuration de crédits, de mise en place de solutions de haut de bilan, spécialisée sur le marché des entreprises.

Depuis son intégration à BMCE Bank, il s'était vu confier la création du *département de Restructuration des crédits d'investissements* et avait participé à la négociation et la mise en place de plusieurs lignes de crédits extérieurs notamment les lignes de la *Banque Mondiale, IFC., B.E.I., ...* Ces premières années se sont poursuivies par la prise en charge de la *Direction de l'Investissement et des Marchés d'Entreprises* en 1998.

En avril 2002, il fut nommé *Directeur Général Adjoint* en charge de la Corporate Bank, un pôle étendu ensuite à l'International.

Il a participé activement à la montée en puissance des financements en *Project Finance*, au conseil financier et à l'accompagnement spécifique des opérateurs ayant eu recours à ces types d'investissement.

Titulaire d'un Doctorat en Economie de l'*Université de Lille*, M. EL HALAISSI est marié et père de 2 enfants.

***Mounir CHRAIBI***

***Directeur Général Délégué en charge du Pôle Information Technology & Process Groupe***

M. Mounir CHRAIBI est Directeur Général Délégué en charge du Pôle *Information Technology & Process* Groupe depuis mars 2010.

M. Mounir CHRAIBI a débuté sa carrière en 1987 comme chef de projet du schéma directeur du système d'information du *Crédit du Maroc*. Il a ensuite été *Directeur de l'Organisation et des Systèmes d'Information de l'Office d'Exploitation des Ports*. Il a conduit notamment pendant cette période des missions de simplification du commerce extérieur pour le compte du *Ministère du Commerce Extérieur*.

En 1994, M. CHRAIBI est nommé Directeur Général de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail.

Son passage à l'Office est marqué par le développement de la formation continue en entreprise et le lancement des programmes d'insertion des jeunes, et notamment dans le domaine des nouvelles technologies de l'information. Son action à l'Office a également contribué à la création de l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANAPEC).

En 2001, M. CHRAIBI est nommé Directeur Général de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale. Lors de son passage à la CNSS, l'organisme connaît une modernisation de ses méthodes de gestion, marquée notamment par la mise en place des télé-déclarations des salaires des entreprises du secteur privé et des télé-paiements des cotisations sociales. Cette période sera également particulièrement marquée par la mise en œuvre en 2005 de l'assurance maladie obligatoire pour les salariés du secteur privé, nouvelle branche de sécurité sociale.

En 2005, M. CHRAIBI est nommé Wali de la Région de Marrakech Tensift Al Haouz qui connaît pendant son passage un développement important des investissements du secteur privé, ainsi que la mise en œuvre pour la Région de Marrakech de grands investissements publics structurants.

M. Mounir CHRAIBI est ingénieur de l'Ecole Polytechnique de Paris et Ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Paris. Il a été décoré par SM le Roi du *Wissam al Arch* de l'Ordre de Chevalier. Il a également reçu une décoration de Chevalier de l'Ordre de Leopold par le Royaume de Belgique.

Né en 1963, M. CHRAIBI est marié et père de deux enfants.

### ***M. Omar TAZI***

#### ***Directeur Général Délégué en charge de la Banque des Particuliers & Professionnels***

M. Omar TAZI est Directeur Général Délégué en charge de la Banque des Particuliers & Professionnels au sein du Groupe BMCE Bank.

M. Omar TAZI a exercé la fonction de Directeur de Portefeuille Clientèle au sein de la Banque de Développement du Canada ; banque spécialisée dans le financement de projets d'investissement de la PME, puis Adjoint au Directeur des Crédits pour le district de Montréal.

En 1992, il intègre Wafa Bank, en tant que Responsable de la Trésorerie.

De 1993 à 2005, M. Omar TAZI a occupé plusieurs postes de responsabilités au sein de la Société Générale Marocaine de Banques (SGMB), notamment en tant que Responsable de la Direction des

Crédits d'Investissement, Responsable du Réseau d'Exploitation des marchés Particuliers, Professionnels et Entreprises, puis Directeur Général Adjoint de la Banque Commerciale.

Courant cette période, il a également été Administrateur, Vice-président et Président de plusieurs filiales de la SGMB, notamment de SOGEBOURSE, GESTAR, SOGECREDIT, SOGEFINANCEMENT et ACMAR Maroc.

De 2005 à 2010, M. Omar TAZI a eu une expérience dans le domaine de l'entrepreneuriat en tant qu'Administrateur-Directeur Général du Groupe AFMA, spécialisé dans le conseil et le courtage en assurances.

C'est en juin 2011 que M. Omar TAZI rejoint le Groupe BMCE Bank afin de donner une dynamique de progrès et de montée en compétence des forces commerciales de la Banque. En 2012, il a été désigné respectivement, Membre du Conseil de Surveillance de SALAFIN et Administrateur Délégué de BMCE EuroServices.

M. Omar TAZI est titulaire d'un Master en Sciences Finances de l'Université de Sherbrooke – Canada.

Né en 1962, M. Omar TAZI est marié et père de deux enfants.

***M. Mohammed AGOUMI***

***Directeur Général Délégué en charge de l'International***

M. Mohammed AGOUMI est Directeur Général Délégué de BMCE Bank en charge des activités à l'international.

Après avoir exercé au cabinet d'audit International Peat Marwick (KPMG) pendant 7 ans où il s'est spécialisé dans l'audit et le conseil aux établissements financiers, il intègre Eurogroup en 1987 où il a été nommé associé en 1990 puis responsable du Pôle Banque et Finances en 1997. Il y a notamment dirigé des missions de stratégie ou de projets d'entreprise, de gouvernance, de fusion d'établissements, de coopération informatique ou d'industrialisation de *back-offices* auprès des principaux groupes bancaires français.

Lors de la réforme du marché financier au Maroc, il a eu l'occasion d'accompagner plusieurs établissements locaux dans la mise en place de leurs activités de marchés. Plus récemment, il a dirigé plusieurs interventions relatives à l'organisation et à la mise en place de la filière risques dans le cadre de Bale II.

De 2006 à 2009, il a exercé plusieurs fonctions et responsabilités au sein du Groupe Crédit Agricole France - CASA -. Nommé Directeur Général Délégué de LCL – Le Crédit Lyonnais en 2006 et membre du Comité Exécutif du Groupe CASA, il a été en charge du fonctionnement, de la stratégie et de la Direction des Engagements. Il a également mené à son terme, l'intégration de LCL au sein des plateformes industrielles du Groupe Crédit Agricole de même que la réorganisation des réseaux de distribution incluant la Banque Privée et les Grandes Entreprises. En 2008, il fut nommé au sein du Comité Exécutif du Groupe CASA afin de diriger le développement International.

Depuis 2010, il est Président Fondateur du Groupe Europa Corporate Business Group - ECBG – spécialisé dans la banque d'affaires, le conseil stratégique et l'accompagnement des PME, un des programmes de Groupe – La Passerelle – visant le conseil en investissement entre l'Europe et le Maroc. Il est également Président de la filiale d'ECBG, créée au Maroc et dénommée Financing Access Maroc qui apporte une assistance aux PME dans le cadre de leur refinancement auprès des Banques.

M. Mohammed Agoumi est diplômé de l'Essec (1979) et titulaire d'un DEA d'économie mathématique et d'économétrie (1980). Il est Expert Comptable diplômé à Paris (1993) et a enseigné pendant deux ans à l'Essec en tant que professeur adjoint au Département Economie.

M. Mohammed AGOUMI est marié et père de 2 enfants.

## VII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### 1. Comité stratégique

Le Comité Stratégique est en charge de l'animation de la réflexion stratégique au sein du Groupe. Il émet des recommandations au Conseil d'Administration sur la stratégie du Groupe. A ce titre, il définit les orientations, exécute la stratégie, lance les grands projets et évalue les nouvelles opérations d'investissement ou de désinvestissement stratégiques de même qu'il suit l'environnement concurrentiel national et international.

<b>Composition</b>
<b>Président</b>
<b>Othman BENJELLOUN</b>
<i>Président Directeur Général</i>
<b>Vice Président</b>
<b>Azeddine GUESSOUS</b>
<i>Président du CACI Groupe BMCE Bank</i>
<b>Autres Membres Permanents</b>
<i>Le Représentant désigné du Groupe Crédit Mutuel - CIC</i>
<i>Le Représentant désigné de FinanceCom</i>
<b>Membres Associés</b>
<i>L'Administrateur Directeur Général Délégué auprès de la Présidence</i>
<i>Les Présidents &amp; Directeurs Généraux des grandes filiales du Groupe : Groupe Bank of Africa, Maghrebail, Salafin, RM Experts</i>
<i>Le Président d'Honneur du Groupe Bank of Africa</i>
<i>Le Directeur Général Délégué en charge des Finances &amp; Risques Groupe</i>
<i>Le Directeur Général Délégué en charge de la Banque de l'Entreprise</i>
<i>Le Directeur Général Délégué en charge du Pôle Information Technology &amp; Process Groupe</i>
<i>Le Directeur Général Délégué en charge de la Banque des Particuliers &amp; Professionnels</i>
<i>Le Directeur Général Délégué en charge de l'International</i>
<b>Secrétaire du Comité</b>
<i>Le Directeur du Pôle Finances Groupe</i>

## 2. Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale est le relais opérationnel du Comité Stratégique Groupe, au sein de la Banque, dans l'élaboration de proposition d'axes de développement et la mise en œuvre de la stratégie telle que validée par le Conseil d'Administration. Il pilote les activités et arbitre toute question opérationnelle et fonctionnelle relevant de la compétence des directions et des comités internes. La composition du Comité de Direction Générale se présente comme suit :

### Membres Fonction

#### Président

**Brahim BENJELLOUN TOUMI**

*Administrateur Directeur Général Délégué auprès de la Présidence*

#### Membres

**Mamoun BELGHITI**

*Administrateur Directeur Général Délégué en charge de RM Experts*

**Driss BENJELLOUN**

*Directeur Général Délégué en charge des Finances & Risques Groupe*

**M'Fadel EL HALAISSI**

*Directeur Général Délégué en charge de la Banque de l'Entreprise*

**Mounir CHRAIBI**

*Directeur Général Délégué en charge du Pôle Information Technology & Process Groupe*

**Omar TAZI**

*Directeur Général Délégué en charge de la Banque des Particuliers & Professionnels*

**Mohammed AGOUMI**

*Directeur Général Délégué en charge de l'International*

**Mohamed BENNOUNA**

*Conseiller auprès de la Direction Générale*

**Khalid LAABI**

*Directeur Général Adjoint, Contrôleur Général Groupe*

**Mostafa ZAHED**

*Directeur Général Adjoint, Responsable des Risques Groupe*

**Zouhair KAISSI**

*Responsable des Finances Groupe*

**Khalid NASR**

Président du Directoire de BMCE Capital
<b>Houda SBIHI</b>
Secrétaire Générale Groupe
<b>Najib BENABDALLAH</b>
Directeur Général Adjoint, Responsable de la Logistique Groupe
<b>Zouheir FASSI FIHRI</b>
Directeur Général Adjoint, Responsable de la Communication Groupe
<b>Mounir KABBAJ</b>
Directeur Général Adjoint, Responsable des Produits & Services et Multicanal
<b>Assia BERRADA</b>
Responsable du Juridique Groupe
<b>Leila SERAR</b>
Responsable du Capital Humain Groupe
<b>Secrétaire du Comité</b>
<b>Houda SBIHI</b>
<i>Secrétaire Générale Groupe</i>

Source : BMCE Bank

### **3. Comité de Fonctionnement (rattaché au Comité de Direction Générale)**

Créé en mai 2010, le Comité de Fonctionnement est l'instance de remontée, de partage de l'information et d'arbitrage de toute problématique technique, organisationnelle, logistique liée au fonctionnement des activités de la Banque. Il apporte ainsi une expertise métier/technique et émet des recommandations au Comité de Direction Générale afin d'éclairer ses décisions sur ces aspects.

Membres	Fonction
	<b>Président</b>
	<b>Mounir CHRAIBI</b>
	Directeur Général Délégué en charge du Pôle <i>Information Technology &amp; Process</i> Groupe
	<b>Membres</b>
	<i>Représentant de la Banque des Particuliers et Professionnels</i>
	<i>Représentant de la Banque de l'Entreprise</i>
	<i>Représentant du Contrôle Général Groupe</i>
	<i>Représentant des Risques Groupe</i>
	<i>Représentant de la Logistique Groupe</i>
	<i>Représentant des Finances Groupe</i>
	<i>Représentant du Capital Humain Groupe</i>
	<b>Secrétaire du Comité</b>
	Qualité Groupe

Source : BMCE Bank



Tous les responsables des pôles et directions, hormis les membres permanents, sont membres associés, traitant en séances les sujets à l'ordre du jour qu'ils proposent aux délibérations du Comité de Fonctionnement.

#### **4. Comité de Coordination des Risques & Contrôles**

Le Comité de Coordination des Risques et Contrôles, émanation du Comité de Direction Générale Groupe, veille à coordonner le dispositif de Contrôle Interne & Risques du Groupe, sa cohérence et son efficacité.

Membres	Fonction
<b>Président</b>	
<i>Président du Comité de Direction Générale et, en son absence, le Contrôleur Général Groupe</i>	
<b>Membres Permanents</b>	
<i>Le Directeur Général Délégué en charge du Pôle Finances &amp; Risques Groupe</i>	
<i>Le Contrôleur Général Groupe</i>	
<i>Le Responsable du Pôle Risques Groupe</i>	
<i>Le Responsable du Pôle Finances Groupe</i>	
<i>Le Responsable du Contrôle Permanent et Conformité Banque</i>	
<b>Secrétaire du Comité</b>	
<i>Le Responsable du Contrôle Permanent et Conformité Banque</i>	

Source : BMCE Bank

#### **5. Rémunération octroyée aux membres des organes d'administration et de direction**

La rémunération du Conseil d'Administration de BMCE Bank s'établit à l'issue de l'exercice 2011 à MAD 1 545 775,73 en brut annuel, au titre des jetons de présence.

Pour sa part, la rémunération brute annuelle des membres de direction au titre de la même année s'établit à MAD 25,27 millions. Par ailleurs, les prêts accordés aux membres de direction totalisent MAD 25,56 millions à fin décembre 2010, dont plus de MAD 21,71 millions de crédits immobiliers.

#### **6. Conventions réglementées**

Cf. « Relations entre BMCE Bank et le Groupe FinanceCom », partie IV.

## 7. **Comité ALCO**

Composé des membres du Comité de Direction Générale (voire supra) et de huit responsables de la Banque, le Comité ALCO se réunit trimestriellement.

Le Comité ALCO a pour missions de :

- ☛ Formuler de la politique Actif-Passif ;
- ☛ Organiser et d'animer les sous-comités Actif-Passif ;
- ☛ Avoir une connaissance approfondie des types de risques inhérents aux activités de la Banque et de rester informé de l'évolution de ces risques en fonction de la tendance des marchés financiers, des pratiques de gestion des risques, et de l'activité de la Banque ;
- ☛ Revoir et approuver les procédures destinées à limiter les risques inhérents aux activités de la Banque en matière d'octroi de crédit, d'investissements, de trading, et autres activités et produits significatifs ;
- ☛ Maîtriser les systèmes de reporting qui mesurent et contrôlent quotidiennement les principales sources de risque ;
- ☛ Revoir et approuver périodiquement les limites de risque en fonction des changements éventuels dans la stratégie de l'Institution, d'approuver les nouveaux produits et de réagir à des changements importants des conditions de marché ;
- ☛ Et, s'assurer que les différentes lignes de business sont convenablement gérées, par des RH ayant un niveau de connaissance, d'expérience et d'expertise homogène avec la nature des activités supervisées.

## **8. Intéressement et participation du personnel**

Un plan d'actionnariat a été réalisé 3 fois dans le cadre de deux opérations de cession réservées aux salariés opérées en 2003 et 2005 et à travers une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe BMCE Bank opérée en décembre 2010.

L'opération de cession réservée aux salariés lancée en 2003, portait sur 750 000 actions, soit 4,72% du capital. Le prix unitaire d'acquisition de cette opération a été fixé à MAD 400 par action. L'acquisition des titres, réservée exclusivement aux membres titulaires du personnel du Groupe BMCE Bank, a été financée facultativement par un prêt dont le taux d'intérêt est de 3,375% et la durée s'étale du 19 février 2003 au 31 mai 2006 inclus.

Aux termes de la Note d'Information élaborée à cet égard en 2003, à partir du 19 février 2005 une partie du portefeuille investi en actions a été cédée, permettant aux salariés de réaliser une plus-value de plus de MAD 100 par action.

En 2005, une nouvelle opération de cession a été initiée au profit exclusif des membres du personnel. Cette Offre a porté sur 628 841 actions BMCE Bank, soit 3,96% du capital au prix unitaire de MAD 525. Elle a été assortie d'une garantie du cours d'achat et de la possibilité de financement des titres acquis par crédit bancaire au taux préférentiel de 2,91%.

A partir du 28 mai 2007, les salariés ont eu la possibilité de céder le premier tiers des titres détenus en portefeuille à un prix par action de MAD 2 750. A la même date de l'année 2008, les membres du personnel ayant souscrit à l'opération ont pu de nouveau céder le second tiers à un prix par action oscillant entre MAD 3 163 et MAD 3 250.

La cession du reliquat des actions acquises s'est opérée entre le 1<sup>er</sup> décembre 2008 et le 26 décembre 2008 inclus, le cours moyen de vente est de MAD 266,2 (post split). Par ailleurs, le taux de cession de l'OPV se fixe à 94% à fin décembre 2008.

En 2009, 159 557 actions ont été cédées par le personnel au cours moyen de MAD 247,55.

En décembre 2010, une augmentation de capital d'un montant de 500 millions de dirhams prime d'émission comprise, correspondant à 2 500 000 actions BMCE a été réalisée au prix de 200 dirhams par action. Les actions acquises dans le cadre de ce programme et qui ont donné lieu à un financement par un prêt doivent être détenues par les membres du personnel éligible selon le calendrier suivant :

- Détention de la totalité des actions acquises pendant une durée minimum de trois (3) ans, soit jusqu'au 21/12/2013 inclus ;
- Détention de la moitié des actions initialement acquises pendant une durée minimum de quatre (4) ans, soit jusqu'au 21/12/2014 inclus.

Le taux d'intérêt appliqué est de 2,5% par an et le remboursement du montant du principal du Prêt et des intérêts sera effectué *in fine*, à l'expiration de la Durée du Programme, ou à la suite de chaque vente partielle. Toutefois, les Membres du Personnel auront la faculté de rembourser à tout moment par anticipation, et sans pénalités, tout ou partie du montant du principal du Prêt et des intérêts.

**PARTIE IV :**  
**ACTIVITE DE BMCE BANK**

---

## I. HISTORIQUE DE BMCE BANK

<b>1<sup>er</sup> septembre 1959</b>	➤ Création de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur par les Pouvoirs Publics ;
<b>1962</b>	➤ Absorption des agences marocaines de la Banca Commerciale Italiana ;
<b>1965</b>	➤ Ouverture de l'Agence Tanger Zone Franche ;
<b>1971</b>	➤ Absorption de la Société de Banque du Maghreb (ex-Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie) ;
<b>1973</b>	➤ Ouverture de la première représentation à l'étranger destinée aux marocains en France ;
<b>1975</b>	➤ Absorption de Banco Espanol en Marruecos et des agences marocaines de Bank of America ;
<b>1988</b>	➤ Création de MAROC FACTORING, société d'affacturage ;
<b>1989</b>	➤ Ouverture de BMCE International à Madrid ;
<b>1992</b>	➤ Le capital de BMCE Bank atteint le seuil du milliard de dirhams ;
<b>1993</b>	➤ Institution d'une filiale de droit espagnol ;
<b>1995</b>	➤ Privatisation de la Banque (appel d'offre remporté par un consortium d'investisseurs nationaux et internationaux dont le chef de file est la Royal Marocaine d'Assurances) ; ➤ Création des premières entités des marchés de capitaux : BMCE Capital Bourse (ex. MIT) et BMCE Capital Gestion (ex Marfin) ;
<b>1996</b>	➤ Première opération sur le marché international avec l'émission de M USD 60 d'actions GDRs cotées à la Bourse de Londres ; ➤ Distinction « Best Bank in Morocco » décernée à la Banque par le magazine EUROMONEY ;
<b>1997</b>	➤ Création de SALAFIN, société de crédit à la consommation ; ➤ Ouverture d'un bureau de représentation en Allemagne ;
<b>1998</b>	➤ Création de BMCE Capital, la banque d'affaires du Groupe BMCE ; ➤ BMCE Bank est élue pour la deuxième fois « Best Bank in Morocco » par le magazine EUROMONEY ;
<b>1999</b>	➤ Prise de participation aux côtés de RMA, de Commerzbank et de l'UBP, dans le capital d'Al Watanya et d'Alliance Africaine à hauteur de 67% et 85% respectivement. Pôle leader dans la bancassurance érigé avec 25% de parts de marché ; ➤ Lancement d'un emprunt de M EUR 160 destiné à financer la prise de participation dans les assurances et souscrit par 25 banques internationales ; ➤ Entrée à hauteur de 20% dans le capital de Méditelécom, en partenariat avec Telefonica et Portugal Telecom ;

<b>2000</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Création du Holding FinanceCom ;</li> <li>➤ Inauguration des bureaux de représentation de Londres et de Pékin ;</li> <li>➤ Partenariat scellé avec le Groupe Espirito Santo, l'un des premiers groupes privés portugais ;</li> <li>➤ Prise de participation à hauteur de 1,56% dans la PROPARCO, filiale de l'Agence Française de Développement ;</li> <li>➤ Acquisition avec la Banque de Développement du Mali de 51% de la BMCD ;</li> <li>➤ Distinction « Bank of the Year Award » décerné par la revue spécialisée The Banker ;</li> <li>➤ Inauguration des premières écoles Medersat.Com de la Fondation BMCE ;</li> </ul>
<b>2001</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ouverture du bureau de représentation de Barcelone ;</li> <li>➤ Titre « Bank of the Year Award » décerné pour la seconde fois par la revue spécialisée The Banker ;</li> </ul>
<b>2002</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lancement du 1<sup>er</sup> programme de rachat portant sur 9,45% du capital social, en vue de régulariser le cours de l'action BMCE Bank sur le marché boursier ;</li> <li>➤ Entrée en vigueur d'une nouvelle organisation centrée sur le client (projet d'entreprise Cap Client) ;</li> <li>➤ Changement du statut de l'agence de Tanger Zone Franche qui devient une Banque Off Shore ;</li> </ul>
<b>2003</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lancement d'un emprunt obligataire subordonné ;</li> <li>➤ Lancement de la 1<sup>ère</sup> Offre Publique de Vente réservée aux salariés de BMCE Bank. Les salariés se sont portés acquéreurs de 4,72 % du capital ;</li> </ul>
<b>2004</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Première entreprise non européenne ayant fait l'objet d'un rating Social au Maroc ;</li> <li>➤ Entrée de Morgan Stanley Investment Management dans le capital de la Banque ;</li> <li>➤ Entrée du CIC au capital de BMCE Bank à hauteur de 10%, devenant le 1<sup>er</sup> actionnaire étranger de la Banque ;</li> <li>➤ Entrée dans le tour de table de la Congolaise de Banque ;</li> </ul>
<b>2005</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lancement du projet d'extension du réseau via l'ouverture de 50 agences par an sur 3 ans ;</li> <li>➤ Lancement de la 2<sup>ème</sup> Offre Publique de Vente réservée aux salariés de BMCE Bank. Les salariés se sont portés acquéreurs de 3,96 % du capital ;</li> </ul>
<b>2006</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lancement de la nouvelle identité visuelle ;</li> </ul>
<b>2007</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Signature d'une convention de partenariat visant l'entrée dans le capital du Groupe Bank Of Africa à hauteur de 35%.</li> <li>➤ Obtention de l'agrément bancaire pour la création d'une filiale au Royaume-Uni, MediCapital Londres;</li> </ul>
<b>Mars 2008</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Concrétisation de l'acquisition des 35% du capital du Groupe Bank of Africa ;</li> <li>➤ Création de EurAfric Information, joint venture technologique commun entre BMCE Bank, RMA Watanya et le groupe français Crédit mutuel (CIC Assurances) visant la réalisation d'un schéma directeur informatique consolidé de la banque et de l'assurance et un projet de plate-forme technologique de rayonnement au Maroc et à l'étranger ;</li> <li>➤ Renforcement de la participation du CIC dans le capital de la Banque, la portant</li> </ul>

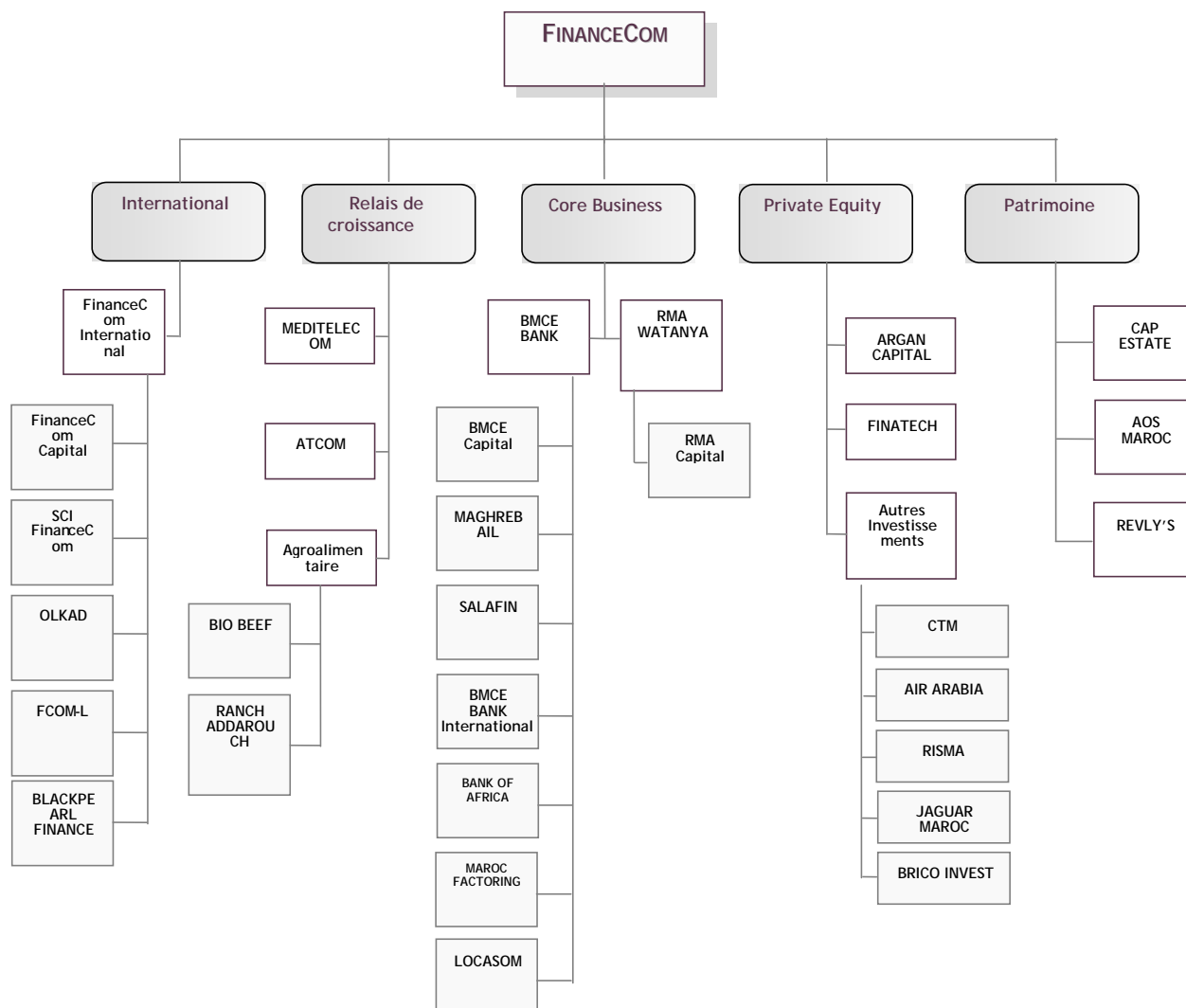
	de 10% à 15% pour une mise de EUR 209 millions ;
<b>Avril 2008</b>	➤ Autorisation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la conclusion de l'emprunt subordonné de nature perpétuelle d'un montant de EUR 70 millions consenti par la SFI ;
<b>Mai 2008</b>	➤ Emission d'un emprunt subordonné consenti par PROPARCO pour un montant de EUR 50 millions ;
<b>Août 2008</b>	➤ Extension du plafond des Certificats de Dépôt émis le portant à MAD 10 milliards ;
<b>Septembre 2008</b>	➤ Réduction de la valeur nominale de MAD 100 à MAD 10, portant le nombre d'actions à 158 751 390 ;
<b>Octobre 2008</b>	➤ Prise de participation par BMCE Bank de 7,5% supplémentaires dans BOA portant la part dans le capital de cette dernière à 42,5% ; ➤ Emission d'un emprunt obligataire perpétuel subordonné pour un montant global de MAD 1 milliard ;
<b>Décembre 2008</b>	➤ Distinction de la Banque par <i>The Bankers Magazine</i> du Groupe <i>Financial Times</i> . BMCE BANK est ainsi élue « Banque de l'année 2008 au Maroc » et ce, pour la sixième fois depuis 2000 ; ➤ Transfert de l'intégralité de la participation du CIC dans BMCE Bank au profit de son actionnaire majoritaire, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel -BFCM-
<b>Février 2009</b>	➤ Acquisition par le CIC, à travers la BFCM, de 4,9% de parts supplémentaires de capital de BMCE Bank, portant ainsi sa participation à 19,9% ;
<b>Mai 2009</b>	➤ Emission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel pour un montant de MAD 1 Md.
<b>Mars 2010</b>	➤ Acquisition par la Caisse de Dépôts et de Gestion de 8% du capital de BMCE Bank, portant ainsi sa participation directe et indirecte à 9,40%.
<b>Août 2010</b>	➤ Renforcement dans le capital de BOA à hauteur de 55,8%.
<b>Octobre 2010</b>	➤ Augmentation de capital réservée à la BFCM, portant sa participation à 25% (MAD 2,5 milliards).
<b>Décembre 2010</b>	➤ Augmentation de capital de BMCE Bank réservée au personnel du Groupe pour un montant de MAD 500 millions en décembre 2010.
<b>Janvier 2011</b>	➤ Désignation d'un Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank en tant que Président Directeur Général du Groupe BOA
<b>Mai 2011</b>	➤ Montée dans le capital de BANK OF AFRICA à hauteur de 57,15%
<b>Juin 2011</b>	➤ Certification ISO 14001 pour l'environnement
<b>Août 2011</b>	➤ Cession des participations (4,6%) de CAJA DE AHORROS DEL MEDITERRANEO -CAM- dans BMCE Bank à FinanceCom
<b>Octobre 2011</b>	➤ Renforcement dans le capital Locasom à 94,5%
<b>Mars 2012</b>	➤ Montée dans le capital de BANK OF AFRICA à hauteur de 59,40%
<b>Mars 2012</b>	➤ Nomination de M. Mohammed AGOUMI en tant que Directeur Général Délégué en charge de l'International

Source : BMCE Bank

## II. APPARTENANCE DE BMCE BANK AU GROUPE FINANCECOM

Au 30 avril 2012, BMCE Bank est détenue à hauteur de 37,8% par le Groupe FinanceCom, directement et indirectement – participations détenues par RMA Watanya, FinanceCom S.A., et SFCM.

### Liste des filiales du Groupe FinanceCom à fin avril 2012 par pôle d'activité



Source : BMCE Bank



## **Présentation du Groupe FinanceCom et de ses principales filiales**

FinanceCom est un groupe marocain privé avec des ambitions régionales et internationales, s'articulant autour de cinq pôles :

- **Core Business**, représenté par (i) le Groupe BMCE Bank, deuxième groupe bancaire privé marocain<sup>12</sup> et (ii) le Groupe RMA Watanya, nouvel ensemble issu de la fusion de la RMA et Al Wataniya, accaparant une part de marché de 18,3% en termes de primes émises au 31 décembre 2011 avec plus de MAD 4,4 milliards<sup>13</sup> ;
- **Relais de croissance**, représenté notamment par Meditelecom, deuxième opérateur de téléphonie mobile au Maroc détenant une part de marché de 32,9% à fin 2011 avec un parc d'abonnés de 12 millions de clients<sup>14</sup> ;
- **Private Equity**, incluant notamment les filiales (i) Argan Capital, pôle de gestion des fonds d'investissements du Groupe FinanceCom et, (ii) Finatech, holding de sociétés leader dans les nouvelles technologies de l'information ;
- **Patrimoine**, regroupant les filiales CAPESTATE, filiale immobilière du Groupe au capital de MAD 500 millions et REVLVY'S, société de financement touristique ;
- **International**, abritant notamment la filiale FinanceCom Europe, entité de support et de coordination stratégique des principales *Business units* pour le développement international en Afrique, Moyen Orient et Europe.

### **1. Présentation des principales filiales du Groupe**

#### **2.1. Core Business**

##### **RMA Watanya**

Née de la fusion entre la Royale Marocaine d'Assurances et Al Wataniya effective depuis janvier 2005, RMA WATANYA est la deuxième compagnie du secteur marocain des assurances en termes de primes émises. En effet, au 31 décembre 2011, le montant de ces primes s'élève à MAD 4,4 Milliards. Ainsi, RMA WATANYA capte une part de marché globale de 18,3%. La compagnie d'assurance affiche par ailleurs un résultat net de MAD 1 010,4 millions au titre du même exercice.

#### **2.2. Relais de croissance**

##### **Meditelecom**

Créée en 1999, Meditelecom opère sur le marché marocain des télécommunications. Meditelecom développe et commercialise ses produits et services sous la marque *Méditel*. Ses offres s'adressent aussi bien au marché des Particuliers qu'à celui des PME et des Grandes Entreprises.

<sup>12</sup> En terme de total bilan selon les statistiques du GPBM au 31/12/2011

<sup>13</sup> Source : Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance

<sup>14</sup> Source : Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications -ANRT-

En juillet 2005, la société a été adjudicataire d'une licence de téléphonie Fixe, lui permettant de devenir le second opérateur Fixe après Maroc Telecom. Par ailleurs, en juillet 2006, une licence 3G lui a été attribuée pour l'établissement et l'exploitation de réseaux publics de télécommunications au Maroc.

En septembre 2009, les deux Groupes Portugal Telecom et Telefonica, ont cédé leur participation dans le capital de Mediatecom (64%) au profit de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) et de FinanceCom, avec son partenaire RMA Watanya. Le montant de cette transaction s'élève à EUR 800 millions. En 2010, le Groupe FRANCE TELECOM rachète 40% du capital de MEDITEL auprès des deux actionnaires marocains à parts égales.

A fin 2011, le parc d'abonnés du deuxième opérateur télécoms fait ressortir 12,1 millions de clients, en progression de près de 12% comparativement à 2010. Le chiffre d'affaires au titre de l'exercice 2011 s'élève à MAD 5,9 milliards, soit une hausse de 3,5% par rapport à une année auparavant.

### **ATCOM**

AFRICA TELDIS et COMMUNICATION a été créée en janvier 2008 en tant qu'opérateur de référence dans les secteurs des médias et de la communication au Maroc et en Afrique.

### **MAGSHORE**

Créée en 2006, Magshore est une filiale du Groupe FinanceCom spécialisée dans l'Offshoring, notamment la fourniture aux marchés européens et africains des services de business outsourcing (banque, assurance et télécommunications...).

### **RANCH ADAROUCHE**

Ranch Adarauch est le plus grand élevage d'Afrique de bovins de type Santa Gertudis avec plus de 5000 têtes évoluant en mode de ranching sur un domaine de plus de 10 000 hectares.

## **2.3.Private Equity**

### **ARGAN Capital**

Argan Capital est le pôle de gestion des fonds d'investissements du Groupe FinanceCom structuré autour de 4 filiales spécialisées notamment (i) Capital Invest –pour la gestion des fonds de *private equity* (Capital développement et LBO)-, (ii) Actif Invest pour la gestion des fonds immobiliers et touristiques, (iii) Infra Invest pour la gestion de fonds d'infrastructures et (iv) Retail Invest pour le pilotage des activités de distribution.

### **FINATECH**

Créé en juin 2007, FINATECH est un groupe d'entreprises spécialisées dans les nouvelles technologies de l'information et dont les métiers sont complémentaires.

FINATCEH est organisé en quatre pôles d'activité bien distinctes couvrant toute les offres des NTI : (i) Infrastructures & Réseaux, (ii) Payment Systems & Security, (iii) Offshoring & IT services, et (iv) Innovation Technologies.

## 2.4. Patrimoine

### **CAP ESTATE**

Cap Estate est la filiale immobilière du Groupe FinanceCom, dotée d'un capital de MAD 500 millions.

### **AOS MAROC**

Entité spécialisée dans la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée.

### **REVLV'S**

REVLV'S est une société de financement touristique détenue à part égale entre le Groupe FinanceCom et AMAN RESORT.

## 2.5. International

### **FinanceCom International**

FinanceCom International comprend :

- FinanceCom Europe : entité de support et de coordination stratégique des principales Business Units pour le développement international en Afrique, Moyen Orient et Europe du Groupe FinanceCom ;
- FCOMI GLOBAL CAPITAL : fonds européen de gestion multi-stratégies ;
- Et, FinanceCom Asset Management : Société de gestion de portefeuilles couvrant les marchés des deux rives de la Méditerranée.

Outre les filiales présentées ci-dessus, le Groupe FinanceCom détient également des participations dans d'autres sociétés notamment EMAT, Médi 1, Régional Airlines, Hanouty Shop etc.

## 2.6. Autres

### **BRICO INVEST « Mr BRICOLAGE »**

Mr Bricolage est une chaîne de magasins spécialisés dans la distribution de matériel de bricolage et le conseil pour l'aménagement de la maison.

## **2. Relations entre BMCE Bank et le Groupe FinanceCom**

Les entités contrôlées par le Groupe FinanceCom entretiennent des relations bancaires durables avec la Banque. En effet, dans le cadre de ses activités courantes, BMCE Bank octroie des crédits et offre des services à ces entités à des conditions normales applicables à la clientèle.

Au 30 juin 2012, le montant des engagements de la Banque envers les entités contrôlées par le Groupe FinanceCom, s'élève à MAD 4 milliards dont les filiales spécialisées du Groupe BMCE Bank.

## **3. Les conventions liant le Groupe BMCE Bank et FinanceCom**

### **4.1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2011**

#### **Acquisition des titres LOCASOM par BMCE BANK**

BMCE Bank a acquis au cours de l'exercice, 203.467 actions Locasom, dont :

- 29 337 actions auprès de FinanceCom au prix de KMAD 17 310 ;
- 49 566 actions auprès de RMA WAtanya au prix de KMAD 29 247 ;
- 124 564 actions auprès de Amine ECHCHERKI au prix de KMAD 73 500.

### **4.2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'application s'est poursuivie en 2011**

#### **Convention de partenariat entre BMCE Bank et BUDGET LOCASOM**

Conclue le 29 mai 2009, cette convention a pour objet la coopération des parties en vue du placement par BMCE BANK du produit BMCE LLD (à savoir : pack LLD consistant en l'acquisition et la gestion de la flotte de véhicules) pour le compte de LOCASOM. BMCE BANK oriente sa clientèle vers ledit produit. LOCASOM prend en charge la clientèle BMCE en lui fournissant l'assistance nécessaire. Ce produit sera commercialisé au niveau du réseau BMCE BANK.

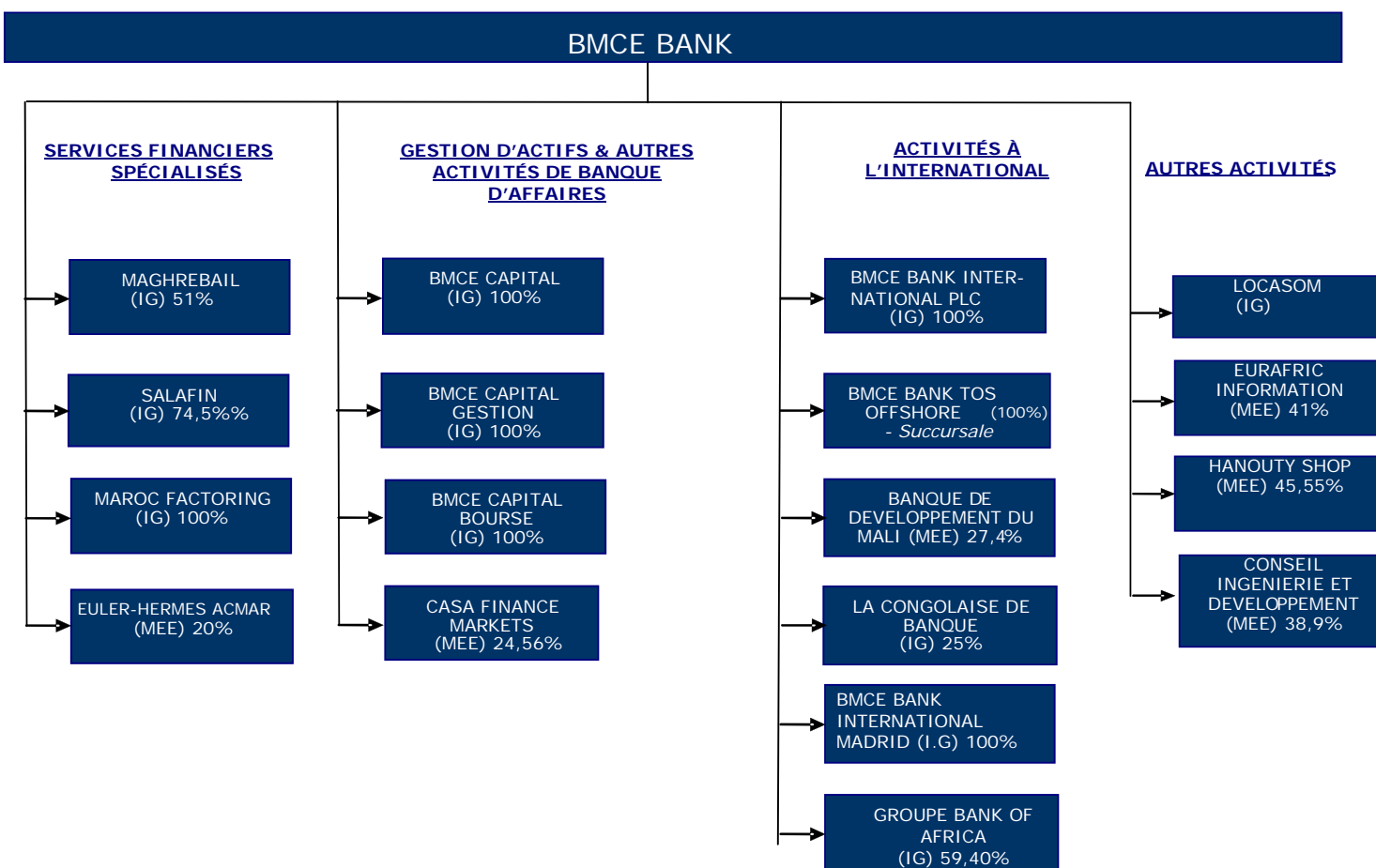
Les termes de cette convention se présentent comme suit :

- BMCE BANK s'engage uniquement à favoriser le règlement des loyers relatifs à BMCE LLD par ses clients. (Prélèvements sur le compte du client etc...);
- BMCE BANK perçoit une commission calculée sur la base du budget du véhicule et de la période de location allant de 0.15 % à 0.40 % du tarif.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2011.

### III. FILIALES DE BMCE BANK

#### 1. Organigramme au 31/03/2012



Source : BMCE Bank

#### 2. Présentation des filiales

##### BMCE Capital

La Banque d'Affaires du Groupe a structuré ses activités par lignes de métiers spécialisées :

➔ Pôle Marchés, en charge des activités relatives à :

- ☞ Gestion d'actifs, au sein de la filiale existante du Groupe, BMCE Capital Gestion mais également BMCE Capital Gestion Privée ;
- ☞ Intermédiation boursière au sein de la filiale société de bourse, BMCE Capital Bourse ;
- ☞ Marchés des capitaux à travers BMCE Capital Markets ;
- ☞ Custody au sein de BMCE Capital Opérations ;
- ☞ Distribution multi-produits par la Plate-forme Commerciale ;
- ☞ Conseil à travers BMCE Capital Conseil.

En 2006, BMCE Capital a inauguré sa filiale tunisienne Axis Capital, spécialisée dans le conseil financier, l'intermédiation boursière et la gestion d'actifs.

En 2008, la Banque d'Affaires du Groupe BMCE s'est vue décernée par Bureau Veritas Certification la certification de sa Salle des Marchés à la norme ISO 9001 version 2000, avec un score de zéro écart. BMCE Capital dispose désormais de la première Salle des Marchés certifiée ISO au Maghreb.

Au terme de cette même année, et compte tenu du contexte difficile de marché, le chiffre d'affaires de BMCE Capital totalise MAD 164,3 millions et le résultat net ressort déficitaire à MAD -21 millions.

Au 31 décembre 2011, BMCE Capital enregistre un chiffre d'affaires de MAD 177,2 millions (vs. MAD 177,2 millions en 2010) et un bénéfice consolidé de MAD 22,9 millions, contre un résultat net consolidé de MAD 13 millions en 2010.

Au 30 juin 2012, le chiffre d'affaires de BMCE Capital se fixe à MAD 113,2 millions pour un résultat net semestriel de MAD 11,3 millions.

#### Données au 30 juin 2012

➤ Dénomination	BMCE Capital
➤ Siège social	Tour BMCE Bank - Rond Point Hassan II - Casablanca
➤ Montant du capital détenu	MAD 100 000 000
➤ Nombre d'actions détenues	1 000 000
➤ % du capital détenu	100%
➤ % des droits de vote détenus	100%
➤ Chiffre d'affaires	K MAD 113 172
➤ Résultat net consolidé	K MAD 11 328
➤ Contribution au résultat net consolidé du Groupe BMCE Bank	K MAD 6 543
➤ Montant des dividendes ou à percevoir par BMCE Bank au titre de l'exercice 2011	K MAD 0

Source: BMCE Bank

#### BMCE Capital Bourse

Créée en 1995, et filiale à 100% de BMCE Bank, BMCE Capital Bourse a réussi à s'imposer en tant qu'acteur dynamique du marché marocain de l'Equity.

A fin 2009, le résultat net de BMCE Capital Bourse s'est monté à MAD 9,5 millions pour un chiffre d'affaires de MAD 55,2 millions.

Au terme de l'année 2011, BMCE Capital Bourse a drainé un chiffre d'affaires de MAD 21,6 millions et un résultat net de K MAD 88.

Au 30 juin 2012, les revenus de BMCE Capital Bourse s'élèvent à MAD 15,8 millions pour un résultat net déficitaire de MAD -7,5 millions.

**Données au 30 juin 2012**

↘ Dénomination	BMCE Capital Bourse
↘ Siège social	Tour BMCE Bank - Rond Point Hassan II - Casablanca
↘ Montant du capital détenu	MAD 10 000 000
↘ Nombre d'actions détenues	100 000
↘ % du capital détenu	100%
↘ % des droits de vote détenus	100%
↘ Chiffre d'affaires	KMAD 15 780
↘ Résultat net	KMAD -7 497
↘ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	KMAD -7 085
↘ Montant des dividendes à percevoir par BMCE Bank au titre de l'exercice 2011	K MAD 10 125

Source : BMCE Bank

**BMCE Capital Gestion**

Durant l'année 2008, BMCE Capital Gestion a poursuivi ses actions d'amélioration, tant quantitative que qualitative, de son organisation ainsi que de son offre de produits à travers notamment le lancement d'une nouvelle catégorie de fonds dits contractuels : FCP Capital Sûr.

La filiale *Asset Management* a ainsi vu l'encours de ses actifs sous gestion s'améliorer de 33% comparativement à 2009, atteignant près de MAD 30,4 milliards, soit une part de marché de 13,5% en 2010.

Sur le plan financier, le résultat net de BMCE Capital Gestion s'établit à MAD 25,9 millions au terme de l'exercice 2009 pour un chiffre d'affaires de MAD 75,9 millions.

A fin décembre 2011, BMCE Capital Gestion a réalisé un chiffre d'affaires de MAD 95,8 millions drainant une capacité bénéficiaire de MAD 26,2 millions.

Au premier semestre 2012, BMCE Capital Gestion affiche des revenus de MAD 45,8 millions pour un résultat net de MAD 11,5 millions.

**Données au 30 juin 2012**

↘ Dénomination	BMCE Capital Gestion
↘ Siège social	Tour BMCE Bank - Rond Point Hassan II - Casablanca
↘ Montant du capital détenu	MAD 5 000 000
↘ Nombre d'actions détenues	50 000
↘ % du capital détenu	100%
↘ % des droits de vote détenus	100%
↘ Chiffre d'affaires	KMAD 45 815
↘ Résultat net	KMAD 11 495

➤ <b>Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank</b>	KMAD 11 835
➤ <b>Montant des dividendes à percevoir par BMCE Bank au titre de l'exercice 2011</b>	K MAD 26 204

Source : BMCE Bank

### Maroc Factoring

Créée en 1988 à l'initiative de BMCE Bank qui détient aujourd'hui 100% de son capital, la société Maroc Factoring est pionnière de l'activité de factoring au Maroc. La société offre aux entreprises un certain nombre de produits s'articulant autour de son activité principale :

- Le financement immédiat de leurs factures, en totalité ou en partie ;
- La gestion et le recouvrement des factures en lieu et place du client ;
- La garantie à 100% contre les risques d'impayés sur les acheteurs privés.

Dans un contexte de recrudescence des risques notamment pour les sociétés exportatrices confrontées à une concurrence agressive de certains pays tels que la Chine et l'Inde, une politique de sélection rigoureuse des engagements a été adoptée. Celle-ci devrait être renforcée dans les conditions actuelles de la crise internationale.

Au 31/12/11, MAROC FACTORING a totalisé des revenus de MAD 22,5 millions induisant un résultat net de MAD 11,2 millions à la même date.

MAROC FACTORING affiche au terme du premier semestre 2012 un chiffre d'affaires de MAD 29,5 millions drainant une capacité bénéficiaire de MAD 4 millions.

#### Données au 30 juin 2012

➤ <b>Dénomination</b>	<b>Maroc Factoring</b>
➤ <b>Siège social</b>	243, Bd Mohamed V - Casablanca
➤ <b>Montant du capital détenu</b>	MAD 45 000 000 <sup>15</sup>
➤ <b>Nombre d'actions détenues</b>	450 000
➤ <b>% du capital détenu</b>	100%
➤ <b>% des droits de vote détenus</b>	100%
➤ <b>Chiffre d'affaires</b>	KMAD 29 521
➤ <b>Résultat net</b>	KMAD 4 003
➤ <b>Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank</b>	KMAD -1 120
➤ <b>Montant des dividendes à percevoir par BMCE Bank au titre de l'exercice 2011</b>	K MAD 10 000

Source : BMCE Bank

<sup>15</sup> Une augmentation de capital de l'ordre de MAD 30 millions a été opérée en juillet 2008



**Salafin**

La société de crédit à la consommation SALAFIN a été créée en 1997. Elle est dotée en 2010 d'un capital de MAD 239,5 millions. A l'issue de son introduction en bourse, réalisée en décembre 2007, la part de BMCE Bank a été ramenée de 92,8% à 75%.

L'activité de SALAFIN englobe aussi bien les opérations de crédit classique que les opérations de location avec option d'achat, leasing aux particuliers. La gamme de produits commercialisés par la société se subdivise ainsi en trois familles : le financement automobile, le revolving avec la carte Oxygen et le crédit personnel avec SalafWadif et SalafDirect.

Par ailleurs, la société a lancé en 2008 plusieurs produits, notamment le produit Easy-Latitudes en partenariat avec DarTawfir et la carte de crédit FLEXY, en partenariat avec BMCE Bank. En outre, une plateforme de gestion de recouvrement SALAFIN –BMCE Bank pour la clientèle des particuliers a été mise en place.

A l'issue de l'exercice 2009, le PNB social s'établit à MAD 269,2 millions. Pour sa part, le résultat net social ressort à MAD 100 millions.

Les réalisations annuelles de SALAFIN au terme de l'exercice 2011 laissent apparaître un PNB social de MAD 274,4 millions drainant un résultat net de plus de MAD 93,1 millions.

Au 30 juin 2012, SALAFIN draine un PNB de MAD 108,9 millions pour une capacité bénéficiaire de MAD 43,2 millions.

**Données au 30 juin 2012**

<b>↔ Dénomination</b>	<b>Salafin</b>
<b>↔ Siège social</b>	Zenith Millenium - Immeuble 8 - Sidi Maârouf - Casablanca
<b>↔ Montant du capital détenu</b>	MAD 177 944 600
<b>↔ Nombre d'actions détenues</b>	1 779 446
<b>↔ % du capital détenu</b>	74,5%
<b>↔ % des droits de vote détenus</b>	74,5%
<b>↔ Identité des autres actionnaires</b>	Personnel Salafin : 5,7% Divers actionnaires : 20%
<b>↔ Produit Net Bancaire social</b>	KMAD 108 923
<b>↔ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank</b>	KMAD 31 707
<b>↔ Résultat net social</b>	KMAD 43 243
<b>↔ Montant des dividendes à percevoir par BMCE Bank au titre de l'exercice 2011</b>	K MAD 70 271

Source : BMCE Bank

**Maghrebail**

En activité depuis 1972, MAGHREBAIL agit aussi bien sur le crédit-bail mobilier que sur le crédit-bail immobilier et propose à ses clients une gamme diversifiée de produits dans le cadre du crédit-bail opérationnel, tels que les packages incluant la prise en charge des services d'entretien et d'assurance des biens d'équipements donnés en crédit-bail.

Au 31 décembre 2011, la filiale crédit-bail du Groupe BMCE Bank totalise un PNB social de MAD 229,8 millions tandis que la capacité bénéficiaire s'élève à MAD 80,4 millions.

Au premier semestre 2012, Maghrebail affiche une capacité bénéficiaire de MAD 24,2 millions pour un PNB de MAD 93,7 millions.

#### Données au 30 juin 2012

↘ Dénomination	Maghrebail
↘ Siège social	45, Bd Moulay Youssef - Casablanca
↘ Montant du capital détenu	MAD 52 275 000
↘ Nombre d'actions détenues	522 913
↘ % du capital détenu	51%
↘ % des droits de vote détenus	51%
↘ Identité des autres actionnaires	RMA WATANYA : 23,1% MAMDA & MCMA : 8% Divers actionnaires : 17,9%
↘ PNB social	K MAD 93 742
↘ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	K MAD 15 635
↘ Résultat net social	K MAD 24 165
↘ Montant des dividendes à percevoir par BMCE Bank au titre de l'exercice 2011	K MAD 28 760

Source : BMCE Bank

#### Casa Finance Markets

Adossée à Casablanca Finance Group, Banque d'affaires indépendante, Casablanca Finance Markets intervient sur le marché des titres négociables de la dette.

#### Données au 30 juin 2012

↘ Dénomination	Casa Finance Market
↘ Siège social	5, 7 Rue Ibn Toufail - Casablanca
↘ Montant du capital détenu	MAD 28 209 616
↘ Nombre d'actions détenues	281 074
↘ % du capital détenu	24,56%
↘ % des droits de vote détenu	24,56%
↘ Identité des autres actionnaires	CFG GROUP : 51,90% AXA ASSURANCE MAROC : 11,76% CIMR : 11,76%
↘ Chiffre d'affaires	K MAD 10 240
↘ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	K MAD 299
↘ Résultat net social	K MAD 1 218
↘ Montant des dividendes à percevoir par BMCE Bank au titre de l'exercice 2011	K MAD 209

Source : BMCE Bank

**BMCE INTERNATIONAL UK (Ex MediCapital Bank)**

La création de BMCE BANK INTERNATIONAL UK, la filiale du Groupe BMCE basée à Londres, marque une avancée significative nouvelle de BMCE Bank dans le cadre de son développement à l'international. Elle fédérera l'ensemble des activités de BMCE Bank en Europe et spécialisée dans le *Corporate Banking*, la Banque d'Investissement et de Marchés. Elle offrira ses produits et services à la clientèle du Groupe BMCE Bank basée en Afrique, au Moyen-Orient et dans d'autres contrées asiatiques, dont elle ambitionne d'être le point d'accès privilégié aux marchés financiers internationaux.

De portée stratégique, cette implantation devrait être porteur de valeur ajoutée économique significative, à la fois pour le Groupe et pour le Maroc, qui se veut un acteur dynamique dans la promotion économique et politique de la région Méditerranéenne et du continent africain dans son ensemble.

Les autorités monétaires britanniques ont accordé, le 16 mai 2007, l'agrément de banque universelle à BMCE BANK INTERNATIONAL UK, après que le Comité des Etablissements de Crédit, présidé par Bank-Al-Maghrib, avait préalablement donné son accord en date du 14 mars 2007. Cette filiale a effectivement démarré ses activités au courant du deuxième semestre 2007.

En 2010, MEDICAPITAL BANK change de dénomination et devient BMCE BANK INTERNATIONAL UK.

**Données au 30 juin 2012**

➤ <b>Dénomination</b>	BMCE BANK INTERNATIONAL UK
➤ <b>Siège social</b>	Juxon House - 2 <sup>nd</sup> Floor - 100 St Paul's Churchyard London - EC4M 8BU
◆ <b>Montant du capital détenu</b>	GBP 94 173 000 <sup>16</sup>
◆ <b>Nombre d'actions détenues</b>	94 173 000
➤ <b>% du capital détenu</b>	100%
➤ <b>% des droits de vote détenu</b>	100%
➤ <b>PNB social</b>	KMAD 103 068
➤ <b>Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank</b>	KMAD 6 847
➤ <b>Résultat net social</b>	KMAD 6 929
➤ <b>Montant des dividendes à percevoir par BMCE Bank au titre de l'exercice 2011</b>	K MAD 0

Source: BMCE Bank

**Banque de Développement du Mali -BDM S.A-**

Dans le cadre de la politique de privatisation des banques étatiques par l'Etat Malien, BMCE Bank a acquis au cours de l'exercice 2000, en consortium avec la Banque de Développement du Mali, 51% du capital dans la Banque Malienne de Crédit et de Dépôts -BMCD-<sup>17</sup>.

<sup>16</sup> Une augmentation de capital de l'ordre de M GBP 30 a été opérée au cours du premier semestre 2009

Au cours de l'exercice 2001, une opération de fusion des deux banques BMCD et BDM S.A. a été menée et ce, afin de notamment (i) renforcer l'assise domestique de la BDM-SA sur le marché intérieur, (ii) atteindre la taille critique et une dimension sous-régionale permettant de répondre aux besoins de financement des différents secteurs d'activité et (iii) développer et diversifier les activités de la banque fusionnée et accroître sa rentabilité.

Au 31 décembre 2011, la BDM dégage un PNB social de 399,6 millions (vs. MAD 360 millions en 2010) et un résultat net de MAD 118,6 millions (vs. MAD 87,5 millions une année auparavant).

Au premier semestre 2012, le PNB de la BDM s'élève à MAD 221,6 millions pour une capacité bénéficiaire de MAD 83,1 millions.

Données au 30 juin 2012	
➤ <b>Dénomination</b>	<b>Banque de Développement du Mali</b>
➤ <b>Siège social</b>	Bamako - Mali
➤ <b>Montant du capital</b>	FCFA 10 000 429 600
➤ <b>Nombre d'actions détenues</b>	102 926
➤ <b>% du capital détenu</b>	27,38%
➤ <b>% des droits de vote détenu</b>	27,38%
➤ <b>Identité des autres actionnaires</b>	Etat du Mali : 19,58% BCEAO : 15,96% BOAD : 15,96% CCIM : 12,87% Privés maliens : 8,26%
➤ <b>Produit Net Bancaire social</b>	K MAD 221 558
➤ <b>Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank</b>	K MAD 22 677
➤ <b>Résultat net social</b>	K MAD 83 089
➤ <b>Montant des dividendes à percevoir par BMCE Bank au titre de l'exercice 2011</b>	K MAD 11 716

Source : BMCE Bank

### La Congolaise de Banque

Acquise en 2004 et entrée dans le périmètre de consolidation en 2005<sup>18</sup>, la Congolaise de Banque affiche des indicateurs d'activité et financiers satisfaisants. A fin 2011, sa capacité bénéficiaire en social ressort à MAD 103,9 millions pour un PNB social de MAD 291,3 millions (vs. MAD 239,5 millions une année auparavant).

Au premier semestre 2012, la Congolaise de Banque affiche un PNB de MAD 166,8 millions et une capacité bénéficiaire de MAD 51,4 millions.

<sup>17</sup> Pour rappel, la participation de BMCE Bank dans le capital de la BDM était de 25 000 titres en 1996, soit 51% du capital. En 2003, la BDM a fusionné avec la BMCD, le nombre de titres détenus par BMCE Bank dans la nouvelle entité est de 77 926 titres, soit 20,73% du capital. En 2006, BMCE Bank a acquis la part de la BCP pour aboutir à 27,38% du capital de la BDM

<sup>18</sup> Son exclusion du périmètre de consolidation en 2004 a été motivée par l'indisponibilité d'informations financières au titre de cet exercice

Données au 30 juin 2012	
➤ <b>Dénomination</b>	<b>La Congolaise de Banque</b>
➤ <b>Siège social</b>	Brazzaville - Congo
➤ <b>Montant du capital détenu</b>	FCFA 1 250 000 000
➤ <b>Nombre d'actions détenues</b>	100 000
➤ <b>% du capital détenu</b>	25%
➤ <b>% des droits de vote détenu</b>	25%
➤ <b>Identité des autres actionnaires</b>	Etat : 10% Privés locaux : 64% Personnel : 1%
➤ <b>Produit Net Bancaire social</b>	KMAD 166 799
➤ <b>Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank</b>	KMAD 13 352
➤ <b>Résultat net</b>	K MAD 51 360
➤ <b>Montant des dividendes à percevoir par BMCE Bank au titre de l'exercice 2011</b>	K MAD 11 626

Source : BMCE Bank

### Groupe Bank Of Africa

Dans le cadre de sa politique de déploiement à l'international, BMCE Bank a conclu en mars 2007 un partenariat capitalistique pour la prise de participation de 35% dans le capital du Groupe bancaire Bank Of Africa. En octobre 2008, BMCE Bank a augmenté de 7,5% sa participation dans la BOA pour la porter à 42,5%. En Août 2010, BMCE Bank a procédé au renforcement à 55,8% de sa participation dans la banque africaine. Par ailleurs, cette dernière a élargi sa présence géographique couvrant désormais 14 pays sur le continent suite à la création de BOA République Démocratique du Congo, BOA Togo et Djibouti.

Le Groupe BOA affiche en 2011 un produit net bancaire consolidé de MAD 2 840,3 millions (vs. MAD 2 249,8 millions à fin 2010) permettant de drainer un résultat consolidé de MAD 651,4 millions (vs. MAD 523,5 millions en 2010).

Au 30 juin 2012, le PNB du Groupe BOA s'élève à MAD 1 574,1 millions tandis que le résultat consolidé se fixe à MAD 356,6 millions.

Données au 30 juin 2012	
➤ <b>Dénomination</b>	<b>Groupe Bank Of Africa</b>
➤ <b>Objet social</b>	Réseau de banques commerciales et de sociétés financières, toutes entièrement dédiées au continent africain
➤ <b>Siège social</b>	Bamako - Mali
➤ <b>Montant du capital détenu</b>	FCFA 23 577 697 060
➤ <b>Nombre d'actions détenues</b>	231 892
➤ <b>% du capital détenu</b>	59,39%
➤ <b>% des droits de vote détenu</b>	59,39%

➔ <b>Identité des autres actionnaires</b>	FMO : 5,02% Proparco : 3,84% BIO : 2,68% Divers personnes physiques : 28,98%
➔ <b>Produit Net Bancaire consolidé</b>	KMAD 1 574 110
➔ <b>Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank</b>	KMAD 57 620
➔ <b>Résultat Net Part du Groupe</b>	K MAD 184 214
➔ <b>Résultat consolidé</b>	K MAD 356 561
➔ <b>Montant des dividendes à percevoir par BMCE Bank au titre de l'exercice 2011</b>	K MAD 84 000

Source : BMCE Bank

### **EULER HERMES ACMAR**

Détenue à hauteur de 20% par le Groupe BMCE Bank, EULER HERMES ACMAR est spécialisée dans l'assurance crédit en accompagnant les entreprises dans leur développement (au Maroc ou à l'étranger) via la protection de leur poste clients. A fin 2011, la société génère un résultat net de MAD 23,7 millions pour un chiffre d'affaires de MAD 90,9 millions.

Le chiffre d'affaires semestriel en 2012 se fixe à MAD 44,8 millions pour un résultat net de MAD 8,3 millions.

#### **Données au 30 juin 2012**

➔ <b>Dénomination</b>	<b>EULER HERMES ACMAR</b>
➔ <b>Objet social</b>	Assurance Crédit Commercial
➔ <b>Siège social</b>	37, Bd Abdellatif Ben Kaddour - Casablanca
➔ <b>Montant du capital détenu</b>	MAD 10 000 000
➔ <b>Nombre d'actions détenues</b>	100 000
➔ <b>% du capital détenu</b>	20%
➔ <b>% des droits de vote détenu</b>	20%
➔ <b>Identité des autres actionnaires</b>	EULER HERMES SFAC / Groupe Banque Populaire / SGMB / SMAEX
➔ <b>Chiffre d'affaires</b>	KMAD 44 779
➔ <b>Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank</b>	K MAD 1 657
➔ <b>Résultat net</b>	K MAD 8 284
➔ <b>Montant des dividendes perçus par BMCE Bank au titre de l'exercice 2011</b>	K MAD 0

Source : BMCE Bank

### **BMCE INTERNATIONAL ESPAGNE (ex BMCE INTERNATIONAL MADRID)**

Détenue à 100% par le Groupe BMCE Bank, BMCE INTERNATIONAL ESPAGNE est une Banque de droit espagnol créée en 1993 par BMCE Bank et des partenaires nationaux.

Cette filiale a pour vocation la promotion et le développement du commerce extérieur entre l'Europe et le monde arabe, entre l'Espagne et le Maroc, en particulier.

Il est à noter que BMCE INTERNATIONAL ESPAGNE est en cours d'intégration dans le réseau de BMCE INTERNATIONAL UK (Ex MediCapital Bank).

En 2010, BMCE INTERNATIONAL MADRID change de dénomination et devient BMCE INTERNATIONAL ESPAGNE.

A l'issue de l'exercice 2011, le produit net bancaire social de BMCE INTERNATIONAL ESPAGNE s'élève à MAD 112,9 millions tandis que sa capacité bénéficiaire social se fixe à MAD 40,5 millions.

Au 30 juin 2012, BMCE INTERNATIONAL Espagne affiche une capacité bénéficiaire de MAD 24,9 millions pour un PNB de MAD 61 millions.

#### Données au 30 juin 2012

➤ <b>Dénomination</b>	<b>BMCE INTERNATIONAL ESPAGNE</b>
➤ <b>Objet social</b>	Secteur bancaire
➤ <b>Siège social</b>	Serrano, 59, 28006 Madrid
➤ <b>Montant du capital détenu</b>	EUR 18 030 000
➤ <b>Nombre d'actions détenues</b>	300 000
➤ <b>% du capital détenu</b>	100%
➤ <b>% des droits de vote détenu</b>	100%
➤ <b>Produit Net Bancaire social</b>	KMAD 61 028
➤ <b>Contribution au résultat net part du Groupe</b>	K MAD 25 065
➤ <b>Résultat net social</b>	KMAD 24 947
➤ <b>Montant des dividendes à percevoir par BMCE Bank au titre de l'exercice 2011</b>	K MAD 119 480

Source : BMCE Bank

#### **BMCE BANK OFFSHORE**

BMCE Bank dispose depuis 1965, d'une agence située au cœur de la zone franche d'exportation, dans le port de Tanger.

Une seconde agence Offshore a été créée afin de répondre aux besoins accrus des opérateurs implantés dans cette zone. Les investisseurs peuvent ainsi bénéficier d'une structure de proximité offrant des services spécifiques et une gamme adaptée de produits en devises : ouverture et gestion des comptes, dépôts à terme, change et arbitrage entre différentes devises, financement à moyen et court terme, financement de projets industriels...

En 2011, BMCE Bank Offshore affiche un PNB social 93,8 millions (vs. MAD 76 millions au terme de l'exercice 2010) et un résultat net social de MAD 60,2 millions (vs. MAD 60,2 millions en 2010).

Au premier semestre 2012, le PNB de BMCE Bank Offshore se fixe à MAD 40,7 millions drainant un résultat net de MAD 46,8 millions.

**Données au 30 juin 2012**

➤ <b>Dénomination</b>	<b>BMCE BANK OFFSHORE</b>
➤ <b>Objet social</b>	Banque
➤ <b>Siège social</b>	BMCE Bank Offshore, BP 513 Zone Franche, Port
➤ <b>Montant du capital détenu - Dotation</b>	USD 500 000
➤ <b>Nombre d'actions détenues</b>	100%
➤ <b>% du capital détenu</b>	100%
➤ <b>% des droits de vote détenu</b>	100%
➤ <b>Produit Net Bancaire social</b>	K MAD 40 709
➤ <b>Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank</b>	K MAD 46 782
➤ <b>Résultat net social</b>	K MAD 46 782
➤ <b>Montant des dividendes perçus par BMCE Bank au titre de l'exercice 2011</b>	K MAD 0

Source : BMCE Bank

**BMCE Paris**

Dans le cadre de la restructuration des entités européennes du Groupe, BMCE Paris a été mise en liquidation judiciaire et ses activités ont été transférées à BMCE BANK INTERNATIONAL, d'où une contribution au PNB consolidé nulle.

Au 31 décembre 2011, le résultat net social de BMCE Paris est déficitaire de MAD -35,8 millions.

**Données au 30 juin 2012**

➤ <b>Dénomination</b>	<b>BMCE PARIS</b>
➤ <b>Objet social</b>	Banque
➤ <b>Siège social</b>	3 Rue Boudreau 75009 Paris 09
➤ <b>Montant du capital détenu - Dotation</b>	K EUR 72 104
➤ <b>Nombre d'actions détenues</b>	100%
➤ <b>% du capital détenu</b>	100%
➤ <b>% des droits de vote détenu</b>	100%
➤ <b>Produit Net Bancaire social</b>	K MAD -
➤ <b>Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank</b>	K MAD 0
➤ <b>Résultat net social</b>	K MAD 0
➤ <b>Montant des dividendes perçus par BMCE Bank au titre de l'exercice 2011</b>	K MAD 0

Source : BMCE Bank



### **3. Relations entre BMCE Bank et ses filiales**

Les principales conventions régissant les relations entre BMCE Bank et ses filiales se présentent comme suit :

#### **3.1 Prêts octroyés aux filiales de BMCE Bank**

Les prêts accordés aux filiales sont consentis à des conditions variables selon le type de prêts. Le total des engagements de BMCE Bank envers les différentes filiales se présente comme suit à fin 2011 :

<b>Filiales</b>	<b>Encours [1] à fin Juin 2012 - K MAD</b>
BMCE Capital Bourse	3 000
BMCE Capital Gestion	200 980
BMCE Capital	155
MEDICAPITAL BANK PLC	1 358 873
DOCUPRINT	5 179
MAGHREBAIL	126 099
MAROC FACTORING	298 076
SALAFIN	47 663
<b>Total Engagements sur les filiales</b>	<b>2 040 025</b>
<b>En % des engagements de BMCE Bank [2]</b>	<b>2,30%</b>

Source : BMCE Bank

Au 30 juin 2012, l'encours des engagements de BMCE Bank envers ses filiales se fixe à MAD 2 milliards, correspondant à 2.3% du total des crédits débloqués par la Banque au titre de la même année.

### **3. Relations entre BMCE BANK et ses filiales**

Les principales conventions régissant les relations entre la BMCE BANK et ses filiales se présentent comme suit :

#### **3.1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2011**

##### **3.1.1 Acquisition des titres LOCASOM par BMCE BANK**

BMCE Bank a acquis au cours de l'exercice, 203.467 actions Locasom, dont :

- 29.337 actions auprès de FinanceCom au prix de KMAD 17.310,
- 49.566 actions auprès de RMA WAtanya au prix de KMAD 29.247,
- 124.564 actions auprès de Amine Echcherki au prix de KMAD 73.500.

##### **3.1.2 Conventions entre BMCE Bank et SALAFIN**

**- Contrat de prestations de services entre BMCE Bank et SALAFIN**

Conclu en 2011 pour une durée de trois années reconductibles par tacite reconduction, ce contrat a pour objet de définir les modalités suivant lesquelles seront mis à disposition par BMCE Bank au profit de SALAFIN un certain nombre de services et moyens matériels ainsi que leurs conditions d'utilisation.

La redevance est fixée entre les parties au prix forfaitaires de mille dirhams TTC par desk. Une telle redevance est payable trimestriellement et d'avance.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2011 un produit global de KMAD 84.

**- Convention de mise en place d'une plate-forme de contrôle de conformité des dossiers crédit immédiat BMCE BANK et d'hébergement en mode ASP d'un système de gestion par SALAFIN**

Conclue en 2011 entre BMCE Bank et SALAFIN, cette convention a pour objet la mise en place d'une plate forme back office pour assurer le contrôle de conformité des dossiers, la relance du réseau pour la correction des dossiers non conformes et le reporting risque opérationnel. La plateforme assure en outre la centralisation et la déclaration de souscription de l'assurance décès invalidité ainsi que la remise des dossiers à l'entité désignée par la banque pour la numérisation et archivage des dossiers de crédit.

Par ailleurs elle prévoit l'hébergement du système de gestion de l'instruction des dossiers basés sur la plateforme Immédiat interfacé avec les systèmes d'information de la banque, sa maintenance et son exploitation quotidienne outre la mise à la disposition de BMCE Bank d'un centre de maintenance.

La rémunération due par BMCE Bank est calculée sur la base des dossiers effectivement traités au niveau de la plate forme selon une grille tarifaire.

**- Avenant à la convention de mise en place d'une plate-forme de contrôle de conformité des dossiers crédit immédiat de BMCE Bank par SALAFIN**

Conclue le 1er juillet 2011 entre BMCE Bank et SALAFIN, cet avenant modifie les conditions de rémunération en assurant une cogestion entre les Parties concernant les nouveaux crédits à la consommation distribués aux clients particuliers : les revenus d'intérêts seront répartis selon la règle de 80 % à l'entité qui porte le risque et 20 % à l'autre entité.

Cet avenant précise enfin les prestations assurées par SALAFIN pour l'ensemble des encours gérés par l'une ou l'autre des Parties.

Au titre de cette convention et de son avenant BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2011, une charge globale de KMAD 4.077.

**- Convention BMCE Bank / SALAFIN Portail de gestion du Crédit Immédiat Conventionné**

Conclu le 17 mars 2011, ce contrat de prestations de services de développement informatique et d'assistance technique à l'implémentation d'un logiciel de gestion du crédit immédiat permet à SALAFIN d'assurer les missions que BMCE Bank lui confie à savoir :

La rédaction du dossier des spécifications fonctionnelles, la mise en place du logiciel Imediat ainsi que son paramétrage, le développement des interfaces avec le SI BMCE et les autres besoins fonctionnels selon les spécifications décrites au sein du DSF.

Une proposition commerciale récapitule l'ensemble des tarifs afférents aux prestations ci dessus mentionnées.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice une immobilisation de KMAD 1.331.

### **3.1.3 Conventions entre BMCE Bank et Eurafric Information (EAI)**

#### **- Protocole d'accord relatif à la facturation des licences logiciels et prestations y afférentes entre BMCE Bank et Eurafric Information (EAI)**

Conclue le 2 décembre 2011, cette convention a pour objet la mise à disposition par EAI au profit de BMCE Bank d'un certain nombre de licences décrites au sein du contrat (Briques GRC, E- Banking Cyber Mut, Poste Agence Lot 1) en vue de leur utilisation par le personnel de cette dernière.

En contrepartie, BMCE Bank devra s'acquitter auprès de EAI de l'équivalent en dirhams de la somme de 4.800.370,4 euros au titre des prestations GRC, 3.303.063,2 euros au titre des licences GRC, 201.976, 6 euros au titre de la licence post agence lot 1, 729.504 euros au titre des prestations Poste Agence lot 1, 500.000 euros au titre des licences E – Banking, 768.672,0 euros au titres des prestations E Banking. Ces prix s'entendent HT et doivent être majorés de l'incidence de la retenue à la source s'élevant à 10 %.

Il en de même du coût de la maintenance des licences se chiffrant à 545.004,8 euros concernant la maintenance GRC, 105.694 euros concernant le contrat Poste Agence Lot 1, 162.801 concernant la maintenance E- banking Cyber Mut.

#### **- Avenant n° 2 ANNEXE III au contrat de prestations de services conclu entre BMCE Bank et Eurafric Information**

Conclu le 10 mars 2011 et entrant en vigueur le 1er janvier cet avenant modifie les prestations facturées par EAI à BMCE Bank , la grille tarifaire ainsi que les modalités de paiement et ce en vertu de la possibilité de révision annuelle du prix jour/ homme applicable aux prestations visées au contrat initial.

Au titre de ces 2 conventions conclues avec EAI en 2011, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2011 :

- E-BANKING : Néant
- Post agence : Néant
- Prestations récurrentes : KMAD 36.814 HT
- GRC–Projet SIBEA (immobilisations) : KMAD 70.048 HT

- Projet non SIBEA (immobilisation) : KMAD 27.974 HT
- Avances SIBEA (immobilisation) : KMAD 8.674 HT

### **3.1.4 Convention Carte MPOST – PASSPORT entre BMCE Bank et la société Global Network Systems « GNS » SA**

Conclue le 1er février 2011, cette convention a pour objet la mise à la disposition par BMCE Bank en faveur de GNS de cartes prépayées ainsi que la détermination des modalités de recharge, personnalisation et fonctionnement desdites cartes.

La carte délivrée donne lieu au prélèvement en faveur de la Banque d'un montant préalablement fixé entre les Parties.

Les frais correspondant aux recharges émanant du souscripteur sont portés au débit du compte de ce dernier ouvert sur les livres de BMCE Bank au fur et à mesure de leur déroulement. Tous les autres frais sont portés au débit du solde de la carte.

Cette convention n'a eu aucun impact sur les comptes de BMCE Bank arrêtés au 31/12/2011.

### **3.1.5 Avenants n° 1 et 2 au contrat de réalisation du logiciel du 26 mai 2010 conclu entre BMCE Bank et la société STERIA MEDSHORE**

Conclu respectivement le 14 février et le 25 juillet 2011 ces avenants modifient les conditions de rémunération ainsi que la nature et l'étendue des travaux prévus au sein de la convention initiale. Ils prennent effet rétroactivement à Juillet 2010.

Au titre de cette convention BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2011 une charge globale (Immobilisation) de KMAD 3.887.

### **3.1.6 Contrat de prestations de services entre BMCE Bank et EURAFRIC GED Services**

Conclu en 2011 pour une durée initiale de 3 mois renouvelable par tacite reconduction jusqu'à la conclusion du contrat définitif dès obtention de l'autorisation de Bank Al Maghrib, ce contrat a pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles BMCE Bank confie à Eurafric GED Services des prestations de numérisation de documents.

La facturation est mensuelle et volumétrique : le prix de facturation est de 0.86 dhs HT par page numérisée, 0.68 dhs HT par document vidéo-codé, 5 dhs HT par document pour la restitution de tout document remis au prestataire et n'ayant pas encore fait l'objet d'une restitution globale, 3 dhs HT par document pour la communication de l'Index lorsque le document a déjà fait l'objet d'une restitution auprès de BMCE Bank.

Au titre de cette convention BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2011 une charge globale de KMAD 60.

### **3.1.7 Convention de Partenariat – Traitement de sous – compensation ente BMCE Bank et BMCE BANK INTERNATIONAL Plc**

Aux termes de cette convention conclue le 4 octobre 2011 BMCE BANK International assure certaines opérations de services bancaires au profit de BMCE Bank, et notamment :

- Chèques tirés sur des banques domiciliées en France ou à l'étranger
- Virements interbancaires en faveur de BMCE Bank ou de sa clientèle
- Virement par SWIFT émis et reçus de l'étranger ou vers l'étranger
- Effets de commerce domiciliés aux caisses de BMCE Bank, payables en France
- Confirmations de crédits documentaires

Cette convention n'a eu aucun impact significatif sur les comptes de BMCE Bank arrêté au 31/12/2011.

### **3.1.8 Convention de promotion et de commercialisation d'OPCVM au sein du réseau de BMCE Bank conclue entre BMCE Bank et BMCE CAPITAL GESTION**

Conclue le 1er mars 2011 pour une durée de douze mois renouvelable par tacite reconduction, cette convention a pour objet de déterminer les modalités de la collaboration entre les Parties en vue de promouvoir la commercialisation par BMCE Bank d'un nombre défini de produits relevant de l'activité de BMCE Capital Gestion via diverses entités du Réseau de BMCE Bank. A cet égard, les Parties s'engagent mutuellement à se doter des moyens humains, matériels, techniques et logistiques nécessaires au développement et à la promotion des OPCVM objet de cette convention. La rémunération de BMCE Bank est déterminée au terme des opérations de souscriptions/ rachats réalisées au sein du Réseau, BMCE CAPITAL GESTION rétrocédant une quote – part des droits d'entrée / sortie prélevés sur lesdites opérations au sein du Réseau suivant des taux fixés en annexe de la convention.

Cette convention n'a eu aucun impact significatif sur les comptes de BMCE Bank arrêté au 31/12/2011.

### **3.1.9 Conventions de location de locaux**

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou bureaux aux sociétés suivantes :

Société	Date	Nature	Localisation	Montant 2011
EAI	01/05/2011	Plateaux de bureaux	Angle avenue Lalla Yacout et rue Mohamed Belloul Pégoud N° 18, 3ème et 5ème étage Casablanca	731
EAI	01/03/2011	Plateaux de bureaux	49 & 51 rue Ali Ibnou Abi Taleb RDC, du 1er au 7ème étage, parking et sous-sol Casablanca	6 506
RM Experts	05/07/2011	Plateaux de bureaux	l'immeuble Zénith N° 2 et 2 Bis sis à Lotissement Taoufik rond point route de Marrakech et Bouskoura Casablanca	991

**3.1.10 Convention tripartite entre BMCE Bank, BMCE CAPITAL et MAGHREBAIL, relative au transfert des crédits bails relatifs à l'acquisition et à l'aménagement d'un local à usage de bureau sis à Rabat Avenue Imam Malik**

Conclue le 16 mars 2011 entre BMCE CAPITAL, le preneur initial, BMCE Bank, le preneur et MAGHREBAIL, le Bailleur, cette convention prévoit au bénéfice de BMCE BANK le transfert des crédits bails sus mentionnés moyennant un loyer mensuel hors taxe de 68.453, 70 DHS et un coût global et forfaitaire afférent au financement objet du contrat de 7.200.000,00 DHs dont 720.000 DHs correspondant à la valeur estimée du terrain.

Ce contrat est conclu pour une durée de 97 mois allant du 25 avril 2011 au 24 mai 2019.

Au titre de cette convention BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2011 une charge globale de KMAD 616.

**3.2 CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURES ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2011**

**3.2.1 Contrat de prêt subordonné entre BMCE Bank et BMCE BANK INTERNATIONAL (BBI) (ex MédiCapital Bank plc)**

Conclue le 30 mai 2010, cette convention prévoit la mise à disposition par BMCE Bank au profit de BBI, d'un prêt subordonné d'un montant de l'équivalent en euros de 15,000,000 pounds sterling rémunéré au taux fixe annuel de 4 % au titre de fonds propres complémentaires de second niveau.

La date de remboursement du prêt intervient au terme d'une durée de sept ans à compter de l'entrée en vigueur de la convention.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2011 un produit global de KMAD 7.974.

### 3.2.2 1.2 Conventions de location de locaux

Société	Date	Nature	Localisation	Montant
ILEM Infogérance	01/01/2010	Plateau de bureau et local mitoyen	18 rue Mohammed Belloul, 2ème étage - Casablanca	304
BMCE Capital	08/01/2010	Plateaux de bureaux à usage commercial	Casablanca 142, avenue Hassan II aux 4ème, 7ème et 8ème étage	2 444
MEDITELECOM		Terasse d'immeuble	Essaouira - n° 8, rue El Hajjali	84
BMCE Capital	01/07/2002	Espaces de bureaux	Agence BMCE BANK Rabat-Ibnou Sina	-
BMCE Capital	01/07/2002	Espaces de bureaux	Agence BMCE BANK Agadir Ville	23
EURAFRIC INFORMATION	08/10/2009	Appartement de 279 m². TF n°36929/C, propriété dite «GAMECOUR ».	Casablanca 243 Bd Mohamed V	281
F2S	01/11/2009	plateau de bureaux situé au 2ème étage de l'immeuble GAMECOUR	Casablanca 243 Bd Mohamed V	237

### 3.2.3 Avenant à la Convention BMCE EDIFIN conclu entre BMCE Bank et la société Global Network Systems (GNS)

Conclu le 2 avril 2010 et entrant en vigueur en janvier 2010 cet avenant a pour objet dans le cadre de la généralisation des services BMCE EDIFIN à toutes ses relations commerciales et pour des raisons de rentabilité de modifier la redevance mensuelle des services de Réseau à Valeur Ajoutée de GNS BMCE Bank devenant à cet égard grossiste et en charge de la commercialisation du volume de prestations qu'elle acquiert auprès de GNS.

BMCE Bank règle chaque année au Prestataire 5.500.000 dirhams HT correspondant au volume minimum qu'elle s'engage à acquérir de 2.000.000 de lignes d'opérations.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2011 une charge globale de KMAD 5.500.

### 3.2.4 Contrat de prestations de services de recouvrement entre BMCE Bank et RM EXPERTS

Conclu le 24 décembre 2010 entre la société RECOVERY INTERNATIONAL MANAGEMENT AND EXPERTISE – RM EXPERTS et BMCE Bank, la convention mandate RM EXPERTS à titre exclusif en vue de procéder au recouvrement des créances en souffrance que BMCE Bank lui confiera.

Le contrat est conclu pour une durée de cinq ans renouvelable par tacite reconduction par périodes de deux années.

A ce titre, BMCE Bank s'engage à mettre à la disposition du Prestataire en la forme d'un détachement l'ensemble des ressources humaines qui sont, à la date de la signature de la convention rattachées au Pôle Remedial Management. Ces ressources recevront leur rémunération directement de BMCE Bank.

BMCE Bank facturera au Prestataire les salaires et autres éléments de la rémunération de ses collaborateurs, augmentés d'une marge de 20%. La refacturation du personnel détaché au titre de l'exercice 2011 s'est établi à KMAD 15.929.

RM EXPERTS facturera par ailleurs à BMCE Bank une prestation de « Gestion de ses Ressources Humaines » Le montant de la charge enregistré par BMCE Bank au titre de l'exercice 2011 s'élève à KMAD 1.698.

Dans le cadre de cette convention, chaque dossier dont le montant à recouvrer est inférieur à la somme de 200.000 dirhams est facturé à BMCE Bank pour un montant de 500 dirhams HT au titre des frais de prise en charge.

RM EXPERTS reçoit en outre de BMCE Bank sur les sommes encaissées ou recouvrées des honoraires de résultat payables trimestriellement.

En cas de non recouvrement BMCE Bank s'engage à rembourser à RM EXPERTS sur justificatifs les frais réels engagés par ce dernier.

Au titre de l'exercice 2011, BMCE BANK a versé à RM EXPERT des honoraires de résultat de KMAD 13.728 et des frais de gestion de dossiers de KMAD 7.129.

### **3.2.5 1.5 Convention de gestion des activités de trésorerie entre BMCE BANK et BMCE Capital**

La convention, établie le 19 octobre 1999, a pour objet de confier à BMCE CAPITAL, la gestion des activités de trésorerie et de marché monétaire, obligataire et de change en dirhams, en dirhams convertibles et en devises de la banque et de sa succursale à Tanger, Tanger Off Shore « TOS ».

Cette convention est conclue pour une durée de 3 ans renouvelable pour des périodes successives.

Les conditions de rémunération des prestations fournies par BMCE CAPITAL, fixées par avenant en date du 22 novembre 2001, sont les suivantes :

- BMCE CAPITAL perçoit une rémunération annuelle représentant 15% de l'excédent, par rapport à 100 millions de dirhams du résultat brut d'exploitation généré par les activités de marché de la Banque ;
- La rémunération de BMCE CAPITAL ne peut être inférieure à 10 millions de dirhams, ni supérieure à 20 millions de dirhams pour chaque période de gestion de 12 mois.

Au titre de l'exercice 2011, la rémunération de BMCE CAPITAL s'établit à KMAD 20.000.

Le montant de la refacturation des charges constatées au titre de l'exercice 2011 s'élève à KMAD 55.000.



### **3.2.6 Convention d'avance en compte courant entre BMCE BANK et BMCE CAPITAL**

Trois conventions d'avance en compte courant ont été signées avec BMCE CAPITAL :

- La première signée le 04 Juillet 2005, ayant pour objet la mise à disposition par BMCE BANK d'une avance de 10.000 KMAD rémunéré au taux de 2.78% HT. Cette convention vise à permettre le financement de la prise de participation par BMCE CAPITAL dans le capital social du groupe AXIS, ayant son siège à Tunis et dont l'activité est relative aux métiers d'ingénierie financière.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2011, un produit global de KMAD 278.

- La deuxième signée le 13 décembre 2005 ayant pour objet la mise à disposition par BMCE BANK d'une avance de 5.800 KMAD. Cette convention vise à permettre le financement des opérations d'augmentation de capital des filiales Med Capital Communication et Capital Conseil. Cette avance est rémunérée au taux de 2,78% HT.

Au 31 décembre 2011, le produit constaté dans les comptes de BMCE BANK est de KMAD 161.

- La troisième a été conclue le 1er novembre 2010, cette convention a pour objet l'octroi d'une avance en compte courant par BMCE Bank à BMCE Capital d'un montant global de 17 500 000 dirhams aux fins de remédier aux déficits structurels en trésorerie de deux filiales de BMCE Capital. Le montant du prêt d'associé est accordé au taux légal en vigueur à savoir en 2010 de 3,49 % HT exigible à compter de la mise à disposition de la somme. Cette convention prend effet à compter de sa signature par les Parties.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré en 2011 un produit de MAD 602.

### **3.2.7 Convention de prestation de service entre BMCE BANK et EMAT**

Aux termes d'une convention cadre de prestation de services signée le 29 août 2007 et dont la durée est d'une année renouvelable, BMCE BANK a désigné EMAT en qualité de prestataire de services bancaires et financiers en charge de la mise en place, du développement et du fonctionnement d'une plate forme télématique BMCE Net au profit de sa clientèle. Cette prestation a été transférée à Ilem Infogérance.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2011 une charge globale de KMAD 4.153.

### **3.2.8 Convention de gestion de prestations informatiques entre EURAFRIC INFORMATION et la BMCE Bank**

Cette convention, conclue le 6 octobre 2008, porte sur la fourniture de prestations informatiques entre la société EURAFRIC INFORMATION et BMCE BANK.

Cette convention a fait l'objet d'avenants en 2011, détaillés dans le paragraphe 3.1.3.

### **3.2.9 Convention de mise en place d'une plate forme de gestion de recouvrement des dossiers entre SALAFIN et BMCE Bank (avenant)**

Conclue le 15 septembre 2008 puis modifiée le 5 juin 2009, cette convention a pour objet la mise en place et la gestion d'une plate forme de recouvrement par SALAFIN dans le but de traiter les créances en anomalie de 1er niveau des clients SALAFIN et de la clientèle de masse de BMCE BANK.

L'avenant a pour objet de convenir de modalités de dérogation au contrat principal en prévoyant la prise en charge à titre exceptionnel par BMCE BANK de la rémunération de SALAFIN au titre du contrat ASP à conclure avec ce dernier.

Modalités de rémunération : les pourcentages sur les montants recouverts facturés par SALAFIN à BMCE BANK vont de 5 % à 6 % des montants recouverts avec un minimum au regard de ces derniers fixé de 60 à 540 dirhams.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2011 une charge globale de KMAD 3.794.

### **3.2.10 Convention de prestation de services, d'assistance technique et d'hébergement d'applications entre BMCE Bank et SALAFIN**

Conclue le 15 janvier 2009, cette convention a pour principal objet l'implémentation d'un service de recouvrement par lequel SALAFIN s'engage à réaliser les missions que BMCE BANK lui confie (assistance à l'outil de recouvrement et son paramétrage, fourniture d'une licence d'utilisation du module de gestion d'affectation des portefeuilles aux gestionnaires et le module de gestion des télécommunications ; développement des interfaces avec le SI BMCE, hébergement dédié du logiciel de recouvrement et exploitation quotidienne, mise à disposition d'un centre de maintenance...).

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2011 une charge globale de KMAD 972.

### **3.2.11 Convention entre BMCE Bank et MAGHREBAIL**

Conclue le 8 mai 2009, cette convention a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de la coopération entre les parties en vue du placement par BMCE BANK pour le compte de MAGHREBAIL des produits formatés de crédit bail, du produit BMCE BAIL ainsi que du produit BMCE IMMOBAIL Entreprise, des produits classiques de crédit bail assortis ou non de la caution solidaire de BMCE BANK.

Les conditions de cette convention sont les suivantes :

MAGHREBAIL verse à BMCE BANK des commissions d'apport définies au sein d'une grille tarifaire.

MAGHREBAIL s'engage par ailleurs à verser des commissions d'apport trimestrielles au titre de la rémunération de BMCE BANK.

MAGHREBAIL s'engage à verser des commissions d'apport annuelles calculées sur la base des objectifs commerciaux annuels dont la réalisation est confirmée par un comité de pilotage.

MAGHREBAIL s'engage enfin pour les produits formatés et le BMCE Bail à rémunérer la caution de BMCE BANK au taux annuel. Le taux des commissions d'aval est déterminé au cas par cas concernant les dossiers classiques assortis ou non d'une caution solidaire ; il est calculé annuellement sur l'encours financier de MAGHREBAIL garanti par BMCE BANK (Encours Financier X quotité de l'aval bancaire).

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2011 un produit global de KMAD 4.007.

### **1.12 Convention de partenariat entre BMCE Bank et BUDGET LOCASOM**

Conclue le 29 mai 2009, cette convention a pour objet la coopération des parties en vue du placement par BMCE BANK du produit BMCE LLD (à savoir : pack LLD consistant en l'acquisition et la gestion de la flotte de véhicules) pour le compte de LOCASOM. BMCE BANK oriente sa clientèle vers ledit produit. LOCASOM prend en charge la clientèle BMCE en lui fournissant l'assistance nécessaire. Ce produit sera commercialisé au niveau du réseau BMCE BANK.

Les termes de cette convention se présentent comme suit :

- BMCE BANK s'engage uniquement à favoriser le règlement des loyers relatifs à BMCE LLD par ses clients. (Prélèvements sur le compte du client etc...)
- BMCE BANK perçoit une commission calculée sur la base du budget du véhicule et de la période de location allant de 0.15 % à 0.40 % du tarif.
- Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2011.

### **1.13 Convention de distribution entre BMCE BANK et SALAFIN**

Conclue en 2006, cette convention a pour objet de régir les principaux droits et obligations qui incombent à chacune des parties, dans le cadre des prêts à la consommation commercialisés exclusivement par BMCE BANK et gérés par SALAFIN.

La rémunération est décomposée de la manière suivante :

- Rémunération sous forme de rétrocession de marge calculée trimestriellement sur la base des encours moyens sains réalisés grâce au réseau bancaire de BMCE BANK ;
- Rémunération basée sur le volume de production nouvelle.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2011, un produit de KMAD 16.334.

## ACTIVITE

### 1. Aperçu du secteur bancaire

#### 1.1. Cadre réglementaire

Les établissements bancaires sont placés sous la supervision de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances, lesquels agissent sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Etablissements de Crédit.

Le secteur bancaire marocain a entamé sa réforme dès 1993 avec la refonte de la loi bancaire visant la libéralisation et la modernisation<sup>19</sup> de celui-ci. En effet, la loi bancaire 1967 révisée en 1993 a été remplacée par une nouvelle loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés et qui a été promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006).

Cette nouvelle loi confère plus d'autonomie à Bank Al Maghrib en matière de politiques monétaire et de change, renforçant ainsi son rôle de supervision et de contrôle. De ce fait, selon ce texte, le Gouverneur de BAM fixe les proportions à respecter au niveau des ratios prudentiels.

Par ailleurs, la nouvelle loi bancaire a instauré de nouveaux principes largement inspirés des recommandations de Bâle II auxquels ont dû se conformer les banques privées dès fin 2007. Outre ce chantier, le secteur a été marqué par l'engagement de travaux pour préparer la migration des banques vers les nouvelles normes comptables internationales IAS/IFRS, obligatoires à partir de 2008.

S'agissant de Bâle III, la Banque Centrale suit de près le processus de réformes réalisées dans le cadre dudit dispositif et en a évalué l'impact sur le secteur bancaire marocain. Il s'agit des nouvelles normes prudentielles, édictées par le Comité de Bâle en décembre 2010, visant à renforcer les fonds propres des banques en quantité et qualité ainsi que leur niveau de liquidité, en vue de les rendre moins vulnérables aux chocs spécifiques ou macro-économiques.

Critères	Définition	Taux
<b>Ratio de solvabilité</b>	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature.	≥ 10%
<b>Coefficient minimum de liquidité</b>	Rapport entre, d'une part, les éléments d'actifs disponibles réalisables à CT et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à CT et les engagements par signature donnés.	≥ 100%
<b>Ratio de divisions des risques</b>	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque.	≤ 20%
<b>Réserve monétaire</b>	Fonds dont la banque dispose auprès de BAM, sous forme de comptes gelés et équivalents en moyenne mensuelle à 6% de ses dépôts à vue.	= 6%
<b>Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions</b>	Les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories, selon leur degré de risque : - créances pré-douteuses ; - créances douteuses ; - créances compromises.	≥ 20% ≥ 50% ≥ 100%

<sup>19</sup> Libéralisation des taux, déréglementation de l'activité bancaire, etc.

---

Les provisions doivent être constituées selon la classe de risque et déduction faite des garanties détenues et des agios réservés.

---

### Activité du secteur bancaire entre 2006 et 30/06/2012

Le secteur bancaire joue un rôle clef dans l'économie marocaine. A travers ses deux principales activités, collecte de l'épargne et allocation des crédits. Il est le moteur du financement du développement de l'économie.

A fin juin 2011, le secteur compte 19<sup>20</sup> banques, réparties en quatre catégories :

- Les **banques de dépôts classiques**, à savoir Attijariwafa Bank, BMCE Bank, BMCI, SGMB et Crédit du Maroc ;
- Le **Crédit Populaire Marocain**, constitué de la BCP et de onze Banques Populaires Régionales ;
- Les **ex-Organismes Financiers Spécialisés**, à savoir le CAM et le CIH ;
- Et, les **autres banques**, telles que Citibank, Bank Al Amal, le Fonds d'Equipement Communal, MédiaFinance & Casablanca Finance Markets, AL BARID BANK.

Par ailleurs, les banques étrangères sont largement présentes dans le tour de table des banques privées. En tête, BNP Paribas, Société Générale France et Crédit Agricole SA détiennent au 31 décembre 2010 respectivement la majorité du capital de la BMCI, de la SGMB et de CDM avec des parts de 66,74%, de 56,91% et de 76,71%. Par ailleurs, Grupo Santander est actionnaire dans Attijariwafa Bank à hauteur de 4,50% à travers Santusa Holding (5,5% au 22 août 2011) ; tandis que le Groupe CM-CIC détient, à travers sa holding la Banque Fédérative du Crédit Mutuel -BFCM-, 24,64% du capital de BMCE Bank.

Les principaux faits ayant marqué le secteur bancaire depuis 2006 se profilent comme suit :

- La prise de participation, le 6 juillet 2006, par le Groupe des Caisses d'Epargne de 35% du holding Massira Capital Management, actionnaire majoritaire (67%) du CIH ;
- L'acquisition par Attijariwafa Bank de 66,67% du capital de la Banque SenegaloTunisienne - BST- en novembre 2006 et rachat de 79,15% de la Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest -CBAO- en avril 2008 ;
- La signature d'un protocole d'entente en mars 2007 pour la prise de participation par le Groupe BMCE de 35% du Groupe AFH/BOA présent dans une dizaine de pays africains ;
- La cession en avril 2007 de 5% du capital de BMCE Bank détenu en propre au profit de la Caja de Ahorros del Mediterraneo -CAM- ;
- L'obtention en mai 2007 d'un agrément bancaire par la filiale londonienne de BMCE Bank, MediCapital Bank ;

---

<sup>20</sup> Source : Rapport annuel 2009 de Bank Al Maghrib sur le contrôle des établissements de crédits.

- Le renforcement, en mars 2008, de la participation du CIC dans le capital de BMCE Bank à 15% ;
- Le rachat de 51% du capital de la Banque Internationale pour le Mali -BIM- par le consortium Attijariwafa Bank, SNI et ONA en juillet 2008 ;
- La prise de participation en juillet 2008 par BMCE Bank de 7,5% supplémentaires dans BOA portant la part dans le capital de cette dernière à 42,5% ;
- L'acquisition en novembre 2008 par Attijariwafa Bank de 5 banques africaines auprès du Crédit Agricole France pour un montant global de MAD 2,8 milliards. Parallèlement, Attijariwafa Bank a procédé à la cession pour le compte du groupe français Crédit Agricole de 24% du capital du Crédit Du Maroc détenus par Wafa Assurance et de 15% du capital de Wafasalaf ;
- Le transfert par le CIC de sa participation dans BMCE Bank au profit de son actionnaire majoritaire, la BFCM le 30 décembre 2008 ;
- Le renforcement de la participation de la BFCM dans BMCE Bank à 19,94% en février 2009 ;
- L'acquisition en mars 2010 par la BCP des participations de BANK AL MAGHRIB dans 3 banques internationales (8,26% de la BRITISH ARAB COMMERCIAL BANK –BACB-, 4,99% de l'UNION DE BANQUES ARABES ET FRANCAISES –UBAF- et 4,66% de l'ARAB ITALIAN BANK) ;
- La prise de participation conjointe par ATTIJARIWAFI BANK et le GROUPE BANQUE POPULAIRE en mars 2010 de 60% du capital de BNP Paribas Mauritanie, filiale du Groupe BNP Paribas ;
- Opération de fusion-absorption de la BPR Casa par la BCP en octobre 2010 ;
- Le rachat de 8% de BMCE Bank par la CDG courant mars 2010, soit près de 12,7 millions d'actions au prix unitaire de MAD 267 ;
- L'augmentation de capital de BMCE Bank réservée au CIC pour un montant de MAD 2,5 milliards en octobre 2010 ;
- L'augmentation de capital de BMCE Bank réservée au personnel du Groupe pour un montant de MAD 500 millions en décembre 2010 ;
- La cession de 20% des parts de l'Etat dans le capital de la Banque Centrale Populaire en mai 2011 ;
- Cession en août 2011 de 4,6% du capital de BMCE Bank détenu par Caja de Ahorros del Mediterraneo -CAM- au profit du Groupe FinanceCom ;
- L'augmentation de capital de 5% réservée au personnel du CPM en date du 12 Août 2011 ;
- L'augmentation de capital de 10% réservée à des institutionnels sélectionnés en date du 15 Août 2011 ;
- L'augmentation de capital par apport en numéraire opérée en novembre 2011 par le CIH pour M MAD 961,7 ;

- Prise de participation complémentaire par ATTIJARIWABA BANK de 50% dans le capital d'Attijari International Bank – Bank Offshore (AIB Offshore), portant ainsi le taux de participation à 100% ;
- L'augmentation de capital de ATTIJARIWABA BANK réservée aux salariés pour MAD 3,1 Md en avril 2012 ;
- L'augmentation de capital de la BCP réservée à BPCE Maroc en mai 2012 pour MAD 1,7 Md ;
- Prise de contrôle en juin 2012 par la BCP du capital d'ATLANTIC FINANCIAL GROUP ;
- L'augmentation de capital de la BCP réservée à la SFI en septembre 2012 pour un montant de MAD 1,7 Md ;
- La cession par l'Etat en octobre 2012 de 10% du capital de la BCP au profit des BPR.

### Présentation des principaux agrégats :

Banques commerciales <sup>21</sup> (M MAD)	2009	2010	Var.	2011	Var.	Juin-12	Var.
Crédits de trésorerie	124 784,7	131 883,4	5,7%	155 713,1	18,1%	163 782,8	5,2%
Crédits à l'équipement	111 994,5	132 896,2	18,7%	142 513,7	7,2%	139 353,4	-2,2%
Crédits à la consommation	27 998,60	30 033,4	7,3%	33 276,1	10,8%	36 695,3	10,3%
Crédits immobiliers	143 836,43	156 938,5	9,1%	171 821,1	9,5%	178 713,1	4,0%
Autres crédits	13 773,9	13 019,2	-5,5%	24 823,5	90,7%	32 066,3	29,2%
Créances en souffrance brutes (hors agios réservés)	20 716,8	21 838,7	5,4%	25 973,2	18,9%	28 220,4	8,7%
<b>Total</b>	<b>443 104,9</b>	<b>486 609,4</b>	<b>9,8%</b>	<b>554 120,7</b>	<b>13,9%</b>	<b>578 831,4</b>	<b>4,5%</b>

### Evolution des créances sur la clientèle – Banques commerciales

Source : GPBM

Banques commerciales (M MAD)	2009	2010	Var.	2011	Var.	Juin-12	Var.
Comptes chèques	213 630,1	226 299,1	5,9%	242 692,0	7,2%	246 269,4	1,5%
Comptes courants	82 734,3	84 737,4	2,4%	97 659,6	15,2%	97 741,5	0,1%
Comptes d'épargne	64 041,1	68 750,2	7,4%	75 452,5	9,7%	77 887,1	3,2%
Dépôts à terme	131 338,0	137 630,5	4,8%	138 012,1	0,3%	129 405,1	-6,2%
Autres dépôts	33 911,3	26 094,0	-23,1%	28 177,1	8,0%	22 862,5	-18,9%
<b>Total</b>	<b>525 654,8</b>	<b>543 511,1</b>	<b>3,4%</b>	<b>581 993,2</b>	<b>7,1%</b>	<b>574 165,7</b>	<b>-1,3%</b>

### Evolution des dépôts de la clientèle – Banques commerciales

Source : GPBM

En 2010, les crédits octroyés aux clients des banques commerciales s'élèvent à MAD 486,6 milliards représentant plus de 62,4% du PIB<sup>22</sup>.

<sup>21</sup> L'ensemble des banques du secteur hors CIH et CAM selon le GPBM.

<sup>22</sup> Il s'agit du PIB 2010<sup>P</sup> prix courant (source PLF 2011)

La répartition par objet montre que les crédits de trésorerie et les prêts à l'équipement représentent respectivement 27,1% et 27,3% du total des crédits distribués par les banques commerciales. Pour leur part, tirant profit d'une dynamique de la demande, les prêts immobiliers canalisent 32,3% des concours des banques commerciales.

Durant la même année, les dépôts collectés par les banques commerciales auprès de la clientèle atteignent MAD 543,5 milliards, soit près de 92% de l'ensemble des ressources des banques commerciales. Les comptes chèques et les comptes courants, qui représentent un encours de MAD 311 milliards en 2010, affichent la plus forte contribution avec 57,2% des ressources collectées.

En 2011, l'encours des crédits octroyés par les banques commerciales s'établit à MAD 554 120,7 millions, en augmentation de 13,9% comparativement au 31/12/2010. Cette progression de la croissance s'explique essentiellement par la hausse de 18,1% des encours des crédits de trésorerie s'élevant à MAD 155 713,1 millions conjugué à l'augmentation de 90,7% des autres crédits à MAD 24 823,5.

Pour leur part, les crédits immobiliers enregistrent une progression de 9,5% à MAD 171 821,1 millions concentrant 31% du portefeuille de crédits en 2011, contre 32,3% en décembre 2010. Les crédits à l'équipement ainsi que les crédits à la consommation s'améliorent de 7,2% à MAD 142 513,7 millions et de 10,8% à MAD 33 276,1 millions respectivement.

Concernant les dépôts, ceux-ci enregistrent une progression de 7,1% à MAD 581 993,2 millions au 31 décembre 2011. Cette situation est principalement consécutive à la hausse de 7,2% à MAD 242 692 millions des comptes chèques, de 15,2% des comptes courants à MAD 97 659,6 millions et de 9,7% à MAD 75 452,5 millions des comptes d'épargne.

Au terme du premier semestre 2012, l'encours des prêts accordés par les banques commerciales s'établit à MAD 578 831,4 millions, en progression de 4,5% comparativement au 31/12/2011. Cette évolution intègre une croissance de 5,2% à MAD 163 782,8 millions des crédits de trésorerie compensant la baisse de 2,2% à MAD 139 353,4 millions des crédits à l'équipement.

Les crédits immobiliers, affichent, pour leur part, une progression de 4,0% à MAD 178 713,1 millions représentant près de 31% du total de l'encours des crédits au 30 juin 2012. De leur côté, les autres crédits enregistrent la meilleure hausse de 29,2% à MAD 32 066,3 millions tandis que les crédits à la consommation s'améliorent de 10,3% à MAD 36 695,3 millions.

Au 30 juin 2012, les dépôts de la clientèle collectés par les banques commerciales enregistrent un repli de 1,3% à MAD 574 165,7 millions. Cette baisse s'explique par le retrait de 18,9% à MAD 22 862,5 millions des autres dépôts et de 6,2% à MAD 129 405,1 des dépôts à terme.



### Dépôts

Au 30 juin 2012, six banques concentrent près de 97,4% des ressources collectées par les banques commerciales. Les parts de marché de ces établissements se profilent comme suit :

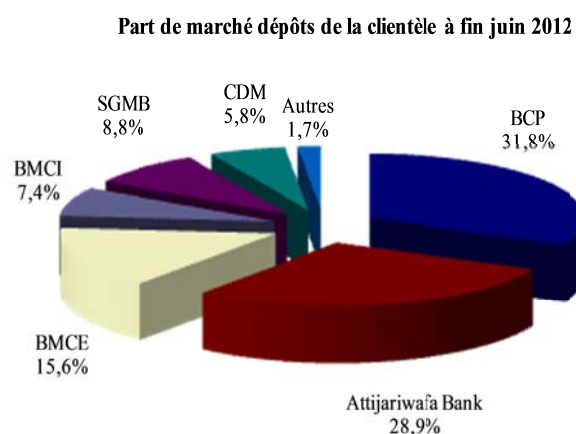
Parts de marché (M MAD)	ATW	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB
Dettes envers les établissements de crédit	428,4	275,6	114,9	2,9	12,6	122,0
Dépôt de la clientèle	165 691,9	182 840,4	89 764,1	42 254,6	33 263,2	50 424,0
Emprunts financiers extérieurs	0,1	2,0	17,4	0,0	0,0	0,0
Titres de créances émis	10 836,4	5 000,0	8 500,0	9 365,4	6 840,0	8 700,0
<b>Total Ressources</b>	<b>176 956,7</b>	<b>188 118,1</b>	<b>98 396,4</b>	<b>51 622,9</b>	<b>40 115,8</b>	<b>59 246,0</b>

#### Part de marché dépôts – Banques commerciales

Source : GPBM

En termes de dépôts collectés auprès de la clientèle, BCP détient une part de marché de 31,8%, suivie par Attijariwafa Bank qui en capte 28,9%. Pour sa part, BMCE BANK polarise 15,6 % du total des dépôts au 30 juin 2012.

Juin 2012	Dépôts de la clientèle (M MAD)	Part en %
BCP	182 840	31,8%
Attijariwafa Bank	165 692	28,9%
BMCE	89 764	15,6%
BMCI	42 255	7,4%
SGMB	50 424	8,8%
CDM	33 263	5,8%
Autres	9 927	1,7%
<b>Banques Commerciales</b>	<b>574 166</b>	<b>100,0%</b>



Source : GPBM

### Crédits

Du côté des emplois, les six premiers établissements bancaires accaparent 97,2% des crédits octroyés par les banques commerciales. Les parts de marché en termes d'engagement des six principaux acteurs du marché bancaire marocain se résument dans les tableaux suivants :

Parts de marché (Banques commerciales) (M MAD)	ATW	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB
Créances sur les sociétés de financement	15 153,2	15 920,1	5 930,6	5 355,3	1 699,0	5 050,0
Créances sur la clientèle	175 317,9	156 125,1	90 584,5	43 471,0	39 458,9	56 230,0
Créances en souffrance sur la clientèle nettes de provisions	810,2	2 640,1	1 365,8	815,2	824,5	2 124,0
<b>Total Crédits</b>	<b>190 471,0</b>	<b>172 045,2</b>	<b>96 515,1</b>	<b>48 826,3</b>	<b>41 157,9</b>	<b>61 280,0</b>

Source : GPBM

Parts de marché	ATW	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB
Créances sur les sociétés de financement	30,7%	32,3%	12,0%	10,9%	3,4%	10,2%
Créances sur la clientèle	30,3%	27,0%	15,6%	7,5%	6,8%	9,7%
Créances en souffrance sur la clientèle nettes de provisions	9,2%	30,0%	15,5%	9,3%	9,4%	24,1%
<b>Total Crédits</b>	<b>30,3%</b>	<b>27,4%</b>	<b>15,4%</b>	<b>7,8%</b>	<b>6,6%</b>	<b>9,8%</b>

**Part de marché Crédits – Banques commerciales**

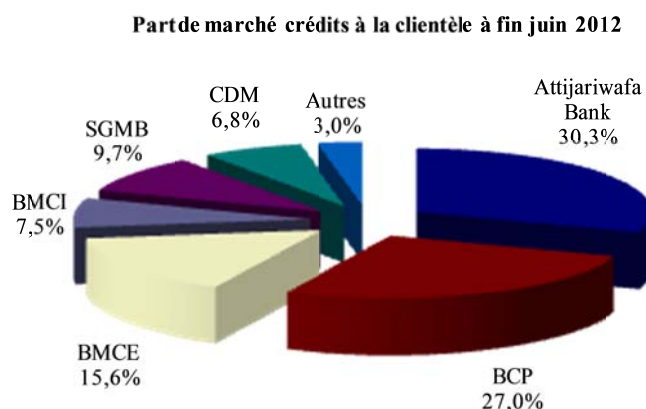
Source : GPBM

A fin juin 2012, Attijariwafa Bank occupe la première position en matière de distribution des crédits à la clientèle avec une part de marché de 30,3%, suivie de la BCP qui en polarise 27,0%. BMCE Bank accapare, quant à elle, 15,6% des crédits distribués à la clientèle.

En revanche, BCP accuse la plus forte proportion de créances en souffrance avec 30,0% suivie de SGMB avec 24,1%.

Juin 2012	Créances sur la clientèle	Part en %
Attijariwafa Bank	175 318	30,3%
BCP	156 125	27,0%
BMCE	90 584	15,6%
BMCI	43 471	7,5%
SGMB	56 230	9,7%
CDM	39 459	6,8%
Autres	17 644	3,0%
<b>Banques Commerciales</b>	<b>578 831</b>	<b>100,0%</b>

Source : GPBM

**Engagements hors bilan**

Au terme du S1 2012, les six principaux acteurs du marché bancaire marocain canalisent 95,4% des engagements hors bilan des banques commerciales.

Par opérateur, BCP polarise 28,1% des engagements donnés du secteur, suivie par ATTIJARIWAFABank qui en accapare 25,5%.

Juin 2012	ATW	BCP	BMCE	BMCI	SGMB	CDM	Autres	Banques Commerciales
Engagements de financements et de garanties donnés (M MAD)	46 149,62	50 866,06	19 821,26	23 628,38	21 598,00	10 584,10	8 310,93	<b>180 958,35</b>
Part de marché	25,5%	28,1%	11,0%	13,1%	11,9%	5,8%	4,6%	<b>100,0%</b>

Source : GPBM

## 1.2. Evolution des ressources

L'évolution des dépôts de la clientèle des banques commerciales se présente comme suit :

En M MAD	2009	Var.	2010	Var.	2011	Var.	Juin-12	Var.
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>1 960,4</b>	<b>-12,4%</b>	<b>2 115,2</b>	<b>7,9%</b>	<b>1 352,1</b>	<b>-36,1%</b>	<b>967,8</b>	<b>-28,4%</b>
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>525 654,8</b>	<b>4,2%</b>	<b>543 511,1</b>	<b>3,4%</b>	<b>581 993,2</b>	<b>7,1%</b>	<b>574 165,7</b>	<b>-1,3%</b>
Comptes chèques	213 630,1	5,0%	226 299,1	5,9%	242 692,0	7,2%	246 269,4	1,5%
Comptes courants	82 734,3	7,2%	84 737,4	2,4%	97 659,6	15,2%	97 741,5	0,1%
Comptes d'épargne	64 041,1	9,4%	68 750,2	7,4%	75 452,5	9,7%	77 887,1	3,2%
Dépôts à terme	131 338,0	-2,0%	137 630,5	4,8%	138 012,1	0,3%	129 405,1	-6,2%
Autres dépôts et comptes créditeurs	33 911,3	8,6%	26 094,0	-23,1%	28 177,1	8,0%	22 862,5	-18,9%
<b>Emprunts Financiers Extérieurs</b>	<b>1 184,0</b>	<b>-22,3%</b>	<b>3 316,6</b>	<b>180,1%</b>	<b>591,0</b>	<b>-82,2%</b>	<b>508,9</b>	<b>-13,9%</b>
<b>Titres de créances émis</b>	<b>33 727,9</b>	<b>24,9%</b>	<b>44 260,8</b>	<b>31,2%</b>	<b>49 548,0</b>	<b>11,9%</b>	<b>54 938,3</b>	<b>10,9%</b>
<b>Total Ressources Banques Commerciales</b>	<b>562 527,1</b>	<b>5,1%</b>	<b>593 203,7</b>	<b>5,5%</b>	<b>633 484,3</b>	<b>6,8%</b>	<b>630 580,7</b>	<b>-0,5%</b>

Source : GPBM

Au 31 décembre 2011, ces ressources totalisent MAD 633,5 milliards, soit une hausse de 6,8% par rapport à fin 2010. A l'issue du premier semestre 2012, ils se contractent à MAD 630,6 milliards, accusant un repli de 0,5% comparativement au 31/12/2011.

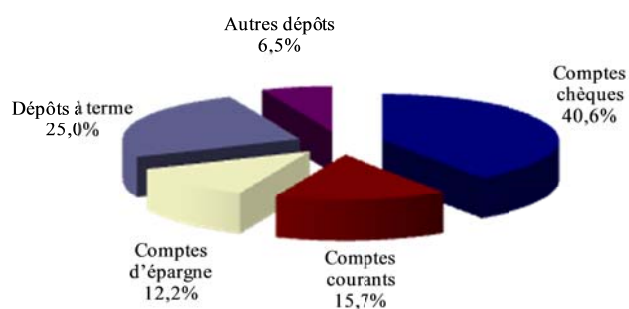
La structure des ressources des banques commerciales laisse apparaître une prépondérance des dépôts de la clientèle qui en polarisent 93,4% en 2009, 91,6% en 2010, 91,9% en 2011 et 91,1% à la fin du S1 2012.

De leur côté, les titres de créances émis ont vu leur poids progresser passant de 7,8% en 2011 à 8,7% au terme du S1 2012.

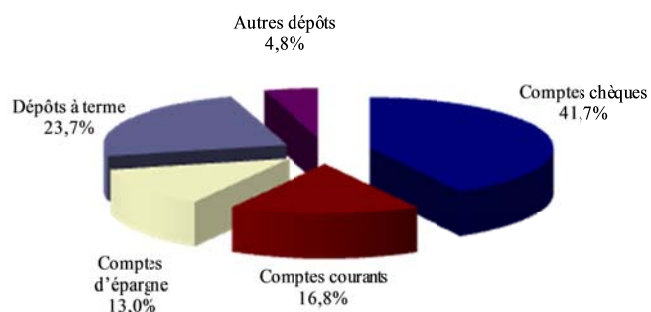
En outre, la ventilation des dépôts de la clientèle fait ressortir une diminution de la contribution des ressources non rémunérées<sup>23</sup>, laquelle passe de 63,3% au 31/12/11 à 58,2% à fin juin 2012.

Dans le sillage, la part des ressources rémunérées a reculé de 1,9 points entre 2010 et 2012, représentant ainsi 36,1% du total dépôts de la clientèle contre 38% deux ans auparavant.

Structure des dépôts de la clientèle en 2009



Structure des dépôts de la clientèle à fin juin 2012



Source : GPBM

<sup>23</sup> Celles-ci regroupent les comptes courants, les comptes chèques et les autres dépôts

### 1.3. Evolution des emplois

L'évolution des crédits à l'économie octroyés par les banques commerciales depuis 2009 est retracée à travers le tableau suivant :

En M MAD	2009	2010	Var.	2011	Var.	Juin-12	Var.
<b>Créances sur les sociétés de financement</b>	<b>52 652,7</b>	<b>49 707,3</b>	<b>-5,6%</b>	<b>50 492,0</b>	<b>1,6%</b>	<b>49 299,4</b>	<b>-2,4%</b>
Comptes ordinaires des sociétés de financement	5 845,7	5 116,88	-12,5%	6 919,54	35,2%	8 153,82	17,8%
Comptes et prêts de trésorerie à me	10 698,6	8 575,68	-19,8%	6 009,49	-29,9%	7 383,46	22,9%
Prêts financiers	36 108,3	35 885,58	-0,6%	37 373,90	4,1%	33 557,14	-10,2%
Créances en souffrance sur les EC nettes de provisions	-	0,16	NS	2,92	NS	62,87	NS
Provisions et agios réservés	0,2	128,97	NS	186,11	44,3%	0,00	-100,0%
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>443 104,9</b>	<b>486 609,4</b>	<b>9,8%</b>	<b>554 120,7</b>	<b>13,9%</b>	<b>578 831,4</b>	<b>4,5%</b>
Crédits de trésorerie	124 784,7	131 883,39	5,7%	155 713,10	18,1%	163 782,82	5,2%
Crédits à l'équipement	111 994,5	132 896,17	18,7%	142 513,70	7,2%	139 353,43	-2,2%
Crédits à la consommation	27 998,6	30 033,45	7,3%	33 276,08	10,8%	36 695,35	10,3%
Crédits immobiliers	143 836,4	156 938,50	9,1%	171 821,13	9,5%	178 713,07	4,0%
Autres crédits	13 773,9	13 019,19	-5,5%	24 823,53	90,7%	32 066,27	29,2%
Créances en souffrance brutes	20 716,8	21 838,7	5,4%	25 973,2	18,9%	28 220,4	8,7%
<i>Créances en souffrance sur la clientèle nettes de provisions</i>	<i>4 795,0</i>	<i>5 883,36</i>	<i>22,7%</i>	<i>7 461,90</i>	<i>26,8%</i>	<i>8 802,51</i>	<i>18,0%</i>
<i>Provisions et agios réservés</i>	<i>16 156,0</i>	<i>15 955,39</i>	<i>-1,2%</i>	<i>18 511,26</i>	<i>16,0%</i>	<i>270,38</i>	<i>-98,5%</i>
<b>Total crédits Banques commerciales</b>	<b>495 757,7</b>	<b>536 316,7</b>	<b>8,2%</b>	<b>604 612,6</b>	<b>12,7%</b>	<b>628 130,8</b>	<b>3,9%</b>

Source : GPBM

Au 31 décembre 2010, le total des crédits octroyés par les banques commerciales progresse de 8,2% pour s'établir à MAD 536,3 milliards, intégrant une baisse de 5,6% à MAD 49,7 milliards des créances sur les sociétés de financement et une hausse de 9,8% à MAD 486,6 milliards des créances destinées à la clientèle lesquelles profitent :

- D'une croissance de 5,7% des crédits de trésorerie à MAD 131,9 milliards, représentant 27,1% des créances sur la clientèle ;
- D'un renforcement de 9,1% des crédits immobiliers à MAD 156,9 milliards, portant leur contribution dans les créances sur la clientèle à 32,3% ;
- Et, de l'évolution de 18,7% des crédits à l'équipement à MAD 132,9 milliards.

Au 31 décembre 2011, l'ensemble des crédits distribués par les banques commerciales affiche une évolution positive en dépit de la conjoncture économique défavorable. Ainsi, l'encours global se bonifie de 12,7% à MAD 604,6 milliards, recouvrant :

- Une amélioration de 1,6% à MAD 50 492,0 milliards des créances sur les sociétés de financement tiré par la progression des comptes ordinaires de 35,2% à

MAD 6,9 milliards et des prêts financiers de 4,1% à MAD 37,4 milliards. Ces évolutions compensent le retrait de 29,9% à MAD 6,0 milliards des comptes et prêts de trésorerie ;

- Et, un renforcement de 13,9% à MAD 54 120,7 milliards des créances à la clientèle. Cette performance est attribuable à la bonification des crédits de trésorerie de 18,1% à MAD 155,7 milliards, de 9,5% des crédits immobiliers à MAD 171,8 milliards, et de 7,2% des crédits à l'équipement à MAD 142,5 milliards. Pour leur part, les créances en souffrance brutes se hissent de 18,9% à MAD 26,0 attestant d'une montée du risque sur l'année.

Au terme du mois de juin 2012, le total des crédits octroyés par les banques commerciales enregistre une hausse de 3,9% pour se fixer à MAD 628,1 milliards, intégrant :

- Une baisse de 2,4% à MAD 49,3 milliards des créances sur les établissements de crédits impactées par le repli de 10,2% des prêts financiers à MAD 33,6 milliards ;
- Une amélioration de 4,5% à MAD 578,8 milliards des créances destinées à la clientèle. Cette évolution est principalement induite par la progression de 29,2% à MAD 32,1 milliards des autres crédits, de 5,2% à MAD 163,8 milliards des crédits de trésorerie et de 4% à MAD 178,7 milliards des crédits immobiliers ;
- Et, une augmentation de 8,7% à MAD 28,2 milliards des créances en souffrances brutes.

**1.4. Evolution des opérations de hors bilan**

En M MAD	2009	2010	Var.	2011	Var.	Juin-12	Var.
Engagements de financement donnés	69 439,8	70 864,0	2,1%	65 043,4	-8,2%	72 173,9	11,0%
<i>Part en %</i>	43,3%	43,6%		38,1%		42,2%	
Engagements de garantie	90 274,4	91 036,8	0,8%	105 415,2	15,8%	108 784,5	3,2%
<i>Part en %</i>	56,3%	56,0%		61,7%		63,7%	
Provisions sur engagements par signature	495,1	547,0	10,5%	413,7	-24,4%	466,9	12,9%
<i>Part en %</i>	0,3%	0,3%		0,2%		0,3%	
<b>Total engagements Banques Commerciales</b>	<b>160 209,2</b>	<b>162 447,8</b>	<b>1,4%</b>	<b>170 872,3</b>	<b>5,2%</b>	<b>181 425,3</b>	<b>6,2%</b>

Source : GPBM

A fin 2009, et porté essentiellement par la hausse de 11,2% à MAD 90,3 milliards des engagements de garantie compensant le recul de 3% des engagements de financement donnés à MAD 69,4 milliards, le total des engagements des banques commerciales augmente de 4,6% à MAD 160,2 milliards, comparativement à 2008.

A fin 2010, les engagements hors bilan dépassent les MAD 160 milliards, en hausse de 1,4% par rapport à 2009. Cette progression recouvre une ascension de 2,1% des engagements de financement donnés à MAD 70,8 milliards et de 0,8% à MAD 91,0 milliards des engagements de garantie.

A l'issue de 2011, les engagements hors bilan affichent une amélioration de 5,2% à MAD 170,8 milliards. Cette évolution s'explique notamment par l'accroissement de 15,8% à MAD 105,4 milliards des engagements de garantie couplé à la baisse des engagements de financement donnés de 8,2% à MAD 65,0 milliards.

Au terme du premier semestre 2012, les engagements hors bilan progressent de 6,2% à MAD 181,4 milliards comparativement à fin 2011. Cette évolution étant redevable à la hausse de 11,0% à MAD 72,2 milliards des engagements de financement donnés et de 3,2% à MAD 108,8 milliards des engagements de garantie.

## 2. Activité de BMCE Bank

### 2.1. Evolution des crédits

Au cours de la période sous revue, l'évolution des crédits par type de clientèle se présente comme suit :

M MAD	2009	2010	Var.	2011	Var.	Jun 2012	Var.
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>16 139</b>	<b>15 797</b>	<b>-2,1%</b>	<b>16 881</b>	<b>6,9%</b>	<b>12 462</b>	<b>-26,2%</b>
<b>Créances sur la clientèle<sup>24</sup></b>	<b>65 440</b>	<b>76 839</b>	<b>17,4%</b>	<b>86 548</b>	<b>12,6%</b>	<b>89 524</b>	<b>3,4%</b>
Crédits de trésorerie	17 327	18 014	4,0%	22 337	24,0%	25 876	15,8%
Crédits à la consommation	5 505	6 273	14,0%	6 568	4,7%	6 996	6,5%
Crédits à l'équipement	14 079	15 569	10,6%	15 466	-0,7%	15 491	0,2%
Crédits immobiliers	22 813	25 530	11,9%	28 105	10,1%	29 486	4,9%
Autres crédits	4 573	10 189	122,8%	12 096	18,7%	9 678	-20,0%
créances acquises par affacturage	0	0	NS	0	NS	0	NS
Intérêts courus à recevoir	160	287	79,1%	561	95,9%	694	23,7%
Créances en souffrance	983	977	-0,6%	1 414	44,7%	1 303	-7,9%
<b>Total crédits</b>	<b>81 579</b>	<b>92 636</b>	<b>13,6%</b>	<b>103 429</b>	<b>11,7%</b>	<b>101 985</b>	<b>-1,4%</b>

#### *Evolution de la ventilation des crédits*

Source : BMCE Bank – Activité agrégée

A fin 2010, l'encours de crédits se renforce de 13,6% pour atteindre MAD 92 636 millions. Par type de créance, les crédits à la consommation se hissent de 14% à MAD 6 273 millions, tandis que les crédits immobiliers se bonifient de 11,9% à MAD 25 530 millions. De leur côté, les crédits à l'équipement, s'affermissent de 10,6% à MAD 15 569 millions. En revanche, les crédits de trésorerie limitent leur hausse à 4% cumulant MAD 18 014 millions.

En 2011, l'encours des crédits augmente de 11,7% à MAD 103 429 millions tirant notamment profit de :

- ➔ Une appréciation de 6,9% à MAD 16 881 millions des créances sur les établissements de crédit et assimilés ;
- ➔ Une hausse de 24% à MAD 22 337 millions des crédits de trésorerie ;
- ➔ Un accroissement de 10,1% à MAD 28 105 millions des crédits immobiliers ;
- ➔ Et, une bonification de 18,7% des autres crédits.

Le portefeuille des créances en souffrance s'alourdit, quant à lui, de 44,7% à MAD 1 414 millions dans un contexte de dégradation générale du contexte économique.

Au 30 juin 2012, l'encours des crédits enregistre un léger repli de 1,4% à MAD 101 985 millions. Cette évolution intègre (i) un retrait de 26,2% à MAD 12 462 millions des créances sur les établissements de crédit et assimilés, (ii) une croissance de 15,8% à MAD 25 876 millions des crédits de trésorerie et (iii) une baisse de 20% des autres crédits à MAD 9 678 millions.

<sup>24</sup> Les créances sur la clientèle analysées dans la présente partie tiennent compte des créances acquises par affacturage, contrairement aux données présentées au bilan

Par segment de clientèle, la structure des crédits du Groupe BMCE Bank se profile comme suit :

M MAD	2009	Part %	Var.	2010	Part %	Var.	2011	Part %	Var.	juin-12	Part %	Var.
<b>Secteur public</b>	<b>7 645</b>	<b>11,7%</b>	<b>25,7%</b>	<b>6 013</b>	<b>7,8%</b>	<b>-21,4%</b>	<b>6 351</b>	<b>7,3%</b>	<b>5,6%</b>	<b>6 807</b>	<b>7,6%</b>	<b>7,2%</b>
<b>Secteur privé</b>	<b>57 795</b>	<b>88,3%</b>	<b>8,8%</b>	<b>70 826</b>	<b>92,2%</b>	<b>22,5%</b>	<b>80 197</b>	<b>92,7%</b>	<b>13,2%</b>	<b>82 717</b>	<b>92,4%</b>	<b>3,1%</b>
<i>Entreprises financières</i>	2 780	4,2%	21,9%	9 057	11,8%	225,8%	12 789	14,8%	41,2%	9 703	10,8%	-24,1%
<i>Entreprises non financières</i>	33 909	51,8%	7,2%	61 418	79,9%	81,1%	67 156	77,6%	9,3%	72 750	81,3%	8,3%
<i>Autre clientèle</i>	21 106	32,3%	10,0%	352	0,5%	-98,3%	253	0,3%	-28,2%	264	0,3%	4,3%
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>65 440</b>	<b>100,0%</b>	<b>10,6%</b>	<b>76 839</b>	<b>100,0%</b>	<b>17,4%</b>	<b>86 548</b>	<b>100%</b>	<b>13%</b>	<b>89 524</b>	<b>100%</b>	<b>3%</b>

### *Evolution de la structure des crédits*

Source : BMCE Bank – Activité agrégée

BMCE Bank est principalement présente sur le segment des entreprises non financières qui accapare en moyenne près de 72% des crédits octroyés à la clientèle sur l'horizon étudié.

Par ailleurs, la ventilation des crédits par secteur d'activité laisse apparaître un engagement plus important de la Banque vis-à-vis du secteur privé : 91,4% en moyenne sur la période 2009-juin 2012.

## 2.2. Evolution des dépôts de la clientèle

L'évolution des dépôts par type de produits sur la période étudiée se présente comme suit :

M MAD	2009	2010	Var.	2011	Var.	juin-12	Var.
Comptes à vue créditeurs	51 688	45 961	-11,1%	49 359	7,4%	48 586	-1,6%
Comptes d'épargne	14 419	15 258	5,8%	16 684	9,3%	16 652	-0,2%
Dépôts à terme	25 420	24 929	-1,9%	26 445	6,1%	21 409	-19,0%
Autres comptes créditeurs	4 427	11 497	159,7%	7 737	-32,7%	6 680	-13,7%
Intérêts courus à payer	350	401	14,5%	555	38,5%	495	-10,8%
<b>Total dépôts</b>	<b>96 305</b>	<b>98 046</b>	<b>1,8%</b>	<b>100 781</b>	<b>2,8%</b>	<b>93 822</b>	<b>-6,9%</b>

### *Evolution de la ventilation des dépôts*

Source : BMCE Bank – Activité agrégée

En 2010, l'encours des dépôts clientèle augmente de 2% s'élevant à MAD 98 046 millions. Notons pour cet exercice, la dilution de la part des comptes à vue créditeurs de 6,8 points à près de 47% et ce, au profit des autres comptes créditeurs dont la contribution s'améliore de 7,1 points à 11,7%.

A la clôture de l'exercice 2011, les dépôts totalisent MAD 100 781 millions, en appréciation de 2,8% comparativement à fin 2010. Les comptes à vue créditeurs et les dépôts à terme représentent l'essentiel des ressources de la Banque, soit 75,2%.

Au premier semestre 2012, les dépôts de la clientèle enregistrent une diminution de 6,9% à MAD 93 822 millions consécutivement à la baisse de 19% à MAD 21 409 millions des dépôts à terme et de 13,7% à MAD 6 680 millions des autres comptes créditeurs.



M MAD	2009	Part %	2010	Part %	Var.	2011	Part %	Var.	juin-12	Part %	Var.
<b>Secteur public</b>	<b>11 179</b>	<b>11,6%</b>	<b>9 761</b>	<b>10,0%</b>	<b>-12,7%</b>	<b>11 107</b>	<b>11,0%</b>	<b>13,8%</b>	<b>9 805</b>	<b>10,5%</b>	<b>-11,7%</b>
<b>Secteur privé</b>	<b>85 126</b>	<b>88,4%</b>	<b>88 286</b>	<b>90,0%</b>	<b>3,7%</b>	<b>89 673</b>	<b>89,0%</b>	<b>1,6%</b>	<b>84 016</b>	<b>89,5%</b>	<b>-6,3%</b>
<i>Entreprises financières</i>	12 643	13,1%	9 893	10,1%	-21,8%	8 019	8,0%	-18,9%	7 070	7,5%	-11,8%
<i>Entreprises non financières</i>	12 908	13,4%	15 644	16,0%	21,2%	14 188	14,1%	-9,3%	12 195	13,0%	-14,0%
<i>Autre clientèle</i>	59 575	61,9%	62 748	64,0%	5,3%	67 466	66,9%	7,5%	64 752	69,0%	-4,0%
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>96 304</b>	<b>100,0%</b>	<b>98 046</b>	<b>100,0%</b>	<b>1,8%</b>	<b>100 781</b>	<b>100,0%</b>	<b>2,8%</b>	<b>93 822</b>	<b>100,0%</b>	<b>-6,9%</b>

**Evolution de la ventilation des dépôts**

Source : BMCE Bank – Activité agrégée

La structure des dépôts laisse apparaître pour sa part une prépondérance du segment « Autre clientèle », qui draine à lui seul 65,5% des ressources clientèle en moyenne sur la période 2009-juin 2012.

**2.3. Evolution des engagements donnés par signature**

L'évolution de l'encours des engagements par signature se profile comme suit :

En M MAD	2009	2010	Var.	2011	Var.	juin-12	Var.
Engagements par signature en faveur de la clientèle	16 819	15 933	-5%	16 251	2%	15 646	-4%
Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers	4 598	4 364	-5%	4 252	-3%	4 279	1%
Autres titres à livrer	198	322	63%	588	83%	100	-83%
<b>Total engagements donnés par signature</b>	<b>21 615</b>	<b>20 619</b>	<b>-5%</b>	<b>21 091</b>	<b>2%</b>	<b>20 025</b>	<b>-5%</b>

**Evolution des engagements par signature**

Source : BMCE Bank – Activité agrégée

Essentiellement constitués des engagements en faveur de la clientèle, les crédits par signature évoluent principalement en fonction de l'importance des crédits documentaires import en faveur de la clientèle et des cautions et garanties en faveur de l'administration publique.

**2.4. Evolution des engagements reçus par signature**

L'évolution de l'encours des engagements reçus par signature se présente comme suit :

En M MAD	2009	2010	Var.	2011	Var.	juin-12	Var.
Engagements par signature reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	31	31	0%	31	0%	31	0%
Engagements par signature reçus d'établissements de crédit	4 293	6 633	54%	6 546	-1%	5 135	-22%
Autres titres à livrer	2	73	NS	53	-27%	3	-94%
<b>Total engagements reçus par signature</b>	<b>4 326</b>	<b>6 737</b>	<b>56%</b>	<b>6 630</b>	<b>-2%</b>	<b>5 169</b>	<b>-22%</b>

**Evolution des engagements par signature**

Source : BMCE Bank – Activité agrégée

Au 30 juin 2012, les engagements reçus par signature enregistrent une dépréciation de 22% à MAD 5 169 millions.

## Réseau de distribution

Conformément à son objectif d'être une banque des réseaux clientèles, BMCE Bank a poursuivi sa politique de proximité via l'extension de son maillage territorial.

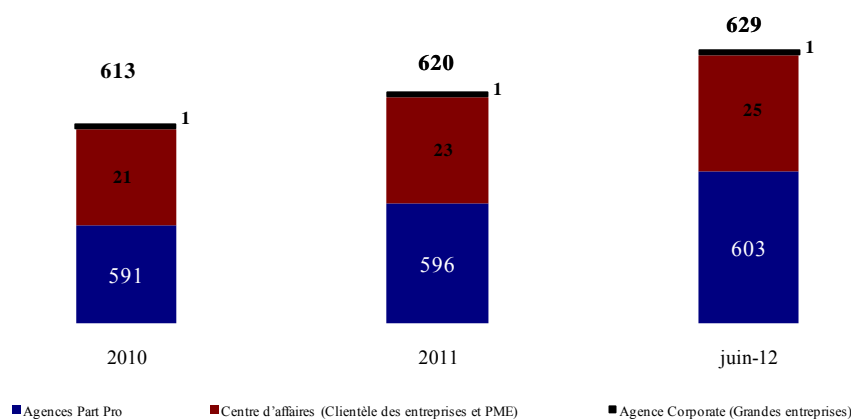
En 2008, BMCE Bank a inauguré 100 nouvelles agences, dont 1 centre d'affaires, comptant désormais 511 représentations bancaires.

Au terme de l'exercice 2009, BMCE Bank a renforcé son réseau de distribution par 51 nouvelles agences dont 3 centres d'affaires portant ainsi le nombre des représentations à 562 agences.

Ainsi, en 2011, la Banque a ouvert 5 agences supplémentaires destinées aux particuliers et professionnels pour porter leur nombre à 596.

Au premier semestre 2012, le réseau d'agences a été étoffé de 9 nouvelles représentations portant ainsi le nombre d'agences à 629.

Evolution du réseau de BMCE Bank depuis 2010



Source : BMCE Bank

Parallèlement au réseau d'agences, BMCE Bank a mis en place 9 DAB et GAB additionnels au cours de l'année 2011. Ci-dessous l'évolution du réseau de distribution de BMCE Bank depuis 2009 :

	2009	2010	2011	Juin-12
Guichets permanents	562	613	620	629
DAB et GAB	601	648	657	657
Succursales et agences à l'étranger	3	3	1	1
Bureaux de représentation à l'étranger	25	25	28	28
<b>Réseau de distribution</b>	<b>1 191</b>	<b>1 289</b>	<b>1 306</b>	<b>1 315</b>

Source : BMCE Bank

## IV. CAPITAL HUMAIN

### 1. Effectif

La politique de recrutement adoptée par BMCE Bank s'inscrit dans la continuité de la stratégie de développement des Ressources Humaines de la Banque. Les priorités portent sur l'anticipation des besoins et l'accompagnement du réseau en termes de Ressources Humaines dans le cadre de la politique de croissance interne menée.

#### 1.1. Evolution récente des effectifs de la banque

Etant donné le développement continu que connaît l'activité de BMCE Bank au cours des trois derniers exercices, le personnel de la Banque est resté quasiment stable passant de 4 900 collaborateurs en 2009 à 4 908 salariés au 30 juin 2012. La baisse de l'effectif entre 2010 et juin 2012 s'explique par la mise en place par la banque d'un programme de transformation visant la simplification de son modèle opérationnel. Ainsi, pour absorber au mieux l'effort de transformation, BMCE Bank a entrepris un fonctionnement à ISO effectif.

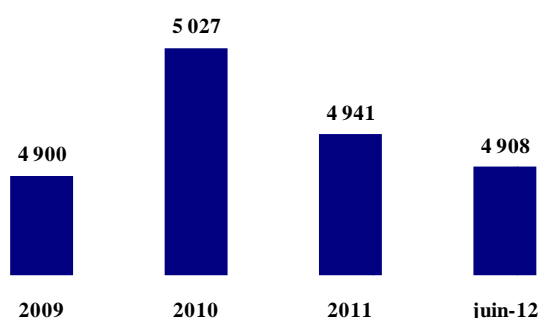
Aussi, et afin d'accompagner cette politique volontariste de stabilisation des effectifs, BMCE Bank a privilégié la mobilité interne visant le redéploiement des collaborateurs tout en garantissant au mieux la préservation des compétences développées et l'expertise métier.

	2009	2010	2011	Juin-12
Hors Cadres	137	145	144	156
Cadres	2 130	2 348	2 518	2 620
Gradés	2 494	2 385	2 214	2 086
Employés	139	149	65	46
<b>Total</b>	<b>4 900</b>	<b>5 027</b>	<b>4 941</b>	<b>4 908</b>

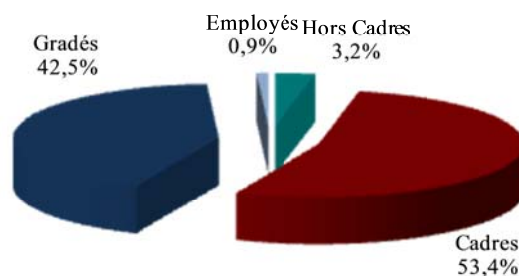
Source : BMCE Bank

Le personnel gradé représente 42,5% de l'effectif global à fin juin 2012 avec 2 086 salariés. Pour leur part, les cadres sont au nombre de 2 620, établissant le taux d'encadrement<sup>25</sup> de la Banque à 53,4% comparé à 43,5% en 2009.

Evolution de l'effectif permanent de BMCE Bank



Structure hiérarchique de l'effectif au 30 Juin 2012



Source : BMCE Bank

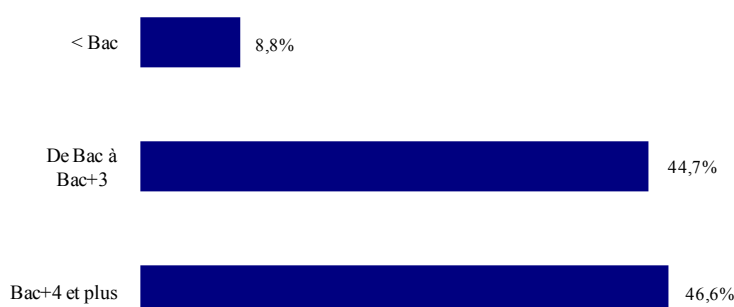
<sup>25</sup> Nombre de cadres / Effectif

Par ailleurs, la Banque fait, de plus en plus, recours à des prestataires de services externes. Dans ce cadre, le nombre d'opérateurs de saisie et du personnel de manutention s'élève, à fin juin 2012, à 54 personnes rattachées toutes à des prestataires externes.

## 1.2. Structure de l'effectif

L'effectif féminin représente plus du tiers du personnel de la Banque sur la période étudiée (33,8% en juin 2012). En terme de qualification, la proportion des collaborateurs dont le niveau de formation est supérieur ou égal à Bac+4 s'est continuellement appréciée. Elle s'établit à 46,6% de l'effectif au 30 juin 2012.

**Répartition de l'effectif par niveau de qualification au 30 juin 2012**

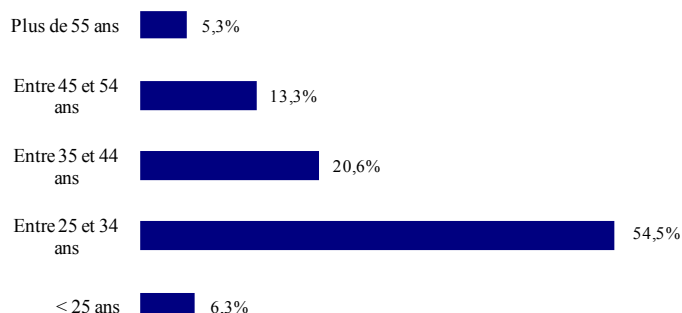


Source : BMCE Bank

Le nombre de départs enregistrés au cours du premier semestre 2012 s'élève pour sa part à 111 personnes, représentant un taux de 2,3%.

Par ailleurs, le personnel de la Banque connaît un rajeunissement de plus en plus marqué sur la période avec une proportion de 60,8% du personnel âgé de moins de 35 ans à fin juin 2012.

**Répartition de l'effectif par tranche d'âge au 30 juin 2012**



Source : BMCE Bank

Au terme du premier semestre 2012, l'effectif de BMCE Bank représente un peu moins de 50% de l'effectif global du Groupe.

## **2. Politique sociale**

La politique sociale de BMCE Bank est mise en œuvre par le Pôle Capital Humain Groupe. Celle-ci poursuit activement sa stratégie d'amélioration et d'adaptation des compétences, de reconfiguration et de spécialisation du réseau bancaire en termes de recrutements, de formations et de mobilités internes.

La politique sociale de la Banque a trait également :

- Aux actions de formation internes et bancaires ;
- A la distribution de crédits en faveur du personnel à taux préférentiel tout en maintenant le niveau d'endettement global dans des proportions soutenables ;
- A l'octroi de primes à l'occasion d'évènements spéciaux ;
- Aux œuvres sociales telle la restauration, les centres de vacances, etc. ;
- Et, à la médecine préventive et la couverture médicale.

Notons qu'au terme du premier semestre 2012, 979 personnes ont bénéficié de prêts au logement, correspondant à une enveloppe globale de MAD 230 millions. Les prêts à court terme représentent, quant à eux, durant la même période un montant de MAD 70 millions.

## **3. Actionnariat salarié**

BMCE Bank a ouvert son capital à ses salariés depuis février 2003 à travers une première OPV dédiée suivie d'une seconde ayant eu lieu en mai 2005 puis une troisième en décembre 2010. Ces opérations ont porté respectivement sur 750 000 actions (4,12% du capital), 628 841 titres (3,96% du capital), 2 500 000 actions (1,5% du capital) pour des montants globaux respectifs de MAD 300 millions, de MAD 330,1 millions et de MAD 500 millions.

Via ces offres, la Banque a permis à ses collaborateurs de développer une épargne salariale supplémentaire.

Le nombre d'actions détenues par le personnel dans le cadre de l'augmentation de capital lui étant réservé en 2010 s'élève à 2 491 813 actions au 13 octobre 2012, soit 1,45% du capital de la Banque.

## MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION

Engagée dans une phase de développement tant au Maroc qu'à l'International, BMCE Bank poursuit depuis plusieurs années des projets organisationnels, informatiques et qualité d'envergure visant une amélioration des process, une meilleure connaissance de la clientèle, un suivi rigoureux des performances permettant un pilotage optimisé, un renforcement de la gestion des risques, ou encore l'amélioration de la productivité à travers la rationalisation des structures.

De même, afin de répondre aux exigences réglementaires et aux évolutions de la place bancaire, une série de projets ont été mis en œuvre au titre du premier semestre 2012.

### 1. Projets métiers

#### **Gestion de la Relation Client**

Dans le cadre du partenariat avec RMA Watanya et le Groupe CM CIC, le projet Gestion de la Relation Client, lancé en 2009, oeuvre à améliorer l'efficacité commerciale de la force de vente à travers une meilleure connaissance du client qui permettrait in fine l'augmentation de son taux d'équipement.

Les 4 premiers lots de la GRC, sur un total de 7 lots intégrant 48 applications, ont été déployés au niveau de l'ensemble du Réseau Maroc en 2011. Ces derniers apportent une réelle valeur ajoutée.

#### **Poste Agence**

Lancé parallèlement au projet de déploiement de la GRC, le projet Poste Agence consiste en la refonte du système d'information de production de l'agence avec pour enjeux la couverture opérationnelle de l'ensemble des processus métiers de l'agence, la mise en place un système portable à l'international, multi-enseignes et multi – entités et la réalisation de gains de productivité pour les agences.

Le déploiement du lot 1 du projet a été entamé. Le déploiement généralisé sur les Centres d'Affaires sera finalisé en décembre 2012. Le déploiement au niveau du réseau Part/Pro est prévu en 2013. Les lots concernant le change manuel, les DAT/ BC, le credoc, la domiciliation, les Remdoc et le portefeuille import, le transfert émis, l'ACNE et les Finex seront entamés au cours du second semestre de l'exercice 2012.

#### **Portail Contrôle Permanent**

Dans le cadre de la refonte des activités du Contrôle Permanent Réseau, un projet de création d'un portail dédié au Contrôle Permanent a été lancé afin d'assurer la planification et l'exécution des contrôles de 1er niveau au sein du réseau d'agences et la consolidation et l'analyse des reportings de suivi des contrôles de 2<sup>ème</sup> niveau.

#### **BMCE Euroservices**

Fédérant l'ensemble des métiers de la Banque et conforme à la réglementation, un projet d'envergure dont l'objet est la création d'un établissement de paiement européen dédié à l'activité MRE, BMCE Euroservices a été lancé en février 2012.

D'importantes ressources ont été allouées pour garantir la réussite de l'exercice. L'avancement du projet est conforme à la feuille de route initiale arrêtée.

### **Projet Cap Process**

S'inscrivant dans le cadre des projets de transformation, Cap Process œuvre principalement à l'optimisation du fonctionnement des Back offices sur les grands métiers de la banque. Dans cette perspective, un diagnostic de l'organisation des Back offices a été initié visant à cartographier l'existant, élaborer les principes d'une organisation cible et en définir les macro-processus associés.

Une trajectoire de mise en oeuvre de la cible a été établie. Elle comporte 8 chantiers planifiés en fonction de leurs priorités dont la majorité est réalisée ou en cours de finalisation notamment le traitement des valeurs (lot 1), la gestion des fonds, Compte, Epargne et Bancassurance ainsi que la monétique.

## **2. Principaux projets réglementaires**

### **Notation Interne des Contreparties Hors « Retail »**

Dans le cadre du passage de la Banque aux méthodes avancées, le projet « Notations Internes Hors Retail » a été initié en juillet 2008 avec pour ambition la poursuite de la dynamique de sophistication de la gestion des risques. D'importants travaux de conception ont été réalisés permettant aujourd'hui au Groupe BMCE de disposer de modèles de notation des contreparties et d'un modèle de notation des transactions ainsi que des macro-processus nécessaires à la mise en oeuvre opérationnelle de la notation.

L'implémentation et l'intégration de l'outil de notation dans le SI Groupe BMCE Bank ont été effectuées depuis mars 2012. Concernant, l'implémentation et l'intégration du DDS SAS, elles ont été finalisées pour le lot 1 relatif aux développements nécessaires à l'intégration des données Banque. Par ailleurs les interfaces des données FACT et de l'outil de déclassement ainsi que l'extension aux filiales sont prévues le 1<sup>er</sup> semestre 2013.

### **Protection des Consommateurs**

Une feuille de route a été élaborée en vue de transposer la nouvelle loi sur la protection du consommateur dans le fonctionnement de la Banque (Procédures, IT...). La nouvelle loi relative à la protection des consommateurs, promulguée en avril 2011, a pour principaux objectifs de renforcer les droits fondamentaux des consommateurs, notamment le droit à l'information, à la protection des droits économiques, à la représentation, à la rétraction, au choix et à l'écoute.

### **Crédit Bureau**

Désormais, l'ensemble des utilisateurs internes de la Centrale peuvent consulter son contenu sans passer par le site web mis en ligne par Experian permettant ainsi une gestion autonome des utilisateurs, la maîtrise des coûts de consultation et la traçabilité des consultations.

## Reporting Réglementaire

Plusieurs améliorations ont été apportées au système comptable de la Banque BRS, notamment, l'intégration de la balance agrégée, l'automatisation des états de synthèse et du reporting GPBM et des états des dépôts en dollars.

Pareillement, et dans le cadre de la mise en place d'un cadre harmonisé pour la transmission du reporting prudentiel et comptable, conformément aux exigences de BAM, de nouveaux reportings ont été mis en place sur la base de la technologie XBRL, (i) COREP pour les données prudentielles Bâle II, et (ii) FINREP pour les données comptables IFRS.

### 3. Principaux produits et services

#### BMCE Direct

Mise en place d'un site Internet multi segments et multi-produits ayant vocation à couvrir un grand nombre de services en temps réel. BMCE Direct permet à la clientèle l'accès à la situation financière, la recherche et le téléchargement des comptes, l'opposition carte, la commande de chéquier, l'Édition de RIB, de relevé des avis d'opérés, de consultation portefeuilles titre et des remontées des alertes. De même, ce service offre de nouvelles fonctionnalités adaptées également aux Smartphones.

#### Club PME

Conformément aux orientations stratégiques visant à renforcer notre proximité auprès des petites et moyennes entreprises, BMCE Bank a mis en place le « Club PME ».

Ce nouveau concept innovant est d'abord, une plateforme de partage d'expérience entre PME et un espace de formation regroupant des experts métiers de la banque, des professeurs de l'université HASSAN II et nos partenaires. S'étalant sur trois mois, le cycle de formation est composé de six modules complémentaires conçus en collaboration avec l'Université HASSAN II, l'Observatoire de l'Entrepreneuriat et l'Ecole des Ventes & Métiers bancaires.

L'objet de cette démarche est, de renforcer la dimension conseil/accompagnement et de simplifier la relation Banque/PME. Le club PME aura un caractère régional puisque de multiples promotions seront organisées au niveau de chaque région en prenant en considération ses spécificités économiques.

#### BMCE ENERGICO

BMCE Bank s'est engagée dans une politique de management environnemental, couronnée par l'obtention de la certification ISO 14001 et visant la promotion du «Green Business ».

Dans cette optique, la Banque de l'Entreprise en collaboration avec le Développement Durable & RSE ont lancé un nouveau dispositif de financement «vert» : BMCE ENERGICO, le premier prêt pour l'efficacité énergétique au Maroc.

Il s'agit d'un crédit d'investissement à taux bonifié, destiné à financer l'acquisition d'équipements permettant une meilleure maîtrise de l'énergie.

#### Plans d'Épargne



Les plans d'épargne Action, Education, et Logement, lancés par la Banque, sont des instruments financiers permettant de faire bénéficier les clients d'une épargne exonérée d'impôt. Ces produits devront permettre de développer l'assise des dépôts de moyen terme (3 à 5 ans), augmenter le taux de bancarisation et favoriser le cross selling.

### **Crédits Amortissables**

L'offre crédit s'est enrichie par la mise en place d'une nouvelle formule de crédit garantie par la Caisse Marocaine des Marchés. En effet, le Fonds de Garantie pour la Commande Publique, FGCP, permet la couverture des crédits, des cautionnements consentis par la Banque aux PME adjudicataires de marchés publics nantis en faveur de la Banque.

### **Bancassurance**

A travers la nouvelle version de Crescendo, dite BMCE Crescendo Plus, les clients auront la latitude de récupérer uniquement des intérêts. L'objectif est d'augmenter le taux de survie des contrats Crescendo. Par ailleurs, les délais de traitement des rachats partiels et avances ont été fortement réduits à 48h.

Pareillement, en proposant les nouvelles déclinaisons par standing de Securiloge, la Banque aspire à développer la vente non liée des produits de couverture et ce, à travers la mise en place de 3 options de souscription : Economique, Confort et Confort Plus.

L'intégration de BMCE Prévoyance dans l'outil de bancassurance Convergence, a pour but de couvrir les crédits amortissables à court, moyen et long termes. Cette assurance a pour objectif de garantir, en cas de décès, d'invalidité totale, permanente ou définitive de l'assuré, le capital restant dû du crédit ainsi que les quatre impayés enregistrés avant la date du décès.

## **4. Principaux projets organisationnels**

### **Projet de redimensionnement du réseau**

Complétant les chantiers lancés en parallèle dans le cadre du lot 6 de la GRC, le projet de «redimensionnement réseau » vise la rationalisation de la gestion des portefeuilles tiers gérés par les collaborateurs opérant au niveau du réseau et l'établissement de règles de dimensionnement. Sur le plan opérationnel, ce projet permettra notamment à terme, de dimensionner les portefeuilles tiers, définir leurs règles d'affectation, identifier les paramètres nécessaires à la définition des typologies d'agence et mettre en place une organisation et des processus de dimensionnement du réseau.

Après le cadrage réalisé au premier semestre 2012, le projet est en cours de réalisation pour une date de livraison prévue en janvier 2013.

### **Normes d'équipement des agences**

Dans le cadre de la normalisation des équipements des agences en matière de mobilier, fournitures, sécurité, équipements électroniques, techniques et informatiques, un projet de normes a été lancé pour répondre à un besoin de l'Entité des Moyens Généraux. Dans cette perspective, une cartographie spécifique a été spécifiée pour chaque type d'agence (A,B,C), des Centre d'affaires et des Directions de groupes.

Actuellement, les normes sont arrêtées pour le mobilier et l'équipement technique et électronique. Les normes en matière d'équipement informatique, de téléphonie et les aspects de sécurité sont en cours.

### **Gestion des Archives**

En vue de rationaliser la gestion des archives en Agences et Centres, des orientations ayant trait notamment au délai de conservation, au classement, et à l'archivage au niveau d'une centrale dédiée, ont été établies par la Banque. Un guide de classement et d'archivage, destiné essentiellement au personnel des agences Part/Pro et CAF, a été élaboré. Par ailleurs, un chantier complémentaire a été lancé afin d'étudier les différents scénarii permettant la gestion électronique des archives.

### **Efficacité énergétique**

En vue de créer une dynamique interne d'optimisation des consommations d'électricité à même de représenter un levier d'amélioration de la performance opérationnelle et environnementale, des mesures d'économie d'énergies, notamment à travers la mise en veille des postes de travail, sont en cours d'implémentation. En effet, ces mesures ont été testées au niveau de certains sites pilotes et leur généralisation aux autres sièges et agences des régions de Casablanca et de Mohammedia est en cours.

## **5. Principaux projets techniques**

### **Réseau WAN**

Le projet de refonte du réseau Wan s'inscrit dans le cadre du Schéma Directeur Consolidé de BMCE Bank et RMA Watanya. Il consiste en une refonte du réseau Wan BMCE Bank vers la technologie avancée (VPN MPIS). Les principaux objectifs consistent notamment en l'amélioration des niveaux de performance, sécurité, disponibilité et fiabilité du routage ainsi que l'optimisation du coût de service et la mise en oeuvre d'une infrastructure capable de supporter tous les besoins. La migration sur le périmètre des deux opérateurs Méditel et IAM est entamée depuis mars 2011. La finalisation de cette migration multi opérateurs sur le réseau MPIS est prévue au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2012.

### **Solution DLP & PGP - Détection de Fuite et Cryptage des Données**

Pour sécuriser le stockage et les échanges de données sur le réseau local de la banque, une infrastructure complète de cryptage et de sécurisation des données critiques a été acquise. Ce projet s'inscrit aussi dans le cadre du chantier de gestion de la conformité quant à la norme PCI-DSS. Le déploiement du projet est prévu au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2012.

### **Politique de sécurité des systèmes d'information**

La politique de Sécurité du Système d'Information, conformément aux meilleures pratiques internationales - PCI-DSS et ISO 27001 -, en cours de validation, permet de rassembler toutes les exigences qui doivent être respectées afin d'assurer la disponibilité, l'intégrité, la confidentialité et la non-répudiation du système d'information de BMCE Bank.

### **Centralisation du Contrôle Anti-virus**

Dans le cadre du renforcement de la politique de protection antivirale de la Banque, une solution anti virus centralisée a été déployée visant à contrôler, mettre à jour et diffuser les signatures anti-virus à travers l'ensemble des postes de travail du Réseau (agences et siège), tout en contrôlant les virus introduits en interne à travers les supports amovibles (CD, clés USB...).

### **PCI DSS - Security Standards Council**

PCI DSS est un standard mis en place par un consortium de grandes marques de cartes, incluant Visa International et Master Card, permettant d'assurer la sécurité des données de cartes. La démarche mise en place, en vue d'obtenir un certificat d'audit, comporte plusieurs phases dont certaines ont été finalisées.

En effet, l'étude préliminaire a permis d'identifier le périmètre impacté par la norme ainsi que les écarts apparents du contexte et du dispositif existant à la Banque. Un appel d'offre a été adjugé en juin 2011 à Orange Business Service pour l'accompagnement à la certification.

Un plan d'action a été dressé pour chaque piste d'amélioration (Réseaux et sécurité, système, formalisation, protection des données et GAB).

## V. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

En M MAD	2009	2010	Var.	2011	Var.	Juin 2012
<b>Total Investissements</b>	<b>517,3</b>	<b>653,9</b>	<b>26,4%</b>	<b>704</b>	<b>7,66%</b>	<b>305,6</b>
<i>Dont</i>						
Moyens Généraux	319,5	379,3	18,7%	402	5,98%	85,7
Sécurité	13,3	10,9	-18%	4,2	-61,46%	1,2
Communication Groupe	-	-	-	-	-	1,2
Informatique	173,3	240,4	38,7%	289,4	20,38%	213,1
Autres entités	-	-	-	-	-	4,4

Source : BMCE Bank

**NB :** Y compris les dotations en paiement et les acquisitions par leasing concernant essentiellement les locaux et le matériel roulant

A fin 2009, BMCE Bank a réalisé les opérations suivantes:

- L'acquisition de 70% du capital de LOCASOM (MAD 216,8 millions) ;
- La participation à l'augmentation de capital de MediCapital Bank (MAD 395,8 millions, du CID (MAD 85 millions), et de Magshore (MAD 1,3 millions) ;
- Les souscriptions au capital de HANOUTY (MAD 37,5 millions) et de CAP EVAL (MAD 1,3 millions) et la souscription aux appels de MUTANDIS (MAD 37,5 millions).

A fin 2010, BMCE Bank a réalisé les opérations suivantes:

- La montée en 4 temps dans le capital de BOA Groupe à 55,7% (MAD 506,6 millions), Maghrebail à 51% (MAD 95,5 millions) ;
- La souscription au capital des nouvelles entités suivantes : Moroccan Financial Board (MAD 20 millions, soit 16,67% du capital), Maroc Numeric Fund (MAD 10 millions, soit 20% du capital), la Société Financière Italie (MAD 6,8 millions, soit 100% du capital),

l'ISCID (MAD 2 millions, soit 40% du capital), MITC Capital (K MAD 400, soit 20% du capital), Eurafic GED (K MAD 93,7, soit 6,25% du capital), la Foncière Emergence (K MAD 100, soit 33,33% du capital) ;

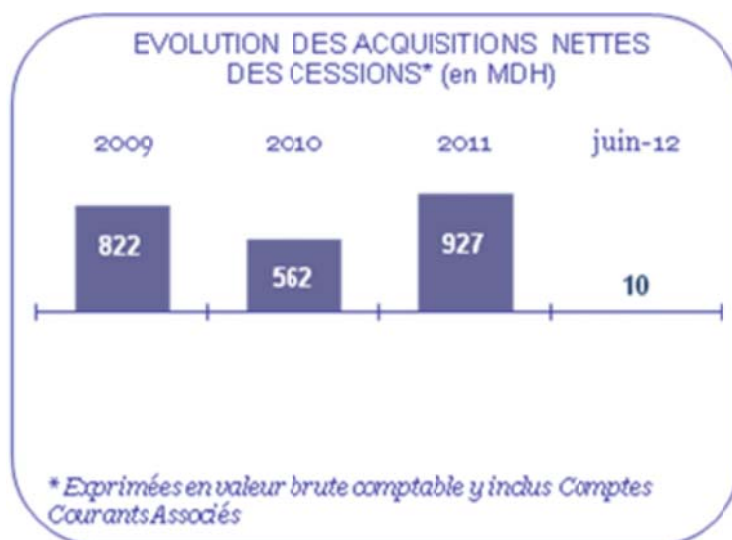
- La libération du reliquat de souscription dans le Fonds d'Investissement de l'Oriental (MAD 8 millions) ;
- La conversion de CCA en capital, GNS (MAD 5,8 millions), Magshore (MAD 1,25 millions) et la libération additionnelle du CCA de Cap Eval (K MAD 510) ;
- Les opérations de cession : deux actions de « garantie » de Meditelecom (200 DH) et CCA rattaché (MAD 102 millions), Casa Finance Market (MAD 10,2 millions, soit 8,86% du capital) et les Autoroutes du Maroc (MAD 7,1 millions, soit 0,08% du capital) ;
- La réduction du capital d'EMAT (MAD 7,2 millions) et la liquidation d'Eurochèque Maroc (K MAD -143,9).

A fin 2011, BMCE Bank a réalisé les opérations suivantes:

- Les souscriptions aux augmentations de capital de BOA Group (M MAD 306,5) pour une quote-part de 59,39%, de Mutandis (M MAD 13,4), de La Foncière Emergence (M MAD 2,4), de GNS (M MAD 2,3) et de Experian Maroc (M MAD 2,1) ;
- Les montées en deux temps dans Locasom à 100% (M MAD 120,1) et dans BMCE Assurances à 100% (M MAD 1,6) ;
- Les souscriptions au capital des nouvelles participations : INMAA (M MAD 3), Maroc Télécommerce (M MAD 1,6) et Portnet (M MAD 45) ;
- L'acquisition de Littoral Invest (M MAD 450) ;
- Le remboursement anticipé des ORA (Obligations Remboursables en Actions) de Risma en actions (60.316 actions nouvelles) pour un montant de M MAD 12,3 ;
- Et le remboursement du CCA de Maghrebail (M MAD 2,5).

Il est à relever que, dans le cadre du programme de rachat de SALAFIN, BMCE Bank a acquis également 4 000 actions de celle-ci durant l'année 2011 pour un montant de 2,6 MDH.

A fin 2011, les acquisitions nettes des cessions se fixent à MAD 927 millions contre MAD 562 millions une année auparavant et MAD 822 millions en 2009.



Source : BMCE Bank

Le premier semestre de l'année 2012 a été marqué par les opérations suivantes :

- L'acquisition de 341 actions de BOA Group (MAD 2 millions) pour une quote-part de 59,48% ;
- La souscription à l'augmentation de capital de la Foncière Emergence (MAD 4,8 millions) ;
- La cession de CAP EVAL (MAD 1,3 millions) ;
- La libération du CCA de RISMA (MAD 5,2 millions) ;
- L'abandon du CCA de CAP EVAL (MAD 1 millions).

**PARTIE VI :**  
**SITUATION FINANCIERE DE BMCE BANK**  
**- COMPTES CONSOLIDES IFRS**  
**2009- JUIN 2012**

---

---

**I. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS**

Au 30 juin 2012, le périmètre de consolidation du Groupe<sup>26</sup> BMCE Bank se présente comme suit :

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaire	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actif	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,50%	74,50%	I.G.
BMCE INTERNATIONAL MADRID	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DES BANQUES	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL UK	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	59,50%	59,50%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,30%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
CASABLANCA FINANCE MARKETS	Banque d'Affaire	24,56%	24,56%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUTY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	38,90%	38,90%	M E E

Source : BMCE Bank

**1. Mouvements relatifs aux exercices au cours de l'année 2011 :**

Entre décembre 2010 et décembre 2011, les seules variations du périmètre de consolidation du Groupe BMCE Bank concernent :

- Entrée à 100% de RM Experts ;

<sup>26</sup> Cf. notes annexes sur les états financiers consolidés IFRS

- Augmentation de la participation de BMCE bank au sein de BOA passant de 55.77% en 2010 à 59.39% en 2011 ;
- Et, acquisitions de 24,5% des titres de Locasom.

**2. Mouvements relatifs aux exercices au cours du premier semestre 2012 :**

- Néant.
-



**3. Contribution des filiales au PNB et RNPG au 30 juin 2012 (en milliers de dirhams) :**

K MAD	Capital social (en K MAD)		% Contrôle		Méthode de consolidation	Contribution au PNB Consolidé IFRS (K MAD)		Contribution au RNPG IFRS (K MAD)	
	30/06/2012	31/12/11	30/06/2012	31/12/11		30/06/2012	31/12/2011	30/06/2012	31/12/11
<b>Maroc Factoring</b>	45 000	45 000	100%	100%	Intégration globale	23 681	42 377	- 1 120	16 198
<b>Salafin</b>	239 450	239 450	74.48%	74.48%	«	114 694	272 639	31 307	63 373
<b>Maghrebail</b>	102 532	102 532	51 %	51 %	«	138 985	340 594	15 635	73 401
<b>BMCE International Espagne</b>	EUR 18 030 000	EUR 18 030 000	100%	100%	«	68 132	106 184	25 065	40 506
<b>BMCE Capital</b>	100 000	100 000	100%	100%	«	41 702	84 288	6 453	12 090
<b>BMCE Capital Bourse</b>	10 000	10 000	100%	100%	«	4 935	22 603	-7 085	-711
<b>BMCE Capital Gestion</b>	5 000	5 000	100%	100%	«	38 078	77 994	11 835	25 980
<b>LCB</b>	FCFA 10 Md	FCFA 10 Md	25%	25%	«	166 502	290 733	13 352	27 709
<b>BOA</b>			59.39 %	59.39 %	«	1 660 274	3 007 276	57 620	250 003
<b>BMCE Bank International</b>	94 173 000	94 173 000	100 %	100 %	«	119 738	203 506	6 847	-51 229
<b>LOCASOM</b>	83 043	83 043	97,31%	97,31%	«	72 796	131 202	11 548	22 463
<b>RM EXPERT</b>	20 000	20 000	100%	100%	«			392	-4 905
<b>CFM</b>	114 863	114 863	24.56 %	24.56 %	Mise en équivalence			299	483
<b>HANOUTY</b>	236 030	236 030	45.55%	45.55%	«			-1 612	-10 349
<b>EURAFRIC</b>	10 000	10 000	41	41	«			-2 422	-7 072
<b>ACMAR</b>	50 000	50 000	20	20%	«			1 657	4 740
<b>CID</b>	40 000	40 000	38.90 %	38.90%	«			10 969	13 107
<b>BDM</b>	FCFA 10 Md	FCFA 10 Md	27.38%	27,38%	«		-	22 677	32 471

**II. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS****1. Comptes de résultats consolidés IFRS**

Les comptes de résultat du 31 décembre 2009 au 30 juin 2012 se présentent comme suit :

K MAD	2009	2010	Var.	2011	Var.	Juin-11	Juin-12	Var.
<i>Intérêts et produits assimilés</i>	9 870 994	10 808 823	9,5%	9 350 022	-13,5%	4 564 397	5 038 703	10,4%
<i>Intérêts et charges assimilés</i>	-5 613 890	-5 952 292	6,0%	-4 095 844	-31,2%	-1 980 890	-2 275 228	14,9%
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>4 257 104</b>	<b>4 856 531</b>	<b>14,1%</b>	<b>5 254 178</b>	<b>8,2%</b>	<b>2 583 507</b>	<b>2 763 475</b>	<b>7,0%</b>
<i>Commissions perçues</i>	1 397 247	1 648 926	18,0%	1 703 136	3,3%	801 684	915 761	14,2%
<i>commissions servies</i>	-175 333	-295 369	68,5%	-280 201	-5,1%	-156 155	-143 418	-8,2%
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>1 221 914</b>	<b>1 353 557</b>	<b>10,8%</b>	<b>1 422 935</b>	<b>5,1%</b>	<b>645 529</b>	<b>772 343</b>	<b>19,6%</b>
<i>Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>	743 968	973 334	30,8%	1 020 376	4,8%	504 984	486 866	-3,6%
<i>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</i>	-9 015	143 552	NS	27 075	-81,1%	171 430	137 140	-20,0%
<b>RESULTAT DES ACTIVITES DE</b>	<b>734 953</b>	<b>1 116 886</b>	<b>52,0%</b>	<b>1 047 451</b>	<b>-6,2%</b>	<b>676 414</b>	<b>624 006</b>	<b>-7,7%</b>
<i>Produits des autres activités</i>	506 266	638 171	26,1%	792 174	24,1%	310 642	378 421	21,8%
<i>Charges des autres activités</i>	-306 284	-413 112	34,9%	-376 675	-8,8%	-160 427	-158 318	-1,3%
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>6 413 953</b>	<b>7 552 033</b>	<b>17,7%</b>	<b>8 140 063</b>	<b>7,8%</b>	<b>4 055 665</b>	<b>4 379 927</b>	<b>8,0%</b>
<i>Charges générales d'exploitation</i>	-3 758 012	-4 169 863	11,0%	-4 588 896	10,0%	-2 187 805	-2 328 814	6,4%
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles</i>	-429 526	-484 499	12,8%	-535 299	10,5%	-237 065	-274 995	16,0%
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 226 415</b>	<b>2 897 671</b>	<b>30,1%</b>	<b>3 015 868</b>	<b>4,1%</b>	<b>1 630 795</b>	<b>1 776 118</b>	<b>8,9%</b>
<i>Coût du risque</i>	-1 133 960	-819 496	-27,7%	-872 214	6,4%	-506 319	-1 046 198	106,6%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 092 455</b>	<b>2 078 175</b>	<b>90,2%</b>	<b>2 143 654</b>	<b>3,2%</b>	<b>1 124 476</b>	<b>729 920</b>	<b>-35,1%</b>
<i>Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence</i>	16 514	34 337	107,9%	44 590	29,9%	30 842	31 916	3,5%
<i>Gains ou pertes nets sur autres actifs</i>	53 733	-75 381	NS	-6 717	-91,1%	-5 649	-16 921	199,5%
<i>Variations de valeurs des écarts</i>	0	0	NS	0	NS	0	0	NS
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>1 162 702</b>	<b>2 037 131</b>	<b>75,2%</b>	<b>2 181 527</b>	<b>7,1%</b>	<b>1 149 669</b>	<b>744 915</b>	<b>-35,2%</b>
<i>Impôt sur les bénéfices</i>	-342 651	-612 550	78,8%	-673 773	10,0%	-365 161	-219 803	-39,8%
<b>RESULTAT NET</b>	<b>820 051</b>	<b>1 424 581</b>	<b>73,7%</b>	<b>1 507 754</b>	<b>5,8%</b>	<b>784 508</b>	<b>525 112</b>	<b>-33,1%</b>
<i>Résultat hors Groupe</i>	435 230	605 612	39,1%	657 555	8,6%	267 610	164 923	-38,4%
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>384 821</b>	<b>818 969</b>	<b>112,8%</b>	<b>850 199</b>	<b>3,8%</b>	<b>516 898</b>	<b>360 189</b>	<b>-30,3%</b>

*Activité consolidée IFRS*

Source : BMCE Bank

## 2. Produit Net Bancaire

L'évolution du PNB du Groupe BMCE BANK du 31 décembre 2009 au 30 juin 2012 se présente comme suit :

K MAD	2009	2010	Var.	2011	Var.	Juin-11	Juin-12	Var.
<i>Intérêts et produits assimilés</i>	9 870 994	10 808 823	9,5%	9 350 022	-13,5%	4 564 397	5 038 703	10,4%
<i>Intérêts et charges assimilés</i>	-5 613 890	-5 952 292	6,0%	-4 095 844	-31,2%	-1 980 890	-2 275 228	14,9%
<b>Marge d'intérêt</b>	<b>4 257 104</b>	<b>4 856 531</b>	<b>14,1%</b>	<b>5 254 178</b>	<b>8,2%</b>	<b>2 583 507</b>	<b>2 763 475</b>	<b>7,0%</b>
<i>Commissions perçues</i>	1 397 247	1 648 926	18,0%	1 703 136	3,3%	801 684	915 761	14,2%
<i>commissions servies</i>	-175 333	-295 369	68,5%	-280 201	-5,1%	-156 155	-143 418	-8,2%
<b>Marge sur commissions</b>	<b>1 221 914</b>	<b>1 353 557</b>	<b>10,8%</b>	<b>1 422 935</b>	<b>5,1%</b>	<b>645 529</b>	<b>772 343</b>	<b>19,6%</b>
<i>Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>	743 968	973 334	30,8%	1 020 376	4,8%	504 984	486 866	-3,6%
<i>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</i>	-9 015	143 552	NS	27 075	NS	171 430	137 140	-20,0%
<b>Résultat des activités de marche</b>	<b>734 953</b>	<b>1 116 886</b>	<b>52,0%</b>	<b>1 047 451</b>	<b>-6,2%</b>	<b>676 414</b>	<b>624 006</b>	<b>-7,7%</b>
<i>Produits des autres activités</i>	506 266	638 171	26,1%	792 174	24,1%	310 642	378 421	21,8%
<i>Charges des autres activités</i>	-306 284	-413 112	34,9%	-376 675	-8,8%	-160 427	-158 318	-1,3%
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>6 413 953</b>	<b>7 552 033</b>	<b>17,7%</b>	<b>8 140 063</b>	<b>7,8%</b>	<b>4 055 665</b>	<b>4 379 927</b>	<b>8,0%</b>

### *Activité consolidée IFRS*

Source : BMCE Bank

Au 31 décembre 2010, le PNB du Groupe BMCE Bank augmente de 17,7% à MAD 7 552 millions recouvrant :

- L'amélioration de 14,1% à MAD 4 856,1 millions de la marge d'intérêt du fait de l'effet volume des crédits et de l'amélioration de la marge d'intermédiation qui passe de 3,43% en 2009 à 3,51% en 2010. BMCE Bank contribue à hauteur de 50,2% dans la marge d'intérêt consolidée, contre 31,2% pour le Groupe BOA et 5,2% pour Maghrebail ;
- L'accroissement de 10,8% à MAD 1 353,6 millions de la marge sur commissions portée notamment par le développement accru de la bancassurance (+63 000 nouveaux contrats) et la progression de 6,4% des commissions de cette activité. La contribution de BMCE Capital Bourse dans la marge d'intérêt se fixe à 5,2% ;
- Et, l'ascension de 52% du résultat des opérations de marché à MAD 1 116,9 millions. Cette évolution intègre l'impact positif de la réévaluation des instruments financiers qui est passée de MAD -91 millions en 2009 à MAD 9 millions en 2010. S'agissant du Groupe BOA, celui-ci a enregistré une augmentation de 67% du résultat des opérations de marché (MAD +149 millions).

A fin 2011, le Produit Net Bancaire consolidé signe une hausse de 7,8% à MAD 8 140,1 millions suite à :

- L'amélioration de 8,2% de la marge d'intérêt à MAD 5 254,2 millions sous l'effet de l'appréciation de la marge de MAGHREBAIL et BOA qui se hissent de respectivement 36% à M MAD 343,4 et de 17% à M MAD 1 775,5. Pour sa part, la contribution dans le PNB demeure quasiment stable à 64,5%.
- La progression de 5,1% à MAD 1 422,9 millions de la marge sur commissions dont 48% émanant des filiales à l'international dû à la bonne performance des activités à l'international notamment BOA (+31,1% à M MAD 489,5) et LCB (+8,6% à M MAD 136,5) ;
- Et, un retrait de 6,2% à MAD 1 047,5 millions du résultat des opérations de marché imputable essentiellement à la dégradation de 81,1% des « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponible à la vente » à M MAD 27 en 2011 (vs. M MAD 143 en 2010) du fait de la dépréciation du cours boursier de certaines participations ESFGH (Espirito Santo Financial Group) et ESI (ESI GROUP).

Au 30 juin 2012, le Produit Net Bancaire consolidé augmente de 8% à MAD 4 380 millions suite à :

- L'accroissement de 7% de la marge d'intérêt à MAD 2 763,5 millions dont la contribution dans le PNB demeure quasiment stable à 63,7%. Par ligne de métier, la hausse de la marge d'intérêt est due à la bonne performance de la banque au Maroc (+9% à MAD 1 369 millions), des activités de gestion d'actifs et autres activités de banque d'affaires (5x à MAD 6,2 millions) et des activités à l'international (+11,9% à MAD 1 119,8 millions) ;
- L'amélioration de 19,6% à MAD 772,3 millions de la marge sur commissions dont 40,5% émanant des filiales à l'international. Cette performance s'explique par la hausse de la marge sur commissions générée par les activités internationales (+10% à MAD 313,1 millions) et l'amélioration de marge réalisée par les services financiers spécialisés de (+ MAD 75,7 millions contre MAD -1,6 millions une année auparavant) ;
- Et, un repli de 7,7% à MAD 624 millions du résultat des opérations de marché consécutivement à la baisse de 20% des « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponible à la vente » à MAD 137,1 millions.

La contribution au PNB par pôle d'activités au 30 juin 2012 se présente comme suit :

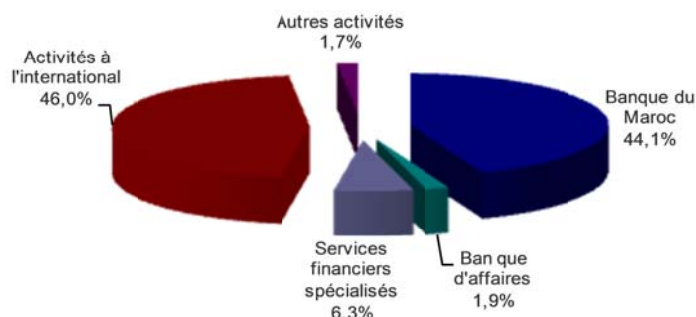
M MAD	Banque du Maroc	Banque d'affaires	Services financiers spécialisés	Activités à l'international	Autres activités
<b>Produit net bancaire au 30 juin 2012</b>	1 930,4	84,7	277,4	2 014,6	72,8

*Activité consolidée IFRS au 30 juin 2012*

*Source : BMCE Bank*

Par pôle d'activité, la Banque au Maroc contribue à hauteur de 44,1% au PNB consolidé du Groupe, tandis que les filiales à l'international assurent 46% des revenus opérationnels soit MAD 2 014,6 millions, contre 6,3% pour les services financiers spécialisés (MAD 277,4 millions). Le reste émane de la banque d'affaires (MAD 84,7 millions) et autres activités (MAD 72,8 millions).

## Contributions des pôles d'activités au PNB au 30 juin 2012



Source : BMCE Bank – Activité consolidée IFRS

**3. Résultat Brut d'Exploitation**

L'évolution du résultat brut d'exploitation du Groupe BMCE BANK du 31 décembre 2009 au 30 juin 2012 se présente comme suit :

M MAD	2009	2010	Var.	2011	Var.	Juin-11	Juin-12	Var.
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>6 414,0</b>	<b>7 552,0</b>	<b>17,7%</b>	<b>8 140,1</b>	<b>7,8%</b>	<b>4 055,7</b>	<b>4 379,9</b>	<b>8,0%</b>
<i>Charges générales d'exploitation</i>	<i>3 758,0</i>	<i>4 169,7</i>	<i>11,0%</i>	<i>4 588,9</i>	<i>10,0%</i>	<i>2 187,8</i>	<i>2 328,8</i>	<i>6,4%</i>
<i>Charges de personnel</i>	<i>1 936,7</i>	<i>2 071,3</i>	<i>6,9%</i>	<i>2 523,2</i>	<i>21,8%</i>	<i>1 218,5</i>	<i>1 253,3</i>	<i>2,9%</i>
<i>Impôts et taxes</i>	<i>52,5</i>	<i>61,1</i>	<i>16,4%</i>	<i>76,2</i>	<i>24,7%</i>	<i>33,7</i>	<i>42,6</i>	<i>26,4%</i>
<i>Charges externes</i>	<i>1 132,3</i>	<i>1 292,9</i>	<i>14,2%</i>	<i>1 180,4</i>	<i>-8,7%</i>	<i>539,8</i>	<i>561,9</i>	<i>4,1%</i>
<i>Autres charges générales d'exploitation</i>	<i>636,6</i>	<i>744,4</i>	<i>16,9%</i>	<i>809,0</i>	<i>8,7%</i>	<i>395,8</i>	<i>470,9</i>	<i>19,0%</i>
<i>Coefficient d'exploitation</i> <sup>27</sup>	<i>65,3%</i>	<i>61,6%</i>	<i>-3,7 pt</i>	<i>63,0%</i>	<i>1,2 pt</i>	<i>59,8%</i>	<i>59,4%</i>	<i>-0,4 pt</i>
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles</i>	<i>429,5</i>	<i>484,5</i>	<i>12,8%</i>	<i>535,3</i>	<i>10,5%</i>	<i>237,1</i>	<i>275,0</i>	<i>16,0%</i>
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>2 226,4</b>	<b>2 897,7</b>	<b>30,2%</b>	<b>3 015,9</b>	<b>4,1%</b>	<b>1 630,8</b>	<b>1 776,1</b>	<b>8,9%</b>

**Activité consolidée IFRS**

Source : BMCE Bank

Au 31 décembre 2010, les charges générales d'exploitation augmentent de 11,0% pour se fixer à MAD 4 169,7 millions recouvrant l'augmentation de 6,9% des charges de personnel à MAD 2 071,3 millions et la dégradation de 14,2% à MAD 1 292,9 millions des charges externes.

A fin 2011, les charges générales d'exploitation enregistrent une progression à 10% s'élevant à MAD 4 588,9 millions recouvrant essentiellement une hausse de 21,8% à MAD 2 523,2 millions des charges de personnel essentiellement au niveau de BMCE SA (revendications syndicales, distribution de la rémunération variable et des départs en retraite anticipée) et de BOA. Dans ce sillage, le coefficient d'exploitation se fixe à 63%, contre 61,6% en décembre 2010.

<sup>27</sup> (Charges générales d'exploitation+ Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles) / Produit Net bancaire

Au 30 juin 2012, les charges générales d'exploitation progressent de 6,4% à MAD 2 328,8 millions fixant le coefficient d'exploitation à 59,4% contre 59,8% une année auparavant.

### Coût du risque

M MAD	2009	2010	Var.	2011	Var.	Juin-11	Juin-12	Var.
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>2 226,40</b>	<b>2 897,7</b>	<b>30,1%</b>	<b>3 015,9</b>	<b>4,1%</b>	<b>1 630,8</b>	<b>1 776,1</b>	<b>8,9%</b>
<i>Dotations aux provisions</i>	-1 282,7	-1 162,5	-9,4%	-1 220,7	5,0%	-669,4	-1 213,0	81,2%
<i>Reprises de provisions</i>	203,1	783,7	385,9%	443,5	-43,4%	177,8	180,2	1,3%
<i>Variation des provisions</i>	-54,3	-440,7 (1)	811,6%	-95,1(2)	-78,4%	-14,7	-13,4	-8,8%
<i>Coût du risque</i>	-1 134,0	-819,5	-27,7%	-872,2	6,4%	-506,3	-1 046,2	106,6%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 092,5</b>	<b>2 078,2</b>	<b>90,2%</b>	<b>2 143,7</b>	<b>3,1%</b>	<b>1 124,5</b>	<b>729,9</b>	<b>-35,1%</b>

#### *Activité consolidée IFRS*

Source : BMCE Bank

En 2010 et eu égard à un effort de provisionnement substantiel en 2009, le coût du risque du Groupe passe de MAD 1 134,0 millions à MAD 819,5 millions au 31 décembre 2010. Cette évolution s'explique par le recul de 9,4% à MAD 1 162,5 millions des dotations combiné à un bond de 3,9x à MAD 783,7 millions des reprises de provisions en 2010 suite à :

- L'annulation de la provision réglementée d'un montant nettement inférieur à celui de Décembre 2009 d'où la contribution positive de MAD + 191 millions ;
- La constatation d'une reprise au niveau de la provision collective de MAD 58 millions contre une dotation au 31.12.2010 de MAD -33 millions, soit la contribution positive de MAD +91 millions en 2010 ;
- Et, la réalisation d'une reprise de provision pour créances en souffrance sur la clientèle de MAD 475,2 millions au 31décembre 2010 contre une reprise de MAD 109,4 millions en 2009 dans les comptes sociaux de BMCE Bank.

Au 31 décembre 2011, les dotations aux provisions augmentent de 5% à MAD 1 220,7 millions. En conséquence, et intégrant des reprises de provision en repli de 43,4% à MAD 443,5 millions, la charge de risque ressort à MAD 872,2 millions. La ventilation de la variation se présente comme suit :

	Pertes sur créances irrécouvrables		Récupérations sur créances amorties		Variations des provisions	
	2011.12	2010.12	2011.12	2010.12	2011.12	2010.12
<b>BMCE</b>	-45 399	-416 073	13 969	6 011	-31 430	-410 062
<b>Salafin</b>	-50 310	-21 782			-50 310	-21 782
<b>LCB</b>	-13 314	-8 896			-13 314	-8 896
	<b>-109 023</b>	<b>-446 751</b>	<b>13 969</b>	<b>6 011</b>	<b>-95 054</b>	<b>-440 740</b>

#### *Activité consolidée IFRS*

Source : BMCE Bank

Dans ce sillage, le résultat d'exploitation enregistre une amélioration de 3,1% à MAD 2 143,7 millions.

Au 30 juin 2012, les dotations aux provisions augmentent de 81,2% à MAD 1 213 millions. En conséquence, et intégrant des reprises de provision en quasi-stagnation à MAD 180,2 millions, la charge de risque ressort à MAD 1 046,2 millions.

Le Maroc et l'Afrique subsaharienne représentent 48% et 50% du coût du risque consolidé, respectivement.

Au Maroc, le coût du risque s'explique par l'accélération de l'assainissement des créances sur certains secteurs.

En Afrique, Précisément, une appréciation prudente du risque Afrique, a conduit à la constitution de provisions complémentaires aux normes IFRS, notamment pour le Bénin, Madagascar, Ghana, Cote d'Ivoire et Burkina Faso.

Dans ce sillage, le résultat d'exploitation se replie de 35,1% à MAD 729,9 millions.

	2009	2010	Var.	2011	Var.	Juin-12	Var.
Créances en souffrance brutes	5 754 567	6 392 849	11,1%	7 693 290	20,3%	8 059 809	4,7%
Créances sur la clientèle brutes	97 921 627	111 818 239	14,2%	126 660 404	13,3%	135 514 070	6,8%
Provisions sur les créances en souffrance	4 328 865	4 450 354	2,8%	5 317 746	19,5%	6 370 229	20,6%

#### *Activité consolidée IFRS*

Source : BMCE Bank

En 2010, les créances en souffrance brutes augmentent de 11,1% à MAD 6,4 milliards contre une hausse de 2,1% à MAD 4,4 milliards des provisions y afférentes.

En 2011, les créances en souffrances brutes s'alourdissent de 20,3% à MAD 7,7 milliards, du fait de l'accroissement de près de 19% à MAD 4,3 Md de l'encours de BMCE BANK SA et de 28,3% de celui de BOA à MAD 2,4 Md.

Parallèlement, le stock des provisions pour créances en souffrance se renforce de 19,5% à MAD 5,3 milliards du fait de la hausse de 37,3% de l'encours de BOA à MAD 1,8 Md et dans une moindre mesure, le renforcement du stock de provisions de BMCE BANK SA de 13,9% à MAD 3,2 Md en 2011.

Au 30 juin 2012, les créances en souffrances brutes augmentent de 4,7% à MAD 8,1 milliards tandis que les provisions y afférentes se renforcent de 20,6% à MAD 6,4 milliards.

Pour leur part, les indicateurs de risque ont évolué de la manière suivante entre 2009 et juin 2012 :

	2009	2010	Var.	2011	Var.	Juin-12	Var.
Taux de contentieux <sup>28</sup>	5,88%	5,72%	-0,16 pt	6,07%	0,36 pt	5,95%	-0,12 pt
Taux de couverture <sup>29</sup>	75,22%	69,67%	-5,55 pts	69,12%	-0,55 pt	79,0%	10,40 pts
Coût du risque <sup>30</sup>	1,21%	0,76%	-0,45 pt	0,72%	-0,04 pt	0,77%	0,05 pt

#### *Activité consolidée IFRS*

<sup>28</sup> Créances en souffrance brutes / Créances sur la clientèle brutes

<sup>29</sup> Provisions sur créances en souffrance / créances en souffrance brutes

<sup>30</sup> Coût du risque / Créances sur la clientèle nettes

Source : BMCE Bank

Entre 2009 et 2011, les indicateurs de risque affichent les progressions suivantes :

- Le taux de contentieux augmente de 0,2 point passant de 5,88% en 2009 à 6,07% au 31 décembre 2011 ;
- Le taux de couverture baisse à 68,64% à fin 2011, contre 75,22% en 2009 ;
- Enfin, le coût du risque diminue de 0,49 point à 0,72% (vs 1,21% en 2009).

Au 30 juin 2012, le taux de contentieux de la banque s'allège de 0,12 point à 5,95% tandis que le taux de couverture se renforce de 10,4 points à 79,0%. Parallèlement, le coût du risque augmente de 0,05 point à 0,77%.

#### 4. Résultat net part du Groupe

L'évolution du RNPG du Groupe BMCE BANK entre 2009 et juin 2012 se présente comme suit :

M MAD	2009	2010	Var.	2011	Var.	Juin-11	Juin-12	Var.
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 092,5</b>	<b>2 078,2</b>	<b>90,2%</b>	<b>2 143,6</b>	<b>3,2%</b>	<b>1 124,5</b>	<b>729,9</b>	<b>-35,1%</b>
<i>Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence</i>	16,5	34,3	107,9%	44,6	29,9%	30,8	31,9	3,5%
<i>Gains ou pertes nets sur autres actifs</i>	53,7	-75,4	-240,3%	-6,7	-91,1%	-5,6	-16,9	199,5%
<i>Variations de valeurs des écarts d'acquisition</i>		-	NS		NS		-	NS
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>1 162,7</b>	<b>2 037,1</b>	<b>75,2%</b>	<b>2 181,5</b>	<b>7,1%</b>	<b>1 149,7</b>	<b>744,9</b>	<b>-35,2%</b>
<i>Impôt sur les bénéfices</i>	342,7	612,6	78,8%	673,8	10,0%	365,2	219,8	-39,8%
<b>Résultat net</b>	<b>820,1</b>	<b>1 424,6</b>	<b>73,7%</b>	<b>1 507,7</b>	<b>5,8%</b>	<b>784,5</b>	<b>525,1</b>	<b>-33,1%</b>
<i>Résultat hors Groupe</i>	435,2	605,6	39,1%	657,6	8,6%	267,6	164,9	-38,4%
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>384,8</b>	<b>819,0</b>	<b>112,8%</b>	<b>850,2</b>	<b>3,8%</b>	<b>516,9</b>	<b>360,2</b>	<b>-30,3%</b>

#### *Activité consolidée IFRS*

Source : BMCE Bank

En 2010, la quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence augmente de 107,9% à MAD 34,3 millions. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- La hausse de la contribution de la Banque du Développement de Mali de +MAD 7 millions ;
- L'augmentation de la contribution de CFM qui passe de MAD 0,8 millions à MAD 1,3 millions en 2010 ;
- Et, la baisse de la contribution négative de Hanouty, qui est passée de - MAD 33 millions à - MAD 24 millions.

Par ailleurs, les gains ou pertes nets sur autres actifs enregistrent un déficit de MAD -75,4 millions en 2010. Cette baisse est enregistrée chez BMCE INTERNATIONAL UK qui a passé en "autres charges non courantes" les pertes sur impôts différés actifs dont la récupération est devenue incertaine, ces pertes s'élèvent à MAD 86 millions, soit MGBP 6.



Le Résultat Net Part du Groupe ressort, ainsi, à MAD 819 millions, en hausse de 112,8% comparativement à une année auparavant.

Pour sa part, le résultat hors Groupe s'apprécie de 39,1% à MAD 605,6 millions.

La ventilation du RNPG par secteur d'activité à fin 2010 laisse apparaître une contribution de 84,8% de la Banque au Maroc, de 14,3% des services financiers spécialisés et de 8,3% de la Banque d'affaires. Les activités internationales présentent, quant à elles, une contribution négative de MAD -58,6 millions en 2010.

Au terme de l'exercice 2011, la quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence marque une hausse de 29,9% à MAD 44,6 millions suite à l'augmentation de la contribution de ACMAR (MAD 4,7 millions au 31/12/2011 contre MAD 0,6 millions au 31/12/2010) et de l'atténuation de la contribution négative de HANOUTY (MAD -10,3 millions au 31/12/2011 contre MAD -14,3 millions au 31/12/2010)

Pour leur part, les pertes nettes sur autres actifs s'allègent de 91,1% passant de MAD -75,4 millions à de MAD -6,7 millions, dû essentiellement à la baisse pour près de MAD 85 millions des charges non courantes (impôt différé) relatives à BMCE BANK INTERNATIONAL.

Dans ce sillage, le résultat net part du Groupe de BMCE Bank ressort en appréciation de 3,8% à MAD 850,2 millions par rapport à l'année 2010.

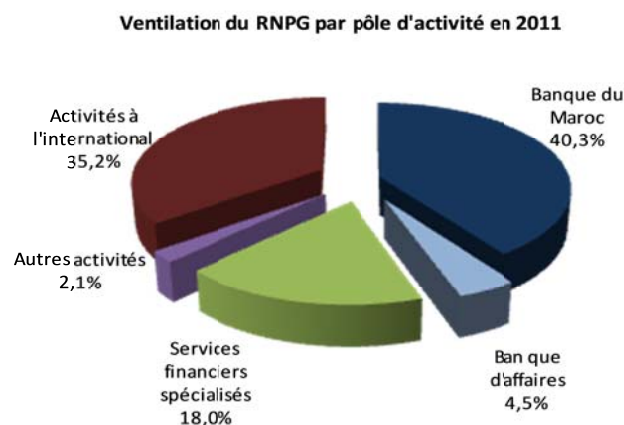
Le résultat hors Groupe augmente, de son côté, de 8,6% s'élevant à MAD 657,6 millions.

La contribution au RNPG par pôle d'activités au 31 décembre 2011 se présente comme suit :

M MAD	Banque du Maroc	Banque d'affaires	Services financiers spécialisés	Autres activités	Activités à l'international
<b>RNPG en 2011</b>	342,4	37,8	152,8	18,1	299,0
<b>RNPG en 2010</b>	610,4	68,6	119,5	21,6	-1,2

*Activité consolidée IFRS au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010*

*Source : BMCE Bank*



*Source : BMCE Bank – Activité consolidée IFRS*

Par pôle d'activité, la Banque au Maroc contribue à hauteur de 40,3% au RNPG du Groupe, tandis que les filiales à l'international assurent 35,2% du RNPG soit MAD 299 millions, contre 18,0% pour les services financiers spécialisés (MAD 152,8 millions). Le reste émane de la banque d'affaires (MAD 37,8 millions) et autres activités (MAD 18,1 millions).

Au 30 juin 2012, la quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence enregistre une légère progression de 3,5% à MAD 31,9 millions comparativement à une année auparavant.

Par ailleurs, les gains ou pertes nets sur autres actifs enregistrent un déficit de MAD -16,9 millions, contre MAD -5,6 millions au 30 juin 2011 provenant essentiellement du résultat non courant du Groupe BOA.

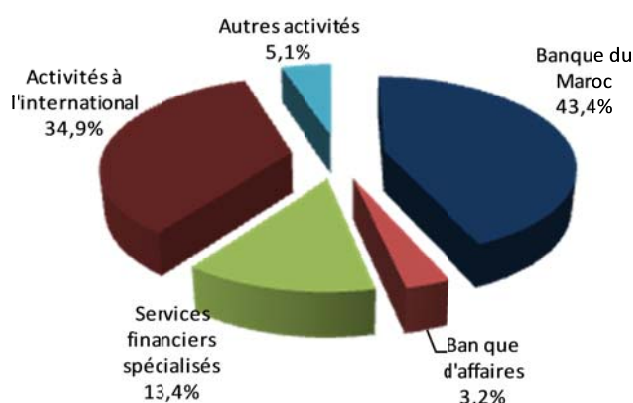
Le Résultat Net Part du Groupe ressort, ainsi, à MAD 360,2 millions, en régression de 30,3% comparativement à une année auparavant eu égard au renforcement important du coût du risque.

Pour sa part, le résultat hors Groupe diminue de 38,4% à MAD 164,9 millions. Cette baisse provient essentiellement d'un impact IFRS du groupe BOA suite à la hausse du coût de risque de BOA BENIN, BOA MADAGASCAR et de BOA GHANA où les pourcentages d'intérêts du Groupe BMCE Bank sont respectivement de 30,93%, de 24,54% et de 53,13%.

La ventilation du RNPG par secteur d'activité 30 juin 2012 laisse apparaître une contribution de 43,4% de la Banque au Maroc, de 13,4% des services financiers spécialisés et de 3,2% de la Banque d'affaires. Les activités internationales présentent, quant à elles, une contribution de 34,9%.

M MAD	Banque du Maroc	Banque d'affaires	Services financiers spécialisés	Activités à l'international	Autres activités
<b>RNPG au 30 juin 2012</b>	156,4	11,5	48,3	125,6	18,5

Ventilation du RNPG par pôle d'activité au 30 juin 2012



Source : BMCE Bank – Activité consolidée IFRS

## 5. Rentabilité des fonds propres et rentabilité des actifs

La rentabilité financière du Groupe BMCE BANK a évolué comme suit :

En K MAD	Au 31/12/10	Au 31/12/11	Var.
Total bilan	187 187 559	207 988 138	11,1%
Total bilan moyen	177 796 614	197 587 849	11,1%
Résultat net	818 969	850 199	3,8%
<b>RoA<sup>31</sup></b>	<b>0,46%</b>	<b>0,43%</b>	<b>-0,03pt</b>

**Activité consolidée IFRS**

Source : BMCE Bank

En K MAD	Au 31/12/10	Au 31/12/11	Var.
Capitaux propres part du Groupe	12 390 435	12 428 604	0,3%
Résultat net part du Groupe	818 969	850 199	3,8%
<b>RoE<sup>32</sup></b>	<b>6,61%</b>	<b>6,85%</b>	<b>0,24pt</b>

**Activité consolidée IFRS**

Source : BMCE Bank

Au 31 décembre 2011, la rentabilité des actifs de BMCE Bank s'étiote de 0,03 point à 0,43%, tandis que la rentabilité des fonds propres se fixe à 6,85%, contre 6,61% une année auparavant.

**6. Ratios réglementaires**

En M MAD	2009	Var.	2010	Var.	2011	Var.	Juin 2012	Var.
Fonds propres	12 600	45,2%	18 300	6,9%	19 559	6,88%	19 398	-0,8%
Actifs pondérés	124 532	17,07%	145 861	9,4%	159 553	9,39%	156 476	-1,9%
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>10,12%</b>	<b>2,43 pts</b>	<b>12,55%</b>	<b>-0,29 pts</b>	<b>12,26%</b>	<b>-0,29%</b>	<b>12,4%</b>	<b>1,1 pts</b>
Eléments du numérateur pondérés <sup>[1]</sup>	19 294	27,7%	24 629	-16,2%	20 634	-16,22%	22 927	11,1%
Eléments du dénominateur pondérés <sup>[2]</sup>	17 958	6,9%	19 207	+5,4%	20 255	5,46%	22 687	12,0%
<b>Coefficient de liquidité (activité Maroc)</b>	<b>107,4%</b>	<b>20,8 pts</b>	<b>128,2%</b>	<b>-26,2pts</b>	<b>102%</b>	<b>-26,2 pts</b>	<b>101,06%</b>	<b>-0,94 pt</b>

**Activité consolidée IFRS**

Source : BMCE Bank

Le ratio de solvabilité de la Banque, traduisant sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements par le biais de ses fonds propres, demeure supérieur à la norme réglementaire fixée à 10%.

Il passe en effet de 10,12% en 2009 à 12,55% en 2010. Ce ratio s'établit à 12,4% au terme du premier semestre 2012.

<sup>31</sup> Résultat net / total bilan moyen<sup>32</sup> Résultat net part du groupe / Capitaux propres part du Groupe<sup>[1]</sup> Les éléments d'actifs disponibles et réalisables à court terme et les engagements par signature reçus<sup>[2]</sup> Les éléments à vue et à court terme et les engagements par signature donnés

Pour sa part, le Coefficient de Liquidité demeure au dessus du minimum réglementaire de 100% pour s'établir à 101,06% au 30 juin 2012, contre 102% au 31 décembre 2011 (cf. partie risque de liquidité globale)

**III. ANALYSE DU BILAN CONSOLIDE IFRS****1. Tableau de passage des capitaux propres**

Le tableau de passage des capitaux propres du 31 décembre 2009 au 30 juin 2012 se présente comme suit :

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES								
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2010	1 719 514	8 719 711	0	1 972 189	-20 979	12 390 435	3 428 530	15 818 965
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31.12.2010 corrigés	1 719 514	8 719 711	0	1 972 189	-20 979	12 390 435	3 428 530	15 818 965
Opérations sur capital		11 909		-36 548		-24 639	276 523	251 884
Palements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0	0	0
Dividendes				-510 486		-510 486	-242 559	-753 045
Résultat de l'exercice				850 199		850 199	657 555	1 507 754
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)				-8 029	103 165	95 136	-19 665	75 471
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (C)				23 758		23 758	-23 169	589
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)	0	0	0	15 729	103 165	118 894	-42 834	76 060
Variation de périmètre				-177 271		-177 271	-120 522	-297 793
Divers				-218 528		-218 528		-218 528
Capitaux propres clôture 31.12.2011	1 719 514	8 731 620	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés	1 719 514	8 731 620	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Opérations sur capital		31 329		-31 329		0	104 367	104 367
Palements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-558 833		-558 833	-331 168	-890 001
Résultat de l'exercice				360 189		360 189	164 923	525 112
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)				22 776	17 231	40 007	-18 976	21 031
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)				-25 757		-25 757	-9 698	-35 455
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)	0	0	0	-2 981	17 231	14 250	-28 674	-14 424
Variation de périmètre				-86 513		-86 513	-156 285	-242 798
Divers				0		0		0
Capitaux propres clôture 30.06.2012	1 719 514	8 762 949	0	1 575 817	99 417	12 157 697	3 709 856	15 867 553

Source : BMCE Bank

**2. Bilan consolidé IFRS**

<b>ACTIF - K MAD</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>Var</b>	<b>2011</b>	<b>Var</b>	<b>Juin-12</b>	<b>Var</b>
Valeurs en caisse, Banque Centrale, Trésor Public, Service des chèques postaux	11 961 191	8 033 096	-32,8%	6 391 958	-20,4%	7 456 159	16,6%
Actifs financiers à la juste valeur	23 125 255	27 750 733	20,0%	31 732 316	14,3%	32 108 242	1,2%
Instruments dérivés de	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	1 554 089	1 847 394	18,9%	2 330 377	26,1%	2 771 192	18,9%
Prêts et créances sur les établissements de crédits et assimilés	20 940 147	22 971 432	9,7%	23 822 680	3,7%	17 706 162	-25,7%
Prêts et créances sur la clientèle	93 592 762	107 367 885	14,7%	121 342 658	13,0%	129 143 841	6,4%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	6 367 928	8 321 093	30,7%	9 590 911	15,3%	10 097 987	5,3%
Actifs d'impôt exigible	527 064	383 596	-27,2%	408 979	6,6%	272 847	-33,3%
Actifs d'impôt différé	543 064	371 417	-31,6%	321 084	-13,6%	377 969	17,7%
Comptes de régularisation et autres actifs	3 568 660	3 260 722	-8,6%	4 559 041	39,8%	4 493 249	-1,4%
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-	-
Participations dans des	362 904	382 171	5,3%	399 358	4,5%	410 735	2,8%
Immeubles de placement	508 990	520 667	2,3%	547 099	5,1%	622 576	13,8%
Immobilisations corporelles	4 225 756	4 795 142	13,5%	5 064 126	5,6%	5 142 512	1,5%
Immobilisations incorporelles	642 344	651 205	1,4%	645 081	-0,9%	707 297	9,6%
Ecarts d'acquisition	485 515	531 006	9,4%	832 470	56,8%	945 046	13,5%
<b>Total Actif</b>	<b>168 405 669</b>	<b>187 187 559</b>	<b>11,2%</b>	<b>207 988 138</b>	<b>11,1%</b>	<b>212 255 814</b>	<b>2,1%</b>

<b>PASSIF - K MAD</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>Var.</b>	<b>2011</b>	<b>Var</b>	<b>Juin-12</b>	<b>Var</b>
Banques Centrales, Trésor Public, Service des chèques postaux	0	0	-	0		66 599	
Passifs financiers à la juste valeur par	0	1 275	-	1 752	37,4%	13 106	NS
Instruments dérivés de couverture	0	0	-	0		-	
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	13 284 784	13 602 716	2,4%	24 848 609	82,7%	30 557 789	23,0%
Dettes envers la clientèle	122 496 072	132 019 155	7,8%	139 152 010	5,4%	134 905 932	-3,1%
Titres de créances émis	8 501 072	11 444 054	34,6%	12 008 860	4,9%	12 584 898	4,8%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	0	0	-	0		-	
Passifs d'impôt courant	171 994	316 356	83,9%	324 592	2,6%	163 954	-49,5%
Passifs d'impôt différé	1 069 008	906 568	-	934 127	3,0%	967 348	3,6%
Comptes de régularisation et autres	8 236 571	8 093 984	-1,7%	8 971 070	10,8%	11 869 261	32,3%
Dettes liées aux actifs non courants	0	0	-	0		-	
Provisions techniques des contrats	0	0	-	0		-	
Provisions pour risques et charges	300 492	349 989	16,5%	457 440	30,7%	457 274	0,0%
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0	-	0		-	
Dettes subordonnées	5 119 822	4 634 497	-9,5%	4 904 381	5,8%	4 802 100	-2,1%
<b>Capital et réserves liées</b>	<b>4 210 239</b>	<b>10 439 225</b>	<b>147,9</b>	<b>10 451 134</b>	<b>0,1%</b>	<b>10 482 463</b>	<b>0,3%</b>
Réserves consolidées							
-Part du groupe	1 539 126	1 153 220	-	1 045 085	-9,4%	1 215 628	16,3%
- Part des minoritaires	2 666 482	2 818 465	5,7%	3 318 803	17,8%	3 563 908	7,4%
Gains et pertes latents ou différés, Part	4 935	-20 979	-	82 186	-	99 417	21,0%
Gains et pertes latents ou différés, Part des minoritaires	-14 979	4 453	129,7	-19 665	541,6	-18 975	-3,5%
<b>Résultat net de l'exercice</b>							
-Part du groupe	384 821	818 969	112,8	850 199	3,8%	360 189	-57,6%
- Part des minoritaires	435 230	605 612	39,1%	657 555	8,6%	164 923	-74,9%
<b>TOTAL Passif</b>	<b>168 405 669</b>	<b>187 187 559</b>	<b>11,2%</b>	<b>207 988 138</b>	<b>11,1%</b>	<b>212 255 814</b>	<b>2,1%</b>

Source : BMCE Bank – Activité consolidée IFRS

Au terme de l'exercice 2009, le total actif consolidé se bonifie de 11,9%, par rapport au 31 décembre 2008, à MAD 168,4 milliards, tiré essentiellement par :

- L'appréciation de 37,4% des actifs financiers évalués à la juste valeur à MAD 23,1 milliards, suite à l'affermissement de 50,3% des Bons du Trésor à MAD 8,1 milliards et à l'augmentation de 44,1% du portefeuille actions à MAD 14,9 milliards ;
- Le renforcement des prêts et créances sur la clientèle de 9,2% à MAD 93,6 milliards ;
- L'amélioration de 7,4% à MAD 6,4 milliards des placements détenus jusqu'à échéance, grâce notamment à la constitution d'un nouveau stock d'obligation pour M MAD 694,7 ;
- Et, l'expansion de 18,4% des immobilisations corporelles à MAD 4,2 milliards, sous l'effet de la hausse de 83,0% des équipements, mobiliers et installations à MAD 1,4 milliards et de la bonification de 81,1% des autres immobilisations à MAD 736,4 millions. Ce renforcement

des immobilisations trouve également son origine dans l'intégration de LOCASOM dans (i) le périmètre de consolidation en 2009, soit MAD +394 millions et (ii) la hausse de la contribution de BMCE Bank de MAD 182 millions à MAD 2 153 millions sous l'effet du programme d'ouverture d'agences.

Pour sa part, l'évolution du passif consolidé du Groupe au titre de l'exercice 2009 recouvre :

- L'élargissement de 5% des dettes interbancaires à MAD 13,3 milliards ;
- Une amélioration de 8% des dettes envers la clientèle à MAD 122,5 milliards ;
- Un renforcement de 23,2% des dettes subordonnées à MAD 5,1 milliards consécutivement à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel de MAD 1 milliard en mai 2009 ;
- Et, un accroissement de 11,6% des fonds propres consolidés à MAD 9,2 milliards sous l'effet de la hausse de 27,6% du poste « capital et réserves liées » à MAD 4,2 milliards. Cet accroissement s'explique principalement par (i) la baisse de la position en actions propres de MAD -557 millions ayant contribué à la hausse des fonds propres à hauteur de +16,9% et (ii) la hausse des réserves suite à l'incorporation des résultats à hauteur de MAD 353 millions ayant participé à la hausse des capitaux propres à hauteur de +10,7%.

En décembre 2010, le total bilan consolidé s'élève à MAD 187,2 milliards en hausse de 11,2% comparativement à l'exercice 2009. Cette évolution traduit le développement de l'activité grâce notamment à :

- La progression des prêts et créances sur la clientèle qui s'élargissent de 14,7% à MAD 107,4 milliards ;
- L'augmentation de 20,0% à MAD 27,7 milliards de l'actif financier à la juste valeur sous l'effet du renforcement de 32,7% à MAD 19,7 milliards des actions en portefeuille en dépit du recul de 8,3% à MAD 7,4 milliards des bons du Trésor ;
- L'appréciation de 30,7% à MAD 8,3 milliards des placements détenus jusqu'à leur échéance s'explique par la hausse de 69% de ce type de placements chez BOA.
- Et, la bonification de 13,5% à MAD 4,8 milliards des immobilisations corporelles eu égard à l'augmentation de 33,9% à MAD 1,9 milliards du poste « équipements, mobiliers et installations ».

Parallèlement, les principaux postes du passif enregistrent les évolutions suivantes :

- Les dettes envers la clientèle se hissent de 7,8% à MAD 132,1 milliards, contre MAD 122,5 milliards au 31 décembre 2009 ;
- Les dettes envers les établissements de crédits progressent, pour leur part, de 2,4% à MAD 13,6 milliards ;
- Les titres de créances émis enregistrent une hausse de 34,6% à MAD 11,4 milliards ;



- Les fonds propres consolidés du Groupe se renforcent de 42,4% à MAD 20,4 milliards sous l'effet de l'augmentation de capital réservée au CIC pour un montant de MAD 2,5 milliards ainsi qu'une augmentation de capital réservée au personnel du Groupe pour un montant de MAD 500 millions.

En décembre 2011, le total bilan consolidé s'élève à MAD 208,0 milliards en hausse de 11,1% comparativement à l'exercice 2010. Cette évolution traduit le développement de l'activité grâce notamment à :

- La progression des prêts et créances sur la clientèle qui s'élargissent de 13% à MAD 121,3 milliards ;
- L'augmentation de 14,3% à MAD 31,7 milliards de l'actif financier à la juste valeur sous l'effet du renforcement de 20,4% à MAD 23,8 milliards des actions et autres titres à revenu variable ;
- L'appréciation de 15,3% à MAD 9,6 milliards des placements détenus jusqu'à leur échéance sous l'effet de la hausse de 20,3% à MAD 8,7 Md des bons du trésor et de 23,8% à M MAD 834,3 des autres obligations compensant largement le repli de 91% à M MAD 35,6 des autres titres de créances négociables (vs. M MAD 397,4 en 2010);
- Et, la bonification de 5,6% à MAD 5,1 milliards des immobilisations corporelles eu égard aux augmentations de 9,8% à MAD 2,1 milliards des terrains et constructions et de 46,4% à MAD 1 411,0 millions du poste « autres immobilisations » et la hausse de 56,8% des écarts d'acquisition à M MAD 832 (acquisitions en 2011 du Groupe BOA) compensant le recul de près de 19% des équipements, mobilier, installations à MAD 1 569,5 millions

Parallèlement, les principaux postes du passif enregistrent les évolutions suivantes :

- Les dettes envers la clientèle se hissent de 5,4% à MAD 139,1 millions, contre MAD 132,0 milliards au 31 décembre 2010 ;
- Les dettes envers les établissements de crédits progressent, pour leur part, de 82,7% à MAD 24,8 milliards ;
- Les provisions pour risques et charges se hissent de 30,7% à MAD 457,4 millions du fait du renforcement de 58,6% des provisions à MAD 115,3 millions chez BOA et de 22,9% au niveau de BMCE SA à MAD 286,1 millions.
- Les capitaux propres consolidés du Groupe se renforcent de 4,1% à MAD 21,3 milliards sous l'effet de l'augmentation de 3,8% du RNPG à MAD 850,2 millions en 2011.

A l'issue du 1<sup>er</sup> semestre 2012, le total actif consolidé augmente de 2,1%, comparativement au 31 décembre 2011, à MAD 212,3 milliards cette évolution s'explique par :

- L'appréciation de 16,6% des valeurs en caisse à MAD 7,5 milliards ;

- Le renforcement de 18,9% des actifs financiers disponible à la vente s'expliquant notamment par les acquisitions réalisées au niveau du groupe BOA et plus précisément par la progression du portefeuille titres de BOA BENIN lequel s'est apprécié de FCFA 30 milliards (composé d'obligations de l'état du SENEGAL, du TOGO et du BENIN) ;
- La progression de 6,4% des prêts et créances à la clientèle à MAD 129,1 Milliards ;
- La hausse de 5,3% à MAD 10,1 Milliards des placements détenus jusqu'à leur échéance du fait de l'ascension des bons de trésors détenus par BMCE SA et par BOA Group ;
- L'appréciation de 13,8% à MAD 622,6 Millions des immeubles de placement provenant essentiellement de l'acquisition des nouvelles immobilisations hors exploitation chez BMCE Maroc ;
- L'augmentation de 13,5% des écarts d'acquisition à MAD 945,0 millions suite aux acquisitions récentes réalisées au niveau du groupe BOA à savoir BOA TOGO, OUGANDA et TANZANIE.
- Et, le repli de 25,7% à MAD 17,7 milliards des prêts et créances sur les établissements de crédits.

Pour sa part, l'évolution du passif consolidé du Groupe au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2012 recouvre :

- L'élargissement de 23% des dettes interbancaires à MAD 30,6 milliards ;
- La progression de 4,8% à MAD 12,6 Milliards des titres de créances émis
- Un repli de 3,1% des dettes envers la clientèle à MAD 134,9 milliards. Cette situation s'explique essentiellement par le retrait de 21% à MAD 23,1 Md des dépôts à terme.
- Un recul de 2,1 % des dettes subordonnées à MAD 4,8 milliards.

### 3.1. Evolution des crédits

Le tableau ci-dessous affiche l'évolution des crédits par type de produits sur la période considérée :

K MAD	2009	2010	Var.	2011	Var.	Juin-12	Var
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés (C1)</b>	<b>20 940 147</b>	<b>22 971 432</b>	<b>9,7%</b>	<b>23 822 680</b>	<b>3,7%</b>	<b>17 706 162</b>	<b>-25,7%</b>
<i>Comptes à vue</i>	<i>5 179 545</i>	<i>4 904 258</i>	<i>-5,3%</i>	<i>5 911 143</i>	<i>20,5%</i>	<i>5 941 517</i>	<i>0,5%</i>
<i>Prêts</i>	<i>15 364 045</i>	<i>18 084 570</i>	<i>17,7%</i>	<i>17 945 572</i>	<i>-0,8%</i>	<i>11 668 095</i>	<i>-35,0%</i>
<i>Opérations de pension</i>	<i>400 005</i>	<i>12 420</i>	<i>-96,9%</i>	<i>5 310</i>	<i>-57,2%</i>	<i>135 837</i>	<i>NS</i>
<i>Provisions</i>	<i>3 448</i>	<i>29 816</i>	<i>NS</i>	<i>39 345</i>	<i>32,0%</i>	<i>39 287</i>	<i>-0,1%</i>
<b>Créances sur la clientèle (C2)</b>	<b>93 592 762</b>	<b>107 367 885</b>	<b>14,7%</b>	<b>121 342 658</b>	<b>13,0%</b>	<b>129 143 841</b>	<b>6,4%</b>
<i>Comptes ordinaires</i>	<i>15 338 894</i>	<i>14 806 099</i>	<i>-3,5%</i>	<i>17 335 789</i>	<i>17,1%</i>	<i>18 820 699</i>	<i>8,6%</i>
<i>Prêts consentis à la clientèle</i>	<i>72 513 141</i>	<i>80 789 158</i>	<i>11,4%</i>	<i>89 763 953</i>	<i>11,1%</i>	<i>99 138 393</i>	<i>10,4%</i>

Opérations de pension	2 044 922	7 606 889	272,0%	9 910 252	30,3%	7 816 775	-21,1%
Opérations de location-	8 024 670	8 616 093	7,4%	9 650 410	12,0%	9 738 203	0,9%
Provisions	4 328 865	4 450 354	2,8%	5 317 746	19,5%	<b>6 370 229</b>	19,8%
<b>Total crédits (C1+C2)</b>	<b>114 532 909</b>	<b>130 339 317</b>	<b>13,8%</b>	<b>145 165 338</b>	<b>11,4%</b>	<b>146 850 003</b>	<b>1,2%</b>

*Activité consolidée IFRS*

Source : BMCE Bank

A fin 2009, l'encours des crédits se hisse de 6,7% à MAD 114,5 milliards intégrant une hausse de 9,2% des prêts consentis à la clientèle à MAD 93,6 milliards et un repli de 3% des créances sur les établissements de crédit à MAD 20,9 milliards.

En 2010, l'encours de l'ensemble des crédits octroyés par le Groupe BMCE Bank progresse de 13,8% comparativement au 31/12/2009 pour s'élever à MAD 130,3 milliards. Cette évolution inclut :

- Une croissance de 9,7% à près de MAD 23 milliards des créances sur les établissements de crédit intégrant une progression de 17,7% à MAD 18,1 milliards des prêts interbancaires ;
- Et, une hausse des créances sur la clientèle de 14,7% à MAD 107,4 milliards incluant une augmentation de 2,7x des opérations de pensions à MAD 7,6 milliards et une bonification de 11,4% à MAD 80,8 milliards des prêts consentis à la clientèle.

En 2011, l'encours de l'ensemble des crédits octroyés par le Groupe BMCE Bank progresse de 11,4% comparativement au 31/12/2010 pour s'élever à MAD 145,2 milliards. Cette évolution inclut :

- Une croissance de 3,7% à MAD 23,8 milliards des créances sur les établissements de crédit intégrant une progression de 20,5% à MAD 5,9 milliards des comptes à vue et une quasi-stagnation des prêts interbancaires à MAD 17,9 milliards;
- Une hausse des créances sur la clientèle de 13% à MAD 121,3 milliards portée essentiellement par la progression de 11,1% des prêts consentis à la clientèle à MAD 89,8 milliards (74% de l'encours clientèle).

Au 30 juin 2012, les crédits accordés par BMCE Bank affichent une progression de 2,1% à MAD 212,3 milliards, cette évolution recouvre :

- Une baisse de 25,7% à MAD 17,7 milliards des créances sur les établissements de crédit intégrant un repli de 35% à MAD 11,7 milliards des prêts interbancaires et une légère hausse (+0,5%) des comptes à vue à MAD 5,9 milliards ;
- Une appréciation des créances sur la clientèle de 6,4% à MAD 129,1 milliards recouvrant une progression de 10,4% des prêts consentis à la clientèle à MAD 99,1 milliards lesquels représentent près de 77% de l'encours clientèle.

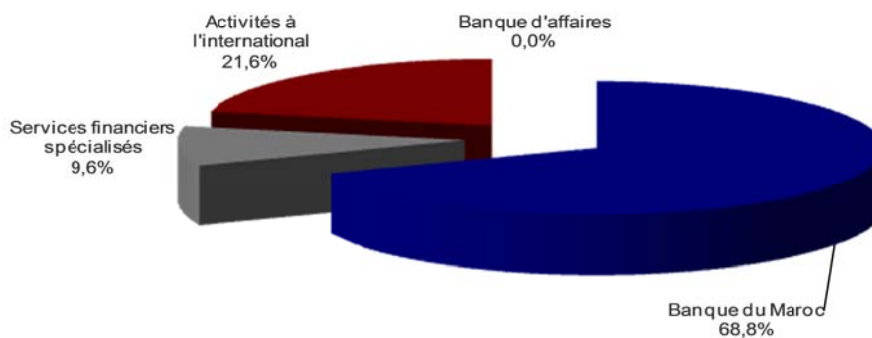
La ventilation des prêts et créances sur la clientèle par pôle d'activité se présente comme suit :

K MAD	2009	2010	Var.	2011	Var.	Juin 2012	Var.
Banque du Maroc	63 618 992	73 928 891	16,2%	83 659 441	13,2%	88 814 490	6,2%
Services financiers spécialisés	10 666 169	11 390 194	6,8%	12 290 691	7,9%	12 405 820	0,9%
Activités à l'international	19 307 355	22 048 536	14,2%	25 391 404	15,2%	27 922 897	10,0%
Banque d'affaires	246	264	7,3%	1 122	NS	634	-43,5%
<b>Total crédits</b>	<b>93 592 516</b>	<b>107 367 885</b>	<b>14,7%</b>	<b>121 342 658</b>	<b>13,0%</b>	<b>129 143 841</b>	<b>6,4%</b>

#### Activité consolidée IFRS

Source : BMCE Bank – Activité consolidée IFRS

Ventilation des crédits par pôle d'activité à fin juin 2012



Source : BMCE Bank

Par pôle d'activité, la Banque au Maroc accapare, à elle seule, 68,8% des crédits à la clientèle distribués à fin juin 2012, contre 21,6% pour les activités à l'international. Les services financiers spécialisés concentrent, quant à eux, 9,6% du total des crédits.

### 3.1. Evolution des dépôts

L'encours consolidé des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle par type de produits évolue comme suit sur la période sous revue :

K MAD	2009	2010	Var.	2011	Var.	Juin 2012	Var.
<b>Dettes envers les établissements de crédit (D1)</b>	<b>13 284 784</b>	<b>13 602 716</b>	<b>2,4%</b>	<b>24 848 609</b>	<b>82,7%</b>	<b>30 557 789</b>	<b>23,0%</b>
Comptes à vue	2 178 611	1 222 864	-43,9%	2 348 107	92,0%	3 004 373	27,9%
Emprunts	8 448 615	9 830 254	16,4%	13 583 608	38,2%	16 228 953	19,5%
Opérations de pension	2 657 558	2 549 598	-4,1%	8 916 894	249,7%	11 324 463	27,0%
<b>Dettes envers la clientèle (D2)</b>	<b>122 496 072</b>	<b>132 019 155</b>	<b>7,8%</b>	<b>139 152 010</b>	<b>5,4%</b>	<b>134 905 932</b>	<b>-3,1%</b>
Comptes ordinaires créditeurs	56 118 940	53 179 017	-5,2%	57 769 414	8,6%	56 493 333	-2,2%
Comptes à terme	41 086 369	49 389 636	20,2%	52 986 886	7,3%	51 010 789	-3,7%
Comptes d'épargne à taux administré	16 119 692	17 901 496	11,1%	19 881 953	11,1%	21 595 332	8,6%
Bons de caisse	4 025 282	5 210 305	29,4%	4 911 391	-5,7%	3 877 091	-21,1%
Opérations de pension	5 145 789	6 338 701	23,2%	3 602 366	-43,2%	1 929 387	-46,4%
<b>Total dépôts (D1+D2)</b>	<b>135 780 856</b>	<b>145 621 871</b>	<b>7,2%</b>	<b>164 000 619</b>	<b>12,6%</b>	<b>165 463 721</b>	<b>0,9%</b>

*Activité consolidée IFRS*

Source : BMCE Bank

Au terme de l'exercice 2009, les dépôts se hissent de 7,7%, comparativement à fin 2008, à MAD 135,8 milliards. Cette performance se justifie par l'expansion de 5% à MAD 13,3 milliards des dettes envers les établissements de crédit combinée à l'amélioration de 8% des dettes envers la clientèle à MAD 122,5 milliards. L'évolution de ces dernières s'expliquent par :

- La hausse de 38,5% des comptes d'épargne à taux administré à MAD 16,1 milliards ;
- L'élargissement de 20,5% des opérations de pension à MAD 5,1 milliards ;
- Le renforcement de 13,9% des comptes ordinaires créditeurs MAD 56,1 milliards ;
- Et, le retrait de 7,3% à MAD 41,1 milliards des comptes à terme.

A fin 2010, l'encours des dépôts se renforce de 7,2% à MAD 145,6 milliards, contre MAD 135,8 milliards au 31/12/2009. Cette progression est principalement redevable à :

- La hausse de 20,2% à MAD 49,4 milliards des comptes à terme
- L'accroissement de 11,1% à MAD 17,9 milliards des comptes d'épargne
- L'amélioration de 29,4% à MAD 5,2 milliards des Bons de caisse
- Et, l'élargissement de 23,2% à MAD 6,3 milliards des opérations de pensions.

Par ailleurs, les dettes envers les établissements de crédits limitent leur progression à 2,4% pour s'établir à MAD 13,6 milliards. A noter le recul de 43,9% à MAD 1,2 milliards des comptes à vue en faveur des emprunts qui se bonifient de 16,4% à MAD 9,8 milliards.

A fin 2011, l'encours des dépôts se renforce de 12,6% à MAD 164,0 milliards, contre MAD 145,6 milliards au 31/12/2010. Cette progression est principalement redevable à (i) la hausse de 7,3% à MAD 53,0 milliards des comptes à terme, l'ascension de 8,6% à MAD 57,7 milliards des comptes ordinaires créditeurs et la bonification de 11,1% des comptes d'épargne à taux administré à MAD 19,9 milliards à fin décembre 2011.

En revanche, les opérations de pension et bons de caisse se dégradent respectivement de 43,2% à MAD 3,6 milliards et de 5,7% à MAD 4,9 milliards.

De même, les dettes envers les établissements de crédits s'élargissent de 82,7% à MAD 24,8 milliards grâce notamment à l'accroissement de 38,2% à MAD 13,6 milliards des emprunts et de la réalisation de plusieurs opérations de pension pour un montant de MAD 8,9 milliards.

A fin juin 2012, l'encours des dépôts augmente de 0,9% à MAD 165,5 milliards, contre MAD 164,0 milliards au 31/12/2011. Cette évolution s'explique notamment par :

- Le repli de 3,7% à MAD 51,0 milliards des comptes à terme (38% des ressources clientèle) ;
- L'appréciation de 8,6% à MAD 21,6 milliards des comptes d'épargne à taux administré ;
- Et, la baisse de 46,4% à MAD 1,9 milliards des opérations de pensions.

Par ailleurs, les dettes envers les établissements de crédits enregistrent une progression de 23,0% pour s'établir à MAD 30,6 milliards recouvrant une amélioration de 19,5% des emprunts interbancaires à MAD 16,2 milliards et un renforcement de 27% des opérations de pension à MAD 11,3 milliards.

La ventilation des dépôts de la clientèle par zone géographique se présente comme suit :

	2009	2010	2011	Juin 2012
Maroc	79,2%	75,0%	73,3%	70,2%
Afrique	20,1%	24,2%	26,0%	28,8%
Europe	0,7%	0,8%	0,7%	1,0%
<b>Total crédits</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

*Activité consolidée IFRS*

Source : BMCE Bank

Par zone géographique, les dettes envers la clientèle marocaine représentant plus de 70% du total en 2011 contre 73,3% en 2011. Pour sa part, la contribution du réseau africain passe de 20,1% en 2009 à 28,8% en juin 2012.

En K MAD	2009	2010	Var.	2011	Var.	Juin 2012	Var.
Dettes envers la clientèle	122 496 072	132 019 155	7,8%	139 152 010	5,4%	134 905 932	-3,1%
Prêts et créances sur la clientèle	93 592 762	107 367 885	14,7%	121 342 658	13,0%	129 143 841	6,4%
<b>Taux de transformation<sup>33</sup></b>	<b>76,4%</b>	<b>81,3%</b>	<b>4,9 pts</b>	<b>87,2%</b>	<b>5,9 pts</b>	<b>95,7%</b>	<b>9,8 pts</b>

*Activité consolidée IFRS*

Source : BMCE Bank

En 2010, le taux de transformation du Groupe s'est établi à 81,3%.

Au 31 décembre 2011, le taux de transformation augmente de 5,87 points à 87,2% suite à une appréciation des prêts plus rapide que celle des dépôts.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2012, le taux de transformation se hisse de 9,8 points à 95,7%.

<sup>33</sup> Prêts et créances sur la clientèle / Dettes envers la clientèle.

### 3. Structure des ressources consolidées de BMCE Bank

Les ressources de BMCE Bank se composent essentiellement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

K MAD	2009	2010	Var.	2011	Var.	Juin 2012	Var.
<b>Fonds propres et assimilés dont :</b>	<b>14 345 676</b>	<b>20 453 462</b>	<b>42,6%</b>	<b>21 289 678</b>	<b>4,1%</b>	<b>16 959 797</b>	<b>-20,3%</b>
<i>Dette subordonnée</i>	5 119 822	4 634 497	-9,5%	4 904 381	5,8%	4 802 100	-2,1%
<i>Capital</i>	1 587 514	1 719 514	8,3%	1 719 634	0,0%	1 719 634	0,0%
<i>Réserves liées au capital</i>	5 733 467	8 719 711	52,1%	8 731 620	0,1%	8 762 829	0,4%
<i>Actions propres</i>	-3 110 742	0	NS	0	NS	-	
<i>Réserves et résultats consolidés</i>	1 923 947	1 972 189	2,5%	1 895 284	-3,9%	1 575 817	-16,9%
<i>Gains ou pertes latents différés</i>	4 935	-20 979	NS	82 186	NS	99 417	21,0%
<b>Capitaux propres consolidés du groupe :</b>	<b>9 225 854</b>	<b>15 818 965</b>	<b>71,5%</b>	<b>16 385 297</b>	<b>3,6%</b>	<b>15 867 553</b>	<b>-3,2%</b>
<i>Capitaux propres part du</i>	6 139 121	12 390 435	101,8%	12 428 604	0,3%	12 157 697	-2,2%
<i>Intérêts minoritaires</i>	3 086 733	3 428 530	11,1%	3 956 693	15,4%	3 709 856	-6,2%
<b>Ressources</b>	<b>144 281 928</b>	<b>157 065 925</b>	<b>8,9%</b>	<b>176 009 479</b>	<b>12,1%</b>	<b>178 048 619</b>	
<i>Etablissements de crédit</i>	13 284 784	13 602 716	2,4%	24 848 609	82,7%	30 557 789	1,2%
<i>Clientèle</i>	122 496 072	132 019 155	7,8%	139 152 010	5,4%	134 905 932	23,0%
<i>Titres de créances émis</i>	8 501 072	11 444 054	34,6%	12 008 860	4,9%	12 584 898	-3,1%

#### Activité consolidée IFRS

Source : BMCE Bank

Les ressources de BMCE Bank sont essentiellement composées des dépôts de la clientèle qui, pour un montant de MAD 139,1 milliards, y contribuent à hauteur de 79,1% à fin 2011, contre 84,1% une année auparavant.

En 2010, les fonds propres et assimilés de BMCE Bank s'élèvent à MAD 20,5 milliards, en appréciation de 42,6% comparativement au 31 décembre 2009. Cette évolution découle essentiellement d'une double augmentation de capital au cours de l'exercice 2010 : l'une réservée au CIC pour un montant de MAD 2,5 milliards et l'autre réservée au personnel du groupe pour un montant de MAD 500 millions. De même, les réserves liées au capital enregistrent une appréciation de 52,1% à MAD 8,7 milliards.

Au terme de l'exercice 2011, les fonds propres et assimilés du Groupe BMCE BANK se montent à MAD 16,4 milliards, en progression de 3,6% comparativement à fin 2010, due essentiellement à :

- Hausse de 5,8% de l'encours de la dette subordonnée à MAD 4,9 Md en 2011 ;
- Et, l'accroissement de 15,4% des réserves consolidées part des minoritaires à MAD 3,9 milliards.

A fin juin 2012, les fonds propres et assimilés du Groupe BMCE BANK se montent à MAD 16,9 milliards, en recul de 20,3% comparativement à fin 2011 imputable à (i) la baisse de 2,1% à MAD 4,8 milliards de la dette subordonnée et (ii) le repli de 16,9% à MAD 1,6 milliards des réserves et résultats consolidés.

#### 4. Tableau des flux de trésorerie de BMCE Bank

M MAD	2009	2010	Var.	2011	Var.	juin-11	juin-12	Var.
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>1 162 702</b>	<b>2 037 157</b>	<b>75,2%</b>	<b>2 181 527</b>	<b>7,1%</b>	<b>1 149 669</b>	<b>744 915</b>	<b>-35,2%</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	429 506	2 890 908	NS	2 963 886	2,5%	1 452 860	1 483 097	2,1%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-2	-	-1	100%		0	
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	181 977	76 212	-58,1%	165 026	116,5%	59 844	29 606	-50,5%
+/- Dotations nettes aux provisions	1 145 673	275 497	-76,0%	659 723	139,5%	409 554	939 009	129,3%
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-16 514	-34 336	107,9%	-44 591	29,9%	-30 751	-31 916	3,8%
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-	-544 262		-1 465 434	169,3%	-782 925	-420 746	-46,3%
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-	-	-	-		0	
+/- Autres mouvements	-	-87 392		95 910	NS	-210 941	-116 826	-44,6%
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>1 740 662</b>	<b>2 576 627</b>	<b>48,0%</b>	<b>2 374 520</b>	<b>-7,8%</b>	<b>897 641</b>	<b>1 882 224</b>	<b>109,7%</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-3 163 584	-1 372 903	56,6%	10 723 883	NS	5 485 976	9 530 466	73,7%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	1 162 957	-6 965 745	NS	-10 060 593	44,4%	-2 892 407	-14 115 328	388,0%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-3 075 551	-3 095 416	-0,6%	-3 805 482	22,9%	-3 650 681	-423 774	-88,4%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	2 697 168	27 488	-99,0%	-28 000	NS	711	2 931 019	NS
- Impôts versés	-568 076	-274 352	51,7%	-626 156	128,2%	-330 743	-271 580	-17,9%
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>- 2 947 086</b>	<b>- 11 680 928</b>	<b>NS</b>	<b>-3 796 348</b>	<b>-67,5%</b>	<b>-1 387 144</b>	<b>-2 349 197</b>	<b>69,4%</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>-43 722</b>	<b>- 7 067 144</b>	<b>NS</b>	<b>759 699</b>	<b>NS</b>	<b>660 166</b>	<b>277 942</b>	<b>-57,9%</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-938 375	-920 960	1,9%	-1 090 685	18,4%	-468 704	-435 023	-7,2%
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-295		-177	-40,0%	-26	-284	NS
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-561 970	-1 000 565	-78,0%	-1 298 024	29,7%	-542 222	-555 044	2,4%
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-1 500 345</b>	<b>- 1 921 820</b>	<b>NS</b>	<b>-2 388 886</b>	<b>24,3%</b>	<b>-1 010 952</b>	<b>-990 351</b>	<b>-2,0%</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-663 034	2 709 665	NS	-339 866	NS	-258 385	-893 348	245,7%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	959 315	2 787 095	190,5%	703 344	-74,8%	-1 088 137	519 848	-147,8%
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>296 281</b>	<b>5 496 760</b>	<b>NS</b>	<b>363 478</b>	<b>-93,4%</b>	<b>-1 346 522</b>	<b>-373 500</b>	<b>-72,3%</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	<b>-</b>	<b>-67 107</b>	<b>-</b>	<b>-30 074</b>	<b>-55,2%</b>	<b>41 524</b>	<b>-6 490</b>	<b>NS</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>-1 247 784</b>	<b>-3 559 311</b>	<b>NS</b>	<b>-1 295 783</b>	<b>-63,6%</b>	<b>-1 655 784</b>	<b>-1 092 399</b>	<b>-34,0%</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>16 740 879</b>	<b>15 493 095</b>	<b>-7,4%</b>	<b>11 933 784</b>	<b>-23,0%</b>	<b>11 933 784</b>	<b>10 638 001</b>	<b>-10,9%</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	8 761 642	11 961 191	36,5%	8 033 096	-32,8%	8 033 096	6 391 958	-20,4%



Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	7 979 237	3 531 904	-55,7%	3 900 688	10,4%	3 900 688	4 246 043	8,9%
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>15 493 095</b>	<b>11 933 784</b>	<b>-23,0%</b>	<b>10 638 001</b>	<b>-10,9%</b>	<b>10 278 000</b>	<b>9 545 602</b>	<b>-7,1%</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	11 961 191	8 033 096	-32,8%	6 391 958	-20,4%	5 245 559	7 389 560	40,9%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	3 531 904	3 900 688	10,4%	4 246 043	8,9%	5 032 441	2 156 042	-57,2%
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>-1 247 784</b>	<b>- 3 559 311</b>	<b>NS</b>	<b>-1 295 783</b>	<b>-63,6%</b>	<b>-1 655 784</b>	<b>-1 092 399</b>	<b>-34,0%</b>

**Activité consolidée IFRS**

Source : BMCE Bank

La trésorerie nette de la Banque passe d'un déficit de MAD 1 247,8 millions en 2009 à un déficit de MAD 3 559,3 millions au 31 décembre 2010. En 2011, le déficit de trésorerie s'allège à MAD 1 295,8 millions. Entre juin 2011 et juin 2012, le déficit se réduit de 34% à M MAD 1 092,4 (vs. M MAD 1655,8 au 30.06.2011).

**5. Engagements de financement et de garantie**

K MAD	2009	2010	Var.	2011	Var.	juin-12	Var.
<b>Engagements de financements donnés</b>	<b>15 296 720</b>	<b>16 105 804</b>	<b>5,3%</b>	<b>17 113 203</b>	<b>6,3%</b>	<b>14 759 220</b>	<b>-13,8%</b>
<i>Aux établissements de crédit</i>	866 886	1 312 750	51,4%	1 401 513	6,8%	1 696 870	21,1%
<i>A la clientèle</i>	14 429 834	14 793 054	2,5%	15 711 690	6,2%	13 062 350	-16,9%
<i>Ouverture de crédit</i>	-	-	-	-	-	-	-
<i>Autres engagements en faveur de la clientèle</i>	-	-	-	-	-	-	-
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>1 826 644</b>	<b>1 798 907</b>	<b>-1,5%</b>	<b>1 926 289</b>	<b>7,1%</b>	<b>1 340 045</b>	<b>-30,4%</b>
<i>Des établissements de crédit</i>	1 616 285	1 798 907	11,3%	1 926 289	7,1%	1 340 045	-30,4%
<i>De la clientèle</i>	210 359	-	NS	-	-	-	-

**Activité consolidée IFRS**

Source : BMCE Bank

A fin 2009, lesdits engagements s'établissent à MAD 15,3 milliards, en contraction de 10% par rapport au 31/12/2008, justifiée essentiellement par la retrait des engagements donnés à la clientèle à MAD 14,4 milliards, soit -14,2%.

Au 31 décembre 2010, les engagements de financement donnés s'élèvent à MAD 16 105,8 millions, en ascension de 5,1% comparativement à l'exercice 2009 et ce, suite au renforcement de 2,5% à MAD 14 793,0 millions des engagements donnés à la clientèle.

Au 31 décembre 2011, les engagements de financement donnés s'élèvent à MAD 17 113,2 millions, en hausse de 6,3% comparativement à l'exercice 2010 et ce, suite à l'appréciation de 6,2% à MAD 15 711,7 millions des engagements donnés à la clientèle.

Au terme du 1<sup>er</sup> semestre 2012, les engagements de financement donnés reculent de 13,8% à M MAD 14 759,2 consécutivement au repli de près de 17% des engagements donnés à la clientèle.

K MAD	2009	2010	Var.	2011	Var.	juin-12	Var.
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>14 312 792</b>	<b>17 383 319</b>	<b>21,5%</b>	<b>18 996 469</b>	<b>9,3%</b>	<b>20 061 119</b>	<b>5,6%</b>
<i>D'ordre des établissements de crédit</i>	<i>4 501 171</i>	<i>6 351 977</i>	<i>41,1%</i>	<i>6 745 730</i>	<i>6,2%</i>	<i>8 088 951</i>	<i>19,9%</i>
<i>D'ordre de la clientèle</i>	<i>9 811 621</i>	<i>11 031 342</i>	<i>12,4%</i>	<i>12 250 739</i>	<i>11,0%</i>	<i>11 972 168</i>	<i>-2,3%</i>
<i>Cautions administratives et fiscales et autres cautions</i>							
<i>Autres garanties d'ordre à la clientèle</i>							
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>22 431 855</b>	<b>31 248 759</b>	<b>39,3%</b>	<b>32 303 600</b>	<b>3,4%</b>	<b>35 421 969</b>	<b>9,7%</b>
<i>Des établissements de crédit</i>	<i>21 666 747</i>	<i>29 861 661</i>	<i>37,8%</i>	<i>30 263 580</i>	<i>1,3%</i>	<i>33 889 643</i>	<i>12,0%</i>
<i>De l'état et d'autres organismes de garantie</i>	<i>765 108</i>	<i>1 387 098</i>	<i>81,3%</i>	<i>2 040 020</i>	<i>47,1%</i>	<i>1 532 327</i>	<i>-24,9%</i>

**Activité consolidée IFRS**

Source : BMCE Bank

Au titre de l'exercice 2009, les engagements donnés se hissent de 10,5% à MAD 14 312,8 millions tirés notamment par la bonification de 38,7% à MAD 4 501,2 millions des engagements de garantie donnés d'ordre des établissements de crédit et l'accroissement de 1,1% à MAD 9 811,6 millions des engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle.

Parallèlement, les engagements de garantie reçus s'affermissent de 18,9% à MAD 22 431,9 millions en raison de l'évolution de 20,2% à MAD 21 666,7 millions des engagements de garantie reçus des établissements de crédit.

Pour leur part, les engagements de garantie donnés à fin 2010 se hissent de 21,5% à MAD 17 383,3 millions intégrant :

- Un accroissement de 12,4% à MAD 11 031,3 millions des engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle ;
- Et, une appréciation de 41,1% à MAD 6 352,0 millions des engagements de garanties d'ordre des établissements de crédit.

Les engagements de garantie reçus augmentent, quant à eux de 39,3% à MAD 31 248,8 millions essentiellement suite à la hausse de 37,8% à MAD 29 861,7 millions des engagements de garantie reçus des établissements de crédit.

Pour leur part, les engagements de garantie donnés à fin 2011 se hissent de 9,3% à MAD 18 996,5 millions intégrant :

- Un accroissement de 11,0% à MAD 12 250,7 millions des engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle ;
- Et, une appréciation de 6,2% à MAD 6 745,7 millions des engagements de garanties d'ordre des établissements de crédit.

Les engagements de garantie reçus augmentent, quant à eux de 3,4% à MAD 32 303,6 millions essentiellement suite à la hausse de 1,3% à MAD 30 263,6 millions des engagements de garantie reçus des établissements de crédit et à l'appréciation de 47,1% à MAD 2 040,0 millions des engagements reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie.

Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2012, les engagements de garantie donnés augmentent de 5,6% à MAD 20 061,1 millions tiré par l'appréciation de 19,9% à MAD 8 089,0 millions des engagements de garantie donnés d'ordre des établissements de crédit. Pour leur part, les engagements de garantie reçus se hissent de 9,7% à MAD 35 422,0 millions redevable à l'ascension de 12% à MAD 33 889,6 millions des engagements de garantie reçus des établissements de crédit (près de 96% du total des engagements reçus).

**PARTIE VII :  
PERSPECTIVES**

---

---

BMCE Bank s'est engagée au cours de l'année 2011 dans un programme de transformation visant l'amélioration de l'efficacité commerciale, la simplification du modèle opérationnel et la maîtrise des risques. Ce programme est articulé autour de plusieurs chantiers structurants au Maroc dont :

### **La Régionalisation**

La Banque dispose désormais de 8 Directions régionales, couvrant l'ensemble des régions du Royaume. L'organisation de BMCE Bank a évolué en vue de rapprocher le centre de décision du client et améliorer l'efficacité commerciale de la Banque. A ce titre, de nouvelles pratiques commerciales seront implémentées favorisant l'intensification des synergies entre les réseaux de la Banque des Particuliers et Professionnels et la Banque de l'Entreprise.

Par ailleurs, la régionalisation conforte la Banque dans son objectif visant à rénover la culture managériale à travers un modèle fondé sur « l'empowerment », avec une plus grande responsabilisation à tous les niveaux. A ce titre, des Comités de crédits régionaux ont été créés, dotés de délégation élargie de pouvoirs.

### **L'Industrialisation des Process**

BMCE Bank a mis en place le projet Cap Process visant l'industrialisation, la centralisation des Back-offices, et l'optimisation de la chaîne de valeur et qui devront permettre à terme (i) la libération du temps commercial en agences, (ii) la réduction du coût des process, et (iii) une meilleure sécurisation des transactions liée notamment à la réduction des traitements manuels des opérations.

### **La Refonte du Contrôle Permanent**

En 2011, fût érigée une entité indépendante, rattachée au Comité de Direction Générale, en charge des contrôles de 2ème niveau, dite "Contrôle Permanent et Conformité". Cette refonte du Contrôle Permanent vise une efficacité accrue des contrôles favorisant une meilleure maîtrise des risques et ce, grâce à (i) une organisation vertueuse séparant clairement les niveaux de contrôle (1er et 2ème niveaux), (ii) un renforcement du positionnement du Contrôle Permanent, tourné vers des activités à plus forte valeur ajoutée, (iii) la mise en œuvre d'un plan de contrôle adapté au profil de risque de la Banque et (iv) une plus grande synergie avec les autres acteurs du Contrôle Interne (Audit, Inspection et Risk Management).

### **Un retour sur expérience fort prometteur**

Le programme de transformation a d'ores et déjà porté ses premiers fruits en 2011 illustrés par (i) l'intégration de la dimension régionale dans l'action commerciale de la Banque avec le démarrage réussi des Directions Régionales, (ii) l'adhésion du personnel au programme de transformation et la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes, ainsi que (iii) la centralisation de certains Back-offices au sein de Centres de Service Métiers permettant de générer des économies en Ressources Humaines (une cinquantaine, à ce stade). Tant de ressources qui seront redéployées vers le Réseau de la Banque pour renforcer la force vente.

Par ailleurs, les premiers signaux positifs du programme de transformation se sont matérialisés également par la baisse des charges générales d'exploitation –hors charges du personnel- de près de -1% pour la première fois au regard d'une progression annuelle moyenne de +9% sur les 5 dernières années.

En termes de perspectives chiffrées, BMCE Bank table sur la réalisation d'une Résultat Net Consolidé de M MAD 1 547, en appréciation de 2,6% comparativement au 31/12/2011.

**PARTIE VIII :**  
**FACTEURS DE RISQUE**

---

## **IV. RISQUES AFFERENTS À LA BANQUE ET À SON SECTEUR**

---

### **1. Gestion du Risque de Contrepartie**

Les crédits distribués (à la clientèle et aux établissements de crédit) par la Banque (Activité Consolidée) se sont élevés à MAD **137,8** milliards contre MAD **131,7** milliards une année auparavant.

BMCE Bank à la volonté d'élargir son champ d'intervention au segment des PME-PMI, représentant 90% du tissu économique marocain. Plus risqué, certes, il est porteur de meilleures marges et présente un gisement d'opportunités de revenus générés par le conseil en financement et en restructuration, au-delà des seuls concours bancaires.

La Banque a entrepris un effort sensible d'assainissement de son portefeuille de créances clients, effort qu'elle maintient dans le cadre de sa politique de gestion du risque et en conformité avec les règles prudentielles édictées par Bank Al Maghrib, ainsi que les saines pratiques de risques.

Pour gérer son risque de crédit, BMCE Bank a défini des règles basées notamment sur un système de notation interne, un système de délégation de pouvoir et un système de gestion des limites pour pallier les risques de concentration.

Le système de délégation de pouvoir se matérialise par des niveaux d'approbation qui tiennent compte de la classification du client, le montant agrégé des facilités proposées au client, etc., et du type d'exposition (entreprises publiques et semi-publiques, exposition aux banques, etc.).

Sur le registre de l'architecture organisationnelle, la politique d'engagements de la Banque est structurée autour du Comité de Direction Générale (CDD) et le du Comité de Crédit.

Le CDD est responsable de fixer les limites de risques agrégés dans le cadre des activités de la banque, et qui sont validés par le Comité d'Audit et du Contrôle Interne puis par le Conseil d'Administration, d'autre part, le Comité de Crédit approuve l'ensemble des engagements.

Le système de rating de la Banque est un système bidimensionnel, combinant un rating crédit qui permet d'évaluer le risque inhérent à la transaction et un rating financier obtenu sur la base de la situation financière du débiteur. En plus des aspects quantitatifs, d'autres qualitatifs sont pris en considération dans l'élaboration du rating. (Potentiel de développement, le secteur d'activité, le rating de la société mère, le risque pays ainsi que les incidents de paiement).

L'échelle de notation comprend 11 niveaux, regroupés en 4 classes de risques de "risque très élevé à risque restreint". La note s'étale de 1 pour le meilleur risque à 11 pour les dossiers de clients jugés de très mauvaise signature (Cf. échelle ci-dessous).





## Répartition des engagements de BMCE Bank par classe de risque au 30 juin 2012

Classe de risque	Note ou score	juin-12	% du total des expositions	
Risque Restreint	1	2 500	2,82%	22,52%
	2	9 117	10,28%	
	3	4 964	5,60%	
	4	3 396	3,83%	
Risque Moyen	5	5 590	6,30%	32,58%
	6	7 262	8,19%	
	7	16 046	18,09%	
Risque Elevé	8	4 897	5,52%	5,95%
	9	376	0,42%	
Risque Très Elevé	10	727	0,82%	4,86%
	11	3 582	4,04%	
<b>Sous Total</b>		<b>58 457</b>	<b>65,90%</b>	
<b>Pas de notation</b>		<b>1 334</b>	<b>1,50%</b>	
<b>Personnes physiques</b>		<b>28 910</b>	<b>32,59%</b>	
<b>Total</b>		<b>88 701</b>	<b>100%</b>	

Source : BMCE Bank

## 1. Risque de Taux et de Liquidité

### Processus de décision en matière de gestion ALM

Le Comité ALCO est chargé de superviser la gestion du risque de taux et de liquidité et reçoit régulièrement des rapports sur la conformité aux plafonds et lignes de conduite établis.

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne examine le cadre de gestion et les principales politiques en matière de taux et liquidité et les soumet à l'approbation du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration approuve le cadre de gestion et est avisé de la position de taux et de liquidité de BMCE Bank.

Au sein du Pôle Finances, le Département ALM veille à l'élaboration de politiques, de stratégies, et de plan d'urgence, en matière de gestion de risques de taux et de liquidité, il recommande et surveille les plafonds s'inscrivant dans ce cadre.

### Risque de Liquidité global

Le coefficient de liquidité s'est inscrit à 101% à fin juin 2012 au dessus de la limite réglementaire de BAM fixée à 100%.

Au 30 juin 2012, l'impact d'une variation des taux d'intérêt de 200 pbs sur le PNB est estimé à +189 MDH. La variation de la valeur économique des fonds propres face à un choc de 200 pbs, est estimée à 313 MDH soit 2,73% des fonds propres réglementaires.

Au 30 juin 2012, le Gap de liquidité à horizon 12 mois enregistre un excédent de liquidité de DH +7,8 milliards contre DH +9,9 milliards à fin décembre 2011.

### **Risque de Taux Global**

Les résultats des stress testing effectués au 30 juin 2012 relativement aux impacts d'une variation des taux d'intérêt de 200 Pb sur la marge d'intérêt et sur la valeur économique des Fonds Propres ressortent en conformité avec les limites fixés par le comité ALCO.

En effet, l'impact sur la marge d'intérêt est estimé à 189 MDH, soit 4.14% du PNB prévisionnel 2012 (inférieur à la limite ALCO fixée à 5%), et l'impact sur la valeur économique des Fonds propres est estimé à 313 MDH soit 2.73% des Fonds propres réglementaires, inférieure à la limite ALCO fixée à 20%.

*Source : Pôle risques et finances BMCE Bank*

## **2. Risque de Taux et de Liquidité (Risques de Marché)**

### **Analyse du risque de liquidité**

Au 30 Juin 2012, l'analyse fait apparaître une liquidité de 123.67 %.

En effet, le passif monétaire est de MAD 15 102 millions de duration égale à 15.93 jours, tandis que l'actif liquide est de MAD 27 071 millions.

Par ailleurs, il est à signaler que 48.35 % de la valeur de l'actif obligataire est composé de Bons de Trésor, ce qui assure une liquidité quasi-totale. Cette catégorie de l'actif s'établit à MAD 3671 millions.

### **Analyse du risque de taux**

Les actifs sont essentiellement obligataires, composés de Bons du Trésor, TCN et Obligations.

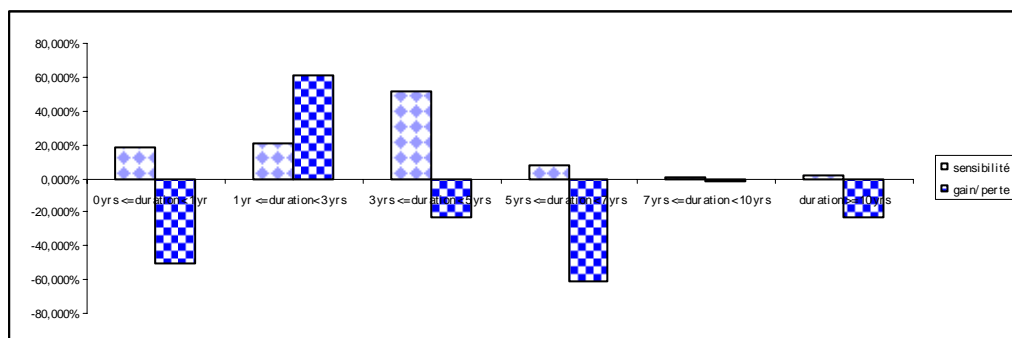
Ces actifs sont essentiellement financés par des passifs courts dont la duration est 15.92 jours.

Le portefeuille obligataire (au 30 Juin 2012) présente un taux de rendement moyen de 3.99% pour une duration moyenne de 3.3 ans et une sensibilité moyenne de 3.16 année. Son encours en valeur de marché est de MAD 7 412 millions. Une évolution parallèle des taux d'intérêt de +50 pbs entraînerait alors une perte moyenne de MAD 89 millions.

Le spectre des sensibilités ci-dessous présente le choix de ventilation de la sensibilité totale sur les différentes catégories de papiers, et donc le choix de projection du risque de taux sur les différentes bandes de maturités.

Le graphe ci-dessous indique que le portefeuille obligataire est constitué majoritairement de papiers court et moyen terme.

### Spectre de sensibilité du portefeuille obligataire de BMCE Bank au 30 Juin 2012



### 3. Risque de Taux et de Liquidité (Risques de Marché)

#### Risque de Change

Devises	Position en devises		Contre-valeur		% Fonds propres
	(*)		En MAD		
EUR*	-	72 649	-	803 716	7,01%
LYD		4		29	0,00%
SEK		679		858	0,01%
CHF	-	605	-	5 566	0,05%
TND		801		4 398	0,04%
CAD		210		1 799	0,02%
DZD		20 393		2 256	0,02%
KWD		66		2 057	0,02%
SAR		6 175		14 364	0,13%
AED		8 376		19 895	0,17%
JPY		6 475		710	0,01%
DKK		712		1 059	0,01%
NOK		898		1 319	0,01%
USD*	-	24 593	-	214 553	1,87%
GBP		466		6 381	0,06%

(\*) Actifs – passifs dans la même devise +/- engagements nets à terme +/- Delta des options  
- Données au 30-04-2012

Source : BMCE Bank

La somme des positions de change nettes est la suivante :

- ✦ Pour les positions longues : 55 125 KDH, soit 0.48 % des fonds propres nets.

- Pour les positions courtes : 1 023 835 KDH, soit 8.93% des fonds propres nets.
- Le net total s'élève à 968 711 KDH, correspondant à 8.45% des fonds propres nets.

Le tableau ci-dessus montre que BMCE Bank reste dans les limites prudentielles établies par Bank Al-Maghrib, et qui sont fixées à 10% des fonds propres par devise et à 20% pour l'ensemble des devises.

#### 4. Risques réglementaires

*Ratio de solvabilité au 30 juin 2012 (Bâle II) sur base consolidée*

	Actifs pondérés (K MAD)
Risques de crédit pondérés	129 030
Risques de marché pondérés	13 460
Risques opérationnels pondérés	13 984
<b>Total des actifs pondérés</b>	<b>156 476</b>

	Montant (K MAD)
Fonds propres de base	13 743
Total des actifs pondérés	156 476
<b>Coefficient minimum de solvabilité</b>	<b>12,40%</b>

Source : BMCE Bank

Le ratio de solvabilité de la Banque, traduisant sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements par le biais de ses fonds propres, demeure supérieur à la norme réglementaire fixée à 10%.

Il passe en effet de 10,12% en 2009 à 12,26% en 2011. Ce ratio s'établit à 12,40% au terme du premier semestre 2012.

#### 1. Risques du Portefeuille de Participation

A fin juin 2012, les provisions pour dépréciation (sur base agrégée) totalisent un montant de 1,13 Md DH, en progression de près de 1% par rapport à fin 2011. Les principales provisions concernent BMCE Bank International (719,8 MDH), ESFG (123,3 MDH), Hanouty (103 MDH), ESI (79,5 MDH), RISMA (53,4 MDH), et EMAT (26,7 MDH).

## V. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

BMCE BANK a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'année 2009, achevé en décembre 2010, au titre des exercices 2006 à 2009 inclus, portant sur l'Impôt sur les Sociétés (IS), l'Impôt Général sur les Revenus (IGR) et la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). En effet, la Banque a reçu la première notification de chefs de redressement le 16 Décembre 2010 relative aux quatre exercices contrôlés. Elle a également reçu la deuxième lettre de notification en mars 2011. Ayant marqué son désaccord

sur les chefs de redressement notifiés, la banque a initié un recours devant la Commission locale de Taxation.

Néanmoins, aucune évaluation de ce dit redressement ne peut être effectuée à ce stade de la procédure du contrôle fiscal.

**PARTIE IX : ANNEXES**

---

## VI. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES IFRS

### 1. NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

#### 1.1 Contexte :

L'application des normes IAS/IFRS est obligatoire à partir de l'exercice ouvert à partir du 01/01/2008.

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux standards internationaux en terme de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

Le groupe BMCE Bank a adopté les normes internationales d'information financière IFRS, approuvées par l'IASB, pour les comptes consolidés au 31 décembre 2008 avec décembre 2007 comme comparatif.

#### 1.2 Normes Comptables Appliquées :

#### 1.3 Consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes. Le niveau d'intégration, (une intégration globale, une intégration proportionnelle ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable. Toutefois, les entités identifiées sous contrôle conjoint (coentreprises) peuvent être consolidées selon la méthode proportionnelle ou évaluées par mise en équivalence.

La nouveauté apportée par les normes internationales d'information financière concerne les entités ad hoc, structures juridiques distinctes créées spécifiquement, par le Groupe, pour réaliser un objectif limité et bien défini. Celles-ci doivent être consolidées quels que soient leur forme juridique et le pays d'exercice de leur activité.

Sont exclues de la consolidation :

- Les entités contrôlées de façon temporelle ; c'est-à-dire acquise et détenue en vue d'une cession à court terme c'est-à-dire dans les 12 mois ;
- Les entités représentant des actifs détenus à des fins de transactions et comptabilisés à la juste valeur avec une variation au compte de résultat.

Les normes IAS 27, IAS 28 et IAS 31 ne prévoient pas de présomption de contrôle et par conséquent une intégration globale pour les filiales détenues entre 40% et 50%.

#### 1.3.1 Options Retenues Par BMCE Bank :

##### Définition du périmètre

Le groupe BMCE Bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;
- la situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;
- les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

Le groupe BMCE Bank a acquis la BOA. Elle a été intégrée globalement pour l'exercice 2008.



### Exception

Une entité ayant une contribution non significative doit intégrer le périmètre de consolidation si elle détient des parts dans des filiales qui vérifient un des critères ci-dessus décrits.

### Exclusions du périmètre de consolidation

BMCE Bank exclue de son périmètre de consolidation les entités contrôlées ou sous influence notable lorsque dès leurs acquisitions, les titres de ces entités sont détenus avec l'intention d'une cession dans les courts termes. Ces titres sont, dans ce cas, comptabilisés dans la catégorie des actifs destinés à être cédés, et évalués à la juste valeur par le résultat.

Sont aussi exclues du périmètre de consolidation, les participations (hors participations majeurs) détenues par des entités de capital-risque dans la mesure où elles sont classées en actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

### 1.3.2 Divergences avec les normes marocaines

Selon les normes marocaines, seule la nature du contrôle exercé par le groupe détermine la méthode de consolidation à appliquer (Intégration globale, Intégration proportionnelle, Mise en équivalence). Contrairement aux normes internationales qui déterminent la méthode de consolidation en fonction de la nature du contrôle exercé mais aussi la nature des activités des filiales contrôlées.

La méthode de la mise en équivalence pour les coentreprises (sous contrôle conjoint) est interdite en règles marocaines.

### 1.4. Immobilisations Corporelles:

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à un tiers.

#### Evaluation initiale

Les immobilisations sont enregistrées initialement à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables.

#### Evaluation ultérieure

Une immobilisation corporelle peut être évaluée selon deux méthodes :

- **le modèle du coût** (méthode préférentielle) : correspond au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.
- **le modèle de la réévaluation (méthode optionnelle)** : correspond à sa juste valeur à la date de la réévaluation diminuée du cumul des amortissements ainsi que du cumul des pertes de valeur ultérieures. La juste valeur correspond au montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture.

### Approche par composants

Dès lors que des éléments d'un actif présentent des durées d'utilité et des rythmes de consommation des avantages attendus différents, ils doivent être reconnus séparément, comme des composants distincts et amortis de façon systématique sur leurs durées d'utilité propres.

### Règles d'amortissement

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif diminué par la valeur résiduelle, celle-ci correspond au prix actuel de l'actif tenant compte de l'âge et de l'état estimés de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

L'amortissement d'un actif corporel s'étend sur la durée d'utilité qui correspond à la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement doit refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs. Les méthodes et les durées d'amortissement doivent être revues périodiquement par l'entreprise, et en conséquence, les dotations aux amortissements de l'exercice en cours et des exercices futurs doivent être réajustées.

Même si la juste valeur de l'actif comptable est supérieure à sa valeur comptable, on comptabilise l'amortissement et ceci tant que la valeur résiduelle ne dépasse pas sa valeur comptable.

### Perte de valeur

Une perte de valeur est le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif sur sa valeur recouvrable, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur doivent être appréciés à chaque clôture.

#### 1.4.1 Options retenues par BMCE Bank

##### Évaluation Initiale

Le Groupe a opté pour la méthode du coût amorti, la privilégiant ainsi à la méthode de réévaluation prévue par la norme IAS16. Toutefois, le Groupe a jugé pertinent d'appliquer la méthode de la réévaluation pour une partie des terrains.

La norme groupe prévoit de ne pas intégrer dans le calcul du coût d'entrée d'une immobilisation les frais d'emprunts supportés à l'occasion.

##### Valeur résiduelle

Compte tenu de la nature des immobilisations du groupe BMCE Bank, le groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle. Elle est donc nulle. En effet, les actifs du groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

##### Durée d'amortissement

Le groupe a adopté un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

##### Approche par composants

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le groupe pour le bilan d'ouverture est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du groupe BMCE Bank.

**Matrice de décomposition**

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

**Perte de valeur**

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

**1.4.2 Divergences avec les normes marocaines**

Contrairement aux normes marocaines, les normes IFRS :

- considèrent qu'une immobilisation est constituée de composants distincts et identifiables ayant des durées d'utilité propres.
- Imposent de procéder à chaque arrêté à l'examen de dépréciation de valeurs des immobilisations.
- Reconnassent la valeur résiduelle (élément important à distinguer lors de l'évaluation initiale d'une immobilisation).
- Offrent la possibilité d'intégrer les coûts de financement dans le coût d'acquisition des immobilisations.

**1.5 Immeubles de placement :**

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

La norme IAS 40 laisse le choix de l'évaluation des immeubles de placement :

- Soit en juste valeur avec variation de JV en résultat chaque année ou,
- Soit au coût amorti.

Toute option choisie, doit être appliquée à l'ensemble des immeubles de placement.

**1.5.1 Options retenues par le Groupe BMCE Bank :****Recensement**

Le groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

**Valorisation**

Le Groupe BMCE Bank a opté pour la méthode du coût amorti pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

### 1.5.2 Divergences avec les normes marocaines

La notion d'immeubles de placement n'existe pas dans le référentiel bancaire marocain qui ne reconnaît que les notions d'immeubles d'exploitation et d'hors exploitation. Et par conséquent, en règles marocaines, seule l'option de coût amorti est admise, et aucune présentation en annexe de la juste valeur n'est demandée lorsque la méthode du coût historique est choisie.

En règles marocaines, seule l'évaluation au coût amorti est admise pour l'évaluation postérieure contrairement aux normes IFRS qui prévoient deux options : évaluation à la juste valeur ou au coût amorti.

### 1.6. Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire et sans substance physique.

Elle est :

- Identifiable : afin de la distinguer du Goodwill ;
- Contrôlée : si l'entreprise a le pouvoir d'obtenir les avantages économiques futurs découlant de la ressource sous-jacente et si elle peut également restreindre l'accès des tiers à ses avantages.

La norme IAS38 distingue deux phases pour les immobilisations incorporelles générées en interne.

Phase	Immobilisation/charge
Recherche	Charge
développement	Immobilisation

Les frais résultant de la phase de développement doivent être immobilisés s'il est possible de démontrer :

- la faisabilité technique du produit
- l'intention de mener à bien le projet
- la capacité de l'entreprise à le vendre ou à l'utiliser
- la capacité financière à mener à bien le projet
- les avantages économiques futurs profiteront à l'entreprise

### Evaluation initiale

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

La norme IAS 38 fait référence à 2 méthodes pour l'évaluation postérieure d'une immobilisation incorporelle :

- **Le coût amorti** : l'immobilisation est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.
- **La réévaluation** : l'immobilisation incorporelle doit être comptabilisée à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures. La juste valeur doit être déterminée par rapport à un marché actif. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture.

### Amortissement

Toutes les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement sur une durée maximale de 20 ans. Une immobilisation incorporelle à durée de vie illimitée n'est pas amortie, dans ce cas précis, un test de dépréciation devra être fait à chaque date de clôture.

Le mode d'amortissement doit traduire le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

### Perte de valeur

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur doivent être appréciés à chaque clôture.

#### 1.6.1 Les options retenues par BMCE Bank :

Pour la première application, le Groupe a opté pour la reconstitution du coût amorti.

Il a été décidé, en outre, de ne pas activer les logiciels développés en interne dans le bilan d'ouverture, et de mettre en place un système de suivi des coûts de développement dans le futur.

Pour l'évaluation postérieure des immobilisations incorporelles, le Groupe a opté pour la méthode du coût amorti.

### Amortissement

Le groupe a décidé de maintenir les durées actuellement utilisées.

### Valeur résiduelle

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle ne serait retenue.

#### 1.6. 2. Divergences avec les normes marocaines

Les normes IAS obligent les entreprises à immobiliser les logiciels dès lors que les critères de comptabilisation sont réunis, en normes marocaines, cela reste une option.

Les composantes du coût d'entrée des immobilisations incorporelles en IFRS sont proches des normes marocaines. Toutefois les normes IAS23 et IAS20 proposent deux options non applicables en normes marocaines :

- La comptabilisation des coûts d'emprunt : l'IAS 23 autorise d'incorporer dans le coût d'acquisition d'un actif, les frais d'emprunt qui lui sont liés.
- La comptabilisation d'une subvention : l'IAS 20 autorise de comptabiliser une subvention en diminution du coût d'acquisition d'une immobilisation.

L'évaluation à la juste valeur n'est pas autorisée en normes marocaines.

Les notions de pertes de valeur et de dépréciations telles que définies dans les deux référentiels sont très proches. L'IAS 36 fait référence à la notion de valeur recouvrable, valeur la plus élevée entre le prix de vente et la valeur d'utilité, alors que les règles marocaines font référence à la notion de valeur actuelle, valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

### 1.7 Titres

La norme IAS 39 répartit les actifs financiers en quatre catégories ainsi définies en fonction de l'intention de gestion :

### Actifs en juste valeur par la contrepartie du compte de résultat

Un instrument financier doit être classé dans cette catégorie s'il répond à l'une ou l'autre des conditions suivantes :

Il est un instrument financier de transaction, car :

- Il est acquis ou contracté dans le but principal d'être vendu ou acheté à court terme
- Il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers distincts pour lequel une indication d'un rythme effectif récent de prise de bénéfice à court terme existe
- Il d'agit d'un dérivé (à l'exception d'un dérivé désigné comme un instrument de couverture)
- Il a été désigné comme tel lors de son acquisition ;

Tout instrument financier peut ainsi être classé en actifs et passifs financiers en juste valeur par la contrepartie du compte de résultat sauf les investissements en actions ne disposant pas d'un marché actif et dont la juste valeur ne peut être précisément mesurée.

Les instruments dérivés sont considérés comme des actifs ou passifs à la juste valeur par résultat, sauf s'ils sont désignés en couverture.

### Principes de comptabilisation

#### Evaluation initiale

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat devront être initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, hors coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus.

#### Evaluation ultérieure

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat

#### Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation

#### Investissements détenus jusqu'à leur échéance

Il s'agit des actifs financiers à paiements fixés ou déterminables et à échéance fixée que l'entité a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à échéance. Il ne peut s'agir d'instruments financiers initialement désignés comme étant des actifs/passifs en juste valeur par la contrepartie du compte de résultats ou correspondant à des prêts et créances.

Une entité ne peut classer un actif financier en investissement détenu jusqu'à échéance si l'entité a au cours de l'année en cours ou au cours des deux exercices précédents, vendu ou reclassé avant leur échéance une part significative de ce type d'investissement, cette restriction ne s'appliquant pas aux cessions :

- proches de l'échéance (moins de trois mois) pour lesquels le changement des taux de marché n'a pas un impact significatif sur la juste valeur des actifs concernés ;
- survenant après la collecte d'une part substantielle du capital initial (environ 90% du principal de l'actif) ;
- attribuables à un événement isolé, incontrôlable et qui ne pouvait être raisonnablement prévu.
- Les ventes de titres entre les entités (ventes intragroupes)

Une entité n'a pas une intention manifeste de conserver jusqu'à son échéance un placement dans un actif financier ayant une échéance fixée si l'une quelconque des conditions suivantes est satisfaite :

- l'entité pense conserver l'actif financier pour une période indéfinie ;
- l'entité est prête à vendre l'actif en réponse à des variations affectant les taux d'intérêt du marché ou les risques, à des besoins de liquidité, à des changements dans la disponibilité et le rendement dégagé sur des

placements alternatifs, à des changements dans les sources de financement, et dans les modalités de ces financements ou les risques sur monnaies étrangères,

- l'émetteur a le droit de régler l'actif financier pour un montant sensiblement inférieur à son coût amorti.

Une entité ne démontre pas sa capacité à conserver jusqu'à son échéance un placement dans un actif à échéance fixée si l'une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- elle ne dispose pas des ressources financières nécessaires pour continuer à financer son placement jusqu'à échéance
- elle est assujettie à une contrainte existante juridique ou autre, qui pourrait remettre en cause son intention de conserver l'actif financier jusqu'à échéance

### Principes de comptabilisation

#### Evaluation initiale

Les titres détenus jusqu'à échéance devront être initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons inclus (dans un compte de créances rattachées)

#### Evaluation ultérieure

Par la suite, la comptabilisation sera au coût amorti avec amortissement de la surcote/décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (TIE)

#### Dépréciation

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE)

La valeur de recouvrement estimée est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

#### Principe d'affectation au résultat

Le coût amorti est affecté en « produits d'intérêts et assimilés », les dépréciations et les reprises de provisions lors de la cession, sont enregistrés en « coût du risque »

Les plus-values de cession, dans les cas prévus par la norme IAS 39, sont enregistrées en « gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente »

#### Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs autres que des dérivés qui sont à paiements fixés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché financier actif. Les actifs suivants ne sont pas classés dans cette catégorie :

- ceux que l'entité a l'intention de vendre immédiatement ou à court terme, lesquels doivent être classés dans actifs financiers détenus à des fins de transaction et ceux que l'entité désigne comme actifs en juste valeur par la contrepartie du compte de résultat ;
- ceux désignés par l'entité comme disponibles à la vente ;
- ceux pour lesquels une part significative de l'investissement de base ne pourrait être recouvrée pour d'autres raisons que la détérioration du crédit et qui sont classés en disponibles à la vente ;

### Principes de comptabilisation

Comptabilisation au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

#### Dépréciation

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

#### Principe d'affectation au résultat

Le coût amorti est affecté en « produits d'intérêts et assimilés », les dépréciations et les reprises de provisions lors de la cession, sont enregistrés en « coût du risque »

Les plus-values de cession, dans les cas prévus par la norme IAS 39, sont enregistrées en « gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente »

#### Actifs disponibles à la vente :

Il s'agit des actifs financiers autres que les dérivés et qui sont désignés comme tels ou qui ne sont classés ni en prêts et créances, ni en investissements détenus jusqu'à leur échéance ni en actifs financiers en juste valeur par la contrepartie du compte de résultats.

#### Principes de comptabilisation

En IAS 39, les principes de comptabilisation des titres classés en « disponibles à la vente » sont les suivants :

##### Evaluation initiale

Les titres disponibles à la vente devront être initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus (dans un compte de créances rattachées)

##### Evaluation ultérieure

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en « disponibles à la vente » sont enregistrées en capitaux propres. L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote/décote des titres à revenus fixes est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Dépréciation

En cas de signe objectif de dépréciation, significative et durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisée par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative sera enregistrée en résultat.

#### Principes de classification en résultat

La valorisation en juste valeur des titres de ce portefeuille est répartie entre les lignes suivantes du compte de résultat :

- « produits d'intérêts » pour le montant correspondant au coût amorti de la période ;
- « résultat net sur actifs disponibles à la vente » pour le montant correspondant au coût amorti de la période ;
- « coût du risque » pour les dépréciations durables et réappréciation sur titres à revenu fixe ;



- Et la ligne de capitaux propres « variations de valeur sur actifs disponibles à la vente » pour le montant correspondant au complément de juste valeur.

### **1.7.1 Options retenues par BMCE Bank :**

**Groupe BMCE Bank a opté pour une classification selon l'intention de gestion et la nature des titres.**

Au bilan d'ouverture, l'ensemble des titres sont comptabilisés à leur juste valeur lors de l'acquisition :

- Titres de dettes : nominal ajusté des décotes/surcotes, des primes de remboursement, du coupon.
- Titres actions : prix de marché de l'action ou valeur liquidative à la date de souscription.

Le portefeuille Titres se compose comme suit :

- Les titres de participations
- Les titres Trading chez la salle des marchés
- Titres réglementés

#### **Titres de participation**

##### **Classification**

Ces titres sont classés dans la catégorie « Actifs disponibles à la vente », évalués à la juste valeur.

##### **Valorisation**

Titres cotés : la valeur de référence est le dernier cours boursier ;

Titres non cotés : la juste valeur est déterminée suivant un modèle interne.

##### **Dépréciation**

Titres cotés : baisse du cours de bourse de 20% sur une période de 6 mois ;

Titres non cotés : selon les indices de dépréciation déterminés pour le bilan d'ouverture et le suivi du provisionnement.

#### **Titres Trading (SDM)**

##### **Classification**

L'intention de gestion est définie compte tenu de la gestion future de la salle de marché, l'intention de gestion était, pour le bilan d'ouverture, principalement le « trading » pour la totalité des encours gérés par la salle de marché.

##### **Valorisation**

Les titres cotés : la juste valeur correspond au cours boursier ;

Titres non cotés : la juste valeur est déterminée suivant un modèle interne.

#### **Titres réglementés :**

Ce portefeuille a été classé autant que titre détenus jusqu'à l'échéance

### **1.7.2 Divergences avec les normes marocaines**

La nouveauté apportée par les normes IFRS est la classification des titres à partir de l'intention de gestion.

Le recours à la juste valeur met fin à la matérialisation des provisions par la constatation directe des variations en résultat (contrainte de volatilité des résultats et capitaux propres)

## 1.8 Provisions

### Provisions collectives

Si une entité détermine qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, elle inclut cet actif dans un groupe d'actifs financiers présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

### Indices de dépréciation

Dans le cadre d'un examen collectif, un indice objectif de dépréciation peut se résumer à des événements observables indiquant qu'il existe une diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés provenant d'un groupe de prêts depuis que ces actifs ont été comptabilisés pour la première fois, et ce bien que cette diminution ne puisse encore être rattachée aux divers prêts composants ce groupe notamment :

- les modifications défavorables de la capacité des emprunteurs faisant partie du groupe ou ;
- une situation économique nationale ou locale corrélée aux défauts de paiement sur les actifs faisant partie du groupe.

### Provisions individuelles

Font l'objet d'une provision, toutes les créances présentant, une ou plusieurs indications objectives de dépréciation, les indications d'une dépréciation liées à l'avération d'un risque de crédit suivantes sont proposés par la norme :

- Des difficultés financières importantes de l'émetteur ou du débiteur,
- Une rupture de contrat tel qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal ;
- L'octroi par le prêteur à l'emprunteur, pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'entreprise, d'une facilité que le prêteur n'aurait pas envisagé d'autres circonstances ;
- La probabilité croissante de faillite ou autre restructuration de l'emprunteur ;
- La disparition d'un marché actif pour cet actif financier suite à des difficultés financières ou ;
- Des données observables indiquant une diminution évaluable des flux de trésorerie futurs estimés provenant d'un groupe d'actifs financiers depuis la comptabilisation initiale de ces actifs, bien que la diminution ne puisse pas encore être rattachée à chaque actif financier du groupe y compris ;
  - Des changements défavorables de la solvabilité des emprunteurs du groupe ; ou
  - Une situation économique nationale ou locale corrélées avec els défaillances sur les actifs du groupe

### Méthode de provisionnement

La norme IAS 39 ne distingue pas deux méthodes différentes pour l'évaluation des provisions sur encours « impaired » individuellement ou collectivement.

Au contraire, le principe unique à appliquer est de provisionner l'excédent de la valeur comptable des actifs sur leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable se définit comme la valeur actuelle des flux de trésoreries futurs estimés de l'actif (ou du groupe d'actif) actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif.

La constitution de provisions n'intervient qu'en cas de dégradation observable du niveau de risque du groupe de créances et ayant incidence mesurable sur les flux de trésorerie du groupe constitué.

Compte tenu de la méthodologie d'évaluation des valeurs recouvrables selon les IFRS, les établissements doivent être en mesure d'établir une corrélation entre l'indication objective de dépréciation observée et son incidence sur les flux de trésorerie attendus du portefeuille concerné.

## Perte de valeur

Selon le référentiel IFRS, la perte de valeur se mesure comme la différence entre, d'une part, la valeur comptable des créances, d'autre part la valeur recouvrable, celle-ci correspondant à la valeur actuelle des flux de récupération attendus, actualisés en utilisant le taux d'intérêt effectif d'origine de la créance.

### 1.8.1 Options retenues par BMCE Bank :

#### Provisions collectives

Seules les pertes avérées sont provisionnées tel que stipulé par la norme. Les pertes attendues ne peuvent faire l'objet d'un provisionnement.

Dans le cadre du traitement de la provision collective, le Groupe BMCE Bank a défini pour son portefeuille clientèle un certain nombre de critères qui permettent d'analyser le comportement des créances, et les catégoriser dans des types d'anomalies qui vont servir à la formation des groupes homogènes.

La méthode utilisée consiste à étudier l'évolution des dossiers classés sous surveillance au cours des exercices antérieurs pour déterminer un taux de passage en contentieux. Le taux de provisionnement IFRS, en plus du taux de passage en contentieux sont alors appliqués à l'encours sous surveillances pour la détermination de la provision collective.

#### Provisions individuelles

Le Groupe a jugé possible et nécessaire d'appliquer le principe de la contagion pour l'identification des encours présentant des indications objectives de dépréciation selon les normes IFRS.

Pour le calcul de l'impact estimé à l'ouverture, le portefeuille de créances en souffrance de la BMCE Bank a été segmenté de la façon suivante :

- « gros dossiers » :
  - o Revue individuelle par BMCE de chacun des dossiers pour estimer les flux de recouvrement et les positionner dans le temps ;
  - o La provision en IFRS correspond à la différence entre l'encours débiteur et la somme des recouvrements attendus.
- La population non couverte par les gros dossiers fait l'objet d'une extrapolation sur la base des taux de provisionnement IFRS (calculés pour els gros dossiers)

### 1.8.2 Divergences avec les normes marocaines :

#### Provisions sur base collective

Le référentiel marocain n'impose pas de conduire des tests systématiques permettant d'identifier des dégradations ou des indices objectifs de dépréciation sur des groupes de crédits n'ayant pas fait l'objet d'une provision individuelle.

#### Provisions sur base individuelle

Les principaux critères identifiés dans le référentiel IFRS et n'existant pas à priori dans les critères BAM sont au nombre de deux. Il s'agit :

- des créances consolidées ou restructurées pour lesquelles une perte de valeur est à constater ;
- des créances ne représentant pas individuellement des risques de non recouvrement mais présentant, sur une base collective des indices de dépréciation.

Par ailleurs, la notion de contagion n'est pas explicite dans le référentiel « IFRS »

## 1.9 Goodwill

### Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Ce coût est majoré de tous les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises. En revanche, les coûts généraux sont comptabilisés en charges.

### Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date. Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau du Goodwill.

### Goodwill

A la date d'acquisition, le Goodwill est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Après sa comptabilisation initiale, le Goodwill doit être évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Le Goodwill ne peut plus être amorti et un test de dépréciation est appliqué.

#### 1.9.1 Options retenues par la BMCE Bank

- conformément à la norme IFRS 1, la BMCE a choisi de ne pas retraiter les Goodwill existants.
- Les amortissements des Goodwill ne seront plus appliqués.
- Des tests de dépréciation réguliers seront mis en place. Ce test s'appuie sur l'observation régulière (annuelle au minimum) d'indice de perte de valeur.

#### 1.9.2 Divergences avec les normes marocaines

La notion de « Goodwill » est une nouveauté apportée par les normes IFRS qui est venue remplacer la notion d'écart d'acquisition.

Lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, la différence entre le coût d'acquisition de ses titres de participation et la part de l'entreprise détentrice dans ses capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice acquis à cette date, est appelée écart de première consolidation ».

Les capitaux propres sont retraités pour tenir compte des règles d'évaluation utilisées pour la consolidation.

Qu'il soit positif ou négatif, l'écart de première consolidation doit être répartie entre :

- D'une part, des « écarts d'évaluation » positifs ou négatifs afférents à certains éléments identifiables du bilan qui sont ainsi corrigés pour les amener à la valeur retenue pour la détermination de la valeur globale de l'entreprise.
- D'autre part, un « écart d'acquisition » constitué par le solde non affecté.

Si l'écart d'acquisition est positif, il est amorti selon un plan préalablement fixé sur une durée qui est déterminée en fonction des objectifs de l'acquisition et qui ne peut excéder 10 ans.

Si l'écart d'acquisition est négatif, il est repris au compte de produits et charges soit pour compenser une faiblesse attendue des résultats de l'entreprise, lors de son acquisition, et à concurrence de ceux-ci, soit suivant un plan de reprise préalablement fixé si l'écart n'est pas justifié par une évolution défavorable des résultats de l'entreprise consolidée.

### 1.10 Ecarts de conversion

Les dispositions générales concernant les écarts de conversion contenues dans IAS 21 « Effets de la variation des cours de change » sont les suivantes :

- Les éléments non monétaires, comptabilisés au bilan au coût historique, sont convertis au coût historique.
- Les éléments non monétaires, comptabilisés au bilan en juste valeur, sont convertis au cours en vigueur à la date de l'évaluation de la juste valeur.
- Les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture à la date d'évaluation.
- Les éléments de comptes de résultat sont convertis aux cours en vigueur aux dates de réalisation des transactions enregistrées, à l'exception des dotations aux amortissements et aux provisions passées sur éléments non monétaires qui sont convertis au cours historique.

Les différences de change sur éléments monétaires sont comptabilisées en résultat de la période.

#### Conversion des comptes des entreprises étrangères consolidées

Les éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice :

- Les produits et les charges sont convertis aux cours de vigueur en date de chacune des transactions, pour des raisons pratiques, un taux moyen peut être utilisé sauf variations significatives
- Les écarts de conversion constatés sont portés en capitaux propres en distinguant la part revenant aux intérêts minoritaires.

#### 1.10.1 Options retenues par la BMCE Bank :

Pour les titres de participation non consolidés, qui seront classés en AFS (actifs disponibles à la vente), les écarts de conversion seront une composante de la juste valeur comptabilisée en capitaux propres.

Le groupe BMCE Bank a considéré que son écart de conversion cumulé à la date de transition est nul pour toutes ses activités étrangères.

Dans ce cas, les conséquences sont les suivantes :

- les écarts ou réserves de conversion sont reclassés, au sein des capitaux propres d'ouverture.
- Les écarts de conversion cumulés antérieurs à la date de transition aux IFRS ne rentrent pas dans la détermination du résultat de cession futur des activités concernées. En cas de cession ultérieure, l'entité ne constatera pas ces écarts en résultat, en revanche, elle constatera en résultat tout écart de conversion né après la date de mise en application des IFRS sur les filiales concernées.

### 1.11. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

#### Critère de classification

Selon l'IFRS 5, une entité doit classer un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette notion n'existait pas dans le référentiel comptable marocain.

L'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel sous réserve uniquement des conditions qui sont habituelles et coutumières pour la vente de tels actifs et sa vente doit être hautement probable.

NB : Si les critères de classement ne sont plus satisfaits, le classement en « held-for-sale » ne doit pas être conservé.

Les actifs non courants sont alors évalués au plus faible des 2 montants suivants :

- VNC à la date de classement en « held for sale » ajustée des montants qui auraient été comptabilisés en amortissement, pertes de valeur et réévaluations si l'actif n'avait jamais été classé en « held for sale » et,

- Valeur recouvrable à la date de la décision de changement.

### Evaluation

Un actif non courant détenu en vue de la vente doit être évalué au montant le plus bas entre sa valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Il n'est plus amorti dès lors qu'il se trouve dans cette catégorie « held-for-sale ».

### Comptabilisation des pertes de valeurs et reprises ultérieures

Toutes les pertes de valeurs ultérieures ou initiales lors de l'évaluation à la juste valeur nette des coûts nécessaires à la vente sont comptabilisées immédiatement.

Les reprises liées à l'augmentation ultérieure de la juste valeur nette des coûts nécessaires à la vente ne sont comptabilisées qu'à concurrence des pertes de valeurs préalablement comptabilisées.

#### 1.11.1. Options retenues par BMCE Bank

Dans le cas de la BMCE, il n'existe pas d'immobilisations répondant à la définition et aux critères de comptabilisation d'« actifs non courants détenus en vue de la vente ».

### 1.12. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Un passif est une obligation actuelle de l'entreprise résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

### Evaluation

Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

La norme IAS 37 prévoit l'actualisation du montant de la provision si l'effet est significatif.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.
- forte probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

#### 1.12.1 Options retenues par la BMCE Bank

Pour la première application:

- La banque a passé en revue les provisions pour risques et charges répondant aux trois critères cités dès lorsque l'impact est significatif
- Concernant les provisions incompatibles, celles-ci ont été reprises par les capitaux propres.

#### 1.12.2 Divergences avec les normes marocaines

- Les provisions à caractère forfaitaire ne sont pas admises en IFRS.
- La notion de provisions pour risques généraux n'est pas admise en IFRS
- Valeur actualisée : la norme marocaine ne prévoit pas l'actualisation de la valeur de la provision, la norme IAS37 précise que le montant de la provision est actualisé si l'effet est significatif.

### 1.13. Crédits hors marché

En normes IFRS, la valeur d'entrée d'un prêt est égale à sa juste valeur augmentée des coûts de transactions internes et externes directement attribuables à l'émission du prêt.

La juste valeur est égale :

- au nominal si le taux du prêt est « dans le marché » et en l'absence de coût de transactions ;
- à la somme des flux de trésorerie futurs attendus actualisés au taux de marché ; la différence entre le taux de marché et le taux contractuel du prêt entraîne la constatation d'une décote qui est constatée immédiatement en résultat puis reprise sur la durée de vie du prêt.

Afin de déterminer le caractère « hors marché » d'un prêt émis, il conviendrait de se demander si l'émetteur du prêt a offert des conditions de financement très favorables par rapport à celles généralement pratiquées par la concurrence afin de conquérir un client. Dans l'affirmative, une décote correspondant à la différence entre le taux du marché à l'émission et le taux contractuel est enregistrée en résultat et est amortie sur la durée de vie du prêt via le TIE.

#### 1.13.1 Options retenues par la BMCE

La BMCE a donc déterminée les prêts émis par le groupe à des taux qui peuvent être considérés comme « hors marché »

En l'absence de référence claire de la norme sur la notion de « hors marché », il a été décidé de s'appuyer sur les taux planchers communiqués par Bank Al-Maghrib

#### 1.13.2 les divergences avec les normes marocaines :

En normes IFRS, une décote correspondant à la différence entre le taux du marché à l'émission et le taux contractuel est enregistrée en résultat et est amortie sur la durée de vie du prêt via le TIE.

### 1.14 Crédit-bail

Selon la norme IAS 17, le crédit bail est un contrat par lequel le propriétaire (ou bailleur) transfère le droit d'utilisation d'un actif au preneur en contrepartie de redevances et avec option d'un droit de propriété à l'échéance.

#### Classifications des contrats :

La norme IAS 17 distingue deux types de contrats de crédit-bail :

- **les contrats de location financement** : ce type de contrat a pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Le transfert de propriété peut intervenir ou non, in fine.

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple s'il ne transfère pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété.

La norme IAS 17 indique cinq exemples de situations qui conduisent normalement à considérer un contrat comme un contrat de location financement :

- le contrat de location transfère la propriété de l'actif au preneur au terme de la durée du contrat de location ;
- le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix qui devrait être suffisamment inférieur à sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée pour que, dès le commencement du contrat de location, on ait la certitude raisonnable que l'option sera levée.
- La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la durée de vie économique de l'actif même s'il n'y a pas transfert de propriété.
- Au commencement du contrat de location, la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué.

- Les actifs loués sont d'une nature tellement spécifique que seul le preneur peut les utiliser sans leur apporter des modifications majeures.

#### Comptabilisation des contrats de location financement :

- Le bailleur doit comptabiliser dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement et les présenter comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location
  - Les paiements reçus doivent être répartis entre la partie en capital considérée comme un amortissement de la créance et la partie en intérêt représentant le paiement d'un taux effectif acquis ou à recevoir.
  - La comptabilisation des revenus financiers doit s'effectuer sur la base d'une formule traduisant un taux de rentabilité périodique constant sur l'encours d'investissement net restant du bailleur tel que défini dans le contrat de location financement.
- **les contrats de location opérationnelle** (ou contrat de location simple) : ce contrat ne transfère pas au preneur de crédit-bail tous les risques et avantages liés à la propriété.

#### Comptabilisation des contrats de location opérationnelle :

- les actifs faisant l'objet de contrats de location simple doivent être comptabilisés au bilan du bailleur selon la nature de l'actif ;
- compte de résultat : les revenus locatifs provenant des contrats de location simple doivent être comptabilisé en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location à moins qu'une autre base systématique ne soit plus représentative de l'échelonnement dans le temps de la diminution de l'avantage retiré de l'utilisation de l'actif loué
- l'amortissement des actifs loués doit se faire sur une base cohérente avec la politique normalement suivie par le bailleur pour l'amortissement d'actifs similaires et la dotation aux amortissements doit être calculées sur la base indiquée par IAS16 (immobilisations corporelles) et IAS38 (immobilisations incorporelles)

#### 1.14.1 Options retenues par la BMCE

Les entités concernées par l'application de la norme relative au crédit-bail sont Maghrébail et Salafin.

Les contrats portés par ces 2 entités correspondent à la définition de la location-financement.

L'ensemble des contrats de crédit-bail du groupe BMCE étant classé en location-financement, le traitement comptable actuellement appliqué dans le cadre des comptes consolidés est conforme aux IFRS. Ainsi, l'impact est nul.

### 1.15 Avantages au personnel

#### Classification des avantages au personnel

##### Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

##### Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.



**Postérieures à l'emploi à prestations définies**

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

**Avantages à long terme**

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

**Indemnités de fin de contrat de travail**

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

**Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme****Principes d'évaluation**

La méthode d'évaluation est la méthode des unités de crédit projetées avec service proraté. Cette méthode passe par deux phrases :

1. une évaluation des droits à termes moyennant des hypothèses actuarielles, les droits à terme correspondant aux cash-flows futurs ;
2. une répartition des droits à terme sur la période d'activité au cours de laquelle la BMCE bénéficie des services de ses employés.

**Les principales hypothèses actuarielles :**

Des hypothèses financières, à savoir le taux d'actualisation et le taux d'inflation

Des hypothèses socio-économiques

Le taux d'augmentation des salaires

Le taux de sortie des bénéficiaires

L'âge et les modalités de départ à la retraite

Des hypothèses de mortalité

Les dépenses de santé pour les régimes de frais médicaux

**Principes de comptabilisation****Définitions**

- valeur actualisée de l'obligation : engagement brut i.e. valeur actuarielle des droits des participants ou dette actuarielle,
- Eléments non reconnus : pertes et gains latents à amortir dans le futur ou éléments non reconnus

**Comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi**

La provision à constituer est égale à l'engagement net diminué des éléments non reconnus. Ces éléments non reconnus peuvent être de deux natures :

- Dans le cas où la société opte pour la méthode du corridor, les pertes et gains actuariels, qui sont constitués de la différence entre la valeur actualisée de l'obligation réelle à la clôture et la valeur actualisée de l'obligation estimée à la clôture sur la base de la valeur actualisée de l'obligation d'ouverture et des événements de l'exercice ; ils ont deux origines :

- i. une modification des hypothèses actuarielles entre l'ouverture et la clôture suite à des événements particuliers de l'exercice ou des modifications de l'environnement économique général : il s'agit des pertes et gains actuariels sur hypothèses ;
  - ii. une différence entre les prévisions à l'ouverture de comportement socio-économique des salariés ou de comportement de l'environnement général au cours de l'exercice- et traduit dans les hypothèses actuarielles- et la réalité : il s'agit des pertes et gains actuariels d'expérience ;
- les coûts des services passés, qui se constatent lors d'une modification du régime et sont constitués de la variation consécutive de l'engagement à la date de génération de la modification du régime ;

Les éléments non amortis s'amortissent de manière différente :

- le coût des services passés s'amortit linéairement entre la date de modification et la date à laquelle les droits sont acquis.

La règle du corridor consiste à amortir au minima au cours d'un exercice, et sur la durée d'activité résiduelle des participants à la clôture, le montant de pertes ou de gains actuariels non reconnus supérieur en valeur absolue à 10 % du montant de la dette actuarielle à l'ouverture ou du montant des actifs de couverture si ce dernier montant lui est supérieur.

#### **Comptabilisation des autres avantages à long terme**

La provision à constituer à chaque clôture est égale à la valeur actuelle de l'obligation

##### **1.15.1 Options retenues par la BMCE Bank**

Une provision doit être constituée à chaque clôture égale à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies évaluées actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les avantages au personnel comptabilisés correspondent à la médaille du travail et l'indemnité de fin de carrière.

Cependant, aucune provision relatifs à la couverture médicale postérieures à l'emploi (CMIM) n'a été constatée , en raison de l'indisponibilité des informations nécessaires.

##### **1.16 Crédits restructurés**

Les crédits restructurés incluent les encours ayant subi, en raison des difficultés de la contrepartie, une restructuration entraînant une modification de la rémunération de la banque.

#### **Principe comptable**

Lorsqu'un crédit est restructuré du fait de la situation financière d'un débiteur, les flux futurs du crédit sont actualisés au TIE d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable du crédit est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

##### **1.16.1 Options retenues par la BMCE :**

Les dossiers restructurés ont été identifiés par recoupement entre les comptes comptables affectés aux encours consolidés et les fichiers de suivi de la gestion globale des engagements sur la base d'un scope d'encours de supérieurs à 10 MMAD.

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au TIE
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au TIE

Pour le bilan d'ouverture, la décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie des capitaux propres, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

En traitement récurrent, les décotes sont comptabilisées en charge au moment de la restructuration.

#### **1.16.2 divergences avec les normes marocaines**

En normes IFRS, une décote correspondant à la différence entre le taux initial et le taux accordé à la restructuration est enregistrée en résultat et est amortie sur la durée de vie du prêt via le TIE.

#### **1.17 actions propres**

Si une entité rachète ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci doivent être déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres de l'entité. Les actions propres peuvent être acquises ou détenues par l'entité ou par d'autres membres du groupe consolidé. La contrepartie versée ou reçue doit être comptabilisée directement en capitaux propres.

Les titres d'autocontrôle détenus dans le cadre de plans de stock-options en faveur des salariés doivent, quel que soit le but de leur acquisition, être portés en déduction des capitaux propres consolidés.

##### **1.17.1 Options retenues par la BMCE :**

L'ensemble des titres BMCE détenus par les entités du groupe est annulé en moins des capitaux propres.

L'entité impute directement au débit des capitaux propres, nettes de tout avantage d'impôt sur le résultat y afférent, les distributions aux porteurs d'instruments de capitaux propres.

Les coûts de transaction d'une transaction portant sur les capitaux propres, à l'exclusion des coûts d'émission d'un instrument de capitaux propres directement attribuables à l'acquisition d'une entité doivent être comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets de tout avantage d'impôt sur le résultat y afférent.

Seule la BMCE Bank Maroc est concernée par l'application de cette norme.

##### **1.17.2 divergences avec les normes marocaines**

Les normes marocaines réclament une reconnaissance à l'actif des actions propres en « titres de placement » ou « valeurs immobilisées » alors qu'en IAS, les actions propres détenues à d'autres fins que la mise en place de plans d'avantages au personnel sont déduites des capitaux propres.

#### **1.18. Taux d'intérêt effectif**

L'IAS 39 définit le taux d'intérêt effectif comme étant le taux qui égalise les cashs flows futurs estimés actualisés et la valeur comptable initiale du prêt, la valeur initiale intégrant les produits et les coûts de transaction.

Coûts et commissions à intégrer dans le calcul du TIE

##### **Coûts :**

Les coûts à étaler via le TIE correspondent selon la norme IAS 39 aux coûts de transaction.

Ces derniers sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition, à l'émission ou à la sortie d'un actif ou d'un passif financier.

### Commissions :

L'IAS 18 distingue 3 catégories de commissions selon leur finalité :

Les commissions faisant partie intégrante du rendement effectif global

- Les commissions d'octroi reçus
- Les commissions d'engagements reçus

Les commissions acquises à mesure que des services sont fournis

Les commissions acquises pour l'exécution d'un acte important

### Principes comptables

Les prêts émis sont comptabilisés au coût amorti à l'aide du Taux d'Intérêt Effectif.

#### 1.18.1. Options retenues par la BMCE Bank :

L'analyse a montré que les coûts et commissions sont peu significatifs, il a été décidé par conséquent de ne pas les étaler pour la FTA. Par ailleurs, un suivi régulier des coûts et produits de transactions devra être effectué pour s'assurer de leur caractère non significatif.

En fonction de l'importance significative, le Groupe étale ou non les coûts et produits de transactions pour les crédits à plus d'un an. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

#### 1.18.2. Divergences avec les normes marocaines

Les principales divergences identifiées sont les suivantes :

- Evaluation ultérieure des prêts émis au coût amorti en IFRS et non au coût historique. Par rapport à un amortissement au taux nominal, ce traitement implique une modification de la répartition capital/intérêts des échéances de remboursement
- Etalement des produits et coûts directs via le TIE en IFRS alors qu'à la BMCE, ceux-ci sont enregistrés directement en résultat à l'émission.

### 1.19 Dépôts de la clientèle :

#### Principes comptables

##### Evaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale d'un passif financier, une entité doit l'évaluer à sa juste valeur majorée, dans le cas d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputable à l'acquisition ou à l'émission du passif financier.

##### Evaluation ultérieure

Après la comptabilisation initiale, une entité doit évaluer un actif financier au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf :

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Les passifs financiers qui surviennent quand un transfert d'actif financier ne répond pas aux conditions de décomptabilisation ou quand il est comptabilisé selon l'approche de l'implication continue.

### 1.19.1 options retenues par la BMCE Bank :

- Actuellement, le Groupe classe tous les dépôts dans la catégorie des autres passifs financiers, aucun n'est classé dans la catégorie « passifs financiers détenus à des fins de transaction ».
- Les dépôts de la BMCE Bank sont systématiquement d'une durée maximale d'un an. De ce fait, la position retenue a été de considérer que l'impact du calcul d'une décote et son étalement sur la durée de dépôt était non significatif.
- Aucun élément à intégrer au calcul n'a été identifié concernant les dépôts, qu'ils fassent partie du stock ou de la nouvelle production. A ce stade, le TIE est donc le taux facial du dépôt.
- Aucun retraitement n'a été prévu pour les comptes à vue et les comptes sur carnets.
- Pour les avances sur dépôts rémunérés, celles-ci doivent être constatés en prêts et créances et traitées en tant que tel.

### 1.19.2 divergences avec les normes marocaines :

En normes IFRS, les dépôts «émis à des conditions hors marché sont comptabilisés au moment de leur émission à la juste valeur et non au coût historique. Une décote correspondant à la différence entre la juste valeur du dépôt et le coût historique est comptabilisée en résultat et est amortie sur la durée de vie du dépôt.

En normes IFRS, les coûts directs externes et surcoûts internes affectés à l'émission des dépôts doivent être étalés via le TIE sur la durée du dépôt.

### 1.20. Impôts différés :

L'impôt différé est une correction apportée à la charge d'impôt et/ou la situation nette qui a pour effet de gommer l'effet des différences temporelles d'imposition.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer.

En cas de changement de taux d'impôt ou de règles fiscales, l'impact sur les impôts différés est comptabilisé selon le principe de symétrie : si l'impôt différé a été comptabilisé initialement en capitaux propres, l'ajustement est également comptabilisé en capitaux propres sinon comptabilisation de l'impact en résultat.

#### 1.20.1. Les options retenues par BMCE Bank :

**Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.**

Les ID dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par els business plan des sociétés concernées.

Par ailleurs, en IFRS, l'expression «recouvrement probable» devrait être interprétée comme signifiant un «recouvrement plus probable qu'improbable» ce qui pourrait donner lieu, dans certains cas, à la comptabilisation de davantage d'impôts différés actifs qu'en principes comptables, où cette expression st souvent interprétée comme supposant un fort degré de probabilité.

#### 1.20.2. Divergences avec les normes marocaines :

En règles marocaines, il n'est pas requis de comptabiliser des impôts différés relatifs à :

- Des différences temporaires provenant des écarts d'évaluation portant sur des actifs incorporels généralement non amortis ne pouvant pas être cédés séparément de l'entreprise acquise ;
- Des retraitements de l'hyperinflation ;
- Des réserves non distribuées des entreprises associées et coentreprises ;
- Des différences temporaires relatives aux titres de participation d'entreprises consolidées dont la cession est probable.

### 1.21. Dérivées :

Un dérivée est un instrument financier (ferme ou optionnel) qui varie en fonction de la valeur d'un sous-jacent tel que les taux d'intérêts, le cours d'une action, d'une matière première... Ce sont généralement des instruments avec effet de levier important et une mise de départ faible. Les instruments dérivés usuels sont les swap, les options et les ventes à terme.

Les dérivées (swap, options...) sont comptabilisés au bilan à la juste valeur. A chaque date d'arrêté, ils sont réévalués au bilan à leur valeur de marché. Les variations de juste valeur sont constatés en résultat.

#### **Options retenus par le groupe BMCE :**

Les analyses menées en interne ont conduit de conclure à l'absence d'opérations de couverture réalisées par le groupe BMCE.

Le retraitement du 31 décembre 2008 a porté sur l'exhaustivité des produits dérivés.

## **VII. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES IFRS JUIN 2012-2009**

- **Bilans -Activité Consolidée IFRS**
- **Compte de produits et charges -Activité Consolidée IFRS**
- **Tableau des flux de trésorerie -Activité Consolidée IFRS**
- **Notes annexes aux états financiers consolidés**
  - ☞ Tableau de variation des capitaux propres ;
  - ☞ Marge d'intérêt ;
  - ☞ Commissions nettes ;
  - ☞ Gains sur instruments financiers en valeur de marché par résultat ;
  - ☞ Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente ;
  - ☞ Produits et charges des autres activités ;
  - ☞ Coût du risque ;
  - ☞ Gains et pertes nets sur les autres actifs ;
  - ☞ Impôts sur les bénéfices ;
  - ☞ Informations sectorielles ;
  - ☞ Actifs, passifs et instruments financiers dérivés en valeur de marché par résultat ;
  - ☞ Actifs financiers disponibles à la vente ;
  - ☞ Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit ;
  - ☞ Dettes envers les établissements de crédit ;
  - ☞ Prêts consentis et créances sur la clientèle ;
  - ☞ Dettes envers la clientèle ;
  - ☞ Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie
  - ☞ Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ;
  - ☞ Impôts courants et différés ;
  - ☞ Comptes de régularisation, actifs et passifs divers ;
  - ☞ Participations dans les sociétés mises en équivalence ;
  - ☞ Immobilisations de placement et d'exploitation ;
  - ☞ Ecart d'acquisition ;
  - ☞ Provisions pour risques et charges ;
  - ☞ Engagements de financement ;

- ☛ Engagements de garantie ;
- ☛ Rémunérations et avantages consentis au personnel ;
- ☛ Evolution du capital et résultat par action ;
- ☛ Périmètre de consolidation ;
- ☛ Parties liées.



**BILAN CONSOLIDE AU 30/06/2012**

BILAN IFRS		(en milliers de DH)		
ACTIF IFRS		NOTES	juin-12	décembre-11
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			7 456 159	6 391 958
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		5.1	32 108 242	31 732 316
Instruments dérivés de couverture			-	-
Actifs financiers disponibles à la vente		5.2	2 771 192	2 330 377
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés		5.3	17 706 162	23 822 680
Prêts et créances sur la clientèle		5.4	129 143 841	121 342 658
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance		5.6	10 097 987	9 590 911
Actifs d'impôt exigible		5.7	272 847	408 979
Actifs d'impôt différé		5.7	377 969	321 084
Comptes de régularisation et autres actifs		5.8	4 493 249	4 559 041
Actifs non courants destinés à être cédés			-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence		5.9	410 735	399 358
Immeubles de placement		5.10	622 576	547 099
Immobilisations corporelles		5.10	5 142 512	5 064 126
Immobilisations incorporelles		5.10	707 297	645 081
Ecart d'acquisition		5.11	945 046	832 470
<b>TOTAL ACTIF IFRS</b>			<b>212 255 814</b>	<b>207 988 138</b>
		(en milliers de DH)		
PASSIF IFRS		NOTES	juin-12	décembre-11
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			66 599	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		5.1	13 106	1 752
Instruments dérivés de couverture			-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés		5.3	30 557 789	24 848 609
Dettes envers la clientèle		5.4	134 905 932	139 152 010
Titres de créance émis		5.5	12 584 898	12 008 860
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			-	-
Passifs d'impôt courant		5.7	163 954	324 592
Passifs d'impôt différé		5.7	967 348	934 127
Comptes de régularisation et autres passifs		5.8	11 869 261	8 971 070
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance			-	-
Provisions pour risques et charges		5.12	457 274	457 440
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie			-	-
Dettes subordonnées		5.5	4 802 100	4 904 381
Capitaux propres				
<b>Capitaux propres part du groupe</b>			<b>12 157 697</b>	<b>12 428 604</b>
Capital et réserves liées			10 482 463	10 451 134
Réserves consolidées			1 215 628	1 045 085
Gains ou pertes latents ou différés			99 417	82 186
Résultat net de l'exercice			360 189	850 199
<b>Intérêts minoritaires</b>			<b>3 709 856</b>	<b>3 956 693</b>
<b>TOTAL PASSIF IFRS</b>			<b>212 255 814</b>	<b>207 988 138</b>

**BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2011****BILAN IFRS**

(en milliers de DH)

<b>ACTIF IFRS</b>	<b>NOTES</b>	<b>Décembre 2011 IFRS</b>	<b>Décembre 2010 IFRS</b>
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		6 391 958	8 033 096
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	31 732 316	27 750 733
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2	2 330 377	1 847 394
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	5.3	23 822 680	22 971 432
Prêts et créances sur la clientèle	5.4	121 342 658	107 367 885
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	5.6	9 590 911	8 321 093
Actifs d'impôt exigible	5.7	408 979	383 596
Actifs d'impôt différé	5.7	321 084	371 417
Comptes de régularisation et autres actifs	5.8	4 559 041	3 260 722
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	5.9	399 358	382 171
Immeubles de placement	5.10	547 099	520 667
Immobilisations corporelles	5.10	5 064 126	4 795 142
Immobilisations incorporelles	5.10	645 081	651 205
Ecart d'acquisition	5.11	832 470	531 006
<b>TOTAL ACTIF IFRS</b>		<b>207 988 138</b>	<b>187 187 559</b>

(en milliers de DH)

<b>PASSIF IFRS</b>	<b>NOTES</b>	<b>Décembre 2011 IFRS</b>	<b>Décembre 2010 IFRS</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	1 752	1 275
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	5.3	24 848 609	13 602 716
Dettes envers la clientèle	5.4	139 152 010	132 019 155
Titres de créance émis	5.5	12 008 860	11 444 054
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant	5.7	324 592	316 356
Passifs d'impôt différé	5.7	934 127	906 568
Comptes de régularisation et autres passifs	5.8	8 971 070	8 093 984
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions pour risques et charges	5.12	457 440	349 989
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées	5.5	4 904 381	4 634 497
Capitaux propres			
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>12 428 604</b>	<b>12 390 435</b>
Capital et réserves liées		10 451 134	10 439 225
Réserves consolidées		1 045 085	1 153 220
Gains ou pertes latents ou différés		82 186	20 979
Résultat net de l'exercice		850 199	818 969
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>3 956 693</b>	<b>3 428 530</b>
<b>TOTAL PASSIF IFRS</b>		<b>207 988 138</b>	<b>187 187 559</b>

## BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2010

ACTIF IFRS	NOTES	Décembre 2010 IFRS	Décembre 2009 IFRS
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		8 033 096	11 961 191
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	27 750 733	23 125 255
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2	1 847 394	1 554 089
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	5.3	22 971 432	20 940 147
Prêts et créances sur la clientèle	5.4	107 367 885	93 592 762
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	5.6	8 321 093	6 367 928
Actifs d'impôt exigible	5.7	383 596	527 064
Actifs d'impôt différé	5.7	371 417	543 064
Comptes de régularisation et autres actifs	5.8	3 260 722	3 568 660
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	5.9	382 171	362 904
Immeubles de placement	5.10	520 667	508 990
Immobilisations corporelles	5.10	4 795 142	4 225 756
Immobilisations incorporelles	5.10	651 205	642 344
Ecart d'acquisition	5.11	531 006	485 515
<b>TOTAL ACTIF IFRS</b>		<b>187 187 559</b>	<b>168 405 669</b>

(en milliers de DH)

PASSIF IFRS	NOTES	Décembre 2010 IFRS	Décembre 2009 IFRS
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	1 275	-
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	5.3	13 602 716	13 284 784
Dettes envers la clientèle	5.4	132 019 155	122 496 072
Titres de créance émis	5.5	11 444 054	8 501 072
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant	5.7	316 356	171 994
Passifs d'impôt différé	5.7	906 568	1 069 008
Comptes de régularisation et autres passifs	5.8	8 093 984	8 236 571
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions pour risques et charges	5.12	349 989	300 492
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées	5.5	4 634 497	5 119 822
Capital et réserves liées		10 439 225	4 210 239
Réserves consolidées			
- Part du groupe		1 153 220	1 539 126
- Part des minoritaires		2 818 465	2 666 482
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe		20 979	4 935
Gains ou pertes latents ou différés, part des minoritaires		4 453	- 14 979
Résultat net de l'exercice			
- Part du groupe		818 969	384 821
- Part des minoritaires		605 612	435 230
<b>TOTAL PASSIF IFRS</b>		<b>187 187 559</b>	<b>168 405 669</b>

## CPC CONSOLIDE AU 30/06/2012

(en milliers de DH)

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDES			
	NOTES	juin-12	juin-11
Intérêts et produits assimilés		5 038 703	4 564 397
Intérêts et charges assimilés	-	2 275 228	1 980 890
<b>MARGE D' INTERÊTS</b>	2.1	<b>2 763 475</b>	<b>2 583 507</b>
Commissions perçues		915 761	801 684
Commissions servies	-	143 418	156 155
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	2.2	<b>772 343</b>	<b>645 529</b>
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	486 866	504 984
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	137 140	171 430
<b>RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE</b>		<b>624 006</b>	<b>676 414</b>
Produits des autres activités	2.5	378 421	310 642
Charges des autres activités	2.5	- 158 318	- 160 427
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>4 379 927</b>	<b>4 055 665</b>
Charges générales d'exploitation	-	2 328 814	2 187 805
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-	274 995	237 065
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 776 118</b>	<b>1 630 795</b>
Coût du risque	2.6	- 1 046 198	- 506 319
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>729 920</b>	<b>1 124 476</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		31 916	30 842
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	- 16 921	- 5 649
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>744 915</b>	<b>1 149 669</b>
Impôts sur les bénéfices	2.8	- 219 803	- 365 161
<b>RESULTAT NET</b>		<b>525 112</b>	<b>784 508</b>
Résultat hors groupe		164 923	267 610
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>360 189</b>	<b>516 898</b>

## CPC CONSOLIDE AU 31/12/2011

(en milliers de DH)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDES			
	NOTES	Décembre 2011 IFRS	Décembre 2010 IFRS
Intérêts et produits assimilés		9 350 022	10 808 823
Intérêts et charges assimilés	-	4 095 844	5 952 292
<b>MARGE D' INTERÊTS</b>	2.1	<b>5 254 178</b>	<b>4 856 531</b>
Commissions perçues		1 703 136	1 648 926
Commissions servies	-	280 201	295 369
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	2.2	<b>1 422 935</b>	<b>1 353 557</b>
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	1 020 376	973 334
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	27 075	143 552
<b>RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE</b>		<b>1 047 451</b>	<b>1 116 886</b>
Produits des autres activités	2.5	792 174	638 171
Charges des autres activités	2.5	- 376 675	- 413 112
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>8 140 063</b>	<b>7 552 033</b>
Charges générales d'exploitation	-	4 588 896	4 169 863
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-	535 299	484 499
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>3 015 868</b>	<b>2 897 671</b>
Coût du risque	2.6	- 872 214	- 819 496
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>2 143 654</b>	<b>2 078 175</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		44 590	34 337
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	- 6 717	- 75 381
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>2 181 527</b>	<b>2 037 131</b>
Impôts sur les bénéfices	2.8	- 673 773	- 612 550
<b>RESULTAT NET</b>		<b>1 507 754</b>	<b>1 424 581</b>
Résultat hors groupe		657 555	605 612
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>850 199</b>	<b>818 969</b>

## CPC CONSOLIDE AU 31/12/2010

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDES			
	NOTES	Décembre 2010 IFRS	Décembre 2009 IFRS
Intérêts et produits assimilés		10 808 823	9 870 994
Intérêts et charges assimilés		- 5 952 292	- 5 613 890
<b>MARGE D' INTERÊTS</b>	2.1	4 856 531	4 257 104
Commissions perçues		1 648 926	1 397 247
Commissions servies		- 295 369	- 175 333
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	2.2	1 353 557	1 221 914
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	973 334	743 968
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	143 552	- 9 015
<b>RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHÉ</b>		1 116 886	734 953
Produits des autres activités	2.5	638 171	506 266
Charges des autres activités	2.5	- 413 112	- 306 284
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		7 552 033	6 413 953
Charges générales d'exploitation		- 4 169 863	- 3 758 012
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		- 484 499	- 429 526
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		2 897 671	2 226 415
Coût du risque	2.6	- 819 496	- 1 133 960
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		2 078 175	1 092 455
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		34 337	16 514
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	- 75 381	53 733
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>		2 037 131	1 162 702
Impôts sur les bénéfices	2.8	- 612 550	- 342 651
<b>RESULTAT NET</b>		1 424 581	820 051
Résultat hors groupe		605 612	435 230
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		818 969	384 821

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 30/06/2012

	juin-12	déc-11
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>744 915</b>	<b>2 181 527</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 483 097	2 963 886
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	29 606	165 026
+/- Dotations nettes aux provisions	939 009	659 723
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-31 916	-44 591
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-420 746	-1 465 434
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	0
+/- Autres mouvements	-116 826	95 910
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>1 882 224</b>	<b>2 374 520</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	9 530 466	10 723 883
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-14 115 328	-10 060 593
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-423 774	-3 805 482
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	2 931 019	-28 000
- Impôts versés	-271 580	-626 156
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-2 349 197</b>	<b>-3 796 348</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>277 942</b>	<b>759 699</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-435 023	-1 090 685
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-284	-177
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-555 044	-1 298 024
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-990 351</b>	<b>-2 388 886</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-893 348	-339 866
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	519 848	703 344
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-373 500</b>	<b>363 478</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	<b>-6 490</b>	<b>-30 074</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>-1 092 399</b>	<b>-1 295 783</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>10 638 001</b>	<b>11 933 784</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	6 391 958	8 033 096
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	4 246 043	3 900 688
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>9 545 602</b>	<b>10 638 001</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	7 389 560	6 391 958
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 156 042	4 246 043
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>-1 092 399</b>	<b>-1 295 783</b>

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2011

(en milliers de DH)

	déc-11	déc-10
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>2 181 527</b>	<b>2 037 157</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 963 886	2 890 908
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	165 026	76 212
+/- Dotations nettes aux provisions	659 723	275 497
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-44 591	-34 336
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-1 465 434	-544 262
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	0
+/- Autres mouvements	95 910	-87 392
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>2 374 520</b>	<b>2 576 627</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	10 723 883	-1 372 903
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-10 060 593	-6 965 745
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-3 805 482	-3 095 416
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-28 000	27 488
- Impôts versés	-626 156	-274 352
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-3 796 348</b>	<b>-11 680 928</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>759 699</b>	<b>-7 067 144</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-1 090 685	-920 960
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-177	-295
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 298 024	-1 000 565
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-2 388 886</b>	<b>-1 921 820</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-339 866	2 709 665
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	703 344	2 787 095
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>363 478</b>	<b>5 496 760</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	<b>-30 074</b>	<b>-67 107</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>-1 295 783</b>	<b>-3 559 311</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>11 933 784</b>	<b>15 493 095</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	8 033 096	11 961 191
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	3 900 688	3 531 904
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>10 638 001</b>	<b>11 933 784</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	6 391 958	8 033 096
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	4 246 043	3 900 688
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>-1 295 783</b>	<b>-3 559 311</b>

**TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2010**

	déc-10	déc-09
Résultat avant impôts	2 037 157	1 162 702
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 890 908	429 526
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	76 212	181 977
+/- Dotations nettes aux provisions	275 497	1 145 673
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-34 336	-16 514
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-544 262	
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	
+/- Autres mouvements	-87 392	
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>2 576 627</b>	<b>1 740 662</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-1 372 903	-3 163 584
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-6 965 745	1 162 957
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-3 095 416	-3 075 551
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	27 488	2 697 168
- Impôts versés	-274 352	-568 076
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-11 680 928</b>	<b>-2 947 086</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>-7 067 144</b>	<b>-43 722</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-920 960	-938 375
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-295	
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 000 565	-561 970
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-1 921 820</b>	<b>-1 500 345</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	2 709 665	-663 034
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	2 787 095	959 317
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>5 496 760</b>	<b>296 283</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	<b>-67 107</b>	
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>-3 559 311</b>	<b>-1 247 784</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>15 493 095</b>	<b>16 740 879</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	11 961 191	8 761 642
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	3 531 904	7 979 237
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>11 933 784</b>	<b>15 493 095</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	8 033 096	11 961 191
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	3 900 688	3 531 904
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>-3 559 311</b>	<b>-1 247 784</b>



## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2012

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES								
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2010</b>	1 719 514	8 719 711	0	1 972 189	-20 979	12 390 435	3 428 530	15 818 965
Changement de méthodes comptables								
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2010 corrigés</b>	1 719 514	8 719 711	0	1 972 189	-20 979	12 390 435	3 428 530	15 818 965
Opérations sur capital		11 909		-36 548		-24 639	276 523	251 884
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0	0	0
Dividendes				-510 486		-510 486	-242 559	-753 045
<b>Résultat de l'exercice</b>				850 199		850 199	657 555	1 507 754
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en				-8 029	103 165	95 136	-19 665	75 471
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat				23 758		23 758	-23 169	589
<b>Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)</b>	0	0	0	15 729	103 165	118 894	-42 834	76 060
Variation de périmètre				-177 271		-177 271	-120 522	-297 793
Divers				-218 528		-218 528		-218 528
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2011</b>	1 719 514	8 731 620	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Changement de méthodes comptables								
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés</b>	1 719 514	8 731 620	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Opérations sur capital		31 329		-31 329		0	104 367	104 367
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-558 833		-558 833	-331 168	-890 001
<b>Résultat de l'exercice</b>				360 189		360 189	164 923	525 112
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en				22 776	17 231	40 007	-18 976	21 031
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat				-25 757		-25 757	-9 698	-35 455
<b>Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)</b>	0	0	0	-2 981	17 231	14 250	-28 674	-14 424
Variation de périmètre				-86 513		-86 513	-156 285	-242 798
Divers				0		0		0
<b>Capitaux propres clôture 30.06.2012</b>	1 719 514	8 762 949	0	1 575 817	99 417	12 157 697	3 709 856	15 867 553

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2011**

(en milliers de DH)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES								
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2009 corrigés</b>	1 587 514	5 733 467	-3 110 742	1 923 947	4 935	6 139 121	3 086 733	9 225 854
Changement de méthodes comptables								
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2009 corrigés</b>	1 587 514	5 733 467	-3 110 742	1 923 947	4 935	6 139 121	3 086 733	9 225 854
Opérations sur capital	132 000	2 986 244		-220 593		2 897 651	54 114	2 951 765
Paielements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres			3 110 742			3 110 742	5 230	3 115 972
Dividendes				-481 962		-481 962	-218 651	-700 613
<b>Résultat de l'exercice</b>				818 969		818 969	605 612	1 424 581
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)				-3 914	-25 914	-29 828	4 453	-25 375
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (C)				-77 575		-77 575	-23 555	-101 130
<b>Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)</b>	0	0	0	-81 489	-25 914	-107 403	-19 102	-126 505
Variation de périmètre				13 317		13 317	-85 406	-72 089
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2010 corrigés</b>	1 719 514	8 719 711	0	1 972 189	-20 979	12 390 435	3 428 530	15 818 965
Changement de méthodes comptables								
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2010 corrigés</b>	1 719 514	8 719 711	0	1 972 189	-20 979	12 390 435	3 428 530	15 818 965
Opérations sur capital		11 909		-36 548		-24 639	276 523	251 884
Paielements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-510 486		-510 486	-242 559	-753 045
<b>Résultat de l'exercice</b>				850 199		850 199	657 555	1 507 754
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)				-8 029	103 165	95 136	-19 665	75 471
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)				23 758		23 758	-23 169	589
<b>Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)</b>	0	0	0	15 729	103 165	118 894	-42 834	76 060
Variation de périmètre				-177 271		-177 271	-120 522	-297 793
Divers				-218 528		-218 528		-218 528
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2011</b>	1 719 514	8 731 620	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2010**

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES								
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2008 corrigés</b>	1 587 514	5 380 745	-3 667 858	2 355 232	-98 699	5 556 934	2 707 914	8 264 848
Changement de méthodes comptables								
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2008 corrigés</b>	1 587 514	5 380 745	-3 667 858	2 355 232	-98 699	5 556 934	2 707 914	8 264 848
Opérations sur capital		352 722		-304 743		47 979	75 501	123 480
Paielements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres			557 116			557 116	-5 230	551 886
Dividendes				-460 689		-460 689	-102 139	-562 828
<b>Résultat de l'exercice</b>				384 821		384 821	435 230	820 051
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)						0	10 097	10 097
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)				-54 333	103 634	49 301	-14 979	34 322
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (C)				-17 296		-17 296	4 217	-13 079
<b>Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)</b>				-71 629	103 634	32 005	-665	31 340
Variation de périmètre				20 955		20 955	-23 878	-2 923
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2009 corrigés</b>	1 587 514	5 733 467	-3 110 742	1 923 947	4 935	6 139 121	3 086 733	9 225 854
Changement de méthodes comptables								
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2009 corrigés</b>	1 587 514	5 733 467	-3 110 742	1 923 947	4 935	6 139 121	3 086 733	9 225 854
Opérations sur capital	132 000	2 986 244		-220 593		2 897 651	54 114	2 951 765
Paielements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres			3 110 742			3 110 742	5 230	3 115 972
Dividendes				-481 962		-481 962	-218 651	-700 613
<b>Résultat de l'exercice</b>				818 969		818 969	605 612	1 424 581
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)				-3 914	-25 914	-29 828	4 453	-25 375
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)				-77 575		-77 575	-23 555	-101 130
<b>Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)</b>				-81 489	-25 914	-107 403	-19 102	-126 505
Variation de périmètre				13 317		13 317	-85 406	-72 089
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2010</b>	1 719 514	8 719 711	0	1 972 189	-20 979	12 390 435	3 428 530	15 818 965

## MARGE D'INTERETS

(en milliers de DH)

	juin-12			juin-11		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>4 169 163</b>	<b>1 431 331</b>	<b>2 737 832</b>	<b>3 729 168</b>	<b>1 363 180</b>	<b>2 365 988</b>
Comptes et prêts/emprunts	3 885 914	1 370 905	2 515 009	3 393 255	1 267 980	2 125 275
Opérations de pensions		60 426	-60 426		95 200	-95 200
Opérations de location-financement	283 249		283 249	335 913		335 913
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>367 242</b>	<b>475 612</b>	<b>-108 370</b>	<b>366 223</b>	<b>269 171</b>	<b>97 052</b>
Comptes et prêts/emprunts	247 338	450 006	-202 668	278 747	250 620	28 127
Opérations de pensions	119 904	25 606	94 298	87 476	18 551	68 925
<b>Emprunts émis par le Groupe</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Instruments de couverture de résultats futurs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Portefeuille de transactions</b>	<b>413 959</b>	<b>368 285</b>	<b>45 674</b>	<b>362 630</b>	<b>348 539</b>	<b>14 091</b>
Titres à revenu fixe	413 959	257 391	156 568	362 630	233 547	129 083
Opérations de pensions			0			0
Prêts/emprunts			0			0
Dettes représentées par un titre	0	110 894	-110 894	0	114 992	-114 992
<b>Actifs disponibles à la vente</b>			<b>0</b>			<b>0</b>
<b>Actifs détenus jusqu'à échéance</b>	<b>88 339</b>		<b>88 339</b>	<b>106 376</b>		<b>106 376</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS</b>	<b>5 038 703</b>	<b>2 275 228</b>	<b>2 763 475</b>	<b>4 564 397</b>	<b>1 980 890</b>	<b>2 583 507</b>

## MARGE D'INTERET au 31/12/2011

(en milliers de DH)

	déc-11			déc-10		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>7 614 768</b>	<b>2 772 953</b>	<b>4 841 815</b>	<b>9 349 581</b>	<b>4 802 262</b>	<b>4 547 319</b>
Comptes et prêts/emprunts	6 987 941	2 601 939	4 386 002	6 428 988	2 238 931	4 190 057
Opérations de pensions		171 014	-171 014		247 874	-247 874
Opérations de location-financement	626 827		626 827	2 920 593	2 315 457	605 136
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>729 381</b>	<b>633 259</b>	<b>96 122</b>	<b>526 020</b>	<b>471 105</b>	<b>54 915</b>
Comptes et prêts/emprunts	524 514	576 358	-51 844	406 441	421 608	-15 167
Opérations de pensions	204 867	56 901	147 966	119 579	49 497	70 082
<b>Emprunts émis par le Groupe</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Instruments de couverture de résultats futurs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Portefeuille de transactions</b>	<b>740 126</b>	<b>689 632</b>	<b>50 494</b>	<b>795 873</b>	<b>678 925</b>	<b>116 948</b>
Titres à revenu fixe	740 126	456 680	283 446	795 873	433 302	362 571
Opérations de pensions			0			0
Prêts/emprunts			0			0
Dettes représentées par un titre	0	232 952	-232 952	0	245 623	-245 623
<b>Actifs disponibles à la vente</b>			<b>0</b>			<b>0</b>
<b>Actifs détenus jusqu'à échéance</b>	<b>265 747</b>		<b>265 747</b>	<b>137 349</b>		<b>137 349</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS</b>	<b>9 350 022</b>	<b>4 095 844</b>	<b>5 254 178</b>	<b>10 808 823</b>	<b>5 952 292</b>	<b>4 856 531</b>

## MARGE D'INTERETS au 31/12/2010

(en milliers de DH)

	déc-10			déc-09		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>9 349 581</b>	<b>4 802 262</b>	<b>4 547 319</b>	<b>8 605 630</b>	<b>4 629 458</b>	<b>3 976 172</b>
Comptes et prêts/emprunts	6 428 988	2 238 931	4 190 057	5 778 142	2 138 454	3 639 688
Opérations de pensions		247 874	-247 874		231 922	-231 922
Opérations de location-financement	2 920 593	2 315 457	605 136	2 827 488	2 259 082	568 406
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>526 020</b>	<b>471 105</b>	<b>54 915</b>	<b>453 341</b>	<b>481 809</b>	<b>-28 468</b>
Comptes et prêts/emprunts	406 441	421 608	-15 167	400 463	454 728	-54 265
Opérations de pensions	119 579	49 497	70 082	52 878	27 081	25 797
<b>Emprunts émis par le Groupe</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Instruments de couverture de résultats futurs	0	0	0	0	0	0
<b>Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Portefeuille de transactions</b>	<b>795 873</b>	<b>678 925</b>	<b>116 948</b>	<b>709 334</b>	<b>502 623</b>	<b>206 711</b>
Titres à revenu fixe	795 873	433 302	362 571	709 334	275 267	434 067
Opérations de pensions			0			0
Prêts/emprunts			0			0
Dettes représentées par un titre	0	245 623	-245 623	0	227 356	-227 356
<b>Actifs disponibles à la vente</b>			<b>0</b>			<b>0</b>
<b>Actifs détenus jusqu'à échéance</b>	<b>137 349</b>		<b>137 349</b>	<b>102 689</b>		<b>102 689</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS</b>	<b>10 808 823</b>	<b>5 952 292</b>	<b>4 856 531</b>	<b>9 870 994</b>	<b>5 613 890</b>	<b>4 257 104</b>

**COMMISSIONS NETTES au 30/06/12**

(en milliers de DH)

	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>327 420</b>	<b>90 282</b>	<b>237 138</b>
avec les établissements de crédit			-
avec la clientèle	131 015		131 015
sur titres	71 424	65 733	5 691
de change	124 981	24 549	100 432
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>588 341</b>	<b>53 136</b>	<b>535 205</b>
Produits nets de gestion d'OPCVM			-
Produits nets sur moyen de paiement	122 877	18 725	104 152
Assurance			-
Autres	465 464	34 411	431 053
<b>Produits nets de commissions</b>	<b>915 761</b>	<b>143 418</b>	<b>772 343</b>

**COMMISSIONS NETTES au 31/12/2011**

(en milliers de DH)

	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>634 753</b>	<b>160 602</b>	<b>474 151</b>
avec les établissements de crédit			-
avec la clientèle	238 497		238 497
sur titres	158 633	99 168	59 465
de change	237 623	61 434	176 189
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>1 068 383</b>	<b>119 599</b>	<b>948 784</b>
Produits nets de gestion d'OPCVM			-
Produits nets sur moyen de paiement	233 288	39 639	193 649
Assurance			-
Autres	835 095	79 960	755 135
<b>Produits nets de commissions</b>	<b>1 703 136</b>	<b>280 201</b>	<b>1 422 935</b>

**COMMISSIONS NETTES AU 31/12/2010**

(en milliers de DH)

	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>	<b>Net</b>
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>626 329</b>	<b>174 875</b>	<b>451 454</b>
avec les établissements de crédit			-
avec la clientèle	221 016		221 016
sur titres	163 403	80 358	83 045
de change	241 910	94 517	147 393
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>1 022 597</b>	<b>120 494</b>	<b>902 103</b>
Produits nets de gestion d'OPCVM			-
Produits nets sur moyen de paiement	226 471	35 393	191 078
Assurance			-
Autres	796 126	85 101	711 025
<b>Produits nets de commissions</b>	<b>1 648 926</b>	<b>295 369</b>	<b>1 353 557</b>

**COMMISSIONS NETTES AU 31/12/2009**

(en milliers de DH)

	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>	<b>Net</b>
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>348 353</b>	<b>69 710</b>	<b>278 643</b>
avec les établissements de crédit			-
avec la clientèle	192 816		192 816
sur titres	58 922	48 817	10 105
de change	96 615	20 893	75 722
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>1 048 894</b>	<b>105 623</b>	<b>943 271</b>
Produits nets de gestion d'OPCVM			-
Produits nets sur moyen de paiement	218 034	38 301	179 733
Assurance			-
Autres	830 860	67 322	763 538
<b>Produits nets de commissions</b>	<b>1 397 247</b>	<b>175 333</b>	<b>1 221 914</b>

GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT au 30/06/2012						
(en milliers de DH)						
	juin-12			juin-11		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	521 017		521 017	493 359		493 359
Instruments financiers dérivés	-34 151		-34 151	11 625		11 625
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
<b>TOTAL</b>	<b>486 866</b>	<b>0</b>	<b>486 866</b>	<b>504 984</b>	<b>0</b>	<b>504 984</b>

## GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT au 31/12/2011

(en milliers de DH)

	déc-11			déc-10		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	1 029 067		1 029 067	982 107		982 107
Instruments financiers dérivés	-8 691		-8 691	-8 773		-8 773
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
<b>TOTAL</b>	<b>1 020 376</b>	<b>0</b>	<b>1 020 376</b>	<b>973 334</b>	<b>0</b>	<b>973 334</b>

## GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT AU 31/12/2010

(en milliers de DH)

	déc-10			déc-09		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	982 107		982 107	738 800		738 800
Instruments financiers dérivés	-8 773		-8 773	5 168		5 168
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
<b>TOTAL</b>	<b>973 334</b>	<b>0</b>	<b>973 334</b>	<b>743 968</b>	<b>0</b>	<b>743 968</b>



<b>GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE au 30/06/2012</b>		
	(en milliers de DH)	
	juin-12	juin-11
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
plus ou moins values de cession		
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>137 140</b>	<b>171 430</b>
Produits de dividendes	154 903	182 918
Charges de dépréciation	-17 708	-13 820
Plus-values nettes de cession	-55	2 332
<b>TOTAL</b>	<b>137 140</b>	<b>171 430</b>

<b>GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE au 31/12/2011</b>		
	(en milliers de DH)	
	déc-11	déc-10
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
plus ou moins values de cession		
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>27 075</b>	<b>143 552</b>
Produits de dividendes	202 827	163 858
Charges de dépréciation	-159 959	-30 078
Plus-values nettes de cession	-15 793	9 772
<b>TOTAL</b>	<b>27 075</b>	<b>143 552</b>

<b>GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE AU 31/12/2010</b>		
	(en milliers de DH)	
	déc-10	déc-09
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
plus ou moins values de cession		
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>143 552</b>	<b>-9 015</b>
Produits de dividendes	163 858	132 797
Charges de dépréciation	-30 078	-138 594
Plus-values nettes de cession	9 772	-3 218
<b>TOTAL</b>	<b>143 552</b>	<b>-9 015</b>

**PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES au 30/06/12**

(en milliers de DH)

	juin-12			juin-11		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	118 746	44 571	74 175	108 564	45 940	62 624
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Autres produits et charges	259 675	113 747	145 928	202 078	114 487	87 591
<b>TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES</b>	<b>378 421</b>	<b>158 318</b>	<b>220 103</b>	<b>310 642</b>	<b>160 427</b>	<b>150 215</b>

**PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES au 31/12/2011**

(en milliers de DH)

	déc-11			déc-10		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	237 638	91 090	146 548	204 004	97 184	106 820
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Autres produits et charges	554 536	285 585	268 951	434 167	315 928	118 239
<b>TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES</b>	<b>792 174</b>	<b>376 675</b>	<b>415 499</b>	<b>638 171</b>	<b>413 112</b>	<b>225 059</b>

**PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES AU 31/12/2010**

(en milliers de DH)

	déc-10			déc-09		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	204 004	97 184	106 820	153 783	90 620	63 163
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Autres produits et charges	434 167	315 928	118 239	352 483	215 664	136 819
<b>TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES</b>	<b>638 171</b>	<b>413 112</b>	<b>225 059</b>	<b>506 266</b>	<b>306 284</b>	<b>199 982</b>

## COÛT DU RISQUE au 30/06/12

## COÛT DU RISQUE DE LA PERIODE

(en milliers de DH)

	juin-12	juin-11
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>-1 213 013</b>	<b>-669 449</b>
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 148 597	-609 001
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-1 423	-56
Autres provisions pour risques et charges	-62 993	-60 392
<b>Reprises de provisions</b>	<b>180 243</b>	<b>177 849</b>
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	110 697	151 243
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	823	191
Reprises des autres provisions pour risques et charges	68 723	26 415
<b>Variation des provisions</b>	<b>-13 428</b>	<b>-14 719</b>
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-13 428	-17 713
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	0	2 994
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
<b>Coût du risque</b>	<b>-1 046 198</b>	<b>-506 319</b>

## COÛT DU RISQUE au 31/12/2011

## COÛT DU RISQUE DE LA PERIODE

(en milliers de DH)

	déc-11	déc-10
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>-1 220 654</b>	<b>-1 162 486</b>
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 125 287	-1 092 610
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-1 385	-3 907
Autres provisions pour risques et charges	-93 982	-65 969
<b>Reprises de provisions</b>	<b>443 494</b>	<b>783 730</b>
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	375 716	744 184
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	2 916	2 880
Reprises des autres provisions pour risques et charges	64 862	36 666
<b>Variation des provisions</b>	<b>-95 054</b>	<b>-440 740</b>
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-109 023	-446 751
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	13 969	6 011
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
<b>Coût du risque</b>	<b>-872 214</b>	<b>-819 496</b>

## COÛT DU RISQUE AU 31/12/2010

## COÛT DU RISQUE DE LA PERIODE

(en milliers de DH)

	déc-10	déc-09
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>-1 162 486</b>	<b>-1 282 692</b>
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 092 610	-1 236 417
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-3 907	-3 454
Autres provisions pour risques et charges	-65 969	-42 821
<b>Reprises de provisions</b>	<b>783 730</b>	<b>203 082</b>
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	744 184	132 058
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	2 880	3 240
Reprises des autres provisions pour risques et charges	36 666	67 784
<b>Variation des provisions</b>	<b>-440 740</b>	<b>-54 350</b>
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-446 751	-65 530
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	6 011	11 180
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
<b>Coût du risque</b>	<b>-819 496</b>	<b>-1 133 960</b>

**GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS au 30/06/12**

En milliers de DH

	juin-12	juin-11
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
<b>Titres de capitaux propres consolidés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Plus-values de cession	0	0
Moins-value de cession	0	0
<b>Autres</b>	<b>-16 921</b>	<b>-5 649</b>
<b>Gains ou pertes sur autres actifs</b>	<b>-16 921</b>	<b>-5 649</b>

**GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS au 31/12/2011**

En milliers de DH

	déc-11	déc-10
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>-6 099</b>
Plus-values de cession		4 381
Moins-value de cession		10 480
<b>Titres de capitaux propres consolidés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Plus-values de cession	0	0
Moins-value de cession	0	0
Autres	-6 717	-69 282
<b>Gains ou pertes sur autres actifs</b>	<b>-6 717</b>	<b>-75 381</b>

**GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS AU 31/12/2010**

En milliers de DH

	déc-10	déc-09
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	<b>-6 099</b>	<b>53 733</b>
Plus-values de cession	4 381	98 483
Moins-value de cession	10 480	44 750
<b>Titres de capitaux propres consolidés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Plus-values de cession	0	
Moins-value de cession	0	0
Autres	-69 282	0
<b>Gains ou pertes sur autres actifs</b>	<b>-75 381</b>	<b>53 733</b>

**IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES au 30/06/2012****2.8.1 Impôts courants et impôts différés**

(en milliers de DH)

	juin-12	déc-11
Impôts courants	272 847	408 979
Impôts différés	377 969	321 084
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>650 816</b>	<b>730 063</b>
Impôts courants	163 954	324 592
Impôts différés	967 348	934 127
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>1 131 302</b>	<b>1 258 719</b>

0,00 0,00

**2.8.2 Charge nette de l'impôts sur les bénéfices**

(en milliers de DH)

	juin-12	juin-11
Charge d'impôts courants	-253 269	-308 536
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	33 466	-56 625
<b>Charges nette de l'impôt sur les bénéfices</b>	<b>-219 803</b>	<b>-365 161</b>

0,00 0,00

**2.8.3 Le taux effectif d'impôt**

	juin-12	juin-11
Résultat net	525 112	784 508
Charges d'impôt sur les bénéfices	-219 803	-365 161
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>-41,9%</b>	<b>-46,5%</b>

**Analyse du taux effectif d'impôt**

	juin-12	juin-11
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		5,0%
Autres éléments	4,9%	4,5%
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>41,9%</b>	<b>46,5%</b>

**IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES au 31/12/2011****2.8.1 Impôts courants et impôts différés**

(en milliers de DH)

	déc-11	déc-10
Impôts courants	408 979	383 596
Impôts différés	321 084	371 417
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>730 063</b>	<b>755 013</b>
Impôts courants	324 592	316 356
Impôts différés	934 127	906 568
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>1 258 719</b>	<b>1 222 924</b>
	0,00	0,00

**2.8.2 Charge nette de l'impôt sur les bénéfices**

(en milliers de DH)

	déc-11	déc-10
Charge d'impôts courants	-606 067	-551 968
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-67 706	-60 582
<b>Charges nette de l'impôt sur les bénéfices</b>	<b>-673 773</b>	<b>-612 550</b>
	0,00	0,00

**2.8.3 Le taux effectif d'impôt**

	déc-11	déc-10
Résultat net	1 507 754	1 424 581
Charges d'impôt sur les bénéfices	-673 773	-612 550
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>-44,7%</b>	<b>-43,0%</b>

**Analyse du taux effectif d'impôt**

	déc-11	déc-10
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	7,7%	6,0%
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>44,7%</b>	<b>43,0%</b>

**IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES AU 31/12/2010****2.8.1 Impôts courants et impôts différés**

(en milliers de DH)

	déc-10	déc-09
Impôts courants	383 596	527 064
Impôts différés	371 417	543 064
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>755 013</b>	<b>1 070 128</b>
Impôts courants	316 356	171 994
Impôts différés	906 568	1 069 008
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>1 222 924</b>	<b>1 241 002</b>

**2.8.2 Charge nette de l'impôt sur les bénéfices**

(en milliers de DH)

	déc-10	déc-09
Charge d'impôts courants	-551 968	-424 831
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-60 582	82 180
<b>Charges nette de l'impôt sur les bénéfices</b>	<b>-612 550</b>	<b>-342 651</b>

**2.8.3 Le taux effectif d'impôt**

	déc-10	déc-09
Résultat net	1 424 581	820 051
Charges d'impôt sur les bénéfices	-612 550	-342 651
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>-43,0%</b>	<b>-41,8%</b>

**Analyse du taux effectif d'impôt**

	déc-10	déc-09
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		2,0%
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	6,0%	2,8%
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>43,0%</b>	<b>41,8%</b>



## Au 30/06/2012

### 3.1 INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information comptable et financière au sein du groupe **BMCE Bank** est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : Bmce Bank Activité Maroc, Bmce Bank Off Shore
- Gestion d'actif : Bmce Capital, Bmce Capital Bourse, Bmce Capital Gestion, Casablanca Finance Market
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Mghréball, Maroc Factoring, Acmar, RM Expert
- Activités à l'International : Bmce International (Madrid), Banque de développement du Mali, La congolaise de Banque, BBI, Bank Of Africa,

### 3.2 INFORMATIONS PAR SECTEUR OPERATIONNELS

#### 3.2.1 Résultat par secteur opérationnel

	Exercice 06/2012					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIF	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'intérêt	1 369 286	6 216	271 072	-2 887	1 119 788	2 763 475
Marge sur commission	331 716	51 835	75 691	0	313 101	772 343
Produits nets bancaires	1 930 410	84 715	277 360	72 796	2 014 646	4 379 927
Charge générale d'exploitation et dotations aux	-1 201 970	-94 031	-77 832	-38 460	-1 191 516	(2 603 809)
Résultat Brut d'exploitation	728 440	-9 316	199 528	34 336	823 130	1 776 118
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-135 691	-9 858	-41 820	-4 483	-27 951	(219 803)
Résultat Part du groupe	156 373	11 502	48 271	18 482	125 561	360 189

#### 3.2.2 Actifs et passifs par secteur opérationnel

	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIF	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	144 665 317	346 190	13 516 923	161 859	53 565 525	212 255 814
<b>ELEMENTS D'ACTIF</b>						
ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE	1 306 137	109 271	15 817	18 159	1 321 808	2 771 192
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	88 814 494	634	12 405 816	0	27 922 897	129 143 841
PLACEMENTS DETENUS JUSQU'A ECHEANCE	1 816 960	0	27	0	8 281 000	10 097 987
<b>ELEMENTS DU PASSIF</b>						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	93 646 697	0	1 069 357	0	40 189 878	134 905 932
FONDS PROPRES	11 891 657	75 095	1 106 401	-99 182	2 893 582	15 867 553

	MAROC	EUROPE	AFRIQUE	TOTAL
TOTAL BILAN	158 690 289	4 579 583	48 985 942	212 255 814
PNB	2 365 281	187 870	1 826 776	4 379 927

#### 4.2.3.3 Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit par zone géographique

En milliers de DH

	juin-12			déc-11		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	10 658 459	76 842	35 237	15 302 970	59 838	35 237
Europe	1 234 534	0	0	2 008 660	0	0
Afrique	5 771 476	4 138	4 050	6 486 360	4 177	4 088
Total en principal	17 664 469	80 980	39 287	23 797 990	64 015	39 325
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	17 664 469	80 980	39 287	23 797 990	64 015	39 325

#### 4.2.3.3 Ventilation des prêts et créances envers la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

	juin-12			déc-11		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	99 775 476	5 546 025	4 100 561	94 244 601	5 260 133	3 553 487
Europe	2 974 693	863	863	2 597 726	9 199	7 621
Afrique	24 704 092	2 512 921	2 268 805	22 087 836	2 423 958	1 719 687
Total en principal	127 454 261	8 059 809	6 370 229	118 930 163	7 693 290	5 280 795
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	127 454 261	8 059 809	6 370 229	118 930 163	7 693 290	5 280 795

**Au 31/12/2011**

L'information comptable et financière au sein du groupe BMCE Bank est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : Bmce Bank Activité Maroc
- Gestion d'actif : Bmce Capital, Bmce Capital Bourse, Bmce Capital Gestion, Casablanca Finance Market
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Mghrébail, Maroc Factoring, Acmar
- Activités à l'International : Bmce Bank Off Shore, Bmce Paris, Bmce International (Madrid), Banque de développement du Mali, La congolaise de Banque, MediCapital Bank, Bank Of Afric

### 3.2 INFORMATIONS PAR SECTEUR OPERATIONNELS

#### 3.2.1 Résultat par secteur opérationnel

	Exercice 12/2011					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIF	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	2 459 516	6 257	648 868	-6 378	2 145 915	5 254 178
Marge sur commission	633 071	116 311	-9 121	0	682 674	1 422 935
Produits nets bancaires	3 560 669	184 886	655 610	131 202	3 607 696	8 140 063
Charge générale d'exploitation et dotations aux	-2 441 749	-195 785	-145 168	-75 470	-2 266 023	(5 124 195)
Résultat Brut d'exploitation	1 118 918	-10 899	510 442	55 732	1 341 675	3 015 868
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-298 334	-15 916	-142 916	-8 318	-208 289	( 673 773)
Résultat Part du groupe	342 440	37 843	152 807	18 149	298 960	850 199

#### 3.2.2 Actifs et passifs par secteur opérationnel

	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIF	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	144 682 530	396 558	12 932 271	153 339	49 823 440	207 988 138
<b>ELEMENTS D'ACTIF</b>						
ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE	1 291 928	116 662	13 534	18 126	890 127	2 330 377
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	83 659 440	1 122	12 290 687	0	25 391 409	121 342 658
PLACEMENTS DETENUS JUSQU'A ECHEANCE	1 816 492	0	27	0	7 774 392	9 590 911
<b>ELEMENTS DU PASSIF</b>						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	100 669 457	0	1 342 613	0	37 139 940	139 152 010
FONDS PROPRES	11 722 730	97 450	1 188 619	-59 131	3 435 629	16 385 297

#### 4.2.3.3 Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit par zone géographique

En milliers de DH

	déc-11			déc-10		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	15 302 970	59 838	35 237	13 664 904	60 559	25 703
Europe	2 008 660	0	0	2 082 528		
Afrique	6 486 360	4 177	4 088	7 139 459	53 798	4 113
Total en principal	23 797 990	64 015	39 325	22 886 891	114 357	29 816
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	23 797 990	64 015	39 325	22 886 891	114 357	29 816
			23 822 680			22 971 432
			0,00			0

#### 4.2.3.3 Ventilation des prêts et créances envers la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

	déc-11			déc-10		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	94 244 601	5 260 133	3 553 487	83 995 293	4 468 846	3 144 791
Europe	2 597 726	9 199	7 621	2 696 286	25 583	16 018
Afrique	22 087 836	2 423 958	1 719 687	18 704 161	1 898 420	1 259 895
Total en principal	118 930 163	7 693 290	5 280 795	105 395 740	6 392 849	4 420 704
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	118 930 163	7 693 290	5 280 795	105 395 740	6 392 849	4 420 704

## AU 31/12/2010

### 3.1 INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information comptable et financière au sein du groupe BMCE Bank est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : Bmce Bank Activité Maroc et Bmce Bank Off Shore
- Gestion d'actif : Bmce Capital, Bmce Capital Bourse, Bmce Capital Gestion, Casablanca Finance Market
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Mghrèbail, Maroc Factoring, Acmar
- Activités à l'International : Bmce Paris, Bmce International (Madrid), Banque de développement du Mali, La congolaise de Banque, BMCE Bank International, Bank Of Africa
- Autres activités : Locasom, EAI, CID, Hanouty

### 3.2 INFORMATIONS PAR SECTEUR OPERATIONNELS

#### 3.2.1 Résultat par secteur opérationnel

	Exercice 06/2010					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIF	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	2 436 050	( 717)	586 409	( 5 365)	1 840 154	4 856 531
Marge sur commission	645 787	148 014	646	0	559 110	1 353 557
Produits nets bancaires	3 630 091	250 691	596 598	109 191	2 965 462	7 552 033
Charge générale d'exploitation et	(2 269 821)	( 208 253)	( 144 108)	( 66 282)	(1 965 898)	(4 654 362)
Résultat Brut d'exploitation	1 360 270	42 438	452 490	42 909	999 564	2 897 671
Charge ou Produit d'impôt sur le	( 271 809)	( 28 902)	( 106 508)	( 11 111)	( 194 220)	( 612 550)
Résultat Part du groupe	694 380	68 198	117 024	( 2 037)	( 58 596)	818 969

#### 3.2.2 Actifs et passifs par secteur opérationnel

	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIF	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	130 078 827	464 608	11 939 405	329 194	44 375 525	187 187 559
ELEMENTS D'ACTIF		0	0	0	0	
ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE	905 062	114 780	19 452	18 402	789 698	1 847 394
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	73 928 890	264	11 390 193	0	22 048 538	107 367 885
PLACEMENTS DETENUS JUSQU'À ECHEANCE	2 411 736	0	27	0	5 909 330	8 321 093
ELEMENTS DU PASSIF		0	0	0	0	
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	98 044 627	0	959 191	0	33 015 337	132 019 155
FONDS PROPRES	11 093 759	108 063	1 086 893	92 502	3 437 748	15 818 965

### Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

	31-déc-10	31-déc-09
Maroc	85 319 349	74 285 406
Afrique	19 342 686	16 489 224
Europe	2 705 850	2 818 132
<b>Total en principal</b>	<b>107 367 885</b>	<b>93 592 762</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>107 367 885</b>	<b>93 592 762</b>

## ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT au 30/06/2012

(en milliers de DH)

	30/06/12			31/12/11		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>						
<b>Titres de créance négociables</b>	<b>10 544 145</b>	<b>0</b>	<b>10 544 145</b>	<b>7 493 340</b>	<b>0</b>	<b>7 493 340</b>
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	7 839 816		7 839 816	6 979 579		6 979 579
Autres titres de créances négociables	2 704 329		2 704 329	513 761		513 761
<b>Obligations</b>	<b>576 799</b>	<b>0</b>	<b>576 799</b>	<b>433 914</b>	<b>0</b>	<b>433 914</b>
Obligations d'Etat			0			0
Autres obligations	576 799		576 799	433 914		433 914
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>20 953 580</b>	<b>0</b>	<b>20 953 580</b>	<b>23 763 897</b>	<b>0</b>	<b>23 763 897</b>
<b>Opérations de pension</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Prêts	0	0	0	0	0	0
aux établissements de crédit						
à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
<b>Instruments financiers dérivés de transaction</b>	<b>33 718</b>	<b>0</b>	<b>33 718</b>	<b>41 165</b>	<b>0</b>	<b>41 165</b>
Instruments dérivés de cours de change	33 141		33 141	40 588		40 588
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577		577	577		577
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>	<b>32 108 242</b>	<b>0</b>	<b>32 108 242</b>	<b>31 732 316</b>	<b>0</b>	<b>31 732 316</b>
dont titres prêts						
hors actions et autres titres à revenu variable						
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>						
<b>Emprunts de titres et ventes à découvert</b>						
<b>Opérations de pension</b>						
<b>Emprunts</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Etablissements de crédit						
Clientèle Entreprises						
<b>Dettes représentées par un titre</b>						
<b>Instruments financiers dérivés de transactions</b>	<b>13 106</b>	<b>0</b>	<b>13 106</b>	<b>1 752</b>	<b>0</b>	<b>1 752</b>
Instruments dérivés de cours de change	13 106		13 106	1 752		1 752
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>	<b>13 106</b>	<b>0</b>	<b>13 106</b>	<b>1 752</b>	<b>0</b>	<b>1 752</b>

## REPARTITION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR NATURE DE PRIX DE MARCHE OU DE MODELE UTILISE POUR LA VALORISATION

	30/06/12				31/12/11			
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	32 108 242			32 108 242	31 732 316			31 732 316
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option								
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	13 106			13 106	1 752			1 752
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option								

## ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT au 31/12/2011

(en milliers de DH)

	31/12/11			31/12/10		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>						
<b>Titres de créance négociables</b>	<b>7 493 340</b>	<b>0</b>	<b>7 493 340</b>	<b>7 452 379</b>	<b>0</b>	<b>7 452 379</b>
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	6 979 579		6 979 579	6 974 496		6 974 496
Autres titres de créances négociables	513 761		513 761	477 883		477 883
<b>Obligations</b>	<b>433 914</b>	<b>0</b>	<b>433 914</b>	<b>567 369</b>	<b>0</b>	<b>567 369</b>
Obligations d'Etat			0			0
Autres obligations	433 914		433 914	567 369		567 369
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>23 763 897</b>	<b>0</b>	<b>23 763 897</b>	<b>19 730 408</b>	<b>0</b>	<b>19 730 408</b>
<b>Opérations de pension</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Prêts</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
aux établissements de crédit						
à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
<b>Instruments financiers dérivés de transaction</b>	<b>41 165</b>	<b>0</b>	<b>41 165</b>	<b>577</b>	<b>0</b>	<b>577</b>
Instruments dérivés de cours de change	40 588		40 588	0		0
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577		577	577		577
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>	<b>31 732 316</b>	<b>0</b>	<b>31 732 316</b>	<b>27 750 733</b>	<b>0</b>	<b>27 750 733</b>
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>						
<b>Emprunts de titres et ventes à découvert</b>						
<b>Opérations de pension</b>						
<b>Emprunts</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Etablissements de crédit						
Clientèle Entreprises						
<b>Dettes représentées par un titre</b>						
<b>Instruments financiers dérivés de transactions</b>	<b>1 752</b>	<b>0</b>	<b>1 752</b>	<b>1 275</b>	<b>0</b>	<b>1 275</b>
Instruments dérivés de cours de change	1 752		1 752	1 275		1 275
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>	<b>1 752</b>	<b>0</b>	<b>1 752</b>	<b>1 275</b>	<b>0</b>	<b>1 275</b>
			0			0
			0			0

## REPARTITION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR NATURE DE PRIX DE MARCHÉ OU DE MODELE UTILISE POUR LA VALORISATION

	31/12/11				31/12/10			
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	31 732 316			31 732 316	27 750 733			27 750 733
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option								
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	1 752			1 752	1 275			1 275
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option								

## ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT AU 31/12/2010

(en milliers de DH)

	31/12/10			31/12/09		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>						
Titres de créance négociables	7 452 379	0	7 452 379	8 124 106	0	8 124 106
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	6 974 496		6 974 496	8 086 118		8 086 118
Autres titres de créances négociables	477 883		477 883	37 988		37 988
<b>Obligations</b>	<b>567 369</b>	<b>0</b>	<b>567 369</b>	<b>137 130</b>	<b>0</b>	<b>137 130</b>
Obligations d'Etat			0	23 000		23 000
Autres obligations	567 369		567 369	114 130		114 130
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>19 730 408</b>	<b>0</b>	<b>19 730 408</b>	<b>14 863 477</b>	<b>0</b>	<b>14 863 477</b>
Opérations de pension	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
aux établissements de crédit à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	577	0	577	542	0	542
Instruments dérivés de cours de change			0	0		0
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577		577	542		542
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>	<b>27 750 733</b>	<b>0</b>	<b>27 750 733</b>	<b>23 125 255</b>	<b>0</b>	<b>23 125 255</b>
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts	0	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit						
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions	1 275	0	1 275	0	0	0
Instruments dérivés de cours de change	1 275		1 275			0
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>	<b>1 275</b>	<b>0</b>	<b>1 275</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			0			0
			0			0

## REPARTITION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR NATURE DE PRIX DE MARCHE OU DE MODELE UTILISE POUR LA VALORISATION

	31/12/10				31/12/09			
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	27 750 733			27 750 733	23 125 255			23 125 255
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option								
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	1 275			1 275				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option								

**ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE A LA VENTE au 30/06/2012**

(en milliers de DH)

	31/06/2012	décembre-11
<b>Titres de créance négociables</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale		
Autres titres de créance négociables		
<b>Obligations</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>3 088 665</b>	<b>2 628 596</b>
<i>dont titres cotés</i>	435 019	435 416
<i>dont titres non cotés</i>	2 653 646	2 193 180
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>3 088 665</b>	<b>2 628 596</b>
<b>Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente</b>	<b>-317 473</b>	<b>-298 219</b>
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-317 473	-298 219
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS</b>	<b>2 771 192</b>	<b>2 330 377</b>
<i>dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations</i>		

**ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE A LA VENTE au 31/12/2011**

(en milliers de DH)

	décembre-11	décembre-10
<b>Titres de créance négociables</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale		
Autres titres de créance négociables		
<b>Obligations</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>2 628 596</b>	<b>1 994 752</b>
<i>dont titres cotés</i>	435 416	398 228
<i>dont titres non cotés</i>	2 193 180	1 596 524
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>2 628 596</b>	<b>1 994 752</b>
<b>Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente</b>	<b>-298 219</b>	<b>-147 358</b>
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-298 219	-147 358
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS</b>	<b>2 330 377</b>	<b>1 847 394</b>
<i>dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations</i>		

**ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE A LA VENTE AU 31/12/2010**

(en milliers de DH)

	décembre-10	décembre-09
<b>Titres de créance négociables</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale		
Autres titres de créance négociables		
<b>Obligations</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>1 994 752</b>	<b>1 674 351</b>
<i>dont titres cotés</i>	398 228	417 843
<i>dont titres non cotés</i>	1 596 524	1 256 508
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>1 994 752</b>	<b>1 674 351</b>
<b>Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente</b>	<b>-147 358</b>	<b>-120 262</b>
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-147 358	-120 262
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS</b>	<b>1 847 394</b>	<b>1 554 089</b>
<i>dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations</i>		

## OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT au 30/06/2012

## PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (en milliers de DH)

	30-juin-12	31-déc-11
Comptes à vue	5 941 517	5 911 143
Prêts	11 668 095	17 945 572
Opérations de pension	135 837	5 310
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION</b>	<b>17 745 449</b>	<b>23 862 025</b>
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-39 287	-39 345
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>17 706 162</b>	<b>23 822 680</b>
	0,00	0,00

## DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	30-juin-12	31-déc-11
Comptes à vue	3 004 373	2 348 107
Emprunts	16 228 953	13 583 608
opérations de pension	11 324 463	8 916 894
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>30 557 789</b>	<b>24 848 609</b>

## OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT au 31/12/2011

## PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (en milliers de DH)

	31-déc-11	31-déc-10
Comptes à vue	5 911 143	4 904 258
Prêts	17 945 572	18 084 570
Opérations de pension	5 310	12 420
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION</b>	<b>23 862 025</b>	<b>23 001 248</b>
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-39 345	-29 816
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>23 822 680</b>	<b>22 971 432</b>
	0,00	0,00

## DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	31-déc-11	31-déc-10
Comptes à vue	2 348 107	1 222 864
Emprunts	13 583 608	9 830 254
opérations de pension	8 916 894	2 549 598
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>24 848 609</b>	<b>13 602 716</b>

## OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

## PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (en milliers de DH)

	31-déc-10	31-déc-09
Comptes à vue	4 904 258	5 179 545
Prêts	18 084 570	15 364 045
Opérations de pension	12 420	400 005
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION</b>	<b>23 001 248</b>	<b>20 943 595</b>
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-29 816	-3 448
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>22 971 432</b>	<b>20 940 147</b>
	0,00	0,00

## DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	31-déc-10	31-déc-09
Comptes à vue	1 222 864	2 178 611
Emprunts	9 830 254	8 448 615
opérations de pension	2 549 598	2 657 558
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>13 602 716</b>	<b>13 284 784</b>



## PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE au 30/06/12

## PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

(en milliers de DH)

	30-juin-12	31-déc-11
Comptes ordinaires débiteurs	18 820 699	17 335 789
Prêts consentis à la clientèle	99 138 393	89 763 953
Opérations de pension	7 816 775	9 910 252
Opérations de location-financement	9 738 203	9 650 410
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>135 514 070</b>	<b>126 660 404</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-6 370 229	-5 317 746
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>129 143 841</b>	<b>121 342 658</b>

0,00

0,00

Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique

En milliers de DH

	30-juin-12	31-déc-11
Banque au Maroc	88 814 490	83 659 441
Services Financiers Spécialisés	12 405 820	12 290 691
Activités à l'international	27 922 897	25 391 404
Gestion d'actifs	634	1 122
Autres Activités	0	0
<b>Total en principal</b>	<b>129 143 841</b>	<b>121 342 658</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>129 143 841</b>	<b>121 342 658</b>

0,00

0,00

Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

	30-juin-12	31-déc-11
Maroc	101 220 945	95 951 254
Afrique	24 948 203	22 792 100
Europe	2 974 693	2 599 304
<b>Total en principal</b>	<b>129 143 841</b>	<b>121 342 658</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>129 143 841</b>	<b>121 342 658</b>

0,00

0,00

## DETTES ENVERS LA CLIENTELE

(en milliers de DH)

	30-juin-12	31-déc-11
Comptes ordinaires créditeurs	56 493 333	57 769 414
Comptes à terme	51 010 789	52 986 886
Comptes d'épargne	21 595 332	19 881 953
Bons de caisse	3 877 091	4 911 391
Opérations de pension	1 929 387	3 602 366
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE</b>	<b>134 905 932</b>	<b>139 152 010</b>

0,00

0,00

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

En milliers de DH

	30-juin-12	31-déc-11
Banque au Maroc	93 646 697	100 669 553
Services Financiers Spécialisés	1 069 357	1 342 518
Activités à l'international	40 189 878	37 139 939
Gestion d'actifs	0	0
Autres Activités	0	0
<b>Total en principal</b>	<b>134 905 932</b>	<b>139 152 010</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>134 905 932</b>	<b>139 152 010</b>

0,00

0,00

Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

	30-juin-12	31-déc-11
Maroc	94 716 054	102 012 071
Afrique	38 829 812	36 114 558
Europe	1 360 066	1 025 381
<b>Total en principal</b>	<b>134 905 932</b>	<b>139 152 010</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>134 905 932</b>	<b>139 152 010</b>

## PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE au 31/12/2011

PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE		(en milliers de DH)	
	31-déc-11	31-déc-10	
Comptes ordinaires débiteurs	17 335 789	14 806 099	
Prêts consentis à la clientèle	89 763 953	80 789 158	
Opérations de pension	9 910 252	7 606 889	
Opérations de location-financement	9 650 410	8 616 093	
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>126 660 404</b>	<b>111 818 239</b>	
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-5 317 746	-4 450 354	
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>121 342 658</b>	<b>107 367 885</b>	
	0,00	0,00	

**Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique**

En milliers de DH

	31-déc-11	31-déc-10	
Banque au Maroc	83 659 441	73 928 891	
Services Financiers Spécialisés	12 290 691	11 390 194	
Activités à l'international	25 391 404	22 048 536	
Gestion d'actifs	1 122	264	
Autres Activités			
<b>Total en principal</b>	<b>121 342 658</b>	<b>107 367 885</b>	
Dettes rattachées			
<b>Valeur au bilan</b>	<b>121 342 658</b>	<b>107 367 885</b>	
	0,00	0,00	

**Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique**

En milliers de DH

	31-déc-11	31-déc-10	
Maroc	95 951 254	85 319 349	
Afrique	22 792 100	19 342 686	
Europe	2 599 304	2 705 850	
<b>Total en principal</b>	<b>121 342 658</b>	<b>107 367 885</b>	
Dettes rattachées			
<b>Valeur au bilan</b>	<b>121 342 658</b>	<b>107 367 885</b>	
	0,00	0,00	

**DETTES ENVERS LA CLIENTELE**

(en milliers de DH)

	31-déc-11	31-déc-10	
Comptes ordinaires créditeurs	57 769 414	53 179 017	
Comptes à terme	52 986 886	49 389 636	
Comptes d'épargne	19 881 953	17 901 496	
Bons de caisse	4 911 391	5 210 305	
Opérations de pension	3 602 366	6 338 701	
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE</b>	<b>139 152 010</b>	<b>132 019 155</b>	
	0,00	0,00	

**Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique**

En milliers de DH

	31-déc-11	31-déc-10	
Banque au Maroc	100 669 553	98 044 626	
Services Financiers Spécialisés	1 342 518	959 192	
Activités à l'international	37 139 939	33 015 337	
Gestion d'actifs	0	0	
Autres Activités			
<b>Total en principal</b>	<b>139 152 010</b>	<b>132 019 155</b>	
Dettes rattachées			
<b>Valeur au bilan</b>	<b>139 152 010</b>	<b>132 019 155</b>	
	0,00	0,00	

**Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique**

En milliers de DH

	31-déc-11	31-déc-10	
Maroc	102 012 071	99 003 818	
Afrique	36 114 558	31 989 542	
Europe	1 025 381	1 025 795	
<b>Total en principal</b>	<b>139 152 010</b>	<b>132 019 155</b>	
Dettes rattachées			
<b>Valeur au bilan</b>	<b>139 152 010</b>	<b>132 019 155</b>	

**PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE AU 31/12/2010****PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE**

(en milliers de DH)

	31-déc-10	31-déc-09
Comptes ordinaires débiteurs	14 806 099	15 338 894
Prêts consentis à la clientèle	80 789 158	72 513 141
Opérations de pension	7 606 889	2 044 922
Opérations de location-financement	8 616 093	8 024 670
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>111 818 239</b>	<b>97 921 627</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-4 450 354	-4 328 865
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>107 367 885</b>	<b>93 592 762</b>
	0,00	0,00

**Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique**

En milliers de DH

	31-déc-10	31-déc-09
Banque au Maroc	73 928 891	63 618 992
Services Financiers Spécialisés	11 390 194	10 666 169
Activités à l'international	22 048 536	19 307 355
Gestion d'actifs	264	246
Autres Activités	0	0
<b>Total en principal</b>	<b>107 367 885</b>	<b>93 592 762</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>107 367 885</b>	<b>93 592 762</b>
	0,00	0,00

**Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique**

En milliers de DH

	31-déc-10	31-déc-09
Maroc	85 319 349	74 285 406
Afrique	19 342 686	16 489 224
Europe	2 705 850	2 818 132
<b>Total en principal</b>	<b>107 367 885</b>	<b>93 592 762</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>107 367 885</b>	<b>93 592 762</b>
	0,00	0,00

**DETTES ENVERS LA CLIENTELE**

(en milliers de DH)

	31-déc-10	31-déc-09
Comptes ordinaires créditeurs	53 179 017	56 118 940
Comptes à terme	49 389 636	41 086 369
Comptes d'épargne	17 901 496	16 119 692
Bons de caisse	5 210 305	4 025 282
Opérations de pension	6 338 701	5 145 789
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE</b>	<b>132 019 155</b>	<b>122 496 072</b>
	0,00	0,00

**Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique**

En milliers de DH

	31-déc-10	31-déc-09
Banque au Maroc	98 044 626	96 265 848
Services Financiers Spécialisés	959 192	692 038
Activités à l'international	33 015 337	25 538 186
Gestion d'actifs	0	0
Autres Activités	0	0
<b>Total en principal</b>	<b>132 019 155</b>	<b>122 496 072</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>132 019 155</b>	<b>122 496 072</b>
	0,00	0,00

**Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique**

En milliers de DH

	31-déc-10	31-déc-09
Maroc	99 003 818	96 957 885
Afrique	31 989 542	24 644 711
Europe	1 025 795	893 476
<b>Total en principal</b>	<b>132 019 155</b>	<b>122 496 072</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>132 019 155</b>	<b>122 496 072</b>

**DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE au 30/06/12**  
 (en milliers de DH)

	30-juin-12	31-déc-11
<b>Autres dettes représentées par un titre</b>	<b>12 584 898</b>	<b>12 008 860</b>
titres de créances négociables	12 584 898	12 008 860
emprunts obligataires		
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>4 604 890</b>	<b>3 803 161</b>
Emprunt subordonnés	4 604 890	3 803 161
à durée déterminée	1 830 480	3 803 161
à durée indéterminée	2 774 410	
<b>Titres subordonnés</b>	<b>0</b>	<b>860 172</b>
à durée déterminée		
à durée indéterminée		860 172
<b>Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	<b>197 210</b>	<b>241 048</b>
<b>Total</b>	<b>17 386 998</b>	<b>16 913 241</b>

**DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE**  
 (en milliers de DH)

	31-déc-11	31-déc-10
<b>Autres dettes représentées par un titre</b>	<b>12 008 860</b>	<b>11 444 054</b>
titres de créances négociables	12 008 860	11 444 054
emprunts obligataires		
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>3 803 161</b>	<b>3 675 588</b>
Emprunt subordonnés	3 803 161	3 675 588
à durée déterminée	3 803 161	3 675 588
à durée indéterminée		
<b>Titres subordonnés</b>	<b>860 172</b>	<b>864 626</b>
à durée déterminée		
à durée indéterminée	860 172	864 626
<b>Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	<b>241 048</b>	<b>94 283</b>
<b>Total</b>	<b>16 913 241</b>	<b>16 078 551</b>

**DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE AU 31/12/2010**  
 (en milliers de DH)

	31-déc-10	31-déc-09
<b>Autres dettes représentées par un titre</b>	<b>11 444 054</b>	<b>8 501 072</b>
titres de créances négociables	11 444 054	8 501 072
emprunts obligataires		
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>3 675 588</b>	<b>4 247 262</b>
Emprunt subordonnés	3 675 588	4 247 262
à durée déterminée	3 675 588	4 247 262
à durée indéterminée		
<b>Titres subordonnés</b>	<b>864 626</b>	<b>791 280</b>
à durée déterminée		
à durée indéterminée	864 626	791 280
<b>Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	<b>94 283</b>	<b>81 280</b>
<b>Total</b>	<b>16 078 551</b>	<b>13 620 894</b>

## ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ECHEANCE au 30/06/12

(en milliers de DH)

	30-juin-12	31-déc-11
<b>Titres de créance négociables</b>	<b>9 270 062</b>	<b>8 756 623</b>
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	9 264 283	8 721 040
Autres titres de créance négociables	5 779	35 583
<b>Obligations</b>	<b>827 925</b>	<b>834 288</b>
Obligations d'Etat		
Autres Obligations	827 925	834 288
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À LEUR ECHEANCE</b>	<b>10 097 987</b>	<b>9 590 911</b>

## ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ECHEANCE au 31/12/2011

(en milliers de DH)

	31-déc-11	31-déc-10
<b>Titres de créance négociables</b>	<b>8 756 623</b>	<b>7 647 008</b>
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	8 721 040	7 249 630
Autres titres de créance négociables	35 583	397 378
<b>Obligations</b>	<b>834 288</b>	<b>674 085</b>
Obligations d'Etat		
Autres Obligations	834 288	674 085
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À LEUR ECHEANCE</b>	<b>9 590 911</b>	<b>8 321 093</b>

## ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ECHEANCE AU 31/12/2010

(en milliers de DH)

	31-déc-10	31-déc-09
<b>Titres de créance négociables</b>	<b>7 647 008</b>	<b>5 673 267</b>
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	7 249 630	5 237 756
Autres titres de créance négociables	397 378	435 511
<b>Obligations</b>	<b>674 085</b>	<b>694 661</b>
Obligations d'Etat		
Autres Obligations	674 085	694 661
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À LEUR ECHEANCE</b>	<b>8 321 093</b>	<b>6 367 928</b>

**IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES au 30/06/12**

(en milliers de DH)

	30-juin-12	31-déc-11
Impôts courants	272 847	408 979
impôts différés	377 969	321 084
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>650 816</b>	<b>730 063</b>
Impôts courants	163 954	324 592
impôts différés	967 348	934 127
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>1 131 302</b>	<b>1 258 719</b>

**IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES au 31/12/2011**

(en milliers de DH)

	31-déc-11	31-déc-10
Impôts courants	408 979	383 596
impôts différés	321 084	371 417
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>730 063</b>	<b>755 013</b>
Impôts courants	324 592	316 356
impôts différés	934 127	906 568
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>1 258 719</b>	<b>1 222 924</b>

**IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES au 31/12/2010**

(en milliers de DH)

	31-déc-10	31-déc-09
Impôts courants	383 596	527 064
impôts différés	371 417	543 064
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>755 013</b>	<b>1 070 128</b>
Impôts courants	316 356	171 994
impôts différés	906 568	1 069 008
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>1 222 924</b>	<b>1 241 002</b>

## COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS au 30/06/12

(en milliers de DH)

	30-juin-12	31-déc-11
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	4 811	5 110
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	33 938	24 020
Comptes d'encaissement	295 130	297 910
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	500 766	356 710
Autres débiteurs et actifs divers	3 658 604	3 875 291
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	<b>4 493 249</b>	<b>4 559 041</b>
Dépôts de garantie reçus	59 445	60 221
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	6 657 848	4 230 455
Comptes d'encaissement	1 262 963	685 798
charges à payer et produits constatés d'avance	389 205	365 626
Autres créditeurs et passifs divers	3 499 800	3 628 970
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>	<b>11 869 261</b>	<b>8 971 070</b>

## COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

(en milliers de DH)

	31-déc-11	31-déc-10
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	5 110	3 528
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	24 020	95 780
Comptes d'encaissement	297 910	201 318
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	356 710	209 599
Autres débiteurs et actifs divers	3 875 291	2 750 497
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	<b>4 559 041</b>	<b>3 260 722</b>
Dépôts de garantie reçus	60 221	34 630
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	4 230 455	3 805 576
Comptes d'encaissement	685 798	603 085
charges à payer et produits constatés d'avance	365 626	424 193
Autres créditeurs et passifs divers	3 628 970	3 226 500
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>	<b>8 971 070</b>	<b>8 093 984</b>

## COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS AU 31/12/2010

(en milliers de DH)

	31-déc-10	31-déc-09
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	3 528	3 086
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	95 780	8 071
Comptes d'encaissement	201 318	329 226
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	209 599	244 114
Autres débiteurs et actifs divers	2 750 497	2 984 163
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	<b>3 260 722</b>	<b>3 568 660</b>
Dépôts de garantie reçus	34 630	26 597
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	3 805 576	4 684 858
Comptes d'encaissement	603 085	654 997
charges à payer et produits constatés d'avance	424 193	529 596
Autres créditeurs et passifs divers	3 226 500	2 340 523
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>	<b>8 093 984</b>	<b>8 236 571</b>

## PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE au 30/06/12

(en milliers de DH)

	30-juin-12	31-déc-11
ACMAR	22 837	21 180
Banque de Développement du Mali	197 268	184 792
Casablanca Finance Markets	31 628	31 752
Eurafric	-6 779	-3 503
Hanouty	3 783	7 165
Société Conseil Ingénierie et Développement	118 479	112 177
Participations dans sociétés mises en équivalences détenues par les filiales	43 519	45 795
<b>PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE</b>	<b>410 735</b>	<b>399 358</b>
	0,00	0,00

Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

(en milliers de DH)

	Total du bilan juin 2012	Produit net bancaire- chiffre d'affaires juin 2012	Résultat net part du groupe juin 2011
ACMAR	395 121	44 779	1 657
Banque de Développement du Mali	7 101 434	399 606	22 750
Casablanca Finance Markets	297 904	3 208	299
Eurafric	211 913	1 234	-2 422
Hanouty	26 285	-3 147	-1 612
Conseil Ingénierie et Développement	488 747	41 833	10 969

## PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE au 31/12/2011

(en milliers de DH)

	31-déc-11	31-déc-10
ACMAR	21 180	16 180
Banque de Développement du Mali	184 792	161 904
Casablanca Finance Markets	31 752	32 398
Eurafric	-3 503	3 559
Hanouty	7 165	17 821
Société Conseil Ingénierie et Développement	112 177	100 851
Participations dans sociétés mises en équivalences détenues par les filiales	45 795	49 458
<b>PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE</b>	<b>399 358</b>	<b>382 171</b>
	0	0

Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

(en milliers de DH)

	Total du bilan décembre 2011	Produit net bancaire- chiffre d'affaires décembre 2011	Résultat net part du groupe décembre 2011
ACMAR	445 506	34 896	4 741
Banque de Développement du Mali	7 101 434	399 606	32 471
Casablanca Finance Markets	297 904	5 826	482
Eurafric	225 102	3 624	-7 072
Hanouty	52 222	-21 190	-10 349
Société Conseil Ingénierie et Développement	480 921	53 010	13 108

## PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE AU 31/12/2010

(en milliers de DH)

	31-déc-10	31-déc-09
ACMAR	16 180	15 103
Banque de Développement du Mali	161 904	145 070
Casablanca Finance Markets	32 398	42 859
Eurafric	3 559	4 603
Hanouty	17 821	33 053
Société Conseil Ingénierie et Développement	100 851	86 362
Participations dans sociétés mises en équivalences détenues par les filiales	49 458	35 854
<b>PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE</b>	<b>382 171</b>	<b>362 904</b>
	0	0

Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

(en milliers de DH)

	Total du bilan décembre 2010	Produit net bancaire- chiffre d'affaires décembre 2010	Résultat net part du groupe décembre 2010
ACMAR	295 590	28 997	645
Banque de Développement du Mali	5 737 187	360 000	23 281
Casablanca Finance Markets	212 952	9 429	1 323
Eurafric	217 427	83 021	-1 044
Hanouty	130 856	43 765	-24 505
Société Conseil Ingénierie et Développement	422 887	256 957	12 594



## IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION au 30/06/12

(en milliers de DH)

	30-juin-12			31-déc-11		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>8 403 984</b>	<b>3 261 472</b>	<b>5 142 512</b>	<b>8 152 649</b>	<b>3 088 523</b>	<b>5 064 126</b>
Terrains et constructions	2 603 023	573 328	2 029 695	2 617 698	534 135	2 083 563
Equipement, Mobilier, Installations	2 940 326	1 342 419	1 597 907	2 859 747	1 290 230	1 569 517
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	2 860 635	1 345 725	1 514 910	2 675 204	1 264 158	1 411 046
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>1 452 705</b>	<b>745 408</b>	<b>707 297</b>	<b>1 339 715</b>	<b>694 634</b>	<b>645 081</b>
Logiciels informatiques acquis	901 184	443 493	457 691	821 009	410 414	410 595
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	551 521	301 915	249 606	518 706	284 220	234 486
<b>Immeubles de placements</b>	<b>674 175</b>	<b>51 599</b>	<b>622 576</b>	<b>594 302</b>	<b>47 203</b>	<b>547 099</b>

## IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION au 31/12/2011

(en milliers de DH)

	31-déc-11			31-déc-10		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>8 152 649</b>	<b>3 088 523</b>	<b>5 064 126</b>	<b>7 920 516</b>	<b>3 125 374</b>	<b>4 795 142</b>
Terrains et constructions	2 617 698	534 135	2 083 563	2 370 751	472 701	1 898 050
Equipement, Mobilier, Installations	2 859 747	1 290 230	1 569 517	3 117 391	1 184 094	1 933 297
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	2 675 204	1 264 158	1 411 046	2 432 374	1 468 579	963 795
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>1 339 715</b>	<b>694 634</b>	<b>645 081</b>	<b>1 214 476</b>	<b>563 271</b>	<b>651 205</b>
Logiciels informatiques acquis	821 009	410 414	410 595	676 689	326 698	349 991
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	518 706	284 220	234 486	537 787	236 573	301 214
<b>Immeubles de placements</b>	<b>594 302</b>	<b>47 203</b>	<b>547 099</b>	<b>560 214</b>	<b>39 547</b>	<b>520 667</b>

## IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION AU 31/12/2010

(en milliers de DH)

	31-déc-10			31-déc-09		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>7 920 516</b>	<b>3 125 374</b>	<b>4 795 142</b>	<b>7 051 066</b>	<b>2 825 310</b>	<b>4 225 756</b>
Terrains et constructions	2 370 751	472 701	1 898 050	2 517 780	472 289	2 045 491
Equipement, Mobilier, Installations	3 117 391	1 184 094	1 933 297	2 740 707	1 296 882	1 443 825
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	2 432 374	1 468 579	963 795	1 792 579	1 056 139	736 440
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>1 214 476</b>	<b>563 271</b>	<b>651 205</b>	<b>1 051 322</b>	<b>408 978</b>	<b>642 344</b>
Logiciels informatiques acquis	676 689	326 698	349 991	581 858	96 102	485 756
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	537 787	236 573	301 214	469 464	312 876	156 588
<b>Immeubles de placements</b>	<b>560 214</b>	<b>39 547</b>	<b>520 667</b>	<b>546 548</b>	<b>37 558</b>	<b>508 990</b>

**Ecart d'acquisition**

(en milliers de DH)

	30-juin-12	31-déc-11
<b>Valeur brute comptable en début de période</b>	<b>832 470</b>	<b>531 006</b>
<b>Cumul des dépréciations enregistrées en début de période</b>		
<b>Valeur nette comptable en début de période</b>	<b>832 470</b>	<b>531 006</b>
Acquisitions	112 576	403 987
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements (*)		-102 523
<b>Valeur brute comptable en fin de période</b>	<b>945 046</b>	<b>832 470</b>
<b>Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période</b>		
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>945 046</b>	<b>832 470</b>
	0,0	0,0

(\*) la constatation de corrections concernant le Good Will comptabilisé antérieurement sur le titre Hanouty.

Les écarts d'acquisition se répartissent par pôles de la manière suivante :

(en milliers de DH)

	Valeur nette comptable 06/2012	Valeur nette comptable 12/2011
Maghrébaïl	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	5 174	5 174
Maroc Factoring	1 703	1 703
Bmce Capital Bourse	2 618	2 618
Bmce International (Madrid)	3 354	3 354
Bank Of Africa	207 863	207 863
LOCASOM	98 725	98 725
Hanouty	0	0
CID	14 555	14 555
Autres	596 849	484 273
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>945 046</b>	<b>832 470</b>

## ECARTS D'ACQUISITION au 31/12/2011

(en milliers de DH)

	31-déc-11	31-déc-10
<b>Valeur brute comptable en début de période</b>	<b>531 006</b>	<b>485 515</b>
<b>Cumul des dépréciations enregistrées en début de période</b>		
<b>Valeur nette comptable en début de période</b>	<b>531 006</b>	<b>485 515</b>
Acquisitions	403 987	45 491
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements (*)	-102 523	
<b>Valeur brute comptable en fin de période</b>	<b>832 470</b>	<b>531 006</b>
<b>Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période</b>		
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>832 470</b>	<b>531 006</b>
	0,0	0,0

(\*) la constatation de corrections concernant le Good Will comptabilisé antérieurement sur le titre Hanouty.

Les écarts d'acquisition se répartissent par pôles de la manière suivante :

(en milliers de DH)

	Valeur nette comptable 12/2011	Valeur nette comptable 12/2010
Maghrébaïl	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	5 174	5 174
Maroc Factoring	1 703	1 703
Bmce Capital Bourse	2 618	2 618
Bmce International (Madrid)	3 354	3 354
Bank Of Africa	207 863	207 863
LOCASOM	98 725	98 725
Hanouty	0	102 523
CID	14 555	14 555
Autres	484 273	80 286
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>832 470</b>	<b>531 006</b>

## ECARTS D'ACQUISITION AU 31/12/2010

(en milliers de DH)

	31-déc-10	31-déc-09
<b>Valeur brute comptable en début de période</b>	<b>485 515</b>	<b>249 969</b>
<b>Cumul des dépréciations enregistrées en début de période</b>		
<b>Valeur nette comptable en début de période</b>	<b>485 515</b>	<b>249 969</b>
Acquisitions	45 491	235 546
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
<b>Valeur brute comptable en fin de période</b>	<b>531 006</b>	<b>485 515</b>
<b>Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période</b>		
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>531 006</b>	<b>485 515</b>
	0,0	0,0

Les écarts d'acquisition se répartissent par pôles de la manière suivante :

(en milliers de DH)

	Valeur nette comptable 12/2010	Valeur nette comptable 12/2009
Maghrébaïl	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	5 174	5 174
Maroc Factoring	1 703	1 703
Bmce Capital Bourse	2 618	2 618
Bmce International (Madrid)	3 354	3 354
Bank Of Africa	207 863	207 863
LOCASOM	98 725	98 725
Hanouty	102 523	102 523
CID	14 555	16 773
Autres	80 286	32 577
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>531 006</b>	<b>485 515</b>

<b>PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES au 30/06/12</b>		
		(en milliers de DH)
	30-juin-12	31-déc-11
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE</b>	457 440	349 988
Dotations aux provisions	64 085	93 783
Reprises de provisions	-69 546	14 713
Utilisation des provisions		
Variation des parités monétaires et divers	5 295	-1 044
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>457 274</b>	<b>457 440</b>

**PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES au 31/12/2011**

(en milliers de DH)

	31-déc-11	31-déc-10
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE</b>	349 988	300 492
Dotations aux provisions	93 783	76 733
Reprises de provisions	14 713	-26 615
Utilisation des provisions		
Variation des parités monétaires et divers	-1 044	-621
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>457 440</b>	<b>349 989</b>

**PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES AU 31/12/2010**

(en milliers de DH)

	31-déc-10	31-déc-09
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE</b>	300 492	325 453
Dotations aux provisions	76 733	60 258
Reprises de provisions	-26 615	-85 219
Utilisation des provisions	0	
Variation des parités monétaires et divers	-621	
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>349 989</b>	<b>300 492</b>

**ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT au 30/06/12**

(en milliers de DH)

	30-juin-12	31-déc-11
<b>Engagements de financements donnés</b>	<b>14 759 220</b>	<b>17 113 203</b>
Aux établissements de crédit	1 696 870	1 401 513
A la clientèle	13 062 350	15 711 690
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>1 340 045</b>	<b>1 926 289</b>
des établissements de crédit	1 340 045	1 926 289
de la clientèle	0	0

**ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT au 31/12/2011**

(en milliers de DH)

	31-déc-11	31-déc-10
<b>Engagements de financements donnés</b>	<b>17 113 203</b>	<b>16 105 804</b>
Aux établissements de crédit	1 401 513	1 312 750
A la clientèle	15 711 690	14 793 054
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>1 926 289</b>	<b>1 798 907</b>
des établissements de crédit	1 926 289	1 798 907
de la clientèle	0	0

**ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT AU 31/12/2010**

(en milliers de DH)

	31-déc-10	31-déc-09
<b>Engagements de financements donnés</b>	<b>16 105 804</b>	<b>15 296 720</b>
Aux établissements de crédit	1 312 750	866 886
A la clientèle	14 793 054	14 429 834
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>1 798 907</b>	<b>1 826 644</b>
des établissements de crédit	1 798 907	1 616 285
de la clientèle	0	210 359

**ENGAGEMENTS DE GARANTIE donnés au 30/06/12**

(en milliers de DH)

	30-juin-12	31-déc-11
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>20 061 119</b>	<b>18 996 469</b>
D'ordre des établissements de crédit	8 088 951	6 745 730
D'ordre de la clientèle	11 972 168	12 250 739
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>35 421 969</b>	<b>32 303 600</b>
des établissements de crédit	33 889 643	30 263 580
de l'état et d'autres organismes de garantie	1 532 327	2 040 020

**ENGAGEMENTS DE GARANTIE au 31/12/2011**

(en milliers de DH)

	31-déc-11	31-déc-10
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>18 996 469</b>	<b>17 383 319</b>
D'ordre des établissements de crédit	6 745 730	6 351 977
D'ordre de la clientèle	12 250 739	11 031 342
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>32 303 600</b>	<b>31 248 759</b>
des établissements de crédit	30 263 580	29 861 661
de l'état et d'autres organismes de garantie	2 040 020	1 387 098

**ENGAGEMENTS DE GARANTIE AU 31/12/2010**

(en milliers de DH)

	31-déc-10	31-déc-09
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>17 383 319</b>	<b>14 312 792</b>
D'ordre des établissements de crédit	6 351 977	4 501 171
D'ordre de la clientèle	11 031 342	9 811 621
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>31 248 759</b>	<b>22 431 855</b>
des établissements de crédit	29 861 661	21 666 747
de l'état et d'autres organismes de garantie	1 387 098	765 108

## REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL au 30/06/12

### 7.1 Descriptif de la méthode d'évaluation

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité fin de carrière. L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19

### 7.2 SYNTHESE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES REGIMES EXISTANTS

#### 7.2.1 Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

(En dh)

	30-juin-12	31-déc-11
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	230 142 681	230 679 497
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
<b>TOTAL</b>	<b>230 142 681</b>	<b>230 679 497</b>

#### 7.2.2 Hypothèses de base des calculs

<i>En pourcentage</i>	30-juin-12	31-déc-11
Taux d'actualisation	4,50%	4,50%
Taux d'évolution des salaires	3%	3%
Taux de rendement des actifs	N/A	N/A
Autres	11%	11%

### 7.3 COÛT DES REGIMES POSTERIEURS A L'EMPLOI

	30-juin-12	31-déc-11
Charge normale de l'exercice	8 523 138	14 571 320
Charge d'intérêt	4 886 652	9 842 698
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes	-	11 352 669
Indemnités supplémentaires		
Autre		
<b>Coût net de la période</b>	<b>13 409 790</b>	<b>35 766 687</b>
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

### 7.4 EVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

	30-juin-12	31-déc-11
<b>Dette actuarielle d'ouverture</b>	<b>230 679 497</b>	<b>219 185 849</b>
Charge normale de l'exercice	8 523 138	25 923 989
Charge d'intérêt	4 886 652	9 842 698
Ecarts d'expérience		
Autres écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes		-
Prestations versées	- 13 946 606	- 24 273 039
Indemnités supplémentaires		
Autre		
<b>Dette actuarielle de clôture</b>	<b>230 142 681</b>	<b>230 679 497</b>
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

## REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

### 7.1 Descriptif de la méthode d'évaluation

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité fin de carrière.  
L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19

### 7.2 SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS

#### 7.2.1 Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

(En dh)

	31-déc-11	31-déc-10
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	230 679 497	219 185 849
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
<b>TOTAL</b>	<b>230 679 497</b>	<b>219 185 849</b>

#### 7.2.2 Hypothèses de base des calculs

En pourcentage	31-déc-11	31-déc-10
Taux d'actualisation	4,50%	4,50%
Taux d'évolution des salaires	3%	4%
Taux de rendement des actifs	N/A	N/A
Autres	11%	11%

#### 7.3 COÛT DES RÉGIMES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

	31-déc-11	31-déc-10
Charge normale de l'exercice	14 571 320	14 846 056
Charge d'intérêt	9 842 698	9 647 926
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes	11 352 669	-
Indemnités supplémentaires		
Autre		
<b>Coût net de la période</b>	<b>35 766 687</b>	<b>24 493 982</b>
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

#### 7.4 ÉVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

	31-déc-11	31-déc-10
<b>Dette actuarielle d'ouverture</b>	<b>219 185 849</b>	<b>218 405 340</b>
Charge normale de l'exercice	25 923 989	14 846 056
Charge d'intérêt	9 842 698	9 647 926
Écarts d'expérience		
Autres écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes		-
Prestations versées	- 24 273 039	- 23 713 473
Indemnités supplémentaires		
Autre		
<b>Dette actuarielle de clôture</b>	<b>230 679 497</b>	<b>219 185 849</b>
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		



## REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL AU 31/12/2010

### 7.1 Descriptif de la méthode d'évaluation

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité fin de carrière. L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19

### 7.2 SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS

#### 7.2.1 Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

(En dh)

	31-déc-09	31-déc-10
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	218 405 340	219 185 849
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
<b>TOTAL</b>		

#### 7.2.2 Hypothèses de base des calculs

<i>En pourcentage</i>	31-déc-09	31-déc-10
Taux d'actualisation	4,50%	4,50%
Taux d'évolution des salaires	4%	4%
Taux de rendement des actifs	N/A	N/A
Autres	11%	11%
<b>TOTAL</b>		

#### 7.3 COÛT DES RÉGIMES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

	31-déc-09	31-déc-10
Charge normale de l'exercice	7 045 904	14 846 056
Charge d'intérêt	4 484 394	9 647 926
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes	-	-
Indemnités supplémentaires		
Autre		
<b>Coût net de la période</b>	<b>11 530 298</b>	<b>24 493 982</b>
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

#### 7.4 ÉVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

	31-déc-09	31-déc-10
<b>Dettes actuarielles d'ouverture</b>	<b>206 691 897</b>	<b>218 405 340</b>
Charge normale de l'exercice	14 091 793	14 846 056
Charge d'intérêt	8 968 788	9 647 926
Écarts d'expérience		
Autres écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes	696 288	-
Prestations versées	- 12 043 426	- 23 713 473
Indemnités supplémentaires		
Autre		
<b>Dettes actuarielles de clôture</b>	<b>218 405 340</b>	<b>219 185 849</b>
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

**8.1 EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION au 30/06/12**

	juin-12	déc-11
CAPITAL (dh)	1 719 633 900	1 719 633 900
Nbre Actions	171 963 390	171 963 390
Resultat Part groupe (dh)	360 189 000	850 199 000
Resultat par Action (dh)	2,1	4,9

**8.1 EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION au 31/12/2011**

	déc-11	déc-10
CAPITAL (dh)	1 719 633 900	1 719 633 900
Nbre Actions	171 963 390	171 963 390
Resultat Part groupe (dh)	850 199 000	818 969 000
Resultat par Action (dh)	4,9	4,8

**8.1 EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION AU 31/12/2010**

	déc-10	déc-09
CAPITAL (dh)	1 719 633 900	1 587 513 900
Nbre Actions	171 963 390	158 751 390
Resultat Part groupe (dh)	818 969 000	384 821 000
Resultat par Action (dh)	4,8	2,4

## 8.2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION au 30/06/12

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaire	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actif	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,48%	74,48%	I.G.
BMCE INTERNATIONAL MADRID	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DES BANQUES	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL UK	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	59,48%	59,48%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,31%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
CASABLANCA FINANCE MARKETS	Banque d'Affaire	24,56%	24,56%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUTY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	38,90%	38,90%	M E E

## 8.2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION au 31/12/2011

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaire	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actif	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,50%	74,50%	I.G.
BMCE INTERNATIONAL MADRID	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DES BANQUES	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL UK	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	59,40%	59,40%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,30%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
CASABLANCA FINANCE MARKETS	Banque d'Affaire	24,56%	24,56%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUTY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	38,90%	38,90%	M E E

**8.2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaire	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actif	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	73,87%	73,87%	I.G.
BMCE INTERNATIONAL MADRID	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DES BANQUES	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
MEDI CAPITAL PLC	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	55,77%	55,77%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	76,00%	73,06%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
CASABLANCA FINANCE MARKETS	Banque d'Affaire	24,56%	24,56%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUTY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	38,90%	38,90%	M E E

**PARTIES LIEES au 30/06/12****8.4.1 Relation entre les sociétés consolidées du groupe**

(en milliers de DH)

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
<b>Actif</b>			
<b>Prêts, avances et titres</b>		<b>21 866</b>	<b>7 809 320</b>
Comptes ordinaires		4 441	3 463 010
Prêts		17 425	871 363
Titres			3 474 947
Opération de location financement			
<b>Actif divers</b>			<b>415 321</b>
<b>Total</b>			<b>8 224 641</b>
<b>Passif</b>			
<b>Dépôts</b>		<b>9 860</b>	<b>4 480 205</b>
Comptes ordinaires		9 860	4 305 153
Autres emprunts			175 052
<b>Dettes représentées par un titre</b>			<b>3 267 987</b>
<b>Passif divers</b>			<b>476 449</b>
<b>Total</b>			<b>8 224 641</b>
<b>Engagements de financement et de garantie</b>			
Engagements donnés			667 169
Engagements reçus			667 169

**8.4.2 Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées**

(en milliers de DH)

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		-8 506	-109 605
Intérêts et charges assimilées		11 050	113 320
Commissions (produits)			-26 525
Commissions (charges)			13 108
Prestations de services données			
Prestations de services reçues			
Loyers reçus			-65 791
Autres			75 476

**PARTIES LIEES au 31/12/2011****8.4.1 Relation entre les sociétés consolidées du groupe**

(en milliers de DH)

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
<b>Actif</b>			
<b>Prêts, avances et titres</b>		<b>8 100</b>	<b>6 432 432</b>
Comptes ordinaires			1 600 458
Prêts		8 100	4 734 587
Titres			97 387
Opération de location financement			
<b>Actif divers</b>			<b>52 923</b>
<b>Total</b>			<b>6 485 355</b>
<b>Passif</b>			
<b>Dépôts</b>			<b>6 478 938</b>
Comptes ordinaires			1 045 065
Autres emprunts		2 988	5 433 873
<b>Dettes représentées par un titre</b>			<b>64 000</b>
<b>Passif divers</b>			<b>42 417</b>
<b>Total</b>			<b>6 585 355</b>
<b>Engagements de financement et de garantie</b>			
Engagements donnés			943 525
Engagements reçus			943 525

**8.4.2 Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées**

(en milliers de DH)

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		18 500	208 908
Intérêts et charges assimilées		7 886	199 105
Commissions (produits)			48 645
Commissions (charges)			26 496
Prestations de services données			
Prestations de services reçues			
Loyers reçus			121 699
Autres			153 651

**8.4.3 Rémunération des principaux dirigeants**

Avantages à court terme	
Avantages postérieurs à l'emploi	
Autres avantages à long terme	
Indemnités de fin de contrat de travail	
Paiements en actions	

**PARTIES LIEES au 31/12/2010****8.4.1 Relation entre les sociétés consolidées du groupe**

(en milliers de DH)

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
<b>Actif</b>			
<b>Prêts, avances et titres</b>		<b>26 064</b>	<b>5 609 921</b>
Comptes ordinaires			1 043 716
Prêts		26 064	4 443 305
Titres			122 900
Opération de location financement			
<b>Actif divers</b>			<b>146 437</b>
<b>Total</b>			<b>5 756 358</b>
<b>Passif</b>			
<b>Dépôts</b>		<b>10 724</b>	<b>5 487 124</b>
Comptes ordinaires			1 043 714
Autres emprunts		10724	4 443 410
<b>Dettes représentées par un titre</b>			<b>86 999</b>
<b>Passif divers</b>			<b>182 245</b>
<b>Total</b>			<b>5 756 368</b>
<b>Engagements de financement et de garantie</b>			
Engagements donnés			623 813
Engagements reçus			623 813

**8.4.2 Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées**

(en milliers de DH)

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		72 347	164 034
Intérêts et charges assimilées		11 704	145 962
Commissions (produits)			21 713
Commissions (charges)			41 907
Prestations de services données			
Prestations de services reçues			
Loyers reçus			93 346
Autres			91 224

**8.4.3 Rémunération des principaux dirigeants**

Avantages à court terme	
Avantages postérieurs à l'emploi	
Autres avantages à long terme	
Indemnités de fin de contrat de travail	
Paiements en actions	





## Modalités de souscriptions

	Tranche A Cotée taux fixe	Tranche B Cotée Taux révisable	Tranche C non cotée Taux fixe	Tranche D non cotée Taux révisable
--	------------------------------	-----------------------------------	----------------------------------	---------------------------------------

### Nombre de titres demandés

### Taux souscrit

### Montant global (en dirhams)

Nous souscrivons sous forme d'engagement ferme et irrévocable à l'émission d'obligations subordonnées BMCE BANK à hauteur du montant total ci-dessus.

Nous avons pris connaissance que, si les souscriptions dépassent le montant de l'émission, nous serons servis proportionnellement à notre demande.

Nous autorisons par la présente notre dépositaire à débiter notre compte du montant correspondant aux obligations BMCE BANK qui nous seront attribuées.

L'exécution du présent bulletin de souscription est conditionnée par la disponibilité des obligations BMCE BANK pour chaque tranche.

Nous déclarons avoir pris connaissance que la commission d'admission à la Bourse de Casablanca s'élève à 0,05% du montant des souscriptions, plafonnée à MAD 10 000 HT. La TVA appliquée est de 10%. Aucune autre commission ne sera facturée au souscripteur.

## Cachet et signature du souscripteur

*(Précédé de la mention Lu et Approuvé)*

### Avertissement :

*« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur.*

*Une note d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la Bourse de Casablanca »*

<sup>1</sup>Code d'identité :                      Registre de commerce pour les personnes morales, Numéro et date d'agrément pour les OPCVM

<sup>2</sup>Qualité du souscripteur

**A** OPCVM

**B** Compagnies financières

**C** Etablissements de crédit

**D** Entreprises d'assurance et de réassurance

**E** Caisse de Dépôt et de Gestion

**F** Organisme de retraite et de pension

## **VIII. RAPPORTS DE NOTATION DE BMCE BANK**

---

- ✦ **Fitch Ratings**
- ✦ **Capital Intelligence**
- ✦ **Standard & Poor's**
- ✦ **Moody's**

Fitch Ratings-London/Paris-23 February 2012: Fitch Ratings has affirmed Morocco-based Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie's (BMCI) National Long-term rating at 'AAA(mar)' with Stable Outlook, Short-term rating at 'F1+(mar)' and Support Rating at '2'. Fitch has also affirmed BMCE Bank's Support Rating at '3'. A full list of rating actions is at the end of this comment.

BMCI's National and Support Ratings are based on support from its main (66.7%) shareholder, BNP Paribas (BNPP; 'A+/Stable/F1+'). Given BNPP's strong capacity and history of support to group entities, Fitch believes that there is high probability of support to BMCI from BNPP if required. Nevertheless BMCI's Support Rating is constrained by Morocco's Country Ceiling of 'BBB'.

BMCI is well integrated into the group. BNPP controls BMCI's supervisory board, is broadly present in the bank's senior management, and tightly oversees its risks. In Fitch's view BNPP remains committed to developing retail banking in North Africa and BMCI fits into BNPP's strategy.

The bank's profitability has been historically satisfactory reflecting the resilient Moroccan economic environment, the bank's prudent strategy and tight control of operating costs. Asset quality indicators remained adequate at end-H111 and compared favourably to other major Moroccan banks, despite the integration of BNPP's consumer business in Morocco (Cetelem Maroc) into BMCI's consumer arm (BMCI Credit Conso), which resulted in a moderate increase in impaired loans. BMCI's material concentration by obligor (the top 20 on- and off-balance sheet obligors net of BNPP guarantees accounted for 1.5x BMCI's Fitch core capital at end-H111) could result in a rapid asset quality deterioration in case of an economic downturn.

Although supported by a large client deposit base (72% of funding at end-H111), BMCI's funding structure is increasingly reliant on markets through certificate of deposit issuance. However, BMCI's liquidity risk is mitigated by the holding of a portfolio of securities eligible for repos with the local central bank (MAD4.1bn at end-H111) and by BNPP's standby credit line.

BMCI's Fitch Core Capital ratio (12.14% at end-H111) is reasonable, but undermined by BMCI's loan book concentration.

BMCE Bank's Support Rating of '3' reflects Fitch's view that the Moroccan authorities would provide support to BMCE Bank if needed, given its strong franchise in the country. Nevertheless the probability of support is moderate considering Morocco's sovereign financial strength ('BBB-/Stable').

BMCE is the third-largest bank by total assets in Morocco. It is largely owned by FinanceCom, a local private company (37.6% stake at end-H111), and France's Banque Federative du Credit Mutuel (BFCM; 'A+/Stable/F1+'), which holds a 24.6% stake. Fitch does not have visibility of FinanceCom's business and financial standing to assess its ability and willingness to support BMCE. BFCM has a high ability to support BMCE. However, Fitch views its willingness to support BMCE as modest at this stage.

The ratings actions are as follows:

**BMCI**  
National Long-term rating: affirmed at 'AAA (mar)'; Outlook Stable  
National Short-term rating affirmed at 'F1+ (mar)';  
Support Rating: affirmed at '2'

**BMCE**  
Support Rating: affirmed at '3'

Contact:

Primary Analyst  
Keranka Dimitrova  
Associate Director  
+ 44 20 3530 1223  
Fitch Ratings Limited  
30 North Colonnade

London E14 5GN

Secondary Analyst  
Sonia Trabelsi  
Director  
+33 1 44 29 91 42

Committee Chairperson  
Eric Dupont  
Senior Director  
+33 1 44 29 91 31

Media Relations: Michelle James, London, Tel: +44 0203 530 1574, Email:  
Michelle.James@fitchratings.com.

Additional information is available on [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com).

BMCI's ratings were solicited by, or on behalf of, the issuer, and therefore, Fitch has been compensated for the provision of the ratings.

BMCE Bank's ratings were unsolicited and have been provided by Fitch as a service to investors.

Applicable criteria, 'Global Financial Institutions Rating Criteria', dated 16 August 2011, 'National Ratings Criteria', dated 19 January 2011, and 'Country Ceilings' dated 15 August 2011 are available at [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com).

**Applicable Criteria and Related Research:**

[Global Financial Institutions Rating Criteria](#)

[National Ratings Criteria](#)

[Country Ceilings](#)

ALL FITCH CREDIT RATINGS ARE SUBJECT TO CERTAIN LIMITATIONS AND DISCLAIMERS. PLEASE READ THESE LIMITATIONS AND DISCLAIMERS BY FOLLOWING THIS LINK: [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://fitchratings.com/understandingcreditratings). IN ADDITION, RATING DEFINITIONS AND THE TERMS OF USE OF SUCH RATINGS ARE AVAILABLE ON THE AGENCY'S PUBLIC WEBSITE 'WWW.FITCHRATINGS.COM'. PUBLISHED RATINGS, CRITERIA AND METHODOLOGIES ARE AVAILABLE FROM THIS SITE AT ALL TIMES. FITCH'S CODE OF CONDUCT, CONFIDENTIALITY, CONFLICTS OF INTEREST, AFFILIATE FIREWALL, COMPLIANCE AND OTHER RELEVANT POLICIES AND PROCEDURES ARE ALSO AVAILABLE FROM THE 'CODE OF CONDUCT' SECTION OF THIS SITE.

Copyright © 2012 by Fitch, Inc., Fitch Ratings Ltd. and its subsidiaries.

## **BMCE Bank of Morocco Ratings Affirmed; Support Rating Raised**

**Capital Intelligence (CI)**, the international credit rating agency, today announced that it has affirmed the ratings of BMCE Bank, based in Casablanca, Morocco. The Long-term Foreign Currency rating is affirmed at 'BBB-' and the Short-term Foreign Currency rating at 'A3', with a 'Stable' Outlook. At the same time, CI affirmed the Bank's Financial Strength rating at 'BBB' with a 'Stable' Outlook. In view of the increased capital support from CM-CIC Group, which is likely to grow further, the Support Rating is raised to '2'.

BMCE holds a good franchise in the Moroccan banking sector, controlling a significant share of sector assets, deposits and loans. Loan asset quality is acceptable and following a large increase in non-performing loans (NPLs) in 2009, the position stabilised in 2010. The Bank's level of NPLs is below the sector average and provision coverage is adequate. The challenge going forward will be to maintain this in the face of some pressure on the domestic economy, with slightly weaker growth predicted for 2011.

BMCE has a sound liquidity profile, supported by an adequate base of liquid assets and a loan book which is funded by a core customer deposit base. Loans as a proportion of total assets are moderate and the Bank's loans to customer deposits ratio is the lowest in the peer group. Capital adequacy improved in 2010 following a capital injection from major French shareholder Cr dit Mutuel Industriel et Commercial (CM-CIC Group).

BMCE's main challenge remains its profitability performance. Returns are currently weak, largely a factor of an overall low yield on its earning assets. Returns are expected to improve going forward as the Bank expands further into the retail sector.

Established in 1959 as a state-owned institution specialising in trade finance, BMCE Bank (formerly Banque Marocaine du Commerce Ext rieur) was privatised in 1995. While the Bank has long been a depository for retail deposits, it is now targeting that sector for lending and services. At year-end 2010, it employed a total of 5,027 staff. BMCE's total assets stood at MAD136 billion (USD16.6 billion) at end 2010. The consolidated balance sheet amounted to MAD187 billion, with equity of MAD12.4 billion and net profit MAD1.4 billion.

BMCE Bank is the flagship domestic Moroccan bank of the BMCE Group. It has a strong position in all areas of retail, commercial and corporate banking in Morocco. At the Group level, consolidated companies include BMCE International Bank, the London-based institution, BMCE International Madrid, and Bank of Africa (Luxembourg). In regard to the latter, BMCE Group has a 55.8% stake in the bank, which has operations in 15 countries in North and Central Africa.

### **CONTACT**

#### **Primary Analyst**

Darren Stubing  
Senior Advisor  
Tel: +357 2534 2300  
Email: darren.stubing@ciratings.com

#### **Secondary Analyst & Rating Committee Chairman**

Tom Kenzik  
Senior Credit Analyst  
Email: tom.kenzik@ciratings.com



The ratings have been initiated by Capital Intelligence. However, the issuer participated in the rating process. The information sources used to prepare the credit ratings are the rated entity and public information. Capital Intelligence had access to the accounts and other relevant internal documents of the issuer for the purpose of the rating and considers the quality of information available on the issuer to be satisfactory for the purposes of assigning and maintaining credit ratings. Capital Intelligence does not audit or independently verify information received during the rating process.

The rating has been disclosed to the rated entity and released with no amendment following that disclosure. Ratings on the issuer were first released in January 1996. The ratings were last updated in March 2010.

The principal methodology used in determining the ratings is Bank Rating Methodology. The methodology and the meaning of each rating category and definition of default, as well as information on the attributes and limitations of CI's ratings, can be found at [www.ciratings.com](http://www.ciratings.com)

January 19, 2011

## Banque Marocaine du Commerce Exterieur (Unsolicited Rating)

**Primary Credit Analyst:**

Paul-Henri Pruvost, Paris (33) 1-4420-6691; paul-henri\_pruvost@standardandpoors.com

**Secondary Contact:**

Pierre Gautier, Frankfurt (49) 69-33-999-162; pierre\_gautier@standardandpoors.com

### Table Of Contents

---

Rationale

# Banque Marocaine du Commerce Exterieur (Unsolicited Rating)

## Rationale

The unsolicited public information ("pi") rating on Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE) reflects Standard & Poor's Ratings Services' view of the bank's capitalization--which we assess as only adequate for the

### Counterparty Credit Rating

Local Currency

BBpi/--/--

ratings given its risk profile--as well as the risks associated with its geographic expansion strategy, and modest profitability. Counterbalancing these elements, in our opinion, are the bank's strong overall commercial position, satisfactory funding and liquidity profile, and improving geographic diversification.

With consolidated assets of Moroccan dirham (MAD) 172.0 billion on June 30, 2010, BMCE is the third-largest bank in the Kingdom of Morocco (Foreign Currency, BBB-/Stable/A-3; Local Currency, BBB+/Stable/A-2). It has several subsidiaries in leasing, factoring, credit insurance, consumer finance, asset management, and investment banking. BMCE is focused on further developing its domestic retail and corporate business, while expanding outside Morocco. To that end, it raised its stake in Bank of Africa (BOA; not rated) to 55.8% in August 2010. BMCE aims to contribute to infrastructure and project finance forays in Africa through the cooperation between the BOA group and BMCE's U.K.-based investment banking subsidiary. While we believe that this move improves BMCE's geographic diversification, we also view its expansion strategy as risky because of the high credit and operational risks attached to BOA's geographic scope. BOA has been consolidated in BMCE's IFRS financial statements since June 30, 2008. International operations, the bulk of which stem from BOA, accounted for about 19% of the BMCE's net loans, and 18% of net profits in the first half of 2010.

BMCE's largest shareholder is Morocco-based Finance.com, which held a 33.1% stake in the bank on Dec. 31, 2010. Meanwhile, France's Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM; A+/Stable/A-1) owns a 24.6% stake, up from 10% in 2007. BMCE's asset quality indicators have deteriorated slightly in the past three years to a ratio of nonperforming loans (NPLs) to total loans of 6.1% on June 30, 2010. While we do not expect a dramatic change in the foreseeable future, we remain cautious about Morocco's real estate sector and the bank's rapid expansion overseas. BMCE's coverage ratio by loan loss reserves (LLR) declined to 69% on June 30, 2010, in a context of increasing NPLs. BMCE chose not to increase the LLR because it decided that its collateralization levels were satisfactory, and that it could address any potential solutions the whole banking system may find for the increasing NPLs.

BMCE's liquidity remains satisfactory, in our view, despite showing some signs of weakening. We believe that the bank's funding profile benefits from good access to cheap retail deposits and customer deposits that fully cover the loan portfolio. Nevertheless, BMCE's ratio of loans to deposits has been increasing steadily over the past six years, similarly to peers. We expect this trend to continue, along with a slow-but-steady shift toward a higher proportion of remunerated deposits. Consequently, we expect margins to be constrained by a higher cost of funding over the longer term, which would potentially dampen benefits derived from a streamlined efficiency ratio and in turn hold back any significant improvement in BMCE's profitability, which we currently assess as modest.

We assess BMCE's capitalization as only adequate for the ratings, given our expectation of the bank's sustained



increase in assets, geographic expansion strategy, limited internal capital generation capability, and quality of capital. BMCE issued sizable subordinated debt--which we exclude from our calculation of capital—to reinforce its regulatory capital ratios. We nevertheless take a positive view of BMCE's material strengthening of capital throughout 2010, during which time the bank sold its treasury shares to the Moroccan government for MAD3.1 billion, received in October a capital injection from BFCM of MAD2.5 billion, and realized at year-end a MAD500 million capital increase reserved to the staff. Based on balance sheet data from June 30, 2010, and taking into account the capital injections from BFCM and the staff, we estimate BMCE's risk-adjusted capital (RAC) ratio before diversification to be about 5.5% (or 4.4% before the capital injection). This RAC level is below the average of the bank's international peers', but compares favorably with rated domestic peers.

Table 1

Banque Marocaine du Commerce Extérieur Asset Quality, Funding, And Liquidity Ratios					
	--Year-ended Dec. 31--				
(%)	2010*	2009	2008	2007	2006
Gross nonperforming assets/customer loans plus other real estate owned	6.1	5.9	4.9	5.0	6.2
Net nonperforming assets/customer loans plus other real estate owned	2.0	1.5	1.2	1.7	1.2
Loan loss reserves/gross nonperforming assets	69.0	75.2	76.5	67.3	81.9
Loan loss reserves/customer loans	4.2	4.4	3.7	3.4	5.1
New loan loss provisions/average customer loans	0.6	1.2	0.1	0.6	0.6
Customer deposits/funding base	75.4	78.5	81.0	88.2	90.5
Total loans/customer deposits	93.6	83.4	81.6	74.5	71.3
Total loans/customer deposits plus long-term funds	81.2	74.4	73.2	67.7	63.2
Customer loans (net)/assets (adjusted)	59.9	56.0	57.3	55.7	53.8

\*Data as of June 30.

N.A.--Not available. N/A--Not applicable. N.M.--Not meaningful.

Table 2

Banque Marocaine du Commerce Extérieur Profitability Ratios					
	--Year-ended Dec. 31--				
(%)	2010*	2009	2008	2007	2006
Net interest income/average earning assets	3.1	3.0	3.6	3.0	3.0
Net interest income/revenues	62.8	65.7	67.6	58.8	55.8
Fee income/revenues	17.7	18.8	18.9	19.1	16.8
Market-sensitive income/revenues	15.8	11.3	8.2	18.5	2.2
Noninterest income/revenues	37.2	34.3	32.4	41.2	44.2
Noninterest expenses/revenues	58.0	64.6	64.0	59.0	56.1
Net operating income before provision/revenues	42.0	35.4	36.0	41.0	43.9
New loan loss provisions/revenues	8.3	17.5	1.5	7.4	7.0
Net operating income before loan loss provisions/loan loss provisions	507.2	202.5	2,470.8	552.7	629.5
Net operating income after loan loss provisions/revenues	33.7	17.9	34.6	33.6	36.9
Pretax profit/revenues	33.7	17.9	34.6	33.6	35.9
Tax/pretax profit	29.7	29.5	31.9	31.4	33.5
Core earnings/revenues	23.7	12.6	23.6	23.0	24.6
Core earnings/average adjusted assets	1.1	0.5	1.1	1.0	1.2

Table 2

Banque Marocaine du Commerce Exterieur Profitability Ratios (cont.)					
Noninterest expenses/average adjusted assets	2.6	2.6	3.1	2.6	2.6
Core earnings/average risk-weighted assets	1.4	0.7	1.6	1.7	2.1
Core earnings/average adjusted common equity	19.1	11.4	21.7	14.6	13.6
Pretax profit/average common equity (%)	33.4	19.9	34.8	21.1	19.9

\*Data as of June 30.

N.A.--Not available. N/A--Not applicable. N.M.--Not meaningful.

Table 3

Banque Marocaine du Commerce Exterieur Capital Ratios					
	--Year-ended Dec. 31--				
(%)	2010*	2009	2008	2007	2006
Adjusted common equity/risk assets (%)	8.5	6.1	6.4	8.8	15.6
Adjusted total equity/adjusted assets	6.5	4.4	4.4	5.9	6.4
Adjusted total equity/managed assets	6.4	4.4	4.4	5.9	6.4
Adjusted total equity plus loan loss reserves (specific)/customer loans (gross)	14.6	12.0	11.2	13.7	16.3
Common dividend payout ratio	0.0	119.7	91.6	61.6	44.2

\*Data as of June 30.

N.A.--Not available. N/A--Not applicable. N.M.--Not meaningful.

Table 4

Banque Marocaine du Commerce Exterieur Summary Balance Sheet					
	--Year-ended Dec. 31--				
(Mil. MAD)	2010*	2009	2008	2007	2006
<b>Assets</b>					
Cash and money market instruments	27,329.9	32,901.3	30,347.9	27,805.0	22,207.8
Securities	32,321.5	31,556.3	24,661.0	13,087.6	11,721.4
Trading securities (marked to market)	23,383.9	23,125.3	16,830.7	9,663.3	8,843.5
Nontrading securities	8,937.7	8,431.0	7,830.2	3,424.3	2,877.9
Loans to banks (net)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Customer loans (gross)	106,746.8	97,921.6	89,042.0	61,050.9	48,237.6
Loan loss reserves	4,498.6	4,328.9	3,332.6	2,065.7	2,452.4
Customer loans (net)	102,248.2	93,592.8	85,709.4	58,985.2	45,785.2
Earning assets	159,373.6	150,418.0	135,289.2	93,858.6	74,283.3
Equity interests/participations (nonfinancial)	122.8	119.4	N/A	N/A	184.6
Investments in unconsolidated subsidiaries (financial companies)	255.4	243.5	191.4	184.6	1,636.0
Intangibles (nonservicing)	1,151.7	1,127.9	797.9	294.2	21.3
Fixed assets	4,420.5	4,225.8	3,570.1	2,345.7	1,840.7
All other assets	4,141.3	4,638.8	5,183.2	3,413.3	1,676.9
Total assets	171,991.3	168,405.7	150,460.8	106,115.6	85,073.9
Intangibles (nonservicing)	1,151.7	1,127.9	797.9	294.2	21.3
Adjusted assets	170,839.6	167,277.8	149,662.9	105,821.4	85,052.6
<b>Liabilities</b>					
Total deposits	129,889.2	130,635.1	121,826.8	91,112.7	72,631.5

Table 4

Banque Marocaine du Commerce Exterieur Summary Balance Sheet (cont.)					
Noncore deposits	15,799.8	13,284.8	12,647.1	9,143.6	5,013.3
Core/customer deposits	114,089.5	117,350.3	109,179.7	81,969.1	67,618.1
Repurchase agreements	6,040.1	5,145.8	4,270.0	N/A	N/A
Other borrowings	15,386.4	13,620.9	8,743.2	1,819.0	2,097.0
Other credit reserves	328.4	300.5	325.5	272.8	N/A
Other liabilities	7,922.4	9,477.6	7,030.5	5,751.4	2,888.0
Total liabilities	159,566.6	159,179.8	142,196.0	98,955.9	77,616.5
Total equity	12,424.7	9,225.9	8,264.8	7,159.7	7,457.4
Minority interest-equity	3,200.0	3,086.7	2,707.9	580.5	410.4
Common shareholders' equity (reported)	9,224.7	6,139.1	5,556.9	6,579.2	7,047.1
Share capital and surplus	1,587.5	1,587.5	1,587.5	1,587.5	1,587.5
Revaluation reserve	(20.0)	4.9	(98.7)	(122.1)	0.0
Retained profits	1,827.5	1,923.9	2,355.2	2,691.5	834.1
Other equity	0.0	(3,110.7)	(3,667.9)	(2,210.3)	0.0
Total liabilities and equity	171,991.3	168,405.7	150,460.8	106,115.6	85,073.9

\*Data as of June 30.

MAD--Moroccan dirham. N.A.--Not available. N/A--Not applicable. N.M.--Not meaningful.

Table 5

Banque Marocaine du Commerce Exterieur Equity Reconciliation Table					
--Year-ended Dec. 31--					
(Mil. MAD)	2010*	2009	2008	2007	2006
Common shareholders' equity (reported)	9,224.7	6,139.1	5,556.9	6,579.2	7,047.1
Plus minority interest (equity)	3,200.0	3,086.7	2,707.9	580.5	410.4
Minus dividends (not yet distributed)	0.0	(460.7)	(760.8)	(525.5)	(368.6)
Minus revaluation reserves	20.0	(4.9)	98.7	122.1	0.0
Minus nonservicing intangibles	(1,151.7)	(1,127.9)	(797.9)	(294.2)	(21.3)
Minus interest-only strips (net)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Minus tax loss carryforwards	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Minus postretirement benefit adjustment	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Minus other adjustments	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Adjusted common equity	11,293.1	7,632.4	6,804.8	6,462.1	7,067.6
Plus admissible preferred and hybrids	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Plus general reserves	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Plus unrealized gains	N/A	N/A	0.0	0.0	0.0
Minus equity in unconsolidated subsidiaries	(255.4)	(243.5)	(191.4)	(184.6)	(1,636.0)
Minus capital of insurance subsidiaries	N/A	N/A	0.0	0.0	0.0
Minus adjustment for securitized assets	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Adjusted total equity	11,037.7	7,388.9	6,613.4	6,277.5	5,431.6

\*Data as of June 30.

MAD--Moroccan dirham. N.A.--Not available. N/A--Not applicable. N.M.--Not meaningful.

Table 6

Banque Marocaine du Commerce Exterieur Profit And Loss					
(Mil. MAD)	--Year-ended Dec. 31--				
	2010*	2009	2008	2007	2006
Net interest income	2,386.9	4,257.1	4,124.9	2,519.2	2,116.5
Interest income	5,314.2	9,871.0	9,206.8	6,345.4	5,166.7
Interest expense	2,927.2	5,613.9	5,081.8	3,826.2	3,050.2
Operating noninterest income	1,416.9	2,227.1	1,975.1	1,767.0	1,673.2
Fees and commissions	671.6	1,221.9	1,150.3	818.1	638.5
Trading gains	572.7	744.0	477.4	276.7	0.0
Net insurance income	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Equity in earnings of unconsolidated subsidiaries	20.5	16.5	32.8	16.4	22.2
Other noninterest income	123.7	253.7	289.2	139.5	928.4
Operating revenues	3,803.8	6,484.2	6,100.0	4,286.2	3,789.6
Noninterest expenses	2,207.3	4,187.5	3,901.1	2,528.3	2,125.7
Personnel expenses	0.0	0.0	0.0	0.0	1,055.0
Other general and administrative expense	2,026.0	3,758.0	3,569.6	2,335.0	848.4
Net operating income before loss provisions	1,596.5	2,296.7	2,198.9	1,757.9	1,664.0
Credit loss provisions (net new)	314.8	1,134.0	89.0	318.1	264.3
Net operating income after loss provisions	1,281.7	1,162.7	2,109.9	1,439.8	1,399.7
Nonrecurring/special income	0.0	0.0	0.0	0.0	0.6
Nonrecurring/special expense	0.0	0.0	0.0	0.0	29.7
Amortization of intangibles	0.0	0.0	0.0	0.0	9.0
Impairment of intangibles	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pretax profit	1,281.7	1,162.7	2,109.9	1,439.8	1,361.6
Tax expense/credit	380.3	342.7	672.9	452.4	456.3
Net income (before minority interest)	901.4	820.1	1,437.0	987.4	905.4
Minority interest in consolidated subsidiaries	384.6	435.2	606.6	134.3	71.3
Net income before extraordinary	516.8	384.8	830.4	853.0	834.1
Net income after extraordinary	516.8	384.8	830.4	853.0	834.1

\*Data as of June 30.

MAD--Moroccan dirham. N.A.--Not available. N/A--Not applicable. N.M.--Not meaningful.

Table 7

Banque Marocaine du Commerce Exterieur Core Earnings Reconciliation Table					
(Mil. MAD)	--Year-ended Dec. 31--				
	2010*	2009	2008	2007	2006
Net income (before minority interest)	901.4	820.1	1,437.0	987.4	905.4
Minus nonrecurring/special income	0.0	0.0	0.0	0.0	(0.6)
Plus nonrecurring/special expense	0.0	0.0	0.0	0.0	29.7
Plus or minus tax impact of adjustments	0.0	0.0	0.0	0.0	(9.7)
Plus amortization/impairment of goodwill/intangibles	0.0	0.0	0.0	0.0	9.0
Minus preferred dividends	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Plus or minus other earnings adjustments	N/A	N/A	0.0	0.0	0.0
Core earnings	901.4	820.1	1,437.0	987.4	933.7

Table 7

**Banque Marocaine du Commerce Exterieur Core Earnings Reconciliation Table (cont.)**

\*Data as of June 30.

MAD--Moroccan dirham. N.A.--Not available. N/A--Not applicable. N.M.--Not meaningful.

**Ratings Detail (As Of January 19, 2011)\*****Banque Marocaine du Commerce Exterieur (Unsolicited Ratings)**

Counterparty Credit Rating

*Local Currency*

BBpi/--/--

**Counterparty Credit Ratings History**

26-Jan-1999

*Local Currency*

BBpi/--/--

**Sovereign Rating**

Morocco (Kingdom of)

*Foreign Currency*

BBB-/Stable/A-3

*Local Currency*

BBB+/Stable/A-2

\*Unless otherwise noted, all ratings in this report are global scale ratings. Standard & Poor's credit ratings on the global scale are comparable across countries. Standard & Poor's credit ratings on a national scale are relative to obligors or obligations within that specific country.

**Additional Contact:**

Financial Institutions Ratings Europe; FIG\_Europe@standardandpoors.com

This unsolicited rating(s) was initiated by Standard & Poor's. It may be based solely on publicly available information and may or may not involve the participation of the issuer. Standard & Poor's has used information from sources believed to be reliable based on standards established in our Credit Ratings Information and Data Policy but does not guarantee the accuracy, adequacy, or completeness of any information used.

Copyright © 2011 by Standard & Poors Financial Services LLC (S&P), a subsidiary of The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.

No content (including ratings, credit-related analyses and data, model, software or other application or output therefrom) or any part thereof (Content) may be modified, reverse engineered, reproduced or distributed in any form by any means, or stored in a database or retrieval system, without the prior written permission of S&P. The Content shall not be used for any unlawful or unauthorized purposes. S&P, its affiliates, and any third-party providers, as well as their directors, officers, shareholders, employees or agents (collectively S&P Parties) do not guarantee the accuracy, completeness, timeliness or availability of the Content. S&P Parties are not responsible for any errors or omissions, regardless of the cause, for the results obtained from the use of the Content, or for the security or maintenance of any data input by the user. The Content is provided on an "as is" basis. S&P PARTIES DISCLAIM ANY AND ALL EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, ANY WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE OR USE, FREEDOM FROM BUGS, SOFTWARE ERRORS OR DEFECTS, THAT THE CONTENT'S FUNCTIONING WILL BE UNINTERRUPTED OR THAT THE CONTENT WILL OPERATE WITH ANY SOFTWARE OR HARDWARE CONFIGURATION. In no event shall S&P Parties be liable to any party for any direct, indirect, incidental, exemplary, compensatory, punitive, special or consequential damages, costs, expenses, legal fees, or losses (including, without limitation, lost income or lost profits and opportunity costs) in connection with any use of the Content even if advised of the possibility of such damages.

Credit-related analyses, including ratings, and statements in the Content are statements of opinion as of the date they are expressed and not statements of fact or recommendations to purchase, hold, or sell any securities or to make any investment decisions. S&P assumes no obligation to update the Content following publication in any form or format. The Content should not be relied on and is not a substitute for the skill, judgment and experience of the user, its management, employees, advisors and/or clients when making investment and other business decisions. S&P's opinions and analyses do not address the suitability of any security. S&P does not act as a fiduciary or an investment advisor. While S&P has obtained information from sources it believes to be reliable, S&P does not perform an audit and undertakes no duty of due diligence or independent verification of any information it receives.

S&P keeps certain activities of its business units separate from each other in order to preserve the independence and objectivity of their respective activities. As a result, certain business units of S&P may have information that is not available to other S&P business units. S&P has established policies and procedures to maintain the confidentiality of certain non-public information received in connection with each analytical process.

S&P may receive compensation for its ratings and certain credit-related analyses, normally from issuers or underwriters of securities or from obligors. S&P reserves the right to disseminate its opinions and analyses. S&P's public ratings and analyses are made available on its Web sites, [www.standardandpoors.com](http://www.standardandpoors.com) (free of charge), and [www.ratingsdirect.com](http://www.ratingsdirect.com) and [www.globalcreditportal.com](http://www.globalcreditportal.com) (subscription), and may be distributed through other means, including via S&P publications and third-party redistributors. Additional information about our ratings fees is available at [www.standardandpoors.com/usratingsfees](http://www.standardandpoors.com/usratingsfees).

The McGraw-Hill Companies

**Rating Action: Moody's downgrades BMCE Bank to Ba1/NP; outlook negative**

---

Global Credit Research - 22 Oct 2012

**Actions conclude review**

Limassol, October 22, 2012 -- Moody's Investors Service has today downgraded the local-currency (LC) deposit ratings of BMCE Bank to Ba1/Non-Prime from Baa3/Prime-3 and lowered BMCE's standalone credit assessment to ba3, from ba2. All ratings carry a negative outlook.

Moody's downgrade reflects increased credit risk following the bank's expansion into Sub-Saharan Africa and the deterioration in the bank's asset quality and capital metrics. Concerns over BMCE Bank's funding and liquidity also contributed to the rating agency's assessment.

This action concludes Moody's review of the bank's ratings initiated on 25 May 2012.

A list of affected ratings is provided at the end of this press release.

**RATINGS RATIONALE**

**---STANDALONE RATINGS**

The downgrade of BMCE Bank's standalone credit assessment to ba3 reflects (1) BMCE's asset-quality deterioration and Moody's expectations of further pressures stemming both from the bank's domestic operations and its foreign operations mainly in Sub-Sahara African countries; (2) BMCE Bank's relatively thin capital buffers, particularly in the context of the bank's expansion into higher-risk markets and (3) concerns over BMCE Bank's liquidity and funding profile.

1.)The first rating driver is the deterioration in BMCE's asset quality and Moody's expectations of further weakening stemming from both the bank's domestic lending exposures and its expansion in higher-risk Sub-Sahara African countries. BMCE's non-performing loan (NPL) ratio increased to 6.6% in 2011, from 4.9% in 2008, according to the bank's consolidated financial statements. African operations constituted 31% of group NPLs as of December 2011, with the NPL ratio for this lending segment increasing to 9.9% by year-end 2011 from 5.8% at year-end 2008.

Moody's expects further deterioration in asset quality given (1) the pressure from the economic slowdown in key euro area countries (mainly France and Spain, Morocco's main trade partners), which is suppressing economic growth within Morocco; and (2) the volatile operating environment in Sub-Saharan Africa, which accounts for 19% of group loans. Moody's believes that these loans will continue to be a prime driver of NPLs, given their higher risk profile.

2.)The second rating driver is BMCE's relatively thin capital buffers, particularly in the context of its expansion in higher-risk Sub-Sahara African markets. According to BMCE's consolidated financial statements, the Tier 1 ratio stood at 8.73% as of December 2011, while the shareholders' equity-to-total assets ratio declined to 7.5% as of June 2012 from 8.5% in December 2010. Although Moody's acknowledges BMCE's efforts to strengthen its capital buffers, including its announced MAD4 billion capital-strengthening plan (in equal amounts of equity and subordinated debt) for the 2012-15 period, the bank's capital buffers remain commensurate with a ba3 standalone credit assessment.

3.)The third rating driver is BMCE Bank's weakening funding and liquidity. BMCE is primarily deposit-funded; however, customer deposits dropped to 64% of assets as of June 2012 following a 3% decline in deposits over H1 2012, indicating that the bank's reliance on market funding has increased. As of June 2012, certificates of deposits accounted for around 6% of assets according to Moody's estimates, while bank borrowings increased to 14% of assets from 7% as of December 2010. In Moody's view, these market funding sources are less stable compared with customer, and in particular retail, deposits.

**--- DEPOSIT RATINGS CONTINUE TO BENEFIT FROM SYSTEMIC SUPPORT**

BMCE's supported ratings continue to receive two notches of systemic support, resulting in a local-currency

deposit rating of Ba1. This reflects Moody's assumption of a high likelihood that the Moroccan authorities would support BMCE, given its systemic importance as the third-largest bank in Morocco with a 15% market share of total banking sector assets.

#### SUBORDINATE RATINGS

Moody's has also downgraded BMCE's subordinate debt rating to B1 from Ba1 to reflect Moody's view of the debt's loss-absorbing capacity as a Tier 2-qualifying capital instrument.

While the supervisory framework currently distinguishes between classes of subordinated debt in terms of loss - absorption capacity, outside a liquidation scenario, Moody's believes that the framework for bank resolution could develop further, in line with the policy initiatives undertaken in other banking systems, such as in Europe, where allowing for a burden-sharing of bank bailouts with bank creditors, especially of junior classes of bank securities, is being implemented.

As a result, BMCE's subordinated debt rating does not incorporate any uplift from systemic support and is positioned one notch below the bank's standalone credit assessment (for more detail, please refer to Moody's Special Comment entitled "Supported Bank Debt Ratings at Risk of Downgrade Due to New Approaches to Bank Resolution", published on 14 February 2011).

#### RATIONALE FOR THE NEGATIVE OUTLOOK

The negative outlook on BMCE's ratings reflects the elevated risks emanating from the bank's rapid expansion in Sub-Saharan Africa and the potential for further deterioration in the bank's financial metrics -- particularly asset quality-- given the higher risk of these operations.

#### WHAT COULD MOVE THE RATINGS UP/DOWN

While an upgrade is unlikely over the near term given the current negative outlook, Moody's says that upward pressure could emerge over a longer-term horizon following (1) a significant strengthening of its capital buffers and (2) improvements in the bank's operating environment.

Downward pressure might develop following (1) a deterioration in the bank's operating environments leading to an acceleration in NPL formation, which would erode its profitability; and/or (2) an intensification of liquidity pressures.

#### LIST OF AFFECTED RATINGS

- Local-currency deposit ratings were downgraded to Ba1/Not-Prime from Baa3/Prime-3
- The foreign-currency deposit ratings are unaffected at Ba2/Not-Prime
- Subordinated debt rating was downgraded to B1 from Ba1
- Standalone Bank Financial Strength Rating was downgraded to D- mapping to a baseline credit assessment of ba3 from D/ba2
- The outlook on all ratings is negative.

The principal methodology used in this rating was Moody's Consolidated Global Bank Rating Methodology published in June 2012. Please see the Credit Policy page on [www.moody.com](http://www.moody.com) for a copy of this methodology.

Headquartered in Casablanca, Morocco, BMCE Bank had total assets of MAD212.3 billion as of June 2012.

#### REGULATORY DISCLOSURES

For ratings issued on a program, series or category/class of debt, this announcement provides relevant regulatory disclosures in relation to each rating of a subsequently issued bond or note of the same series or category/class of debt or pursuant to a program for which the ratings are derived exclusively from existing ratings in accordance with Moody's rating practices. For ratings issued on a support provider, this announcement provides relevant regulatory disclosures in relation to the rating action on the support provider and in relation to each particular rating action for securities that derive their credit ratings from the support provider's credit rating. For provisional ratings, this announcement provides relevant regulatory disclosures in relation to the provisional rating assigned, and in relation to a definitive rating that may be assigned subsequent to the final issuance of the debt, in each case where the transaction structure and terms have not changed prior to the assignment of the definitive rating in a manner that



would have affected the rating. For further information please see the ratings tab on the issuer/entity page for the respective issuer on [www.moody.com](http://www.moody.com).

The rating has been disclosed to the rated entity or its designated agent(s) and issued with no amendment resulting from that disclosure.

Information sources used to prepare the rating are the following: parties involved in the ratings, public information, and confidential and proprietary Moody's Investors Service information.

Moody's considers the quality of information available on the rated entity, obligation or credit satisfactory for the purposes of issuing a rating.

Moody's adopts all necessary measures so that the information it uses in assigning a rating is of sufficient quality and from sources Moody's considers to be reliable including, when appropriate, independent third-party sources. However, Moody's is not an auditor and cannot in every instance independently verify or validate information received in the rating process.

Moody's Investors Service may have provided Ancillary or Other Permissible Service(s) to the rated entity or its related third parties within the two years preceding the credit rating action. Please see the special report "Ancillary or other permissible services provided to entities rated by MIS's EU credit rating agencies" on the ratings disclosure page on our website [www.moody.com](http://www.moody.com) for further information.

Please see the ratings disclosure page on [www.moody.com](http://www.moody.com) for general disclosure on potential conflicts of interests.

Please see the ratings disclosure page on [www.moody.com](http://www.moody.com) for information on (A) MCO's major shareholders (above 5%) and for (B) further information regarding certain affiliations that may exist between directors of MCO and rated entities as well as (C) the names of entities that hold ratings from MIS that have also publicly reported to the SEC an ownership interest in MCO of more than 5%. A member of the board of directors of this rated entity may also be a member of the board of directors of a shareholder of Moody's Corporation; however, Moody's has not independently verified this matter.

Please see Moody's Rating Symbols and Definitions on the Rating Process page on [www.moody.com](http://www.moody.com) for further information on the meaning of each rating category and the definition of default and recovery.

Please see ratings tab on the issuer/entity page on [www.moody.com](http://www.moody.com) for the last rating action and the rating history.

The date on which some ratings were first released goes back to a time before Moody's ratings were fully digitized and accurate data may not be available. Consequently, Moody's provides a date that it believes is the most reliable and accurate based on the information that is available to it. Please see the ratings disclosure page on our website [www.moody.com](http://www.moody.com) for further information.

Please see [www.moody.com](http://www.moody.com) for any updates on changes to the lead rating analyst and to the Moody's legal entity that has issued the rating.

Melina Skouridou  
Analyst  
Financial Institutions Group  
Moody's Investors Service Cyprus Ltd.  
Kanika Business Centre  
319 28th October Avenue  
PO Box 53205  
Limassol CY 3301  
Cyprus  
JOURNALISTS: 44 20 7772 5456  
SUBSCRIBERS: 44 20 7772 5454

Yves J Lemay  
MD - Banking  
Financial Institutions Group  
JOURNALISTS: 44 20 7772 5456

SUBSCRIBERS: 44 20 7772 5454

Releasing Office:  
Moody's Investors Service Cyprus Ltd.  
Kanika Business Centre  
319 28th October Avenue  
PO Box 53205  
Limassol CY 3301  
Cyprus  
JOURNALISTS: 44 20 7772 5456  
SUBSCRIBERS: 44 20 7772 5454



© 2012 Moody's Investors Service, Inc. and/or its licensors and affiliates (collectively, "MOODY'S"). All rights reserved.

**CREDIT RATINGS ISSUED BY MOODY'S INVESTORS SERVICE, INC. ("MIS") AND ITS AFFILIATES ARE MOODY'S CURRENT OPINIONS OF THE RELATIVE FUTURE CREDIT RISK OF ENTITIES, CREDIT COMMITMENTS, OR DEBT OR DEBT-LIKE SECURITIES, AND CREDIT RATINGS AND RESEARCH PUBLICATIONS PUBLISHED BY MOODY'S ("MOODY'S PUBLICATIONS") MAY INCLUDE MOODY'S CURRENT OPINIONS OF THE RELATIVE FUTURE CREDIT RISK OF ENTITIES, CREDIT COMMITMENTS, OR DEBT OR DEBT-LIKE SECURITIES. MOODY'S DEFINES CREDIT RISK AS THE RISK THAT AN ENTITY MAY NOT MEET ITS CONTRACTUAL, FINANCIAL OBLIGATIONS AS THEY COME DUE AND ANY ESTIMATED FINANCIAL LOSS IN THE EVENT OF DEFAULT. CREDIT RATINGS DO NOT ADDRESS ANY OTHER RISK, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO: LIQUIDITY RISK, MARKET VALUE RISK, OR PRICE VOLATILITY. CREDIT RATINGS AND MOODY'S OPINIONS INCLUDED IN MOODY'S PUBLICATIONS ARE NOT STATEMENTS OF CURRENT OR HISTORICAL FACT. CREDIT RATINGS AND MOODY'S PUBLICATIONS DO NOT CONSTITUTE OR PROVIDE INVESTMENT OR FINANCIAL ADVICE, AND CREDIT RATINGS AND MOODY'S PUBLICATIONS ARE NOT AND DO NOT PROVIDE RECOMMENDATIONS TO PURCHASE, SELL, OR HOLD PARTICULAR SECURITIES. NEITHER CREDIT RATINGS NOR MOODY'S PUBLICATIONS COMMENT ON THE SUITABILITY OF AN INVESTMENT FOR ANY PARTICULAR INVESTOR. MOODY'S ISSUES ITS CREDIT RATINGS AND PUBLISHES MOODY'S PUBLICATIONS WITH THE EXPECTATION AND UNDERSTANDING THAT EACH INVESTOR WILL MAKE ITS OWN STUDY AND EVALUATION OF EACH SECURITY THAT IS UNDER CONSIDERATION FOR PURCHASE, HOLDING, OR SALE.**

ALL INFORMATION CONTAINED HEREIN IS PROTECTED BY LAW, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO, COPYRIGHT LAW, AND NONE OF SUCH INFORMATION MAY BE COPIED OR OTHERWISE REPRODUCED, REPACKAGED, FURTHER TRANSMITTED, TRANSFERRED, DISSEMINATED, REDISTRIBUTED OR RESOLD, OR STORED FOR SUBSEQUENT USE FOR ANY SUCH PURPOSE, IN WHOLE OR IN PART, IN ANY FORM OR MANNER OR BY ANY MEANS WHATSOEVER, BY ANY PERSON WITHOUT MOODY'S PRIOR WRITTEN CONSENT. All information contained herein is obtained by MOODY'S from sources believed by it to be accurate and reliable. Because of the possibility of human or mechanical error as well as other factors, however, all information contained herein is provided "AS IS" without warranty of any kind. MOODY'S adopts all necessary measures so that the information it uses in assigning a credit rating is of sufficient quality and from sources Moody's considers to be reliable, including, when appropriate, independent third-party sources. However, MOODY'S is not an auditor and cannot in every instance independently verify or validate information received in the rating process. Under no circumstances shall MOODY'S have any liability to any person or entity for (a) any loss or damage in whole or in part caused by, resulting from, or relating to, any error (negligent or otherwise) or other circumstance or contingency within or outside the control of MOODY'S or any of its directors, officers, employees or agents in connection with the procurement, collection, compilation, analysis, interpretation, communication, publication or delivery of any such information, or (b) any direct, indirect, special, consequential, compensatory or incidental damages whatsoever (including without limitation, lost profits), even if MOODY'S is advised in advance of the possibility of such damages, resulting from the use of or inability to use, any such information. The ratings, financial reporting analysis, projections, and other observations, if any, constituting part of the information contained herein are, and must be construed solely as, statements of opinion and not statements of fact or

recommendations to purchase, sell or hold any securities. Each user of the information contained herein must make its own study and evaluation of each security it may consider purchasing, holding or selling. NO WARRANTY, EXPRESS OR IMPLIED, AS TO THE ACCURACY, TIMELINESS, COMPLETENESS, MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PARTICULAR PURPOSE OF ANY SUCH RATING OR OTHER OPINION OR INFORMATION IS GIVEN OR MADE BY MOODY'S IN ANY FORM OR MANNER WHATSOEVER.

MIS, a wholly-owned credit rating agency subsidiary of Moody's Corporation ("MCO"), hereby discloses that most issuers of debt securities (including corporate and municipal bonds, debentures, notes and commercial paper) and preferred stock rated by MIS have, prior to assignment of any rating, agreed to pay to MIS for appraisal and rating services rendered by it fees ranging from \$1,500 to approximately \$2,500,000. MCO and MIS also maintain policies and procedures to address the independence of MIS's ratings and rating processes. Information regarding certain affiliations that may exist between directors of MCO and rated entities, and between entities who hold ratings from MIS and have also publicly reported to the SEC an ownership interest in MCO of more than 5%, is posted annually at [www.moodys.com](http://www.moodys.com) under the heading "Shareholder Relations — Corporate Governance — Director and Shareholder Affiliation Policy."

Any publication into Australia of this document is by MOODY'S affiliate, Moody's Investors Service Pty Limited ABN 61 003 399 657, which holds Australian Financial Services License no. 336969. This document is intended to be provided only to "wholesale clients" within the meaning of section 761G of the Corporations Act 2001. By continuing to access this document from within Australia, you represent to MOODY'S that you are, or are accessing the document as a representative of, a "wholesale client" and that neither you nor the entity you represent will directly or indirectly disseminate this document or its contents to "retail clients" within the meaning of section 761G of the Corporations Act 2001.

Notwithstanding the foregoing, credit ratings assigned on and after October 1, 2010 by Moody's Japan K.K. ("MJKK") are MJKK's current opinions of the relative future credit risk of entities, credit commitments, or debt or debt-like securities. In such a case, "MIS" in the foregoing statements shall be deemed to be replaced with "MJKK". MJKK is a wholly-owned credit rating agency subsidiary of Moody's Group Japan G.K., which is wholly owned by Moody's Overseas Holdings Inc., a wholly-owned subsidiary of MCO.

This credit rating is an opinion as to the creditworthiness of a debt obligation of the issuer, not on the equity securities of the issuer or any form of security that is available to retail investors. It would be dangerous for retail investors to make any investment decision based on this credit rating. If in doubt you should contact your financial or other professional adviser.